Message n° 66/67

Publication semestrielle par la Section des anciens fonctionnaires du BIT du Syndicat

BIT - Bureau 5-67 CH 1211 Genève 22 Tél.: +41 (0)22 799.64.23

E-mail: anciens@ilo.org
Internet: http://.anciens-bit-ilo.org

Comité de rédaction : François Kientzler Secrétaire exécutif, Ivan M.C.S. Elsmark Françoise Falquet Marianne Stämpfli

Message No 66/67

Biannual publication by the Section of Former ILO Officials of the Staff Union ILO - Office 5-67

CH 1211 Geneva 22 Tel.: +41 (0)22 799.64.23 E-mail: anciens@ilo.org

Internet: http://.anciens-bit-ilo.org

Editorial committee: François Kientzler Executive Secretary, Ivan M.C.S. Elsmark Françoise Falquet Marianne Stämpfli

Les contributions signées engagent uniquement leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement les opinions de la rédaction ou du Bureau. La rédaction se réserve le droit de rédiger les articles recus.

The responsibility of opinions expressed in signed articles rests solely with the authors, and publication does not constitute an endorsement by the editors or the Bureau of the opinions expressed in them. The editors reserve the right to edit the articles received.

ISSN 1998-3042 Arrêté le 10 décembre 2019 Printed in Switzerland

Le mot du Secrétaire exécutif

Chers/Chères collègues retraité(e)s,

Vous avez été très nombreux à participer aux événements du Centenaire de l'OIT organisés en 2019 par la Direction du BIT et la Section des Anciens. L'après-midi du 28 mai auquel nous vous avions conviés a été un grand succès de par son contenu et la participation. De même, le déjeuner du 11 juillet à l'invitation de Guy Ryder, Directeur général a permis à de nombreux retraités et à leurs conjoints de se retrouver. Vous trouverez à l'intérieur de ce numéro 66/67 de Message différents articles relatant ces événements. En complément, pour ceux qui n'ont pas pu y assister et aussi pour ceux qui séjournent loin de Genève les vidéos historiques évoquées le 28 mai sont disponibles sur notre site web sous Centenaire (http://www.anciens-bit-ilo.org/fr/centenaire-de-loit-1919-2019/). Le site regroupe aussi l'essentiel de vos contributions-témoignages au Centenaire de l'OIT.

Ivan Elsmark, éditeur de *Message* depuis plus de deux décennies, qui a consacré durant ces années beaucoup de temps et d'énergie au service de la Section des Anciens et de vous tous retraités, quittera le Bureau de la Section à la fin de l'année. Il en est de même de Marianne Stämpfli, secrétaire du Bureau et assistante de M. Elsmark qui cessera aussi son engagement auprès de la Section après 19 ans de services fidèles et réguliers. Depuis 10 ans j'ai eu l'occasion de travailler avec eux, notamment les mardis matins, et cela s'est toujours fait dans une bonne ambiance malgré la diversité et parfois la complexité des tâches qui nous attendaient. Je les remercie au nom de vous tous car solidairement avec les membres du Bureau de la Section nous avons pu aboutir à une reconnaissance renforcée de la Section auprès du BIT.

Aussi, en cette année de Centenaire qui s'achève j'aurais un souhait à exprimer: n'hésitez pas à adhérer à la Section, même si vous êtes retraités depuis de longues années, notre action en dépend. Le Bureau de la Section des Anciens s'est félicité du succès lié à son engagement dans les événements du Centenaire. L'invitation du 28 mai avait été adressée à l'ensemble des retraités du BIT, même à ceux qui ne sont pas membres de la Section. Il en est de même de Message qui est diffusé très largement et notre site web est aussi ouvert à tous. Nous ne faisons pas de discrimination mais nous souhaiterions obtenir le soutien financier d'un plus grand nombre d'entre vous, je veux parler de ceux qui ne sont pas encore membres de la Section. Plusieurs d'entre vous ont adhéré et payé leur cotisation le 28 mai pour nous soutenir. Si jusqu'à un passé récent nous avons pu subvenir à nos besoins par les cotisations recouvrées, mais aussi par les intérêts bancaires, ceci n'est plus le cas depuis 3 ans et nous devons à présent puiser dans nos réserves. N'hésitez pas à adhérer à la Section, même si vous êtes retraités depuis de longues années: voir le formulaire d'adhésion à l'intérieur de ce numéro. Vous pouvez aussi nous envoyer un mail à l'adresse de la Section et solliciter un rendez-vous (anciens@ilo.org), ou nous téléphoner (les mardis matins entre 10h et 12h au 0041 22 799 64 23, ou encore venir directement nous rendre visite à ces mêmes heures. Nous sommes disponibles pour vous accueillir et vous informer sur nos activités.



En effet, de nouveaux défis attendent le Bureau de la Section des Anciens qui va être élu en cette fin d'année 2019, notamment la poursuite de la publication de *Message* en version éditée, le développement de notre site web ainsi que l'organisation du travail de secrétariat. Le Bureau de la Section est déterminé à poursuivre son engagement pour répondre à vos attentes, vous représenter auprès de l'administration et à défendre vos intérêts pour toutes les questions de protection sociale et de pension. Merci de nous soutenir.

François Kientzler

A la Recherche Temps Perdu

Dans l'édition du centenaire du *Message No 65*, nous avons essayé de présenter un tableau vivant des événements et des personnalités qui ont marqué son premier quart de siècle. En dépit des protestations sociales et des polarisations politiques, l'OIT est parvenue à réaliser ses défis et à former le socle sur lequel elle est maintenant encore fermement établie.

Utilisant la *justice sociale* comme son phare, Albert Thomas relève le défi de faire du BIT un instrument d'action. Orateur et débatteur connus, il était tout d'abord un homme d'action, préoccupé avant tout par les résultats. Il souhaitait porter son personnel avec lui, et ainsi il parvint à obtenir leur loyauté et leur confiance. C'est ainsi que *l'esprit du BIT* est né, qui a marqué les actions de tant de fonctionnaires de la première génération. Le fossé est grand entre la période de l'avant-guerre et le jour présent, mais l'esprit est toujours très vivant comme l'atteste encore les articles de la dernière édition ainsi que ceux des éditions passées de notre magazine.

En permettant l'impression de tels souvenirs et réminiscences nous espérons avoir pu sauver ce qui aurait autrement été condamné à l'oubli; tous ces textes méritent une place dans le kaléidoscope des chroniques de l'OIT. C'est pour cela que nous vous encourageons vous, nos lecteurs, à contribuer à en maintenir la mémoire vivante. Vous avez tous une histoire à raconter et ce sera un plaisir de la publier dans les futures éditions de *Message*.

Dernières remarques du rédacteur sortant

Je suis maintenant arrivé au terme de mon travail d'éditeur et cette édition de *Message* sera la dernière que je rédigerai. J'avais fait il y a trois ans une déclaration similaire mais les événements qui ont suivi m'ont imposé le devoir de continuer pour un terme supplémentaire. L'âge est cependant un facteur dont il faut tenir compte et il est temps pour moi de déposer mon stylo, non sans quelque regret.

Beaucoup de choses ont changé depuis que j'ai commencé mes fonctions éditoriales il y a 20 ans et notre publication avec. Depuis la première édition, notre revue est passée du stade de simples bulletin à celui de magazine bilingue substantiel, couvrant un large spectre de sujets variés. Loin d'être un instrument fonctionnel de simple communication, son but est d'apporter un forum de discussions d'intérêt direct et de préoccupations, perpétuant le lien avec les anciens collègues. Dans l'hypothèse où vous considéreriez cette entreprise comme un succès, cela est d'abord et avant tout grâce à tous ceux qui ont rédigé des articles et écrit des messages d'encouragement.

Editer le *Message* a été sans aucun doute une entreprise collective. Chaque édition a présenté ces propres défis. Cependant, notre petite équipe est parvenue à chaque fois à dépasser tous les obstacles, qu'ils soient éditoriaux, linguistiques ou techniques. Nous espérons ne pas vous avoir déçu.

Je suis particulièrement reconnaissant envers notre assistante administrative, Marianne Staempfli, dont le zèle et les compétences ont été d'une immense valeur. Son savoir faire, sa patience et sa serviabilité ont été remarquables. Elle a décidé de se retirer du Secrétariat de la Section à la fin de l'année après 19 ans de services; une grande perte pour le Bureau en général et pour le Message en particulier.

Un merci tout spécial à Françoise Falquet, notre subéditrice chevronnée pour le français qui après 16 ans veut prendre du repos. Elle a réalisé dans la bonne humeur une lourde et importante tâche et a apporté une contribution significative qui ne peut être mesurée. Enfin et non des moindres, je suis reconnaissant envers le secrétaire exécutif, François Kientzler, et son prédécesseur, Mario Tavelli, pour leurs encouragements. Je suis heureux de savoir que le Bureau pourra former une nouvelle équipe pour diriger le *Message* durant la prochaine décennie.

Nous ne devons pas oublier les unités du Bureau qui ont fourni le support matériel, en particulier ARCHIVES, PRODOC et DISTRIBUTION. Leur compétence et leur collaboration méritent notre profonde reconnaissance.

Je reconnais avec gratitude l'aide apportée par les nombreuses personnes qui ont contribué à la traduction et à la correction d'épreuves des articles. Leur volonté de faire le travail à chaque fois que cela était nécessaire est exceptionnelle et mes remerciements personnels vont à chacun d'eux. Une large dette est due à tous ceux qui ont écrit des articles et envoyé des contributions au *Message* durant mon temps comme éditeur. Cela a été un grand plaisir pour moi de renouer le contact avec tant d'anciens collègues et je remercie chacun pour ses efforts. Ces contributions sont la ligne de vie de notre magasine et une mine d'information sur le passé et le présent de l'OIT.

Et à tous nos lecteurs, j'adresse un dernier merci pour leur intérêt et leur soutien. La charge de travail et les inquiétudes de la fonction d'éditeur ont été récompensées de nombreuses fois par le plaisir que j'ai eu en réalisant ce travail. Que puis-je dire de plus.

Avec ceci, je souhaite à tous nos collègues ainsi qu'à leurs familles bonheur, joie et bonne santé pour la nouvelle année 2020.

Ivan M.C.S. Elsmark

Nouvelles de la Section

Rapport d'activités 2019: Section des Anciens du Syndicat



C. Thompson-Senior, B. Essenberg, P. Sayour, I. Elsmark, F. Kientzler, C. Sottas, A. Diallo, V. Narasimban, J.-F. Santarelli

La Section des Anciens du BIT est ouverte à tous les fonctionnaires retraités du BIT qu'ils aient travaillé au Siège à Genève ou dans un des bureaux extérieurs, et aussi qu'ils aient été fonctionnaires de la catégorie G, P ou D. Elle est

dirigée par un Bureau composé de 10 membres, son organe exécutif qui se réunit en général tous les 15 jours (sauf en été). La Section dispose d'un bureau attenant aux bureaux du Syndicat (présentement bureau 6-006) au 6° étage. Elle

communique avec ses adhérents par e-mail, courriers, son bulletin biannuel *Message* et par son site *web* (http://www.anciens-bit-ilo.org).

L'année 2019 aura été marquée par les Célébrations du Centenaire de l'OIT auxquelles les retraités auront été associés de par la volonté de M. Guy Ryder, Directeur général. Les contacts réunions avec les représentants l'administration notamment Protocole, DCOMM, ARCHIVES, REPRO, DISTRIBUTION et INSERV auront permis de renforcer les liens entre la Section des anciens et le personnel actif du BIT. Des réunions de travail fructueuses ont permis d'aboutir à des résultats très positifs dans l'association des retraités aux Célébrations du Centenaire. Un appel à témoignage lancé par le Bureau de la Section a permis de recueillir non loin d'une centaine de contributions publiées sur le site web de la Section ainsi que dans Message, plus particulièrement dans le Nos 62, 63 et 64. D'autres le seront dans les numéros à paraître.

Après avoir participé au lancement du Centenaire en janvier 2019, les retraités ont pu assister durant cette année à différentes conférences à thème organisées par les départements du BIT. Deux événements majeurs auront été célébrés par les retraités eux-mêmes. Le 28 mai 2019 à l'initiative et à l'invitation de la Section plus de 450 retraités se sont retrouvés dans la salle du Conseil pour évoquer grâce à des vidéos et des témoignages des moments clés de l'histoire, où le BIT était présent et actif. Nous citerons particulièrement la défense du Syndicat Solidarité en Pologne et la fin de l'Apartheid en Afrique du Sud. Le Directeur général a honoré de sa présence cet événement en ouvrant la séance et en y participant en sa totalité. Les participants se sont ensuite déplacés dans l'Espace Gobelins pour un cocktail offert par la Section des anciens. Puis le 11 juillet 2019, à l'invitation du Directeur général environ 300 retraités et proches se sont retrouvés pour un déjeuner du Centenaire; le moment clé de ce déjeuner a été le partage du gâteau d'anniversaire.

Ces deux événements auront été fortement appréciés par les participants. Vous trouverez des informations complémentaires, notamment des vidéos et photos sur ces événements sur notre site *web*, mentionné plus haut sous la rubrique Centenaire. La mise en place d'une exposition par le Cercle Arts et décoration du BIT sur le thème du Centenaire de l'OIT ainsi qu'une exposition de

timbres évoquant les cent années d'action de l'OIT ont accompagné ces événements. La Section des anciens sera présente dans l'organisation de la célébration du centenaire du Syndicat du personnel de l'OIT en 2020.

Le bureau de la Section des Anciens est attenant à ceux du Syndicat. Cette proximité physique avec le Syndicat facilite les contacts permanents et la coopération régulière avec le Secrétariat, la Présidente et la Secrétaire générale. Les échanges portent notamment sur les dossiers d'un intérêt commun tels que la Caisse maladie et la Caisse des pensions. Nous avons apporté notre soutien à l'action du Syndicat contre la baisse des salaires des professionnels à Genève et nous nous sommes réjouis de la grande mobilisation du personnel qui a eu lieu au cours du printemps 2018. Nous avons appris au début de cet été que l'action menée auprès du Tribunal administratif du BIT, initiée, encouragée et soutenue par le Syndicat a été couronnée de succès.

Une des préoccupations constantes de la Section des Anciens est le fonctionnement et le maintien de notre Caisse d'assurance maladie (CAPS). Nous sommes intervenus à maintes reprises sur des cas personnels auprès de la CAPS; nous nous réjouissons que les Statuts et Règlement administratif de la Caisse aient été imprimés et diffusés aux retraités qui pour une part importante n'utilisent pas internet. La dernière publication remonte à plus de dix ans; cette nouvelle publication était indispensable vu les modifications intervenues les dernières années dans les Statuts et le Règlement administratif. Ces modifications concernent notamment la prise en compte d'actes de prévention et de certaines médecines alternatives.

Des représentants du Bureau de la Section des Anciens participent au Conseil de l'AAFI-AFICS de Genève. Différentes associations de retraités d'Organisations internationales sont membres de ce Conseil. Des informations sur les questions de pension et de protection de santé y sont discutées, en particulier le fonctionnement de la Caisse des pensions et le devenir des Caisses de maladie régulièrement soumis aux instances des Nations Unies dans le cadre de ce qui est dénommé ASHI (After Service Health Insurance), protection santé et maladie des retraités. D'après les dernières nous disposons informations dont réorganisation serait en cours aux bureaux de la Caisse des pensions à Genève et leur

déménagement serait prévu en fin d'année dans les locaux de l'OMM, proche de la rue de Lausanne.

Le Bureau des Anciens a poursuivi son action de rapprochement et de communication avec les Le site web de retraités. la Section (http://www.anciens-bit-ilo.org) est régulièrement actualisé et nous mettons à disposition des informations qui les concernent directement, mais aussi sur les actualités du BIT telles les actions et la grève menées par le Syndicat mentionnées plus haut. Nous investissons beaucoup de temps pour que le site reste vivant et actualisé. Mais nous ne négligeons pas pour autant la publication toujours attendue par de nombreux retraités, à savoir celle de Message, qui elle aussi demande du travail et des efforts. Merci à ceux et celles qui y contribuent; nous faisons en permanence appel à des bénévoles pour aider dans les traductions et la relecture ou pour proposer des articles.

Le Bureau des Anciens intervient au Séminaire annuel de préparation à la retraite et nous en profitons pour avoir à cette occasion des contacts personnalisés. Nous accueillons individuellement chaque participant en échangeant quelques mots avec lui. Ce contact est très important pour inciter le futur retraité à rejoindre la Section des Anciens. En effet, bien que des facilités soient

offertes à la Section par le BIT nous avons besoin de ressources financières si nous voulons continuer à rester actifs et présents auprès des retraités. Beaucoup de jeunes retraités hésitent à nous rejoindre se disant que la publication Message et le site de la Section sont mis gratuitement à disposition. Maintenir nos activités nécessitent un financement, nous avons besoin d'une secrétaire et d'un web master pour continuer à fonctionner, sachant que les membres du Bureau travaillent eux tous bénévolement pour votre service. Nous invitons donc tous les futurs retraités à devenir membres de la Section des Anciens. Comme chaque année des représentants du Bureau de la Section étaient présents et participaient au Séminaire de préparation à la retraite qui s'est tenu en novembre 2019.

La Section des Anciens soutient le Cercle Arts et décoration du BIT, membre de l'Association Sports et Loisirs. Une exposition annuelle est organisée au BIT. Enfin, les réceptions annuelles des retraités en mai et décembre à Genève, à l'invitation du Directeur général, sont une occasion privilégiée de se rencontrer entre anciens du BIT. La participation du Directeur général à ces réceptions est toujours très appréciée.

François Kientzler Secrétaire exécutif

Réception des retraités de décembre 2018

Conformément à la tradition désormais bien respectée, M. Guy Ryder, Directeur général du BIT, a invité les anciens fonctionnaires à la réception d'automne le jeudi 13 décembre 2018 au restaurant du BIT. Cette réception s'organise en coopération avec la Section des anciens et pas loin de 200 retraités de la région de Genève ainsi que de la France voisine ont répondu présent à l'invitation.

Mme Deborah Greenfield, Directrice générale adjointe en charge des Politiques, s'est adressée aux participants au nom du Directeur général en mission. Elle a transmis les salutations du Directeur général et a exprimé sa satisfaction de la grande participation de retraités à cet événement. Dans son allocution elle a souligné la volonté qui anime le Directeur général et ses collègues du Cabinet d'impliquer la Section des

Anciens et les retraités dans les activités de commémoration du Centenaire de notre Organisation en 2019 et a souhaité leur participation concrète et leur mobilisation à cet effet. Puis elle a souligné le rôle irremplaçable de la mémoire et des actions réalisées tout au long de sa longue histoire par les retraités qui devront être valorisées à l'occasion du Centenaire de l'OIT.

M. Abdoulaye Diallo, Secrétaire exécutif adjoint, au nom de la Section des Anciens et en l'absence de M. François Kientzler, Secrétaire exécutif, a pris la parole pour remercier la Directrice générale adjointe de sa présence et a demandé qu'elle transmette ses sentiments de reconnaissance au Directeur général pour l'attention portée aux retraités dans la tenue des réceptions et plus particulièrement pour l'implication souhaitée et concrète de la Section

des Anciens et des retraités du BIT dans les commémorations du Centenaire de l'OIT en 2019. Puis il a exprimé ses remerciements aux participants et transmis la satisfaction du Bureau de la Section des Anciens pour la présence importante des collègues retraités venus de Suisse et de France voisine. Leur présence à la réception, et les échanges amicaux le prouvent.

C'est aussi un signe de reconnaissance des activités menées par la Section. Il s'est félicité de la présence de quelques actifs à cette réception et notamment de Mme Catherine Comte, Présidente du Syndicat du Personnel de l'OIT.

Dans son intervention, A. Diallo a par la suite rappelé les préoccupations des retraités en particulier celles relatives au fonctionnement et à la gestion de la Caisse des pensions et de la Caisse maladie (CAPS), cette dernière venant d'organiser ce même jour une Assemblée générale consultative; les retraités sont venus très

nombreux pour assister à de cette réunion. Puis il a souligné la nécessité de soutenir la Section des Anciens autant dans son action régulière qu'en participant aux activités programmées pour 2019, année de commémoration historique du Centenaire. L'OIT, Organisation tripartite a été, demeure et sera toujours au service des mandants représentant les gouvernements, les employeurs et les travailleurs mais aussi ses employés, les fonctionnaires actifs, sans oublier les retraités partout dans le monde; elle devra tout mettre en œuvre pour promouvoir la paix, la justice sociale et les principes du travail décent.

En conclusion: A. Diallo a souhaité, au nom de tous les membres du Bureau de la Section des Anciens, une bonne et heureuse année 2019 à tous les participants et formulé les meilleurs vœux pour que tous les présents puissent encore se retrouver l'année prochaine.

Abdoulaye Lélouma Diallo



Ivan Elsmark, Deborah Greenfield, Directrice générale adjointe, Abdoulaye Diallo

Ils ont dit...

Un exploit n'entre pas dans l'histoire du seul fait qu'il a été accompli, mais seulement qu'il a été transmis à postérité.

Stefan Zweig

Comptes 2018 de la Section des anciens fonctionnaires

On trouvera ci-dessous le bilan au 31 décembre 2018 et les résultats de l'exercice 2018, ainsi que les chiffres comparatifs pour 2017, dûment vérifiés par M. Daniel Rojas Garcia que nous tenons à remercier pour cette tâche qu'il assume à titre bénévole.

Bilan au 31 décembre 2018 - en francs suisses

Actif	2018	2017	Passif	2018	2017
Banque M.E.C. Cpte postal	12'973.25 106'614.85 2'374.79	11'793.25 109'534.60 1'291.00	Réserves Fonds solidarité Réception BIT (en dépôt)	116'031.54 5'000.00 931.35	117'186.00 5'000.00 432.85
TOTAL	121'962.89 =====	122'618.85 ======		121 ' 962.89 =====	122'618.85 ======

Résultats de l'exercice 2018 - en francs suisses

Dépenses	2018	2017	Recettes	2018	2017
Collaboration ext.	5'711.35	6'443.15	Cotisations	3'900.00	3'900.00
Réunions membres	0.00	0.50	Intérêts	2'100.25	2'144.35
Site web USB	1'086.70	1'086.70	Réceptions BIT (en dépôt)	931.35	432.85
Frais bancaires	454.85	411.65	Retraits MEC	5'000.00	5'000.00
Hospitalité	0.00	109.10	Séminaire	623.25	0.00
Séminaire	727.81				
Réception BIT (en dépôt) (mai)*	157.96	567.60			
Excédent recettes	4'416.18	2'859.00			
TOTAL	12'554.85 ======	11'477.20 =====		12'554.85 =====	11'477.20 ======

^{*} Les frais de la Réception de décembre 2018 seront portés sur les comptes 2019.



Centenaire de l'OIT



Alejandro Bonilla, Barbara Murray, François Kientzler, Guy Ryder, Sally Cornwell, François Trémeaud, Ivan Elsmark

Célébration du Centenaire le 28 mai 2019 à l'invitation de la Section des Anciens

En cette année 2019, centenaire de la création de l'OIT, la Section des Anciens a pris des initiatives pour célébrer cet anniversaire. Cela aura été grandement facilité par la volonté exprimée par Guy Ryder, Directeur général du BIT, de vouloir associer les retraités aux célébrations. Dès 2017 des réunions de travail se sont tenues sous l'impulsion de Mme Antoinette Juvet-Mir, Cheffe du Protocole du BIT.

La première initiative lancée par la Section des Anciens a été le recueil de témoignages auprès des retraités; à la grande surprise le résultat a été au-delà des espérances. Ces témoignages, proches d'une centaine, ont été traités par Ivan Elsmark, rédacteur de *Message*, et publiés dans différents numéros, en particulier dans les nos 64 et suivants entièrement consacré au Centenaire. (Ces témoignages sont aussi disponibles sur le site web de la Section: http://www.anciens-bit-ilo.org).

L'après-midi du 28 mai 2019 a été un moment fort de la célébration du Centenaire par la Section des anciens. Plus de 450 retraités et conjoints avaient répondu positivement à l'invitation et se sont retrouvés dans la Salle du Conseil pour revivre quelques moments forts de l'histoire mouvementée du BIT. Après les mots de bienvenue de François Kientzler, Secrétaire exécutif de la Section, Guy Ryder s'est adressé à l'assistance pour présenter les grands enjeux de la Conférence internationale du Travail du Centenaire qui allait débuter dans quelques jours. Puis Ivan Elsmark a présenté le travail de collecte de témoignages recueillis auprès des retraités, publiés dans le Message 65. Christine Cornwell, qui a participé à la préparation de cet après-midi, a accepté de la présider et de l'animer. Une dizaine de vidéos ont ainsi permis de se rappeler des moments forts du passé du BIT telle la pause de la première pierre du bâtiment William Rappard, siège du BIT durant plusieurs décennies et aussi plus spécifiquement des vidéos évoquant des personnages illustres et les missions de l'OIT, unique Organisation internationale tripartite.

Les vidéos historiques ont été suivies de témoignages de retraités acteurs de l'intervention du BIT à travers les différents continents. M. François Trémaud a ainsi évoqué interventions du Directeur général, Francis Blanchard, au moment où le syndicat Solidarnosc était en difficulté et son leader Lech Walesa emprisonné. M. Dan Cunniah a rappelé les interventions du BIT en Guinée et en Afrique du Sud pour soutenir des nouvelles démocraties en citant M. Nelson Mandela et la fin de l'Apartheid notamment. Mme Barbara Murray a présenté le programme spécifique conçu en Asie pour intégrer les personnes handicapées dans le monde du travail et qui, par la suite, s'est exporté dans d'autres continents. Une quatrième intervention par M. Alejandro Bonilla a porté sur les actions du BIT à Haïti en 2010 en coopération avec d'autres Organisations internationales après le tremblement de terre qui a dévasté une partie du pays le privant de l'essentiel.

Prévu initialement pour s'adresser durant quelques minutes à l'assistance, Guy Ryder, participa à la totalité de la session. Toutes les interventions et les vidéos ont suscité beaucoup d'émotion dans l'assistance et de nombreux participants en ont fait part après la session. Une vidéo plus festive a permis aux participants de voyager à travers le monde et de vivre avec les délégués des bureaux extérieurs du BIT les célébrations qui y étaient organisées. A la demande de Christine Cornwell, une grande

ovation de la salle a été adressée à tous les collègues retraités du BIT de par le monde. En quittant la salle, au niveau R3, les retraités ont pu apprécier une exposition du Cercle Arts et Décoration du BIT portant sur le thème du Centenaire ainsi qu'une présentation de timbres libellés BIT et OIT édités à travers le monde ces cent dernières années.



Puis un cocktail a réuni l'ensemble des participants dans l'espace Gobelins. Cela a été un moment convivial de rencontres et contacts entre anciens collègues et amis. A la sortie la Section des anciens a distribué un exemplaire du No 65, Spécial Centenaire de Message et a de même sollicité les retraités qui ne sont pas encore membres de la Section à venir la rejoindre. Cet après-midi aura été grandement apprécié par les retraités présents et nous souhaitons remercier les fonctionnaires des différents départements du BIT qui auront permis grâce à leur coopération son succès, en particulier ceux de DCOMM, Archives et Techniques des salles. Nous remercions de même tous les volontaires ayant fait le service des boissons et le personnel et la direction d'ELDORA qui auront contribué au succès de cet événement.

Le déjeuner du Centenaire du 11 juillet 2019 à l'invitation du Directeur général

Plus de 300 retraités et conjoints ont répondu le 11 juillet 2019 à l'invitation de Guy Ryder, Directeur général pour célébrer à l'occasion d'un déjeuner le Centenaire de l'OIT. A l'entrée du restaurant du BIT les participants accueillis par du personnel actif du BIT se sont vus proposer un verre de bienvenue puis inviter à prendre place dans la salle. Des contacts entre collègues et amis se sont de suite établis et l'occasion de faire de nouvelles connaissances s'est aussi présentée. Après un mot de bienvenue de Mark Levin, Directeur de HRD, le DG s'est adressé à l'assistance en évoquant les résultats de la CIT qui

s'est conclue avec l'adoption d'une Déclaration du Centenaire pour l'avenir du travail et aussi une Convention et recommandation sur la violence et le harcèlement dans le monde du travail.

Au nom des retraités du BIT, François Kientzler, Secrétaire exécutif de la Section des Anciens a remercié le DG pour la tenue de ce déjeuner à son initiative et plus particulièrement pour avoir associer les retraités aux Célébrations du Centenaire de l'OIT. Bon nombre d'entre eux ont pu participer à des séminaires. Il a rappelé l'engagement de la Section des Anciens dans cette célébration du Centenaire dont notamment le recueil de témoignages et leur publication ainsi que l'organisation de l'événement du 28 mai 2019 qui a été un grand succès. Le Centenaire aura permis de resserrer les liens des retraités avec le BIT et il a émis le souhait que cette coopération ainsi se poursuivre. Il a tout particulièrement remercié Antoinette Juvet-Mir, Cheffe du Protocole, pour avoir facilité l'organisation des événements proposés par la Section des Anciens.



François Kientzler, Guy Ryder et Mark Levin

Un immense gâteau d'anniversaire a été présenté au moment du dessert: Mark Levin et François Kientzler ont eu l'honneur d'en découper les premières tranches accompagnées par le d'anniversaire, traditionnel chant « Joyeux anniversaire » entonné par le DG. Des dizaines de « photographes » étaient regroupés autour du gâteau pour mémoriser ce moment historique. A la sortie de la salle du restaurant les participants se sont vus remettre un ouvrage en image retraçant les 100 ans d'histoire de l'OIT son titre résumant bien la pensée et la philosophie de l'OIT « Si tu veux la Paix, cultive la Justice ». Cet après-midi aura été un moment de bonheur en reprenant les remarques formulées par de nombreux participants.

FK.



Rencontre avec les délégués syndicaux des régions

Le 26 octobre François Kientzler, Secrétaire exécutif et Abdoulaye Diallo, Secrétaire exécutif adjoint ont rencontré les délégués syndicaux des régions du Syndicat du personnel de l'OIT en présence de Catherine Comte, Présidente. Ces délégués étaient venus à Genève pour participer à l'AG du Syndicat mais aussi pour des réunions de travail avec le Comité du Syndicat et une avec le Directeur général.

Nous avons souhaité cette rencontre car préoccupés et attentifs à la situation des retraités dans les régions et en particulier celle du personnel local retraité. Un tour de table a permis d'échanger sur certains points cruciaux tels que les problèmes liés au délai de remboursement des frais de santé mais aussi sur la nonreconnaissance de la carte d'assuré émise par la CAPS par les hôpitaux et centres de santé dans de nombreux pays. Cette carte qui comporte un numéro d'appel gratuit serait de faite payant en Afrique. Dans ce même continent les retraités auraient des difficultés à accéder aux bureaux où ils ont travaillé; il serait souhaitable qu'une carte d'accès leur soit délivré comme au Siège à Genève. Des retards sont souvent importants dans la détermination des droits à la pension; la Section des anciens en coordination avec le Comité du Syndicat est disponible pour aider à accélérer les procédures auprès de la Caisse des pensions.

Le Secrétaire exécutif de la Section des anciens a souhaité que puissent se mettre en place, comme cela est déjà le cas à Dakar et Lima, des sections des anciens au sein des Syndicats locaux ou régionaux du BIT. Ceci facilitera le maintien des relations entre les retraités locaux; la cotisation à vie pour le personnel local est de 50.-USD. Le site Web de la Section des Anciens qui contient de nombreuses informations régulièrement actualisées permet aux retraités disséminés à travers le monde de rester en relation. La visite du site, aucun mot de passe n'étant nécessaire pour y accéder, a convaincu les délégués de son utilité et de la valeur de son contenu pour les retraités. Le site de Genève est prêt à accueillir des informations des régions afin d'en donner (http://www.anciens-bitl'écho nécessaire ilo.org). Les anciens fonctionnaires demeurant dans les régions peuvent aussi s'affilier à un syndicat national qui regroupe l'ensemble des des diverses Organisations retraités internationales. Ces syndicats nationaux sont en général adhérant à la FAFICS (Fédération des associations des fonctionnaires internationaux).



Membres délégués des régions: Afrique: Roger Mavinga Nkambu (Abidjan); Amériques: Maria Elena Lopez Torres (Lima); Asie et Pacifique: Razi Mujtaba Haider (Bangkok) ; Europe et Etats arabes: Rania Bikhazi (Europe et Moyen-Orient)



Visite de l'Union territoriale des retraités de la Confédération Française Démocratique du Travail de l'Ain au BIT à Genève

Secrétaire exécutif de la Section des Anciens mais aussi membre du Conseil de l'UTR-CFDT de l'Ain, j'avais proposé que le voyage annuel de l'UTR intègre une visite du BIT à l'occasion du Centenaire de l'OIT en 2019. Cela a été réalisé. Les 50 retraités et militants venant du département de l'Ain, essentiellement de la région de Bourg en Bresse ont été accueillis ce jeudi 13 juin 2019 par M. Remo Becci, responsable des Archives et de la documentation historique. Après une présentation sommaire de l'OIT créée lors du Traité de Versailles en 1919 suite à la Guerre et seule Organisation internationale tripartite, M. Becci a rappelé les grands moments du BIT puis il a exposé avec passion les missions et les activités. Depuis 100 ans le BIT est actif à travers le monde dans des secteurs variés et de nombreuses conventions ont pu être adoptées non sans difficultés autant lors de leur conception que de leur mise en œuvre. Il a particulièrement cité les conventions liées aux conditions de travail, à l'égalité entre hommes et femmes, à l'abolition du travail forcé et du travail des enfants.

Trois retraités, membres de la Section des anciens sont venus apporter leur témoignage avec un engagement toujours fort dans le monde du travail pour la mise en oeuvre de plus d'égalité et de justice. Il s'agit de M. Dan Cunniah, Ancien directeur du Bureau des Activités pour les Travailleurs, et de M. Diallo, ancien fonctionnaire de cette même unité; ce dernier étant toujours actif au sein du Groupe des travailleurs d'Afrique. Mme Carmen Sottas, ancienne fonctionnaire du Département des Normes, a exprimé son engagement dans la mise en place de normes dans le monde du travail et le domaine de l'abolition du travail forcé notamment. Puis, la Présidente du Comité du Syndicat du personnel, Mme Catherine Comte-Tiberghien, a évoqué les difficultés et contraintes du personnel travaillant au BIT, notamment quant aux relations travailfamille et lors de l'affectation dans d'autres continents.

La visite s'est tenue au moment de la Conférence internationale du Travail du Centenaire et les visiteurs ont pu croiser des délégués venant de tous les continents. Cette Conférence a adopté une nouvelle Déclaration du centenaire de l'OIT pour l'avenir du travail, sur les principes de base régissant les missions et les activités de l'OIT, ainsi qu'une Convention plus spécifique concernant l'élimination de la violence et du harcèlement dans le monde du travail qui devra à présent être intégrée dans les législations nationales pour pouvoir devenir effective.



Après une courte halte à la Place des Nations et une photo devant la Chaise symbolisant les victimes des mines, les visiteurs ont pris l'air du lac Léman avant de s'arrêter à Ferney-Voltaire et y visiter le château de Voltaire où le philosophe et écrivain a demeuré de 1759 à 1778. De l'avis d'un des retraités participant au voyage le groupe a passé une journée « exceptionnelle ».

François Kientzler

L'exposition du Centenaire du Cercle Arts et décoration du BIT (27 mai – 21 juin 2019)

L'année du Centenaire de l'OIT - 2019, avec ses nombreuses manifestations et les contraintes,

aura permis malgré tout aux membres du Cercle d'Arts et décoration du BIT de s'exprimer.

L'exposition ne s'est pas tenue comme chaque année dans la salle des Colonnades mais dans l'espace proche des salles de conférences au R3 Sud. Le vernissage a été intégré dans l'Evénement Centenaire organisé par la Section des anciens le 28 mai 2019 dans la Salle du Conseil et suivi par une réception à l'espace Gobelins. Plus de 400 retraités ont assisté à cet événement et ils ont pu apprécier les œuvres exposées.

Toutes les œuvres exposées portaient sur le thème du Centenaire de l'OIT. Si certaines étaient des représentations plus symboliques de la présence et de l'action de l'Organisation à travers le monde, d'autres exprimaient des situations bien réelles du monde du travail et de ses contraintes: 100 pierres posées = 100 ans de l'OIT; droits humains – justice et égalité; l'univers soutenu par le travail de l'homme; les femmes au travail des champs, au marché, le travail et les métiers traditionnels; la pénibilité du travail; etc.

L'exposition s'est étalée sur 4 semaines du 27 mai au 21 juin 2019. Initialement prévue sur 2 semaines elle a pu se prolonger durant la Conférence internationale du Travail et être vue par les délégués venant de tous les horizons. Tous les artistes qui ont contribué ainsi à ce moment fort du Centenaire sont remerciés; les œuvres proposées pourront être intégrées dans une prochaine exposition du Cercle.



Notre ancien collègue, **Elie Zmirou**, célébrera ses 100 ans en 2020. Depuis de nombreuses années il a traduit en français des textes pour le magazine de la Section et était un des premiers membres de la Section des anciens. Les rédacteurs et le Bureau le félicitent sincèrement pour son prochain anniversaire.

La justice, c'est le combat de ma vie!

Propos d'Elie Zmirou recueillis par Michel Fromont

Il est né au moment même où les premiers fonctionnaires du BIT, après plusieurs mois de nomadisme, s'installaient à Genève, sur les hauteurs de Pregny. Quatre-vingt-dix-neuf ans plus tard, avec émotion, il parle de l'Organisation qu'il a servie pendant plus d'un quart de siècle (*).



« Les Nations Unies, puis le BIT, m'ont permis de réaliser mon idéal de vie : la justice au service de l'égalité des hommes et au nom de leur dignité. J'y ai connu des moments exaltants et quelques déceptions, la nature humaine étant ce qu'elle est, philosophe Elie Zmirou. Au total, je leur aurai consacré plus de 30 années de ma vie et je ne le regrette pas. Ni l'une ni l'autre n'ont à ce jour atteint leurs objectifs, mais l'important, c'était, et c'est toujours, qu'elles existent. »

Né en décembre 1920 à Alger, alors capitale d'une colonie française, dans une famille juive très pratiquante, Elie était, paraît-il, destiné à une carrière de rabbin. Très vite, son caractère indépendant lui fit rejeter ce chemin tout tracé et c'est avec passion qu'il se lança dans les études. « Si j'ai ressenti l'imposition de la religion comme une injustice durant toute mon enfance, la plus grande que j'ai connue a été mon expulsion de l'université en 1941, alors que j'allais entamer ma deuxième année de droit », rappelle-t-il.

A peine sorti diplômé d'une école supérieure de commerce, il se trouva plongé, dès 1943, dans les combats de l'époque. Ses lectures, ses amitiés notamment l'influence d'un socialiste allemand réfugié à Alger -, le déterminèrent à s'engager dans le camp de la liberté, contre l'oppression. En mai 1943, ayant évité tous les pièges d'un invraisemblable jeu de piste, il parvint à rejoindre les Forces françaises libres en Libye, avec lesquelles il devait débarquer en août 1944 en Normandie, avant d'atteindre Paris quelques jours plus tard. « Je menais une guerre idéologique : je ne me battais pas contre les Allemands, mais contre les nazis», insiste-t-il avec une grande fermeté. Par ailleurs cet engagement volontaire, en le libérant de certaines contraintes subies jusque-là, lui ouvrait les portes de l'aventure, de la découverte, du dépassement de soi-même. C'est ainsi qu'il évoque comme un grand moment de sa vie une nuit de bivouac, au bord de la mer, entre Tunis et Tripoli: «Sous le ciel fourmillant d'étoiles, j'ai joui du silence et de la solitude, qui reste pour moi une sorte de refuge. A ce moment-là, je bénéficiais d'une bonne ouïe; aujourd'hui, j'ai tendance à éteindre mes appareils pour respirer le silence. »

Militant au sein du parti socialiste français après la guerre, assistant social dans la banlieue parisienne, il est recruté en 1948 comme « teneur de copie », puis traducteur aux Nations Unies, avant d'entrer, sur concours externe, comme traducteur également, au BIT en 1955. Dès lors, commence une carrière qui le conduira, des modestes tâches au Service des publications, à des responsabilités diverses dans plusieurs bureaux extérieurs -Lima, New York, Mexico, Addis-Abeba - puis, durant les dix dernières années de son service au BIT, à la création et au développement d'une unité qui allait s'imposer comme un moyen puissant du développement de l'assistance technique: COMBI, chargée de la recherche de fonds multibilatéraux pour financer des projets de coopération.

« Le PNUD était alors, de loin, le principal financier de nos activités extérieures, rappelle Elie Zmirou, mais d'autres sources commençaient à se manifester, dont notamment les quatre pays nordiques — Suède, Danemark, Norvège, Finlande — tous socialistes et désireux de favoriser des projets touchant plus directement les travailleurs, dans des domaines comme la formation professionnelle, l'administration du

travail, le renforcement des syndicats, l'hygiène et la sécurité du travail...

J'ai commencé à demander aux services techniques de faire des propositions adaptées à ces orientations. J'ai en quelque sorte fait du marketing politique et j'ai obtenu quelques projets d'abord modestes, et puis de plus en plus gros. Cela marchait à chaque fois et les donateurs étaient très satisfaits. Si bien qu'au bout d'un certain temps, le service chargé perfectionnement des cadres dirigeants devenu lui-même demandeur. A ma retraite, en 1980, j'ai laissé une unité récoltant annuellement plus de 20 millions de dollars contre 60 000 à mon arrivée.»

Mais pour Elie, l'épisode le plus marquant de sa carrière dans l'Organisation se situe bien avant, presque à ses débuts de jeune fonctionnaire. Il était alors au bureau de New York et assistait à une réunion de la Commission des Droits de l'Homme qui s'interrogeait sur les moyens de renforcer le poids de ses résolutions auprès des gouvernements. Quoique cantonné au rôle d'observateur, il demanda au Président, et obtint, l'autorisation d'exposer le fonctionnement du système de contrôle de l'application des conventions et recommandations de l'OIT. Au terme de son intervention - dont l'essentiel lui avait été préparé par le Département des normes à Genève -, l'un des délégués s'approcha de lui : « Félicitations, jeune homme, pour cet excellent cours de droit international!» Ce délégué n'était autre que René Cassin, ancien ministre français, éminent expert de droit international, l'un des auteurs de la Charte des Nations Unies!

Elie Zmirou, dont la mémoire est intacte, évoque quelques figures qui l'ont marqué au cours de sa carrière au BIT: Roberto Payró, qui l'encouragea à tenter sa chance au bureau de Lima; Francis Blanchard, qui ne lui ménagea jamais son appui; d'autres encore... Quelles qualités peut-on exiger d'un fonctionnaire international? « Plusieurs compétences sont à cultiver, et l'audace en fait partie. Une audace intellectuelle: oser imaginer que l'on peut, peut-être, faire évoluer les choses: parfois, il y a des résultats, parfois non, mais ça vaut toujours la peine d'essayer!»

^(*) Elie Zmirou a rassemblé ses souvenirs les plus marquants dans un opuscule intitulé « *En quête de justice*. *Une longue vie* » (tirage limité).



Pensions

Les opinions exprimées n'engagent que les auteurs et ne sont pas nécessairement celles du Bureau.

Pensions – après le Comité mixte de Nairobi – Juillet 2019

En application de la résolution A/RES/72/262 de l'Assemblée générale des Nations Unis (AGNU) de 2017, le Bureau des services de contrôle interne de l'ONU (BSCI, OIOS en anglais) a procédé à un audit approfondi de la structure de gouvernance du Comité mixte de la Caisse Commune des Pensions des Nations Unies (CCPPNU). Le BSCI a formulé 13 recommandations qui, à son avis, renforceraient la gouvernance du Comité. Le Comité mixte a examiné le rapport d'audit du BSCI à sa 65ème session en juillet 2018. Après examen par la Cinquième Commission de l'AGNU du rapport du BSCI et les observations du Comité mixte, l'AGNU a adopté la résolution le 22 décembre 2018 (A/RES/73/274).

Cette résolution demande, en outre, au Comité mixte de réviser la composition et la taille du Comité mixte, y compris le rôle des représentants des retraités et les modalités d'élection directe des représentants des retraités au Comité mixte, la répartition des sièges au Comité mixte.

Nous ne pouvons que déplorer de telles conclusions découlant d'un rapport lui-même biaisé et peu professionnel.

Le Comité mixte a donc établi un groupe de travail sur la Gouvernance de la Caisse. Celui-ci a rendu son rapport au Comité pour la session qui s'est tenue fin juillet 2019 à Nairobi. Le Groupe de travail s'est assuré, lors de ses recommandations au Comité, que les principes fondateurs de la Caisse étaient respectés, à savoir que toutes les organisations faisant partie de la

Caisse devaient avoir une représentation au Comité mixte et que cette représentation devait ête tripartite (gouvernements, administrations et participants). Le groupe a fourni un travail équilibré et certainement le fruit d'une négociation. Le Comité mixte n'a pas soutenu dans son rapport final à l'AGNU toutes les recommandations du Groupe et lui a demandé de poursuivre sa réflexion pour 2020. C'est donc avec appréhension que nous attendons la prochaine résolution de l'AGNU sur la Caisse.

Par ailleurs, tant le fonctionnement du Secrétariat que celui la gestion des investissements ont montré de bons résultats. Le Secrétariat sous la direction par intérim de Mme Dunn Lee vise à améliorer le contact avec les clients (actifs et bénéficiaires). Elle a entamé une réorganisation des services qui va affaiblir le Secrétariat de la Caisse à Genève. Toutefois Mme Dunn Lee affiche des résultats et un taux/rapidité de réponse aux demandes assez élevé. Quant à M. Rajkumar, en charge des investissements de la Caisse pour le compte du Secrétaire général, il a été fier d'afficher un chiffre des actifs du Fonds de 67,4 milliards de dollars US au 30 juin 2019. Il a pourtant reconnu que les marchés étaient très fluctuants et que 2018 avait été une année difficile.

En conclusion, même si la Caisse se trouve sous les attaques internes de l'ONU, elle se porte plutôt bien!

Pierre Sayour

Caisse-maladie

Les opinions exprimées n'engagent que les auteurs et ne sont pas nécessairement celles du Bureau.

Quoi de neuf sur les problèmes liés à la CAPS ?

par Liz Sommaro, membre assurée

Notre CAPS ne souhaitant pas publier de compte rendu de l'assemblée générale tenue en décembre 2018, les informations sur les sujets abordés ne peuvent être consultées que sur leur site web. Comme d'autres anciens fonctionnaires, j'ai pensé qu'il était important que les membres qui ne pouvaient pas être présents soient informés de certaines questions soulevées, et des réponses

fournies, par le Secrétaire exécutif. Vous trouverez ci-dessous un bref résumé de mes commentaires personnels sur la base des notes que j'ai prises lors de la réunion, ainsi que quelques questions et réponses que certains d'excollègues et moi-même avons jugé très intéressant de faire rapport. J'énumère également sous *Autres informations d'intérêt* mes préoccupations concernant certains aspects financiers et de gestion de la CAPS.

Assemblée générale de la CAPS, 13 décembre 2018

Très peu de fonctionnaires en activité étaient présents. Le Syndicat du personnel ne semble pas avoir fait beaucoup d'efforts pour annoncer cette assemblée générale, ce qui peut être une raison à la faible participation du personnel. Les retraités étaient par contre nombreux. Aucun membre du Comité du Syndicat du personnel (SUC) n'a posé de questions ou fait de commentaire, même si certains étaient présents en plus des deux personnes qui siègent au Comité de Gestion (CG); aucun membre du CG n'a non plus participé à la présentation. Ceci est très inhabituel car des représentants du SUC et du CG avaient pris la parole à chaque assemblée générale antérieure - indifférence ou autre raison?

La réunion n'ayant été annoncée que sur le site Web de la CAPS et le CG ayant refusé d'envoyer des invitations par courrier, la Section des anciens fonctionnaires a dû prendre l'initiative de procéder à la présente distribution à ses membres. Si cela n'avait pas été le cas, peu de nos anciens collègues auraient été au courant de l'assemblée générale et n'auraient pu y assister.

À l'intention des retraités qui n'ont pu assister à la réunion, je rapporte également ci-dessous certaines questions posées et les réponses données lors de l'ouverture du débat aux membres assurés. Quant à la présentation de M. Léger, secrétaire exécutif de la CAPS, on peut la trouver sur le site Web de la CAPS. Comme le Rapport Annuel 2018 devrait être disponible au moment de la publication de cet article, il est recommandé aux lecteurs de s'y référer, car les chiffres qui y figurent seront définitifs et audités.

L'assemblée générale a débuté à 13 heures. M. Tilmann Geckeler, du comité de gestion de la CAPS, a été élu président.

La présentation de M. Florian Léger, secrétaire exécutif de la CAPS, peut être consultée sur le site Web de la CAPS. Quelques points saillants sont repris ci-dessous.

Il a informé la réunion qu'il y avait environ 11'800 assurés dans 150 pays, dont 5'800 cotisants (3'300 membres du personnel et 2'500 retraités) et 6'000 personnes à charge. (Le dernier bulletin d'information de la CAPS de mai 2019 fait état de 12'000 membres, 5'900 membres contributeurs, dont 3'500 membres actifs, 2'400 retraités et 6'100 conjoints et enfants assurés). Les pourcentages de remboursement effectués sont de 66 pourcent en francs suisses, de 8 à 10 pourcent en euros et le reste en diverses autres devises. Des efforts particuliers ont été faits pour accélérer les remboursements qui s'effectuent actuellement dans les 17 jours en moyenne; ce délai ne tient pas compte des retards dans les virements bancaires. Un nouveau d'administrateur professionnel a été créé, consacré aux «risques et à la conformité», et deux postes de commis aux « claims ».

L'arbitrage avec l'UIT a abouti à un règlement de 7,5 millions de dollars, montant ensuite corrigé par M. Gurzumar (Trésor) à un total de 9,4 millions de dollars, tenant ainsi compte des intérêts cumulés. Ce retrait affecte en conséquence le Fonds de garantie, qui reste cependant dans les limites légales (Art. 3.8).

Le CG a révisé et mis à jour le document : Règlement et Règles administratives, qui inclut toutes les modifications apportées jusqu'au 5 décembre 2017; des copies imprimées seront prochainement envoyées aux retraités. Les rapports annuels 2015-2016 et 2017 sont terminés et les versions en français sont maintenant disponibles sur le site Web de la CAPS - les versions anglaise et espagnole suivront.

La CAPS en ligne a été lancé avec succès, permettant au personnel en poste de soumettre des « claims » par voie électronique. Certains problèmes techniques doivent encore être résolus avant que les retraités puissent utiliser ce service qui devrait être opérationnel avant la fin de l'année. Cette évolution n'empêche pas les claims d'être soumis comme auparavant sur papier.

Le CG accorde actuellement une attention particulière aux questions suivantes: gouvernance,

maîtrise des coûts et prévention des fraudes. Un nouvel examen actuariel est en cours de préparation conformément au calendrier triennal prévu à l'art. 3.10.

Questions posées

Après la présentation, les participants ont soulevé de nombreuses questions. L'espace ne permet pas de toutes les mentionner, mais en voici quelquesunes d'intérêt général.

Q. Des inquiétudes ont été exprimées à propos des retards souvent importants dans le remboursement du personnel de terrain et des retraités vivant en dehors des bureaux principaux. R. C'est en partie dû à des délais dans la réception de ces *claims* et dans ceux affectant les virements

Q: Pour le personnel de terrain, qu'en est-il de la délocalisation aux bureaux régionaux?

R: Comme les *claims* peuvent maintenant être soumis en ligne, il n'est plus nécessaire de délocaliser

Q: Les médicaments avec préparation à base de plantes, etc. seront-ils remboursés ou non?

R: Une décision du comité de gestion. Ces médicaments sont remboursés s'ils sont reconnus comme tel par LAMAL en Suisse

Q: Calcul des prestations supplémentaires. Par exemple dans des pays comme l'Inde, le montant n'est pas raisonnable. La solution pourrait être une période de 12 mois et non une année civile.

R: Ceci est une décision du comité de gestion.

Q: Maîtrise des coûts. En Suise, une intervention médicale est plus coûteuse si l'on est un patient du BIT. Les organisations de consommateurs devraient-elles s'impliquer dans la résolution du problème de l'abus de frais excessifs pour les patients du BIT?

Négociations avec des fournisseurs en Suisse.

L'ONU, l'OMS, l'OMC, le CERN représentent 50% des patients privés - quand les accords seront-ils réactivés et révisés?

R: Nous avons déjà des accords. Toutes les compagnies d'assurance maladie privés sont facturées au même tarif.

Q: Pourquoi la durée de l'hébergement à l'hôpital (code 2.2) et de convalescence (code 2.3) a-t-elle été réduite de 45 jours à 30 jours?

R: Pour rendre les hôpitaux et les cliniques plus conscients des coûts d'hospitalisation et ne pas garder les patients plus longtemps que nécessaire! Q: Une clinique a facturé une personne assurée

pendant 15 jours au lieu de 14 jours. Pourquoi le

BIT paie-t-elle des factures sans vérifier avec les personnes assurées?

R: Ils facturent des jours et non des nuits en clinique.

Q: E-facturations - quand seront-elles disponibles pour les retraités?

R: Un problème sur lequel la CAPS se penche.

Q. Quel est le montant exact remboursé à l'UIT et va-t-il être imputé au Fonds de garantie?

R: M. Gürzumar (Trésor) a répondu que le montant total versé s'élevait à 9,4 millions de dollars. Il a expliqué en détail le calcul et a répété que le montant final était de 9,4 millions de dollars, montant couvert par le Fonds de garantie. Q: Les investissements sont-ils bien placés et les revenus perçus sont-ils suffisants?

R: Les taux d'intérêt sont plus bas qu'auparavant, mais au cours des 10 dernières années, les investissements ont rapporté environ 20 millions de dollars et ont été crédités au Fonds de garantie.

Q: Le risque potentiel d'externalisation de la CAPS. Quelle est la position actuelle?

R. Pas de nouvelles. La question semble toujours être à l'étude.

Déclaration d'un représentant de la Section des anciens fonctionnaires.

Il a souligné l'attachement des retraités à la CAPS et a regretté que la date de la réunion ait coïncidé avec la réception du DG pour les anciens fonctionnaires. Il a également trouvé étrange que le CG n'ait annoncé la réunion que par voie du Bulletin et qu'il ait refusé d'envoyer des invitations par courrier aux retraités. Si la Section des anciens ne l'avait pas fait, peu de personnes auraient été informées su et pu y participer. Il a déclaré qu'il y avait trois préoccupations principales: le remboursement en temps opportun, la gouvernance et la transparence. Il a regretté le retard pris dans la distribution des rapports annuels et a exprimé le souhait qu'une assemblée générale ait lieu chaque année. Enfin, il a souligné que dans le système de paiement direct, la CAPS payait des factures qui n'avaient été ni vues ni approuvées par la personne assurée, ce qui entraîne un risque sérieux d'erreurs et de fraude.

R. Ce serait trop de travail d'organiser une assemblée générale chaque année. Les rapports annuels devraient être publiés à l'avenir dans les délais.

La séance a été levée à 15 heures – ce qui n'a pas donné l'occasion à certains membres de poser

leurs questions. Il y avait un sentiment général que les questions n'avaient pas reçu de réponses détaillées et que les informations fournies étaient insatisfaisantes.

Autres informations: États financiers

Les placements, détenus chez Aberdeen Asset Management, ont donné un revenu net de 1.260.541 USD en 2016 avec des frais de gestion de 206.968 USD (soit 17.247 USD par mois), tandis qu'en 2017, une perte de 1.915.113 USD, avec des frais de gestion de 211.815 USD (soit 17.651 USD par mois). Qu'est-il arrivé?

Le Fonds de garantie s'élevait à 61'652'132 dollars en 2016 et à 64'167'257 dollars en 2017, soit une augmentation de 2'515'125 dollars. Ce montant plus élevé en 2017 est surprenant si l'on considère que: (a) il y avait une perte sur les investissements de 1'951'113 \$; (b) le total des contributions reçues était inférieur au montant total des prestations versées; et (c) même en ramenant le montant des *claims* non réglés de 14 millions de dollars (2015 et 2016) à 13 millions de dollars en 2017, cela ne semble pas expliquer d'où vient le montant de 2,5 millions de dollars qui ont été placé dans le Fonds de garantie en 2017.

La remarque contenue dans la lettre de CG en tant que page de couverture du Rapport sur les opérations du Fonds en 2017 indique que « l'augmentation des prestations versées est principalement due aux hospitalisations, en Suisse ou dans le monde entier ». Selon l'Annexe VI, les hospitalisations / hébergement en clinique est passé de 1.659.150 dollars en 2016 à 1.844.624 dollars en 2017 (une augmentation de 185.474 dollars) tandis que les soins médicaux sont passés de 16.601.614 dollars en 2016 à 20.852.760 dollars en 2017, soit une augmentation de 4.251.146 dollars (sans tenir compte de la somme supplémentaire de 326.838 dollars pour le nouveau code 8.1: examens préventifs et vaccinations). Je crains de ne pas comprendre la logique du CG en faisant une déclaration aussi extravagante, ce qui a sans aucun doute conduit à sa décision de modifier les règles et règlements de la CAPS en réduisant le temps passé à l'hôpital et en convalescence de 45 à 30 jours par an. Je ne comprends pas non plus pourquoi certains codes ont considérablement augmenté, par exemple le remboursement des frais de taxi (limite relevée de 125 USD aller-retour à 550 USD par trajet), en plus des codes 5.4 et 5.5 pour des fauteuils roulants / autres appareils « y compris la maintenance, la livraison et la configuration ». Certains ajouts sont les bienvenus, par exemple pour des médicaments alternatifs, examens préventifs, procréation, etc., mais augmenteront considérablement le total des prestations à verser à partir de 2018. Il faut cependant vivre avec son époque et faire en sorte que certaines modifications soient plus ou moins conformes à celles des autres fonds d'assurance de santé de l'ONU, bien que notre fonds ait été fondé au siècle dernier et qu'il soit un pionnier dans ce domaine.

ASHI (Assurance maladie après la cessation de service)

Une mise à jour des plus intéressantes du Bulletin AAFI / AFICS, octobre 2018, vol. 77, n ° 3 comme suit: "Katia Chestopalov a indiqué que le Comité de haut niveau sur les finances et le budget chargé de l'assurance maladie après la cessation de service fonctionnait depuis trois ans. Une étude des bases de données nationales sur les assurances en France, en Italie, en Suisse, au Royaume-Uni et en Espagne, visant à déterminer s'il était possible pour les retraités d'être assurés par leurs régimes nationaux, a révélé qu'il serait plus coûteux de recourir à ces régimes primaires que les économies envisagées. Il est beaucoup plus important d'essayer de maîtriser les coûts au sein de chaque organisation."

Comité de gestion

Que peut-on dire au sujet du comité de gestion si ce n'est garder l'espoir que l'équipe nouvellement élue en 2018 sera plus communicative, respectueuse des règles et règlements, et qu'elle poursuivra également son travail. Devoir payer à l'UIT, sur notre fonds de garantie, un règlement de 8,9 millions de dollars, majoré d'un intérêt de 1,5 million de dollars en 2017, a été un choc pour nous tous. "La procrastination est le voleur de temps." et surtout, dans le présent, d'argent.

Secrétariat de la CAPS

Nous remercions une nouvelle fois le Directeur général d'avoir renforcé les effectifs du secrétariat de la CAPS en proposant un poste d'administrateur P. supplémentaire et deux postes de « claims clerks » en 2016. Nous avons tous constaté une nette amélioration dans les délais des remboursements l'année dernière, mais nous encouragerions toutefois le Secrétariat à faire preuve de plus de diligence dans sa réponse aux lettres et courriels des membres assurés.



Quelques réflexions sur notre caisse maladie

par Mireille Ecuvillon, membre élue du Comité de gestion de la CAPS

Depuis de nombreuses années, j'ai la chance d'être ré- élue pour vous représenter au Comité de gestion de notre CAPS et je suis toujours très motivée pour avoir une caisse maladie solide sur laquelle j'espère que nous pourrons compter pendant longtemps encore.

Bien sûr, sa gestion évolue et vous avez pu le constater. Nous avons revu l'ensemble des statuts et pris des décisions « contrôlées » pour améliorer nos prestations, notamment sur la Prévention qui permet le remboursement à 100% de certains examens périodiques et vaccins et la possibilité de disposer d'une somme annuelle pour le remboursement de médecines alternatives.

Ceci a fait l'objet de nouveaux statuts qui ont été appliqués dès le 1^{er} juillet 2018. Vous avez pu les recevoir en version papier.

Depuis plusieurs années maintenant, le Secrétariat vous informe par courrier en moyenne 2 fois par an avec « INFOCAPS ». En plus pour les personnes qui ont accès à Internet, bien des publications sont accessibles sur le site internet de la CAPS (Relevé des décisions du Comité, rapport annuel, Statuts, etc.). Finalement, tous les rapports annuels ont été réalisés : normalement d'ici la fin de l'année vous devriez recevoir le rapport 2018 avec une nouvelle présentation modernisée.

Pour la première fois, les assurés ont pu participer par internet à une « Enquête de satisfaction de la CAPS ». Environ 1800 personnes ont participé dont plus de 700 retraités. D'après les premiers résultats il semble que les assurés actifs sont très satisfaits de pouvoir soumettre leur demande de remboursement par « SHIF online ».

Pour les retraités, il est prévu que cette nouvelle méthode de soumission des demandes de remboursement pourra se faire d'ici la fin de l'année par internet. Bien sûr les formulaires papier existeront toujours.

Le Secrétariat de notre caisse maladie est une véritable ruche, et le personnel est toujours très sollicité. Il mérite nos remerciements. Les systèmes informatiques qui ont été refaits facilitent un peu plus leurs tâches. Il reste cependant quelques « petites » erreurs ne concernant que des cas bien particuliers mais tout est mis en œuvre pour les corriger.

L'augmentation des cotisations en 2017, que nous avons soutenue contre l'avis du Syndicat a été la bienvenue : nous étions arrivés à un Fonds de Garantie de 64M en 2017. Mais, suite au départ de l'UIT et à la décision de l'arbitrage entre les 2 organisations, nous avons dû rembourser plus de 9M (avec intérêts) à l'UIT si bien qu'actuellement notre fonds de garantie est passé à 56 M.

Si nous avions l'espoir de rester 10 ans sans augmenter nos cotisations, avec cette ponction ceci n'est plus certain et l'étude actuarielle qui vient d'être effectuée prévoit que notre fonds de garantie devrait passer au-dessous du minimum statutaire probablement à partir de 2025 mais en tout cas en 2027. Avec le faible rendement des placements et les coûts de la santé qui ne cessent d'augmenter nos dépenses ont tendance à dépasser les contributions.

En plus, il y a de quoi se faire du souci sur le prix exorbitant de certains traitements « innovants », par exemple contre l'hépatite C, le cancer ainsi qu'avec les nouveaux médicaments issus de la « thérapie génique ». Ceci va bouleverser l'équilibre de nos systèmes de santé. Nous avons commencé à en parler mais seuls nous ne pourrons pas faire face à ces dépenses.

Devant ces réalités le Comité va étudier les différentes possibilités pour maitriser les dépenses et renforcer les contributions afin de continuer à assurer l'équilibre financier de notre caisse.

Nous avons donc tous intérêt à contrôler nos dépenses de santé... Lorsque cela est possible, par exemple, 66.5% des dépenses étant faites en Suisse où les soins de santé sont plus chers qu'en France voisine,....pourquoi ne pas y aller pour effectuer bien des examens comme : radios, laboratoires et y acheter vos médicaments.... Tout en ayant la même qualité et le même service c'est surtout bien moins cher! Vous pouvez très bien dire à votre médecin en Suisse que vous allez faire votre radio et votre prise de sang en France....

Tous ensemble, préservons notre CAPS!

Nouvelles du BIT

108e Conférence internationale du Travail



La Conférence du Centenaire de l'Organisation international du Travail s'est terminée par l'adoption d'une convention sans précédent, et de la recommandation qui l'accompagne, pour lutter contre la violence et le harcèlement dans le monde du travail, et d'une Déclaration traçant la voie vers un avenir du travail centré sur l'humain.

La Déclaration du mandat de l'OIT dans un monde du travail en mutation, une Déclaration du centenaire de l'OIT pour l'avenir du travail, 2019, est une réaffirmation de la pertinence et de l'importance forte, un appel à la mobilisation et une feuille de route pour l'OIT elle-même.

La Déclaration envisage l'avenir du travail dans une optique centrée sur l'humain. Elle met l'accent sur la nécessité de renforcer les capacités de tous à tirer parti des possibilités offertes par un monde du travail en mutation, de renforcer les institutions du travail pour assurer une protection adéquate à tous les travailleurs, et de promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable et le travail décent pour tous.

« Aujourd'hui, c'est une feuille de route que nous avons adoptée, une boussole pour nous guider vers l'avenir de cette organisation, parce que l'avenir du travail, c'est l'avenir de notre organisation », a déclaré le Directeur général du BIT, Guy Ryder.

Voici certains des domaines d'action identifiés:

- La concrétisation de l'égalité du genre en matière de chances et de traitement
- Un système efficace d'apprentissage tout au long de la vie et une éducation de qualité pour tous
- L'accès universel à une protection sociale complète et durable
- Le respect des droits fondamentaux des travailleurs
- Un salaire minimum adéquat
- La limitation de la durée du travail
- La sécurité et la santé au travail
- Des politiques qui favorisent le travail décent et accroissent la productivité
- Des politiques et des mesures qui permettent d'assurer une protection appropriée de la vie privée et des données personnelles, de relever les défis et de saisir les opportunités dans le monde du travail qui découlent des transformations associées aux technologies numériques, notamment le travail via des plateformes

La convention reconnaît que la violence et le harcèlement dans le monde du travail « peuvent constituer une violation des droits humains ou une atteinte à ces droits..., mettent en péril l'égalité des chances, sont inacceptables et incompatibles avec le travail décent ». Elle définit

« la violence et le harcèlement » comme des comportements, des pratiques ou des menaces « qui ont pour but de causer, causent ou sont susceptibles de causer un dommage d'ordre physique, psychologique, sexuel ou économique ». Elle rappelle aux Etats Membres qu'ils ont la responsabilité de promouvoir « un environnement général de tolérance zéro ».

La nouvelle norme internationale du travail a pour but de protéger les travailleurs et les employés, quel que soit leur statut contractuel, et inclut les personnes en formation, les stagiaires et les apprentis, les travailleurs licenciés, les personnes bénévoles, les personnes à la recherche d'un emploi et les candidats à un emploi. Elle reconnaît que « les individus exerçant l'autorité, les fonctions ou les responsabilités d'un employeur » peuvent aussi faire l'objet de violence et de harcèlement.

La norme couvre la violence et le harcèlement qui s'exercent sur le lieu de travail; sur les lieux où le travailleurs est payé, prend ses pauses ou ses repas ou utilise des installations sanitaires, des salles d'eau ou des vestiaires; à l'occasion de déplacements, de voyages, de formations, d'événements ou d'activités sociales liées au travail; dans le cadre de communications liées au travail (y compris au moyen des technologies de l'information et de la communication); dans le logement fourni par l'employeur; pendant les

trajets entre le domicile et le lieu de travail. Elle reconnaît aussi que la violence et le harcèlement peuvent impliquer des tiers.

Le Directeur général a salué cette adoption. « Les nouvelles normes reconnaissent le droit de chacune et de chacun à un monde du travail sans violence ni harcèlement », a-t-il déclaré. « La prochaine étape consiste à mettre en place ces protections pour que nous créions un meilleur environnement de travail, plus sûr, plus décent pour les femmes et pour les hommes. Je suis convaincu que, vu la coopération et la solidarité que nous avons constatées sur cette question, et l'opinion publique qui nous pousse à agir, nous aurons très vite un très grand nombre de ratifications et d'initiatives pour la mettre en œuvre. »

Au cours de la Conférence, la Commission de l'application des normes a adopté des conclusions sur 24 cas individuels liés à des problèmes d'application des conventions ratifiées par les Etats Membres.

La 108^e CIT a été un succès majeur dans l'histoire de l'Organisation. Environ 6'300 délégués, représentant les gouvernements, les travailleurs et les employeurs de 178 des Etats Membres de l'OIT, ainsi que des organisations non gouvernementales nationales et internationales en qualité d'observateur, y ont participé.

Message du Directeur général



Une fois de plus, le Conseil d'administration est saisi d'un ordre du jour dense, d'autant plus important qu'il portera sur le suivi des travaux de la session du centenaire de la Conférence internationale du Travail. L'ordre du jour contient quatre points clés à cet égard.

Premièrement. le Conseil d'administration achèvera le processus d'élaboration Programme et budget 2020-21 en approuvant le programme de travail et le cadre de résultats, après que la Conférence a approuvé le budget en juin. Vous vous souviendrez que c'est le programme et budget des périodes biennales à venir qui permettra de mettre en œuvre la Déclaration du Centenaire pour l'avenir du travail adoptée par la Conférence. La stratégie de l'OIT en matière de recherche est liée au programme de travail - les travaux de recherche que nous menons dans l'ensemble du Bureau doivent être alignés sur les objectifs de l'Organisation, servir ces objectifs et être de la plus haute qualité.

Peut-être savez-vous que l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une résolution qui apporte un appui non négligeable à la Déclaration du centenaire. Dans cette résolution, elle appelle le Secrétaire général de l'ONU, la famille de l'ONU et les Etats membres à intégrer, d'une manière qui convienne à chacun, les objectifs et les principes énoncés dans la Déclaration en vue de promouvoir l'objectif de plein emploi productif et de travail décent pour tous. Est notamment préconisée la cohérence des politiques dans les travaux du système de l'ONU et dans l'élaboration des politiques nationales. Cette résolution offre ainsi de réelles possibilités de faire progresser les objectifs de la Déclaration par une action menée aussi bien à l'échelle du système multilatéral qu'au niveau national.

En ce qui concerne les questions budgétaires, l'incidence sur le budget 2020-21 du jugement rendu par le Tribunal administratif de l'OIT au sujet de la décision de la Commission de la fonction publique internationale relative à la révision de l'indemnité de poste pour Genève sera également étudiée : nous proposons que l'on absorbe les coûts supplémentaires en faisant des économies plutôt qu'en réduisant les activités.

Deuxièmement, le Conseil d'administration examinera la suite à donner à la Résolution de la Conférence concernant l'élimination de la violence et du harcèlement dans le monde du travail à la lumière de l'adoption de la convention et de la recommandation qui portent sur ce sujet. Il faut souligner que ces normes sont les premières adoptées depuis 2011 et constituent à ce titre une réaffirmation importante de la

fonction normative de l'Organisation. Ces instruments ont suscité un très vif intérêt parmi les mandants de l'OIT et au-delà, et plusieurs signes positifs montrent déjà une volonté de les ratifier rapidement.

Troisièmement, le Conseil d'administration examinera le document qui fait le point sur l'état d'avancement de la ratification de l'Instrument d'amendement à la Constitution de l'OIT, 1986, et porte sur le suivi du paragraphe 3 de la Résolution sur la Déclaration du centenaire de l'OIT sur l'avenir du travail. Il s'agit de parachever le processus de ratification afin « de consacrer définitivement la démocratisation du fonctionnement et de la composition des organes de direction de l'OI »». Nous proposons que soit créé un groupe de travail tripartite qui sera chargé de faire rapport dans un an.

Enfin, le Conseil d'administration examinera la suite à donner à la Résolution sur la Déclaration du centenaire en ce qui concerne les propositions visant à inclure la question des conditions de travail sûres et salubres dans le cadre des principes et droits fondamentaux au travail de l'OIT. Au stade actuel, le document établit une marche à suivre sans entrer dans le vif du sujet.

Les situations de plusieurs pays, à savoir le Guatemala, le Myanmar, le Qatar et le Venezuela, sont inscrites à l'ordre du jour. Dans le cas du Venezuela, le Gouvernement doit répondre d'ici à la fin de l'année aux recommandations formulées dans le rapport de la Commission d'enquête chargée d'examiner la plainte déposée contre lui, après quoi il pourra y avoir une discussion approfondie.

Nous attendons avec intérêt les orientations que donnera le Conseil d'administration. Pour produire ce que l'on attend de nous au cours de la prochaine période biennale, nous devrons faire preuve de détermination, déployer des efforts concertés et, surtout, réaliser un travail d'équipe dans des circonstances parfois difficiles. Une fois le Conseil d'administration achevé, nous irons de l'avant pour atteindre les objectifs fixés, tirerons les enseignements de l'année du centenaire et mettrons à profit les réalisations très positives qui l'ont ponctuée.

Guy Ryder

29 octobre 2019 (extraits)



Rénovation du siège du BIT Etat d'avancement

En novembre 2010, le Conseil d'administration a approuvé un plan complet de rénovation du bâtiment du siège du BIT sous réserve qu'un financement soit disponible.

Les travaux de la phase 1 (bâtiment principal, étages 1-11) ont permis de mettre les parties rénovées du bâtiment principal en conformité avec les normes locales en vigueur en matière de sécurité incendie, d'efficacité énergétique et de santé au travail.

Sources de financement de la phase 1:

En francs Suisse (montants arrondis)

Prime nette

(Fonds de stabilisation des charges)	
Excédent de revenue 2006-07	26 000 000
Réserve à long terme (bâtiment)	8 000 000
Vente de terrains	54 000 000
Prêt des autorités suisses	70 000 000
Total	206 000 000

Le prêt consenti par les autorités suisses a une durée de trente ans et porte un intérêt annuel de 0,5 pour cent.

Les travaux de la phase 2 (étages inférieurs: centre de conférence, services généraux, parking) permettraient de mettre le reste du bâtiment en conformité avec les normes locales en vigueur en matière de sécurité incendie, d'efficacité énergétique et de santé au travail, et de remplacer les installations mécaniques, électriques et de plomberie obsolètes, ce qui prolongerait l'espérance de vie utile du bâtiment de quelque 30-40 ans.

Budget du projet

Le budget total prévu pour la phase 1 reste dans les limites du plan financier approuvé, soit environ 205 millions de francs suisses.

Données financières au 31 août 2019 En milliers de francs suisses

Budget approuvé	205 549
Dépenses à ce jour	192 756
Coût final prévu	204 566

Locataires potentiels

Le prêt contracté auprès des autorités du pays hôte pour financer la phase 1 doit être remboursé au moyen de revenus locatifs. Une lettre d'intention signée avec l'UNICEF en mai 2019 prévoit la location à cette institution de tout l'espace disponible dans le bâtiment du siège, soit environ 4 200 m2. La rédaction du contrat de bail est sur le point de s'achever et il est prévu que le personnel de l'UNICEF s'installe dans le bâtiment entre juillet et octobre 2020.

Phase 2 du projet de rénovation

En mars 2018, le CA a été invité à se rappeler qu'en 2014 le coût de la phase 2 avait été estimé à environ 120 millions de francs suisses, et qu'il convenait de prévoir une marge d'erreur de 15 pour cent. Il a par ailleurs été informé que ce coût n'avait pas fait l'objet d'une nouvelle estimation depuis 2014 et que son montant final dépendrait de la date à laquelle la seconde phase commencerait. Toute interruption des activités et toute modification du déroulement des travaux entraîneraient des coûts supplémentaires. En cas de discontinuité entre la phase 1 et la phase 2, le coût estimatif révisé de la phase 2 serait de l'ordre de 128 à 131,1 millions de francs suisses.

Le Conseil d'administration a décidé, entre autres, d'approuver sur le principe la vente de la parcelle 4057 appartenant à l'OIT et a autorisé le Directeur général à lancer une procédure d'appel d'offres au terme de laquelle il pourrait être demandé au Conseil d'administration d'approuver les conditions générales de la vente éventuelle du terrain.

La marche à suivre

Le Bureau continuera de collaborer avec les autorités locales afin de trouver les moyens de réaliser la pleine valeur des terrains de l'OIT et d'entreprendre la phase 2. Il restera également ouvert aux propositions des Etats Membres et des donateurs qui auraient de nouvelles solutions à offrir pour régler la question du financement.

Etat d'avancement des mesures de sécurité envisagées pour le siège du BIT à Genève

Suivant l'avis reçu pendant l'examen par le Conseil d'administration, à sa 335e session (mars 2019), des propositions du Bureau concernant la mise en place d'un périmètre de sécurité autour du bâtiment du siège du BIT, et à la suite des décisions prises ultérieurement par la Conférence sur la mobilisation d'un financement additionnel,

le Bureau a continué d'étudier la solution de la « simple protection » qui avait été présentée comme une alternative à la mise en oeuvre du plan général de sécurisation. Cette solution consisterait à sécuriser uniquement le bâtiment du siège et non la propriété de l'OIT dans son ensemble, terrains et bâtiment compris.

Les mesures du plan général qui correspondraient à la solution de la « simple protection » et qui ont été retenues en vue d'un examen plus approfondi et d'une mise en oeuvre en 2020-21 sont les suivantes :

- a) l'installation d'un système de verrouillage activé par badge sur toutes les portes extérieures pour limiter l'accès direct au personnel autorisé et aux mandants;
- b) la modification et l'extension du système actuel de contrôle des badges et des accès afin d'offrir des solutions d'un bon rapport coût-efficacité aux titulaires actuels de badges du BIT, aux visiteurs et aux fonctionnaires d'autres organismes des Nations Unies;
- l'installation temporaire d'équipements de contrôle (détecteurs de métaux et appareils à

rayons X) à l'entrée nord du bâtiment (niveau R2) qui pourraient ensuite être transférés à un centre de contrôle des visiteurs installé à l'extérieur du bâtiment.

A défaut de mettre en oeuvre le plan de sécurisation de l'ensemble du périmètre autour du bâtiment (solution de la « double protection »), il faudrait aussi prendre, au minimum, les mesures suivantes:

- a) la fermeture des multiples entrées du parking au moyen de volets et de barrières;
- b) la construction d'un centre de contrôle et d'accréditation des visiteurs à l'extérieur du bâtiment du BIT et l'aménagement de chemins sécurisés reliant ce centre au bâtiment:
- le renforcement des dispositifs de surveillance de la circulation et de contrôle des véhicules.

(voir GB337/PFA/2)

Nous continuerons d'informer nos lecteurs sur l'avancement du projet.

Victoire juridique du Syndicat contre l'abaissement de l'ajustement de poste à Genève, mais...

Deux cent trente et un fonctionnaires avaient porté plainte auprès du Tribunal administratif du BIT suite à la décision de la CFPI (Commission de la Fonction publique internationale) de réduire l'ajustement de poste à Genève pour les fonctionnaires de la catégorie professionnelle.

Le Conseil d'Administration du BIT a endossé l'application de cette décision prise par la CFPI, à la demande du DG de l'OIT. Avec l'appui du Comité du Syndicat du personnel de l'OIT, de Chloé Charbonneau-Jobin, sa Conseillère juridique, des arguments juridiques avaient été avancés pour contester la décision. Par Jugement No 4134 du 3 juillet 2019 (128° Session) le Tribunal a donné raison aux plaignants.

Jeudi 19 septembre 2019 le Syndicat a rendu compte à ses adhérents de l'ensemble de la démarche effectuée. La Conseillère juridique et Martine Humblet, juriste, membre du Syndicat de longue date, ont évoqué les conclusions du Tribunal. Quinze arguments avaient été avancés pour contester la décision de la CFPI. Seulement deux ont finalement été nécessaires au Tribunal pour faire pencher la balance en faveur des plaignants.

D'une part, la CFPI n'avait pas le pouvoir de décider d'une variation de l'ajustement de poste, ses Statuts ne lui permettant de faire que des recommandations. Seule l'Assemblée générale de l'ONU a cette compétence. D'autre part la CFPI a modifié la règle des écarts d'une façon aléatoire en la limitant à 0% puis à 3% alors qu'elle était fixée à 5%; ceci a été considéré comme une manipulation par la Tribunal, alors qu'aucun élément technique et mathématique ne le justifiait.

En conséquence le Directeur général a notifié au personnel le juillet 2019 l'application de la décision du Tribunal à l'ensemble du personnel P et D de l'Organisation à Genève.

Prenant la parole après cette présentation Catherine Comte-Tiberghien, Présidente du Syndicat, a évoqué les écueils qui allaient se présenter. Si des fonctionnaires de l'UIT, de l'OMS, de l'OIM et de l'OMPI ont aussi obtenu le même résultat, les fonctionnaires des autres Organisations, ayant été en justice auprès de l'autre Tribunal (TANU) ne savent pas encore la teneur de sa décision et sont toujours soumis à l'ancienne échelle de salaires.

On se retrouve donc à Genève avec des fonctionnaires ayant des ajustements de poste différents ce qui est contraire aux principes d'égalité de traitement. Le syndicat de l'OIT a demandé la réforme de la CFPI et des méthodes de calcul du coût de la vie. Ceci n'est pas gagné. Autres conséquences pour les fonctionnaires professionnels : leur cotisation à la Caisse maladie

a été recalculée en prenant en compte les salaires modifiés. De même le plafond applicable pour pouvoir bénéficier des prestations complémentaires est lui aussi modifié à la hausse.

La Présidente du Syndicat se veut très prudente quant à l'avenir compte tenu de la situation créée à Genève, évoquant la réforme de l'ONU qui est en cours et la décision que pourrait prendre l'Assemblée générale de l'ONU quant à la CPFI et à la place des Organisations spécialisées au sein de l'ONU. Malgré toute la prudence demandée la Présidente du syndicat a invité les participants à se retrouver autour d'un verre dans l'Espace Gobelins pour fêter cette victoire qui n'aura été possible que grâce à la mobilisation forte du personnel du BIT durant les 2 années passées.

FK

Coupe du Centenaire de l'OIT

A l'initiative de l'Association des anciens fonctionnaires internationaux pour développement (Greycells) et en coopération avec la fondation Help Us to Help, et leur président respectif Alejandro Bonilla et Fabio Ramirez, une compétition de golf a été organisée le 15 septembre 2019 au Golf d'Evian pour célébrer le Centenaire de l'OIT au profit des mineurs dans l'économie informelle en Colombie. Cette compétition aura rassemblé 25 participants, actifs et retraités du BIT mais aussi des membres de l'Evian Resort Golf Club, du Club International de Golf de Genève et du Rotary Club Genève International entre autres.

Cette manifestation sportive et festive s'ajoute à deux autres dont le Sommet pour la justice sociale, course d'ascension du Mont-Blanc et les 100 km de vélo du BIT à New York avec comme thème: une transition juste pour une économie plus verte. La « Coupe du Centenaire de l'OIT » nous a rappelé l'importance de se fixer des objectifs à long et court termes et de les réaliser le plus efficacement possible conformément aux normes établies. Chacun des 17 premiers trous représentait les 17 objectifs de développement durable. Le 18e représentait un objectif personnel que chacun d'entre nous devrait également définir et atteindre au niveau personnel ou familial.

Le BIT et la Section des Anciens ont apporté leur soutien à cette initiative qui aura été un autre canal pour parler et informer sur le Centenaire de l'OIT. Le trajet de la compétition aura été celui de 18 trous, une performance sportive qui aura duré environ cinq heures : une participante a indiqué avoir marché 15km et ceci avec de forts dénivelés.



Alejandro Bonilla et Sally Christine Cornwell

Sous les drapeaux de l'OIT et du Centenaire, Alejandro Bonilla a remis à chaque participant un diplôme de l'événement, une médaille et un pin's, tous marqués du logo du Centenaire. Fabio

Ramirez a évoqué les actions auprès des femmes mineurs d'émeraude en Colombie, bénéficiaires de cet événement. Pour conclure la cérémonie François Kientzler, Secrétaire exécutif de la Section des Anciens, après quelques mots évoquant le Centenaire de l'OIT, a remis les trophées aux gagnants — classements masculin et féminin. Puis dans une ambiance très détendue,

un verre de l'amitié a été servi dans le parc du golf; les participants ont pu apprécier lors de cette journée ensoleillée un cadre magnifique de verdure avec une vue superbe sur le lac Léman. Ils ont souhaité qu'une telle initiative puisse se renouveler en se donnant rendez-vous l'an prochain.

Programme Mondial pour l'Emploi (PME): Célébration du 50e Anniversaire au BIT

par Ita Marguet

Mardi 4 juin 2019, un événement spécial eut lieu dans la salle II, au siège du BIT à Genève : la Célébration du 50e anniversaire du lancement du Programme Mondial pour l'Emploi (PME)*. Son président d'honneur était Louis Emmerij, directeur du PME de 1971 à 1976. Les coprésidents en étaient Michael Hopkins et Gerry Rodgers, deux ex-fonctionnaires de l'OIT. Entre autres, ils ont réussi à organiser et créer une dynamique vers un événement stimulant et participatif, offrant à tous l'espace et le temps de réfléchir sur le Passé, le Présent et le Futur. Les délibérations ont été lancées par M. Guy Ryder, Directeur général de l'OIT; grâce à une liaison vidéo et un relais vidéo en direct, elles ont touché un public plus large que celui habituel d'une salle de conférence du siège. Un compte rendu des débats est en cours de rédaction, comme contribution aux travaux actuels et futurs du BIT.



Louis Emmerij

La session « La dimension stratégique du PME » se déroula comme une table ronde sur l'importance globale et régionale du PME. Quel fut son impact sur l'OIT, le système international, et les gouvernements nationaux ? A-t-il influé sur les objectifs de développement à long terme? Quelle était la contribution des Equipes

régionales pour l'emploi à la résolution du problème de l'emploi en Asie, en Afrique et en Amérique latine ? Quelles leçons peut-on en tirer pour le présent et l'avenir ?

Lors de la session « Les thèmes clés du PME à travers le prisme de 2019 », un groupe d'anciens collègues du PME a passé en revue les programmes de recherche et recommandations politiques, qui ont abordé de nombreux thèmes, dont l'emploi rural, la répartition des revenus, les choix technologiques et l'emploi, les programmes d'emplois d'urgence, l'égalité des sexes, la population et l'emploi, les besoins fondamentaux, secteur informel et les programmes d'ajustement structurel. Un crible de cette revue était : qu'est-ce qui fut novateur, qu'est-ce qui a marché, ce qui a pécloté, ou carrément échoué? Deux fonctionnaires appartenant aujourd'hui au Département des politiques de l'Emploi ont présenté leurs réflexions sur la direction prises par les travaux actuels.

Il fut très stimulant de découvrir comment la réflexion à l'origine du PME s'est traduite au cours d'une période de recherches dynamiques qui s'est prolongée dans les travaux de l'OIT au sein de l'actuel Département des politiques de l'Emploi. Les divers intervenants ont tous insisté sur la manière dont des leçons furent tirées des recherches afin d'influer sur le dessein de l'avenir.

L'hospitalité offerte et les échanges entre les participants furent l'occasion de ressusciter, au moins en partie, l'esprit de camaraderie et le sentiment de participer à une réalisation commune qui caractérisèrent le Programme Mondial pour l'Emploi, alors sous le solide leadership, la détermination et l'énergie de Louis Emmerij pendant ses brèves années à l'OIT. Je



me souviens de lui comme d'un homme de conviction, déterminé à atteindre les buts qu'il s'était fixé pour le PME, il y a maintenant de nombreuses années.

* Document de base pour le 50e anniversaire du lancement du PME. 'OIT 100 1919-2019 Social

Justice Decent Work. *The World Employment Programme (WEP):* Past, Present Future, 30 May 2019. Ce document donne un aperçu annoté du programme de recherche et des activités innovantes de PME (pp35, en anglais uniquement).

Nations Unies

L'Assemblée générale des Nations Unies approuve la Déclaration du centenaire de l'OIT pour l'avenir du travail

L'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU) a adopté une résolution saluant la Déclaration du centenaire de l'OIT pour l'avenir du travail et appelant les organismes des Nations Unies à étudier l'intégration des propositions politiques de la Déclaration dans leurs activités.

La résolution offre au système onusien la possibilité de promouvoir une approche de l'avenir centrée sur l'humain.

La résolution de l'AGNU demande aussi aux organismes de l'ONU – programmes, institutions spécialisées, fonds et institutions financières – d'étudier comment intégrer les politiques de la Déclaration, en consultation avec les représentants des employeurs et des travailleurs, dans leurs activités. Elle désigne en particulier les Plans-cadres des Nations Unies de coopération

pour le développement durable (anciennement PNUAD) qui sont le principal instrument de planification des Nations Unies à l'échelon national.

La résolution de l'AGNU demande aussi au Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, de prendre en compte la Déclaration du centenaire lors de l'examen des rapports correspondants, sachant que, comme les questions liées à l'avenir du travail prennent de l'importance et de l'ampleur, elle offre au système onusien la possibilité de promouvoir une approche de l'avenir centrée sur l'humain.

Pour aider le personnel à répandre et promouvoir ce document historique sur l'histoire de l'OIT, un nouveau centre de documentation a été dévoilé sur l'intranet.

Histoire

L'OIT et la naissance du multilatéralisme à Genève en 1919 : une histoire britannique par Olga Hidalgo-Weber*

Introduction

En 1919 le gouvernement britannique du Premier Ministre Lloyd George est dépité: après avoir œuvrer pour établir une Organisation internationale du Travail (OIT) voilà que sa direction leur échappe au profit d'un Français, socialiste de surcroit! Albert Thomas est en effet élu comme directeur du Bureau international du Travail (BIT) qu'il dirigera jusqu'en 1932. Néanmoins, c'est un syndicaliste britannique, le

Directeur général Guy Ryder qui a l'honneur en 2019 de célébrer le centenaire de l'Organisation. Voilà l'occasion de revenir sur les motivations des Britanniques à soutenir la création de l'OIT. En effet, si en 2019 le Royaume Uni n'est plus qu'un État parmi les 187 pays membres, en 1919 le pays est une puissance impériale qui a gagné la Première Guerre mondiale et qui est en position de force pour imposer ses conditions à la Conférence de la Paix de Paris.

Les raisons de l'implication des Britanniques dans le multilatéralisme au début du 20^e siècle

L'OIT est créée en 1919 à la Conférence de la Paix de Paris par la Commission de législation du travail chargée de rédiger sa Constitution qui forme le chapitre XIII du traité de Versailles. La structure de l'Organisation est directement inspirée du projet que la délégation britannique soumet à la commission. Les acteurs à l'origine des projets d'une organisation internationale: Malcolm Delevingne (1868-1950), Harold Butler (1883-1951), Edward Phelan (1888-1967) et Nicoll Barnes (1859-1940) George revendiquent en conséquence comme les créateurs de l'OIT. Si les Britanniques ont réussi à orchestrer la création de cette Organisation, c'est pour toute une série de raisons qu'il convient d'expliciter.

La première est relative à la place des Britanniques dans le système international. La Grande-Bretagne du début du 20e siècle inspire en effet de nombreux superlatifs. En 1914, avec un empire de 33 millions de km² et 410 millions d'habitants, elle constitue alors la plus grande puissance du monde. The Empire on which the sun never sets est une réalité car l'Empire britannique couvre plus du cinquième de la surface de la terre et se répartit sur tous les continents. Cet impérialisme nécessite des moyens économiques et militaires considérables qui exercent une pression importante sur le pays, compensée néanmoins par sa puissance industrielle, commerciale et financière.

Leur empire constitue la référence du multilatéralisme des Britanniques. Pour un homme politique comme Lord Robert Cecil (1864-1958), co-fondateur de la League of Nations $(LNU)^{1}$, l'empire multiracial multinational britannique doit servir d'exemple pour la construction d'une société internationale telle qu'il la projette dans la Société des Nations. L'existence du Commonwealth en particulier constitue une preuve à ses yeux que l'idéal pacifique et internationaliste de la SDN est parfaitement réalisable. Afin de penser un modèle multilatéral qui par la sécurité, le droit et la prospérité permette de garantir la paix, les libéraux internationalistes s'inspirent des idées qui circulent dans les mouvements pacifistes, chez les juristes et aussi des réalités politiques qu'ils connaissent.

Les idées de Lord Cecil s'inscrivent dans une tendance intellectuelle de l'époque qui mélange intérêts impériaux et coopération internationale. En effet, les Britanniques envisagent la société multilatérale en construction en fonction de leur expérience impériale. L'extension de l'empire colonial a nécessité le développement de structures administratives et de gouvernance politique qui servent de références. Par exemple, le bureau des colonies britanniques, organisme existant depuis le milieu du 18° siècle, dispose d'une expertise en matière d'administration coloniale qui intéresse l'OIT quand elle se penche sur la question du travail forcé au milieu des années 1920.



Lord Robert Cecil

L'impérialisme cohabite avec le nationalisme dans l'esprit des hommes qui œuvrent pour l'établissement des nouvelles organisations internationales en 1919. La Britishness, s'exprime à cette période à travers les rituels autour de la monarchie. La stabilité de l'ère victorienne et la prospérité ont consolidé l'idée d'une nation constitutionnelle dont l'identité repose sur le système parlementaire, institutions des démocratiques, la religion protestante et la promotion du libre-échange. Ce sens de l'identité britannique est renforcé par un sentiment de puissance morale et idéologique avec les combats que le pays a mené contre l'esclavage au 19e siècle. Les Britanniques, confiants dans la supériorité de leur système, veulent promouvoir leurs valeurs. Dans ce sens, une tribune internationale comme l'OIT qui se préoccupe des travailleurs du monde, constitue une ressource internationale stratégique. Le gouvernement britannique est en effet conscient

bouleversements engendrés par la Première Guerre mondiale et de ses répercussions à la fois sur la société et sur ses colonies. Dès lors, le multilatéralisme est une solution pacifique et moins onéreuse pour continuer à organiser la scène internationale selon ses préférences.

La guerre a nécessité une mobilisation économique du pays qui a engendré à son tour des conséquences sociales. Des changements dans les rapports de force entre les employeurs et les travailleurs voient le jour. La position des travailleurs se renforce, le nombre de membres des syndicats augmente et l'État intervient dans la sphère économique afin de réguler la production.

Pendant toute la durée de la guerre, une des préoccupations majeures du gouvernement est de maintenir la paix sociale afin de ne pas entraver la production industrielle. Les syndicats et les travaillistes sont plus étroitement associés aux cabinets de guerre successifs, à l'image des politiques « d'union sacrée » adoptées par d'autres pays pendant la guerre. La sphère politique s'ouvre aux méritocraties venues des classes moyennes et des milieux populaires qui, par le biais de la fonction publique, des forces armées, du syndicalisme ou du parti travailliste entrent dans les réseaux de pouvoir. Ces nouveaux dirigeants portent les espoirs d'une population qui a consenti d'énormes sacrifices pendant la guerre et qui attend des compensations sociales de la part de son gouvernement.

Pendant que la Conférence de la Paix se tient à Paris en 1919, l'Europe est confrontée à plusieurs soulèvements populaires et révolutionnaires qui alarment les responsables politiques réunis dans la capitale française.

En Grande-Bretagne, le gouvernement de Lloyd George est lui aussi inquiet. En effet, le pays est d'importantes confronté à difficultés économiques qui génèrent des tensions sociales. La baisse des exportations entraîne une profonde dépression qui a pour conséquence directe une poussée du chômage et une baisse générale des salaires. Ces difficultés jointes à l'abandon des nationalisations par un gouvernement qui a choisi le retour à une économie libérale sans protectionnisme, déclenchent des actions de grèves. Menaces de grèves, et violences sociales jalonnent la politique intérieure britannique dans les années 1920 et déstabilisent le pays, notamment la grande grève de 1926 liée à l'industrie charbonnière. L'implication du gouvernement britannique dans la création de l'OIT peut ainsi être comprise comme un moyen de tempérer les ardeurs révolutionnaires, de donner le change aux nouvelles forces travaillistes et récompenser les sacrifices d'une population saignée par la guerre.

Les milieux britanniques en soutien de la création de l'OIT

La montée en puissance des mouvements révolutionnaires sur le continent, la progression du syndicalisme et des travaillistes en Grande-Bretagne sont autant de facteurs qui expliquent l'intérêt que le gouvernement porte à la création de l'OIT en 1919. Pour le Premier Ministre Lloyd George et les conservateurs, l'Organisation présente deux intérêts majeurs : canaliser le mouvement ouvrier en lui offrant des satisfactions et aider le commerce britannique en soumettant les pays membres de l'OIT aux mêmes dispositifs sociaux. La Grande-Bretagne dispose d'un réseau d'experts qui lui permet de se positionner de manière avantageuse lors des négociations sur la création de cette Organisation. Elle réussit surtout à se faire caisse de résonnance des idées internationales qui circulent alors dans certains milieux syndicalistes, socialistes et internationalistes.

En effet, pendant la guerre, les pays belligérants et les neutres accueillent plusieurs conférences de la Fédération syndicale internationale (FSI) ou de l'Internationale socialiste. Deux d'entre-elles ont lieu sur le sol britannique. La première, la conférence de Leeds en juillet 1916 rassemble des syndicats affiliés des pays de l'Entente. Sous le leadership du secrétaire de la Confédération générale du travail Léon Jouhaux (1879-1954) et du secrétaire de la British General Federation of Trade Unions, William Appleton (1859-1940), cette conférence cristallise les revendications en faveur progrès social par la coordination internationale des législations sociales. résolution finale reflète essentiellement les opinions des syndicats européens qui exigent expressément la création d'une organisation internationale du travail et certains droits des travailleurs à être incorporés directement dans les traités de paix.

Aux côtés des syndicalistes, les dirigeants de l'Internationale socialiste se préoccupent eux aussi des droits des travailleurs et de la possibilité de les faire progresser dans le cadre du règlement

de la paix. Arthur Henderson (1863-1935), leader travailliste britannique profite de la tenue de la Conférence socialiste et syndicaliste des Alliés à Londres en septembre 1918, pour demander la tenue d'une conférence internationale du travail en même temps que celle de la paix. Les socialistes réclament également l'insertion dans les traités de paix d'une charte du travail établissant la justice sociale, une *magna carta* du travail selon l'expression du syndicaliste américain Samuel Gompers (1850-1924).

Ce sont donc essentiellement les milieux travaillistes appuyés par les syndicats qui pèsent sur le gouvernement pour qu'il soutienne la création d'une organisation internationale. George Barnes, travailliste sans portefeuille dans le Cabinet de guerre du gouvernement, préside la délégation britannique du travail à la Conférence de la Paix et leur sert de porte-parole.

L'autre milieu britannique qui soutient le projet d'établir une organisation internationale du travail est celui des libéraux internationalistes. Il se compose à la fois de pacifistes pour qui le droit international est une composante essentielle du maintien de la paix, et de réformateurs sociaux. Ces derniers œuvrent depuis la fin du 19e siècle dans différents réseaux et notamment au sein de l'Association internationale pour la protection légale des travailleurs (AIPLT) et prônent la formation d'une législation internationale afin de protéger les travailleurs. Ce milieu soutient activement la création d'une organisation permanente qui puisse poursuivre l'œuvre de diverses associations de l'avant-guerre.

Deux fonctionnaires du Ministère de l'intérieur, Sir Malcolm Delevingne et Herbert Samuel (1870-1963) participent aux travaux de l'AIPLT pour le compte du gouvernement, le premier défendant les idées de ce milieu à Paris dans la Commission de législation du travail. C'est d'ailleurs conscient de l'importance du soutien de ce réseau, qu'Albert Thomas recrute des anciens de l'AIPLT quand il compose le personnel initial du Bureau.

Les Britanniques à Versailles et la création de l'OIT

Au nom de ses intérêts bien compris, le gouvernement britannique mobilise les fonctionnaires du nouveau Ministère du travail créé en 1916. Harold Butler y établit une division du renseignement dans le but d'informer le

gouvernement par des rapports hebdomadaires2. Cette division présidée par Edward Phelan initie collaboration entre l'expérience administrative et le savoir universitaire afin de suivre les différents mouvements d'opinion des syndicats et autres groupements de travailleurs comme les guildes. En septembre 1918 lorsqu'il devient à peu près acquis que la guerre touche à sa fin, ce think tank envisage la contribution à apporter par le gouvernement dans le domaine social afin de collaborer aux futures négociations de paix. C'est en son sein que sont conçus les différents plans successifs pour la création d'une organisation internationale du travail.

Les propositions britanniques sont finalisées en janvier 1919 dans un document qui élabore la structure, les pouvoirs et la composition de la future organisation. Le principe du tripartisme de représentation directe des catégories sociales intéressées y est déjà acquis. Les Britanniques se sont inspirés de l'expérience nationale des Whitley Council, et d'un rapport publié par Leonard Wolf pour le compte de la Fabian Society4. L'idée du tripartisme est soutenue par les syndicats et n'est pas rejetée par les employeurs. En effet, dans la mesure où ce projet permet l'uniformisation internationale des normes sociales et des conditions de production, qu'il en facilite à terme l'efficacité tout en diminuant les risques de concurrence déloyale, il rencontre l'assentiment des organisations patronales.

La section travail de la délégation britannique à Paris est finalement composée du travailliste George Barnes, et des fonctionnaires Malcolm Delevingne, Harold Butler et Edward Phelan. Soulignons ce fait inédit dans l'histoire des organisations internationales que deux des principaux acteurs britanniques de sa création à Paris en deviennent directeurs : Harold Butler de 1932 à 1938 et Edward Phelan de 1941 à 1948. Pendant plusieurs semaines, cette délégation débat au sein de la Commission de législation internationale du travail avec des représentants des délégations américaine, française, italienne, japonaise, belge, cubaine, polonaise et tchèque. Les négociations se font sur la base du projet britannique. Ces derniers se sont en effet assurés de sa bonne réception par des consultations préalables avec les autres délégations et par ailleurs leur projet reprend les revendications du mouvement syndicaliste international lesquelles un certain consensus existe. Les Britanniques doivent néanmoins négocier

âprement pour contrer des initiatives d'autres délégations qui souhaitent introduire des mesures très concrètes de protection des droits des travailleurs dans le projet final alors qu'eux préfèrent se focaliser sur la structure et la composition de la future organisation. En effet au même moment, en février 1919, une conférence se tient à Berne sous le leadership des socialistes européens. Malgré des dissensions internes, ses dirigeants dressent un programme de réformes sociales comprenant notamment la journée de huit heures, le salaire minimum, l'assurance chômage, et la liberté d'association, mesures qu'ils souhaitent voire prises en compte par la Commission de législation du travail⁵.

La délégation britannique à Paris est forte de quatre cents personnes, les hommes politiques sont entourés de nombreux experts et conseillers ce qui permet à la délégation d'être présente sur tous les sujets et de produire très rapidement des propositions concrètes, rapidement évolutives en cas d'opposition pour parvenir à un compromis. Cette rapidité dans la capacité de réaction se retrouve dans la délégation du travail. Au niveau organisationnel, disposant d'un système de copie et de traduction rapide des propositions avancées par les autres délégations, sa réactivité lui confère un avantage substantiel assurant la maitrise de l'évolution des débats. De la même manière, un mode de communication direct avec le ministre des affaires étrangères Arthur Balfour (1848-1930) permet de faire des propositions fermes préalable bénéficiant de l'accord gouvernement. Cette méthode de négociation très classique, et parfaitement maîtrisée par les Britanniques, fait preuve de son efficacité lors des discussions au sein de la commission de législation du travail. Les efforts britanniques aboutissent à un projet final de constitution pour l'OIT qui ressemble énormément à leur projet initial. Ce succès se superpose à l'implication des Britanniques dans le comité chargé de dresser les contours de la SDN dont le fonctionnaire du Foreign Office, Sir Eric Drummond (1876-1951), membre également de la délégation à la Conférence de Paix de Paris de 1919 obtient la direction comme Secrétaire général. Cette double réussite qui ne satisfait d'ailleurs pas tout l'échiquier politique car certains conservateurs y hostiles, permet néanmoins gouvernement de Lloyd George de se profiler comme défenseur du multilatéralisme.

La création du bureau de Londres comme relai de l'action des Britanniques à Genève

La direction de l'Organisation échappe certes aux Britanniques, néanmoins ils ont de nombreux autres atouts pour peser sur la politique menée par l'OIT et notamment le nombre fonctionnaires et d'experts nommés l'institution les premières années et qui constituent avec les Français la majorité du personnel. Harold Butler est nommé directeur adjoint d'Albert Thomas et à ce titre est en charge de la division administrative du Bureau. Edward Phelan est nommé chef de la division diplomatique, tandis que Malcolm Delevingne poursuit sa relation de travail avec l'OIT comme délégué gouvernemental aux conférences internationales du travail dans les années 1920. Il collabore également avec la SDN sur la question du contrôle des drogues dangereuses.



Harold Butler

A leurs côtés, plusieurs Britanniques engagés dès 1920 pèsent sur les décisions du BIT dans l'entredeux-guerres à l'image de Sydney Parlett (1893-1943) syndicaliste nommé au service des relations avec les organisations ouvrières, d'Harold Grimshaw (1880-1929) chef de la 3e section dans la division diplomatique traitant de l'application des conventions et du travail indigène et forcé, de Georges A. Johnston (1888-1983) à la division scientifique qui sera Directeur général adjoint de 1946 à 1953 et Sophy Sanger (1881-1950) une ancienne membre de la section britannique de l'AIPLT, nommée chef de la section de la législation du travail qui devient ainsi la plus haute fonctionnaire féminine du BIT en 1920.

Un relai dynamique entre la Grande-Bretagne et le BIT voit le jour avec la création du bureau de Londres en 1920. Deuxième bureau de correspondance après celui de Paris, sa mise en place nous renseigne sur la manière dont Albert Thomas envisage les relations avec ses interlocuteurs britanniques et l'importance qu'il attache aux soutiens de ces derniers. En effet, la viabilité politique de son organisation est fragile les premières années, attaquée à la fois par les gouvernements conservateurs et par les forces plus révolutionnaires et communistes. A cet égard, Albert Thomas peut compter sur le soutien des syndicats, néanmoins il est constamment à la recherche d'autres appuis politiques en Grande-Bretagne.

C'est par une décision formelle du conseil exécutif de l'OIT que dès les années 1920 bureaux de correspondance à plusieurs Washington, Berlin, Paris, Rome ou Tokyo sont créés. Celui de Londres est néanmoins particulier: en attente d'un siège définitif les premiers travaux du BIT se sont déroulés à Londres et le bureau a simplement perduré quand le BIT a déménagé pour Genève en 1920 sans qu'une décision formelle du Conseil d'administration n'ait été nécessaire. Le bureau de Londres est initialement dirigé de 1920 à 1923 par un journaliste Joseph Herbert (1885-1955) un proche d'Albert Thomas avec qui il voyage aux Etats-Unis⁶. Pour Albert Thomas, le bureau doit faire connaître les activités de l'OIT en Grande-Bretagne et obtenir en retour des informations sur tout ce qui se fait dans le pays en matière de réglementation sociale. Albert Thomas attribue au bureau des missions délicates auprès du gouvernement et de certains parlementaires. Il utilise par exemple ce canal de communication pour approcher Lloyd George en 1921 et connaître son opinion concernant l'affaire des travailleurs que l'Allemagne souhaite envoyer en France pour aider à la reconstruction des régions dévastées dans le cadre des annuités de guerre.

Les fonctions du bureau s'élargissent progressivement sous l'impulsion de son second directeur Milward Burge (1894-1968) qui le dirige de 1923 à 19457. Il relaie les priorités du BIT avec une indépendance réelle vis-à-vis des autorités britanniques. La longévité de Milward Burge à la tête du bureau de Londres le rend incontournable des relations entre les Britanniques et l'OIT. Il est proche de la *Fabian Society* et de la *LNU*, des milieux qui sont précisément des relais de l'action

de l'OIT en Grande-Bretagne. Burge poursuit les activités de propagande initiées par Herbert, à travers des articles pour la presse, des conférences, et la publication de pamphlets.



Milward Burge

Au fil des ans il développe des relations personnalisées avec les acteurs intéressés par les activités de l'OIT et il est associé à toutes les activités qui ont un lien avec l'OIT en Grande-Bretagne: il est invité comme observateur aux réunions nationales syndicales, il est membre du comité industriel de la LNU, et assiste même comme observateur à certaines réunions du Ministère du travail. Un flux constant d'informations circule de Londres vers Genève afin de tenir les fonctionnaires du BIT au courant de la vie politique britannique. C'est un bureau vivant qui dans les années 1920 permet à Albert Thomas de se rapprocher des hommes politiques et des internationalistes britanniques.

Dans les années 1930 il soutient la politique d'Harold Butler tandis que pendant la Seconde Guerre mondiale il joue un rôle pivot entre le Bureau réfugié au Canada, les gouvernements en exils à Londres, les représentants des travailleurs et le gouvernement britannique, notamment Ernest Bevin (1881-1951) ancien syndicaliste, nommé ministre du travail par Winston Churchill en 1940.

Conclusion

La naissance de l'OIT est interprétée comme une victoire du syndicalisme, néanmoins le rôle des Britanniques dans sa création est décisif. Le gouvernement a pesé de tout son poids auprès de ses alliés pour mobiliser les idées et les hommes au service de ses priorités diplomatiques et économiques. Grande puissance ébranlée par la guerre, le gouvernement trouve en s'impliquant dans le multilatéralisme une alternative à son expansion impériale - qui commence à être remise en cause - pour continuer à mener les débats internationaux. Les dominions britanniques ainsi que l'Inde deviennent des membres à part entière de l'Organisation renforçant d'autant l'équilibre en sa faveur.

L'OIT une fois établie, les Britanniques en forment le plus gros bailleur de fonds pendant l'entre-deux-guerres (jusqu'à l'adhésion des Etats-Unis en 1934) en contribuant à hauteur de dix pour cent au budget total du BIT8. Cette assise financière est complétée d'une main mise en termes de personnel, le recrutement des fonctionnaires atteignant trente pour cent du personnel les premières années, ce qui représente une trentaine de Britanniques engagés en 1920, ces derniers se partageant beaucoup de postes clefs avec les Français. En 1921, le BIT compte 262 fonctionnaires de 19 nationalités différentes et parmi le personnel de haut rang (chefs de division et chefs de section) on trouve des fonctionnaires de nationalité suisse, belge, espagnole, italienne, canadienne et américaine, néanmoins numériquement les Français et les Britanniques dominent. Par le biais de leur présence comme fonctionnaires, délégués ou les Britanniques experts, réussissent effectivement à peser sur les travaux de l'Organisation en proposant des réalisations sociales (conventions) conformes à leurs intérêts économiques. En effet, en favorisant une harmonisation législations des gouvernement et patronat espèrent gagner sur le plan commercial en soumettant leurs concurrents industriels aux mêmes règles, tandis que les syndicats s'engouffrent dans la brèche pour améliorer la situation des travailleurs britanniques.

Nous remercions Mme Hidalgo-Weber pour cette contribution basée sur le livre cité ci-dessus.

Ce que l'Espagne doit à Francis Blanchard

par Manuel Simon*

Chacun de nous avons eu dans notre vie la chance d'avoir connu certains personnages qui nous ont marqués de façon forte et profonde. Au cours de mon, trop long exil et pèlerinage a travers divers pays d'Europe, avant de rentrer,

enfin, en Espagne en 1975 j'ai eu l'énorme privilège d'en connaître 4 ou 5.

Françis Blanchard fut l'un d'entre eux. Mon premier contact remonte, précisément, a 1974,

¹ La LNU fondée en 1918 est la plus grande organisation pacifiste britannique de l'entre-deuxguerre.

² Edward J. Phelan, "The Preliminaries of the Peace Conference, British Preparations", in J. T. Shotwell, *Origins of the International Labour Organization*, New York, Columbia University Press, 2 volumes, 1934.

³ La Commission Whitley (1916-1919) recommande la création de comités paritaires mis en place en 1919 pour améliorer la gestion des relations entre patrons et ouvriers dans l'industrie, au niveau national et local.

⁴ La Fabian Society est une organisation socialiste créée en 1884. Mark Bevir, *The Making of British Socialism*, Princeton NJ, Princeton University Press, 2011.

⁵ Reiner Tosstorff « The International Trade-Union Movement and the Founding of the International Labour Organization », », *International Review of Social History, vol. 50,* 2005, pp. 399-433.

⁶ Journaliste britannique (*Manchester Guardian, The Times*), Joseph Herbert est nommé directeur du bureau de l'OIT à Londres en 1920, puis transféré au siège à Genève en 1924 comme assistant du chef de la section des publications, jusqu'à sa démission en 1939. De 1939 à 1951 il travaille comme attaché de presse au ministère du travail aux côtés d'Ernest Bevin, ABIT, dossiers personnels P313 Joseph Edward Herbert.

Milward Burge a étudié à Oxford avant d'entrer dans le civil service et de travailler pour différents ministères (de la guerre, de l'approvisionnement, des finances). Harold Butler l'engage en 1920 comme secrétaire particulier, il quitte Genève en 1924 pour devenir le directeur du bureau de Londres, ABIT, dossiers personnels P539 Milward Rodon Kennedy Burge.

⁸ ABIT, Compte-rendu de la CIT de l'OIT, novembre 1919; Margaret Stewart, *Britain and the ILO, the Story of Fifty Years*, London, HMSO, 1969.

^{*} Olga Hidalgo-Weber, Université de Genève, est l'auteure de *La Grande-Bretagne et l'Organisation internationale du Travail (1919-1946). Une nouvelle forme d'internationalisme*, Louvain-la-Neuve, Academia - L'Harmattan, 2017.

date a laquelle y assuma la Direction du BIT. Depuis et bien après son départ du Bureau en 1989 nos relations de travail et d'amitiés s'étaient renforcées au cours des années.

Il faut rappeler que l'OIT et son Bureau à Genève représentaient pour les travailleurs espagnols qui se battaient dans la clandestinité et en exil contre le régime franquiste, la seule et grande Institution internationale a laquelle nous avions accès. Le Comité de la Liberté Syndicale était la voie par laquelle nous pouvions faire valoir nos droits tout en dénonçant les violations systématiques des Conventions ratifiées par le régime dictatorial de l'Espagne.¹

Certes la présence légitime des représentants des travailleurs espagnols dans les réunions du BIT ou de la CIT se voyait limitées au groupe des travailleurs car les mandats de la délégation syndicale franquiste n'ont pu, malheureusement, jamais êtres invalidés.

A cette période la situation politique et sociale de l'Espagne était très agitée et réclamait une attention tout à fait particulière de la part du DG et de son cabinet. C'est là que j'ai apprécié l'homme qu'était Francis Blanchard. Dès la première poignée de main et l'échange de nos premiers regards j'ai eu la nette sensation de me trouver devant un homme, qui était devenu le Directeur général du BIT depuis peu, tout fait exceptionnel.

La force de ses mains, pourtant fines et à la fois sensibles, transmettaient de l'assurance et son regard clair et direct pouvait vous transmettre aussi, selon les circonstances, de l'affection, de la confiance et, toujours, une profonde loyauté même, si d'aventure, il croyait nécessaire de défendre une thèse différente à la vôtre.

Je compris dès mes premières conversations avec Francis Blanchard qui, naturellement versaient, sur la situation de l'Espagne des années 70, qu'il était parfaitement informé et soucieux, au plus haut point, de l'évolution des événements dans mon pays. C'était, là aussi, une des grandes qualités humaines de Francis Blanchard, vous ressortiez de la réunion ou de son bureau avec la

¹) L'Espagne de Franco, comble de l'ironie, était, à partir des années 60 le pays membre de l'OIT qui avait ratifié le plus grand nombre de Conventions. Il fallut attendre néanmoins le 28 Avril 1977 pour que l'Espagne ratifie les Conventions 87 et 98.

conviction que la « cas espagnol » était la préoccupation majeure du BIT et de son Directeur Général.

En fait pour Francis Blanchard toutes violations des droits humains et donc ceux des travailleurs, ou que ce soit qu'elle se produisaient dans le monde, était pour lui un profond motif de préoccupation.

Les événements se précipitèrent en Espagne à la fin de l'année 1975. La mort du dictateur mais aussi les tous premiers pas de l'après franquisme mobilisèrent les responsables du Bureau. L'Espagne, pays fondateur de l'OIT, prenait, non sans difficultés, le chemin des libertés démocratiques.

Francis Blanchard agit très vite et, comme toujours, avec prudence et détermination. Il serait très important et à la fois révélateur de connaître, un jour, quels ont été les efforts incessants et combien décisifs du Directeur du BIT au cours des années 1975, 1976 et 1977 en faveur de la restauration des libertés en Espagne.

Bien avant que les premières élections démocratiques se tiennent en juin 1977, le Ministre du Travail ainsi que celui en charge du syndicat vertical franquiste avaient pris contact très discrètement avec la Direction du BIT pour rechercher la meilleure issue et transition possible dans le domaine syndical. Francis Blanchard qui ne recevra le Ministre Enrique de la Mata Gorostizaga que 2 jours avant que celui-ci ne présente devant le Conseil des Ministres espagnol le projet de loi syndicale, établit de façon très nette quels étaient les contenus minimums pour que le BIT puisse considérer que la liberté syndicale était, effectivement rétablie et garantie en Espagne.

Il conseilla très vivement au Gouvernement Espagnol de ratifier les Conventions 87 et 98. Chose qui sera faite le 20 avril 1977. Cette date et la cérémonie de remise des instruments de ratification, par le Ministre en personne, avait été, aux dires de Francis Blanchard, lors du séminaire tenu à Madrid à l'occasion du 75 anniversaire de l'OIT, celle qui « eu le plus de signification et, disait-il, le plus d'éclat » de toutes celles qu'il avait vécu durant les longues années à la tête du BIT.

Francis Blanchard n'en resta pas là. En juillet 1978 il s'entretenait avec le Roi Juan Carlos à

Madrid pour lui transmettre l'invitation du BIT à prendre la parole à la CIT de l'année suivante. Il s'établit, dès le premier moment de leur rencontre, entre le Directeur du BIT et le Chef de l'Etat espagnol un courant de sympathie et de confiance réciproque extrêmement utile et positif pour le développement ultérieur des relations de coopérations à différents niveaux entre l'Espagne et le BIT.²

Francis Blanchard monta à la tribune de la 65 CIT le 21 juin 1979 pour présenter à la Conférence le Roi d'Espagne. Blanchard fit un discours de présentation exceptionnel et plein d'émotion. On voyait bien qu'à travers la présence du chef de l'Etat espagnol Blanchard accueillait, par la grande porte du Palais des Nations, l'Espagne démocratique pour laquelle le BIT s'était tellement investi. La Constitution espagnole approuvée massivement par référendum en 1978 s'est inspirée, oh combien! des valeurs et principes défendus par l'OIT.

Blanchard reçu à la même tribune, 9 ans plus tard, Felipe Gonzalez en tant que Président du Gouvernement de l'Espagne. Encore un geste, une amitié et un appui à l'Espagne qui s'intégrait dans le concert européen et qui avait une influence croissante et positive dans la récupération des régimes démocratiques en Amérique Latine.



Joaqui Almunia, Ministre du Travail, Francis Blanchard, Felipe Gonzalez, Premier Ministre, et Manuel Simon

C'est au début de 1986 que Francis Blanchard inaugura le Bureau de Correspondance du BIT à Madrid. Il me chargea de la direction de celui-ci et j'en fût très honoré. Le BIT reprenait sa place en Espagne après plus de 47 ans d'absence.

C'était encore une fois de plus la vision à moyen et long terme du DG qui s'imposa au Conseil d'Administration de l'époque. Le débat au sein de celui-ci portait plus tôt sur la fermeture des bureaux extérieurs en Europe. Blanchard avait très vite compris que le Gouvernement et les partenaires sociaux d'Espagne, en pleine transition démocratique, pouvaient devenir d'importants référents pour de nombreux pays d'Amérique latine qui se débarrassaient douloureusement de long et sanguinaires régime dictatoriaux.

Francis Blanchard visitât l'Espagne à plusieurs reprises. A chaque fois il était reçu avec un énorme respect par le Gouvernement, son Président, ses ministres, les responsables des organisations d'employeurs et de travailleurs. Il tint d'importantes réunions au Parlement et au Sénat et la visite à la « Zarzuela », résidence du Roi, était toujours un moment agréable et chaleureux. Incontestablement les deux hommes s'estimaient beaucoup. J'en eu la preuve au cours de l'audience que le Chef de l'Etat concédât à Francis Blanchard quelque temps après que celuici abandonne ses fonctions de Directeur général du BIT.

Le Conseil des Ministres avait décidé d'octroyer à Francis Blanchard l'ordre « de Isabel la Católica con gran encomienda » une des plus haute distinction remise par les autorités espagnoles. Le Roi avait souhaité revoir Francis Blanchard à cette importante occasion. Le Ministre du Travail, Manuel Chaves et moi-même accompagnâmes le DG à la Résidence du Chef de l'Etat.

Le Roi Juan Carlos nous reçus dans son bureau privé, chose extrêmement rare. Après les paroles protocolaires de rigueurs le Roi confessa à Blanchard que son premier discours, en tant que Chef d'Etat espagnol, avait été, précisément, celui qu'il avait prononcé à la tribune de la CIT en 1979 et que ses conseillers avaient essayé de le dissuader de prendre la parole devant l'Assemblée générale de l'OIT car il y avait, disaient-ils « beaucoup trop de syndicalistes dans la salle ».

Mais le moment le plus sympathique et aimable de l'entrevue fut quand le Roi, prenant un blocnotes, annonça à Blanchard qu'il devait entreprendre un voyage officiel en Pologne, pour la première fois, deux semaines plus tard et qu'il entendait bien profiter de la présence de l'ex-DG du BIT dans son bureau. Blanchard fit un brillant

²) En fait la politique de coopération multilatérale de l'Espagne démocratique qui s'installait a commencé avec le BIT en 1979.

résumé de la situation polonaise, un dossier qu'il dominait parfaitement. Je revois la scène où le Roi, le Ministre et le Directeur du bureau de BIT en Espagne, prenions des notes comme des élèves appliqués dans un cours magistral donnés par un des meilleurs professeurs en la matière, celle qui avait trait aux libertés et à la justice sociale de par le monde.

* Manuel Simon, Directeur du Bureau du BIT à Madrid de 1986 à 2000

Expériences et aventures

par Jan Bodo Sperling*

Le Directeur du Centre international de Formation de l'OIT à Turin, Philippe Blamont, me contacta après avoir lu mon livre intitulé *Dimension humaine de l'assistance technique*' (Cornell University Press, 1969). En janvier 1972, il organisa mon transfert de la FAO, (où j'étais Chef du Service des Bourses et de la Formation) à Turin pour y prendre le poste de Directeur des Etudes. Je me rendis vite compte que l'ambiance de travail était fort différente. A la FAO, les relations entre collègues de tous grades étaient plus décontractées, plus terre-à-terre. Personne n'y avait jamais remarqué mon doctorat alors que mes nouveaux collègues se montraient plus courtois et formels.



Quand je lus l'article de George Kanawaty « Le Département de la Formation du BIT 1960-1990 » dans le Message (no. 63, 2018, pages 48-50), le formalisme ci-dessus me revint à l'esprit. Au cours de mes années de travail au Centre de Turin, la collaboration entre les travaux de formation de George Kanawaty à Genève et notre travail à Turin resta extrêmement formelle – alors que nos tâches étaient bien similaires ainsi que nos groupes-cibles dans les pays concernés.

A l'automne 1973, je participai à la Conférence internationale sur la Formation et le Développement à l'Université de Bath (Royaume Uni) et j'y décrivis les programmes de formation du Centre de Turin dans les pays du tiers-monde.

Parmi les 400 participants venant du monde entier, j'y rencontrai Ralph Coverdale, un psychologue et philosophe qui avait développé la Coverdale », « Formation une méthode d'apprentissage qui ne se concentre pas sur les politiques de gestion mais sur le comportement gestionnaire - définir les objectifs, briefer le personnel subalterne, s'attaquer au travail à faire. Je connaissais déjà la Formation Coverdale pour l'avoir rencontrée dans le cadre des Nations Unies puisque la Banque mondiale et la FAO utilisaient ce type d'enseignement dans les années soixante. C'est donc avec plaisir que je rencontrai son créateur en personne à Bath et que je pus discuter avec lui des expériences positives de formation sein des organisations au internationales. A l'époque, je ne pouvais pas me douter à quel point cette rencontre allait être importante bien des années plus tard.

Au moment de mon arrivée au Centre de Turin, un de nos pays bénéficiaires était l'Iran. C'était la période où le Shah d'Iran, dans une tentative tardive pour moderniser son pays, appliquait ladite « Révolution Blanche ». Dans le cadre de ce programme et pendant plusieurs années, nous organisions régulièrement des cours de trois mois en méthodologie de la formation pour les enseignants des écoles professionnelles iraniennes, aidés par des interprètes iraniens que nous avions formés pour cette tâche.

En 1976, Mohammed Reza, le Shah d'Iran, célébra à Téhéran le cinquantième anniversaire de la dynastie Pahlavi. Entre temps, j'avais été promu Chef du Département de la Recherche et des Etudes et j'y fus délégué pour représenter le

BIT. Bien que le Shah Reza ait déjà donné en 1971 une fête incroyablement fastueuse « 2500 ans de royauté iranienne », qui, à l'époque, avait causé sensation de par le monde, il désirait alors la célébrer à nouveau luxueusement avec des milliers d'hôtes distingués. Et j'en faisais partie!



Les participants reçurent tous un beau badge bleu représentant le trône du Shah entouré de 50 soleils dorés. Ce badge nous permettait d'accéder à toutes les nombreuses activités festives à travers la ville. Afin de pouvoir comprendre et suivre les spectacles variés, chaque invité disposait d'un guide touristique qui faisait aussi fonction d'interprète. Nous, les invités, bénéficiâmes d'un surplus incroyable de culture, de gastronomie, de distractions et de démonstrations de richesse et de puissance. Et bien d'entre nous nous demandions in petto combien de temps ce jeu de puissance serait en mesure de continuer.

Seulement trois ans plus tard, c'était fini. Le Shah et sa famille durent quitter leur pays pour toujours.

Entre 1977 et 1982, l'Italie souffrit du terrorisme ultra-agressif des Brigades Rouges. Pendant les quelques années de leur existence, les terroristes tuèrent plus de 70 personnes et parmi elles, l'ancien Premier Ministre Aldo Moro et cinq de ses gardes du corps. Souvent, les terroristes s'introduisaient dans les bureaux des entreprises et tiraient dans les genoux et les jambes des dirigeants. C'est pour cette raison que les Italiens appellent ces années « anni di piombo » (années de plomb). Les media attiraient l'attention sur le danger extrêmement élevé d'enlèvements.

Un jour de juillet 1979, une voiture de police bleue et blanche entra dans la cour de notre maison à Pecetto, un petit village proche de Turin, et plusieurs carabiniers en sortirent. Ils nous expliquèrent avoir trouvé la preuve que la famille Sperling était ciblée comme victime d'enlèvement et proposaient une protection policière pour chaque membre de la famille 24 heures sur 24.



Le lendemain, le programme de protection était opérationnel : la police accompagnait nos fils à l'école, ma femme était gardée quand elle faisait ses courses et j'étais suivi par une voiture de police quand je me rendais à mon bureau au centre-ville. La tension psychologique que nous ressentions tous devint pénible. Je me souviens qu'un de nos fils me dit : « Regarde là-bas, Papa, il y a un type qui nous épie! Cà doit être l'un d'entre eux! ».

En novembre, nos nerfs étaient à bout et je décidai de démissionner du BIT. Nous quittâmes le Centre de Turin en décembre 1979 et j'abandonnai un travail que j'avais beaucoup aimé, des collègues avec lesquels j'avais travaillé harmonieusement et efficacement pendant plusieurs années. Nous rentrâmes chez nous, en Allemagne.

Je me trouvai sans emploi. Les indemnités de rapatriement nous permirent de vivre quelques temps mais quoi faire ensuite pour subvenir à nos besoins? Quelques semaines plus tard, en janvier 1980, un représentant de l'organisation Coverdale en Angleterre vint me demander si je serais disposé à mettre sur pied une branche de leur organisation en Allemagne. Je me remémorais l'entretien que j'avais eu avec Ralph Coverdale à Bath et acceptai leur proposition.

Notre organisation Coverdale allemande a depuis gagné du terrain et fonctionne avec succès non seulement en Allemagne mais aussi en Autriche, en Suisse, en Russie, en République tchèque et en Inde. De ce fait, je sens encore aujourd'hui que le BIT a maintenu son aile protectrice sur moi et sur les miens longtemps après mon départ.

^{*} Jan Bodo Sperling, 1967 à 79, Directeur des Etudes à Turin



Politiques novatrices : construction de routes à haute intensité de main-d'œuvre Une étude de cas au demi-siècle du BIT

par Jens Muller*

Au tout début du Programme mondial de l'emploi (WEP) en 1969/70, les initiatives spécifiques d'utilisation de techniques à haute intensité de main-d'œuvre dans des projets d'infrastructure étaient encore embryonnaire. Le large programme de recherche du WEP, les missions par pays et la Conférence mondiale de l'emploi étaient encore à venir. A ce moment-là, en 1970, l'auteur a fait part de son expérience et constaté que des techniques à haute intensité de main-d'œuvre étaient venues à la rescousse d'un projet de construction routière dont la réalisation avait initialement été prévue basée sur une utilisation de matériaux et de techniques à forte intensité en capital. Ce qui suit résume un article sur cette étude de cas parue dans la Revue internationale du travail.

Cet article est significatif aujourd'hui car il met en Programme précurseur du d'investissements à haute-intensité de maind'œuvre du BIT (EIIP) qui est à présent complètement opérationnel. Il illustre les risques pris en préférant des techniques à haute intensité en capital sans tenir compte de la situation locale et de la disponibilité de main-d'œuvre et services. Quand les risques devinrent réalité, les techniques à haute intensité de main-d'œuvre s'avérèrent la seule solution. Cette situation fortuite amena l'auteur à analyser les avantages et inconvénients des deux techniques et à en tirer quelques leçonsclé. Cinquante ans plus tard, alors que l'OIT fête son centenaire, ces leçons restent d'actualité pour politiques du BIT matière d'investissements à haute intensité de main d'œuvre.

Le projet initial

Le Département des travaux publics d'un pays subtropical africain devait transformer une route en terre battue de 480 kilomètres en route de gravier praticable en tout temps. Le projet comprenait d'autres travaux publics (drainage, 20 ponts et réalignement de virages dangereux) mais l'étude de cas se concentrait uniquement sur la fourniture d'une route de gravier compacté.

Un jeune ingénieur civil inexpérimenté – l'auteur – fut affecté à la direction du projet financé bilatéralement. Il était prévu que 13 fonctionnaires nationaux techniques et

d'inspection seraient affectés au projet mais en réalité seulement six furent détachés.

L'équipement prévu était ultra-mécanisé et sophistiqué et a dû être importé. Il comportait 4 unités de construction composées de plus de 20 véhicules divers/pelleteuses dont certaines utilisaient un système hydraulique. La plus grande partie de l'équipement a pris 9 mois pour arriver. Quelques pièces ont été perdues pendant l'acheminement sur terrain accidenté depuis le port situé à plus de 1000 kilomètres.

En plus de ces faiblesses, d'autres contraintes ont vite vu le jour. Il fallait former les opérateurs et conducteurs, surtout pour l'équipement hydraulique, mais il n'y avait pas de formateurs. L'entretien et les réparations causaient constamment des problèmes en raison des retards pour obtenir les pièces de rechange et le personnel qualifié. L'approvisionnement en carburant et huiles de graissage, en particulier pour les systèmes hydrauliques, était aléatoire et fréquemment retardé. Tout ceci résultait en une sous-utilisation de l'équipement et de longues périodes d'inactivité.

Si le projet s'était déroulé comme prévu et dans des conditions idéales, le coût opérationnel direct d'un kilomètre de route aurait été de 500 dollars en utilisant des méthodes intensives en capital. Avec un taux d'utilisation des machines raisonnable, un kilomètre aurait pu être recouvert de gravier en environ 3 jours. Cependant, en tenant compte des périodes d'inactivité des machines, cette durée théorique a été réduite de 3 à 2,3 jours.



Construction de la structure d'un pont



Le déroulement effectif du projet

Une partie de l'équipement manquant ou en réparation dès le début du projet, l'équipe a commencé à le compenser par de la maind'œuvre. La disponibilité de main-d'œuvre était abondante car les habitants de la région, parfois jusqu'à cent d'entre eux plus les curieux, venaient chercher du travail sur le chantier. L'équipe du projet a découvert que la plupart des opérations (ouverture d'une carrière, déblaiement de la route, extraction et chargement, étalage et façonnage, et compactage) pouvaient être réalisées par des méthodes à haute intensité de main-d'œuvre. Les trois opérations qui nécessitaient des méthodes intensives en capital étaient le transport et le déchargement (camions), l'arrosage (camionsciternes) et le compactage final. Jusqu'à 150 étaient employés pour certaines ouvriers opérations comme l'excavation et le chargement. Bien que la qualité de la route soit inférieure, un résultat satisfaisant était obtenu en utilisant l'équipement lourd (niveleuses-automotrices, camions-citernes et rouleaux compresseurs) pour passer sur la route un mois après achèvement.

Les photos montrent comment la main-d'œuvre était utilisée pour déblayer la route et répandre le gravier. Celui-ci avait été chargé manuellement sur les camions à la carrière.

En utilisant une analyse similaire à celle des méthodes intensives en capital idéales et avec les mêmes prémisses, le chef de projet a calculé que le coût opérationnel direct du kilomètre de route avec les méthodes les plus intensives en main-d'oeuvre serait hypothétiquement de 550 dollars. Il était possible d'employer suffisamment de main-d'oeuvre pour les diverses opérations et d'obtenir le même taux de gravillonnage de 2.3 jours par kilomètre.

Comparaison des deux méthodes : un 'équilibre optimal'

L'analyse a révélé des chiffres saisissants quand les deux méthodes ont été comparées tenant compte du coût des facteurs de production, de l'emploi créé et du coût en capital :

Coût des facteurs de production % coût par km de route	Méthode capital	intensive	en	Méthode d'oeuvre	intensive	en	main-
Equipement, carburant, etc.	88%			44%			
Main-d'oeuvre	12%			56%			
Total jours de travail créés par	34			428			
km de route							
Capital requis pour créer un jour	11.25		•	0.49			
de travail par km (\$US)							

Il était clair que certaines opérations pouvaient être accomplies convenablement par des méthodes à haute intensité de main-d'œuvre, alors que d'autres nécessitaient absolument des méthodes intensives en capital. De plus, en comparant les coûts opérationnels pour certaines opérations (épandage, arrosage et compactage) entre les deux méthodes, la méthode intensive en capital était de loin la plus économique.

L'étude a suggéré de combiner les deux technologies pour obtenir une méthode d''équilibre optimal'. Un avantage de cette nouvelle méthode était la création d'emploi d'une part et l'élimination des besoins en équipement lourd et onéreux comme bulldozers et pelleteuses d'autre part. L'auteur a néanmoins relevé que l'utilisation de cette nouvelle méthode demandait une planification prudente et minutieuse, particulièrement dans le planning des réseaux

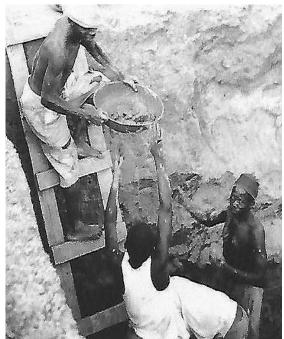
(chemin critique) afin de maximiser les rendements économiques et la création d'emploi.

Méthodes à haute-intensité de maind'œuvre : nouveaux défis de gestion

Quand une grande quantité de main-d'œuvre fut employée, des problèmes imprévus apparurent. Comme cette méthode était complètement inattendue, les responsables de la gestion et de la supervision n'étaient pas préparés pour assurer une organisation et une productivité optimales. Heureusement, les responsabilités et l'autorité ont été déléguées aux chefs d'équipes et de tribus qui devinrent la clé du succès. En ce qui concernait l'organisation du travail, l'absence de normes de référence sur le rendement attendu d'une journée de travail posait une question déconcertante. Même en introduisant des études de travail, il devenait difficile de motiver les ouvriers à produire plus, à moins d'augmenter leur salaire

ou d'introduire des primes. Ceci était exclu du fait des règlementations gouvernementales qui basaient le salaire sur les heures de travail et non sur la production.

Du côté matériel, le logement et le campement présentaient peu de problèmes car les ouvriers non-spécialisés habitaient à proximité dans leur propre maison. Les ouvriers qualifiés et semi-qualifiés (environ 30) étaient logés au campement. L'auteur estimait cependant que la question du logement deviendrait problématique si la main-d'œuvre dépassait 200 personnes. La nourriture était facilement transportable des bourgs voisins. Et si des dispensaires avaient été ouverts dans certains camps, les médicaments et autres fournitures médicales étaient en quantité limitée.



Excavation des fondations d'un pont

Achèvement du projet

Etant donné les difficultés rencontrées, il n'est pas surprenant que le projet ait subi un retard considérable. En dix mois d'opération, le projet n'avait réalisé que 50% du travail initialement prévu pour 12 mois. Une société étrangère d'ingénieurs-conseils fut chargée d'aider à achever le travail. Leur méthode était extrêmement intensive en capital accompagné de personnel importé : plus de gros équipement fut utilisé – à part les chauffeurs de camions, tous les opérateurs, superviseurs et contremaîtres étaient Européens ; les pièces détachées et le carburant furent obtenus indépendamment. La route fut

achevée rapidement et d'une qualité légèrement supérieure à la portion réalisée par des méthodes à haute-intensité de main-d'œuvre.

Bien que cet achèvement ait été efficace, l'auteur remarqua certaines lacunes : aucune création d'emploi – même la nourriture était importée ; pratiquement pas de formation sur le lieu de travail pour les travailleurs locaux ; tout l'équipement enlevé à la fin ; la population locale n'avait pas le sentiment que la route leur appartenait, n'ayant de ce fait que peu de motivation à l'entretenir et à la réparer ; et les coûts, quoiqu'inconnus, furent probablement financés par des devises étrangères limitées.

(Avant de conclure, il est utile de souligner l'importance de la participation locale et du sentiment de 'propriété' dans les projets. L'auteur est retourné sur le site du projet 25 ans après y avoir travaillé. Il a découvert que la section de la route réalisée avec une haute intensité de main-d'œuvre était mieux entretenue que les autres sections. Les villageois ont confirmé qu'ils la considéraient comme 'leur route'.)

Conclusions et leçons à retenir

Plutôt que de préférer l'une des deux méthodes, l'auteur conclut que chaque projet devait être abordé en profondeur pour obtenir un équilibre optimal. Ceci devrait permettre de choisir la technologie appropriée aux différentes conditions socio-économiques.

Les questions recommandées pour revue ou orientation à l'avenir étaient nombreuses. Elles ciblaient la disponibilité en équipement et l'accès à l'entretien et aux réparations; l'utilisation ultérieure de l'équipement; la localisation des sites; la disponibilité de main-d'œuvre de différents niveaux de compétence; les politiques et projets de création d'emploi; les possibilités de formation sur le lieu de travail; les installations matérielles et logistiques; la réglementation des salaires; les plans de suivi; et les avantages et inconvénients de la participation de la population locale.

Les leçons-clé à retenir pour l'avenir sont soulignées ci-après :

 la conception et la planification des projets dès le début sont critiques à leur succès. Le graphiquage des réseaux et les méthodes de chemin critique sont essentiels

- les conditions socio-économiques et la disponibilité de main-d'œuvre sont aussi importantes que les considérations techniques et administratives
- la direction du projet doit s'adapter afin de faire face à un grand nombre de travailleurs plutôt qu'à quelques opérateurs qualifiés. Un large programme de formation et gestion de projet devrait comprendre non seulement la gestion générale et de production mais aussi la gestion financière et en ressources humaines ainsi que la connaissance des potentiels de création d'emploi dans différentes technologies
- enfin et peut-être un des points primordiaux est que la participation des populations locales crée un sentiment de 'propriété' et est un facteur motivant pour l'entretien et les

réparations à moyen et long terme même sans programme formel.

* Jens Müller dans la Revue internationale du Travail (Vol. 101, no.4, avril 1970), 'Méthodes à haute-intensité de main-d'œuvre dans la construction de routes à bas coût: une étude de cas'. A l'époque, M. Müller travaillait dans le Service de la Formation à la Gestion du Département des Ressources humaines. Avant le Programme mondial de l'emploi, le Service de la Formation à la Gestion s'était largement engagé dans la création et l'assistance aux centres nationaux de productivité, basés sur les 'missions de productivité' réalisées dix ans plus tôt. Ces missions avaient démontré le potentiel de promotion d'emploi des gros projets d'infrastructure, jetant les bases non seulement des politiques de l'emploi mais aussi des projets concrets de coopération technique dans le domaine des travaux publics.

Centre de Perfectionnement des Cadres des Entreprises, Projet PNUD/BIT/Gouvernement Roumain, CEPECA 30 mai 1967 -30 mai 1972

par Ion Niculescu*

A la fin des années 1960 le Service du BIT Genève, responsable pour la Gestion des entreprises a organisé pour la première fois des Projets assistés par Ordinateurs, dans des Pays est-européens, Bulgarie, Hongrie et Roumanie. Le projet roumain « Centru de Pefectionare a Cadrelor din Întreprinderi », CEPECA, a été organisé par le Gouvernement roumain le 1er avril, 1967, et le 30 mai 1976 a été signé, à Genève, l'Accord Tripartite PNUD/BIT/Gouvernement roumain.

1. Les principaux objectifs du Centre :

- 1.1 Formation et Perfectionnement du Personnel-Expert du Centre;
- 1.2 Perfectionnement des Cadres à l'Organisation et Gestion des Entreprises;
- 1.4 Experts en Management-Consulting pour les Entreprises-Pilotes et la Formation des Experts en Management-Consulting;
- 1.5 Formation en Informatique: Analystes de Systèmes et Programmateurs de Systèmes, Programmateurs en Fortran.

2. Les Ressources financières, humaines et matérielles du Centre :

Pour la réalisation des objectifs l'Accord-Tripartite prévoyait la contribution de

- l'ONU et du Gouvernement roumain pour une période de cinq ans.
- 2.2.1 la contribution de l'ONU a été de 2,8 millions de dollars US, (valeur des années 1960) pour:
- 2.1.1 Salaires des experts du BIT et des experts internationaux, et du Chef BIT du Projet;
- 2.1.2 l'ordinateur et l'équipement périphérique (IBM 360/modèle 30), y compris la formation du personnel d'entretien, pour une valeur de 860'000 \$
- 2.1.3 18 bourses de perfectionnement, et visites d'études à l'étranger, ainsi que
- 2.1.4 l'équipement audio-visuel et l'interprétation simultanée.
- 2.2.2 La contribution du BIT: Recrutement du Chef de projet BIT, Enrico Pauli (Italie) et des experts BIT et internationaux et d'organisation et placement des bourses individuelles à l'étranger.
- 2.3.1 Contribution du Gouvernement roumain: Une construction nouvelle pour l'ordinateur; les pavillons pour des activités didactiques et les bureaux des experts et du personnel auxiliaire; la bibliothèque; les dortoirs pour 300 personnes; le restaurant avec bar, pour servir trois repas par jour; les bureaux pour le personnel

administratif; des ateliers pour la reproduction du matériel didactique; la salle des réunions et des spectacles; salle de sport; terrains de football et de tennis; salaire du personnel roumain; logement des experts BIT et internationaux de courte durée. La contribution du gouvernement pour une durée de cinq ans de 5,5 millions Dollars US (1 \$ US pour 7,50 lei).

Le 7 septembre 1967, les premiers Programmes de Perfectionnement : Management et Organisation et Gestion des Entreprises et l'Informatique, et Etudes du Travail, ont commencé et ont été multipliés par la Direction du Centre (Dr. ing. L. Niculescu, Directeur et ing V. Necsulescu, Prof. Dr. P. Constantinescu, Dir. adjoints) et du Chef BIT, E. Pauli, et des Experts du BIT et roumains.

De nouveaux programmes de Formation et Perfectionnement ont été développés en janvier 1969 avec la mise en fonctionnement de l'ordinateur IBM.

Les programmes ont été multipliés, dans les années suivantes, jusqu'au 10 octobre 1971 (date du transfert sous la tutelle du Parti) pour satisfaire les besoins des ministères et des entreprises, qui ont été appréciés par le Gouvernement et, par le PNUD et le BIT. 2.000 directeurs et chefs de services des entreprises et plus de 2.500 spécialistes informaticiens, et 20 consultants en management, ont suivi les programmes du Centre.

Tous les programmes avaient une durée de trois ou quatre semaines, les « Cycles de Formation », en régime résidentiel: « Module 1 » dédié à l'étude individuelle; « Module 2 » dédiés aux jeux d'entreprises, aux discussions en groupes et au choix des projets individuels à appliquer dans leurs entreprises et « Module 3 » dédié aux présentations des projets et leur finalisation.

Après les visites de David Morse, en octobre 1968 ainsi que de Francis Blanchard en septembre 1969, les administrateurs-adjoint du PNUD/New York, Maye Cohen et Paul-Marc Henri, ont visité le Centre en 1970, comme le Corps diplomatique accrédité en Roumanie. Les activités du Centre dans une période de 1 ½ ans ont été considérées excellentes et importantes, aussi pour l'ampleur de leur base matérielle.

Les ambassadeurs des Etats Unis, de la Grande Bretagne, d'Italie et de la France ont visité le Centre et ont fait des donations de livres.

Beaucoup de Directeurs et Experts internationaux du BIT ont participé à un séminaire organisé avec la participation du Département du Développement des entreprises et des Coopératives du BIT/Genève.

En 4½ ans le Centre a établi des accords de coopération avec 60 institutions et universités étrangères; des relations ont été établies avec la London Graduate School of Business Studies, la Ford Fondation et le Centre for International Management Studies YMCA (New York), avec IBM (Vienne) et Karolinska University (Upsala/Suède), British Institute of Management (Londres), Rutges University (New Jersey), le Centre d'Etudes Industrielles (Genève), le Centre de Formation Technique (OIT/Turin), et d'autres.

Les succès du Centre ont permis l'établissement d'un système national de perfectionnement des cadres, chaque ministère ayant un Centre de Perfectionnement avec son directeur et ses experts formés par CEPECA. Mais le contexte politique en Roumanie du 11 octobre 1971, a conduit à sa fin.

Coup d'état 1981

par Jaime Cortes*

En juillet 1981, les chefs d'états du Commonwealth étaient invités à assister au mariage du Prince Charles et de la Princesse Diana. Le Président Jawara de la Gambie se rendit donc à Londres pour assister au mariage de l'année. Pendant son absence, un groupe de civils de gauche alliés à des déserteurs de l'armée tentèrent de renverser son gouvernement par la force.

^{*} Ion Niculescu, ancien chef de projet du BIT en Afrique, fonctionnaire de 1972-1992

Je partis travailler ce matin-là, ignorant tout du coup d'état comme la plupart des expatriés travaillant à Banjul. En arrivant au bureau, je remarquai qu'il n'y avait personne, sauf le gardien qui était en train de fermer les portes. Il me regarda avec surprise et me demanda pourquoi j'étais là.

« Je viens travailler. Pourquoi fermez-vous le bureau? » « Monsieur, il y a des coups de feu et des combats : les communistes se battent contre la police. »

Je ne pouvais pas le croire et lui dis en plaisantant: « OK, de toute façon, le gagnant aura besoin des Nations unies, alors continuons à travailler. » « Non, rentrez chez vous! », cria-t-il et il partit en courant.

C'est seulement à ce moment-là que je compris que quelque chose n'allait pas. J'appelai le PNUD pour vérifier et on me confirma qu'il y avait vraiment des combats et que chacun devrait rentrer chez soi.

Arrivé au pont qui reliait Banjul au quartier de Fajara, un embouteillage bloquait la circulation des étrangers qui essayaient de traverser. Je sortis de ma voiture et rejoignis le groupe qui discutait avec les rebelles qui gardaient le pont. Je remarquai en particulier un Européen qui vociférait. Le garde, visiblement en colère, le braqua de son AK47 et lui cria « Reculez, reculez!». Je conseillais au groupe de ne jamais discuter avec un homme en colère armé d'un fusil. Au même moment, le groupe réintégra les voitures. Je fis marche arrière et retournai à l'IBAS pour appeler de nouveau les Nations unies et obtenir des instructions. On me dit de rejoindre l'Hôtel Atlantic et d'y rester jusqu'à la fin des combats. Entre temps, l'agitation avait gagné toute la ville. On tirait dans les rues et des magasins étaient pillés et incendiés. La rue menant à l'hôtel Atlantic n'était plus sûre et je retournai donc à mon bureau pour appeler Manfred Knoff, le responsable de la sécurité des Nations unies. Manfred, un vétéran de la seconde guerre mondiale, travaillait comme expert de l'UIT en Gambie. Puisque la route de Fajara était fermée et qu'il n'était pas prudent de rejoindre l'hôtel Atlantic, il me conseilla de venir à son appartement, proche du port de Banjul et donnant sur la baie. Le quartier était encore sûr. D'autres membres du personnel des Nations unies habitaient le même groupe d'immeubles dont on disait qu'il appartenait à un haut fonctionnaire du gouvernement.

Je commençais à m'inquiéter sérieusement pour ma famille de l'autre côté de la ville. Je ne pouvais pas téléphoner à ma femme car il n'y avait pas de service téléphonique dans le quartier. Manfred essayait d'établir un contact radio avec l'ambassade des Etats Unis et c'est en fin d'aprèsmidi qu'il parvint finalement à joindre le Premier Secrétaire et à lui demander d'envoyer de l'aide pour accompagner le personnel des Nations Unies à l'ambassade car à son avis, le bâtiment où on était réfugiés n'offrait pas assez de sécurité pour les étrangers. Cette opinion fut confirmée quand, vers 20 heures, quelqu'un frappa violemment à la porte. Dehors, on entendait crier « On va tuer tous les blancs. Ouvrez la porte!» Les cris et les coups sur la porte continuaient et j'avais peur. Je savais que tout le monde avait peur. Deux petites filles dormaient sur le canapé du salon. Îl était évident que les hommes sur le palier allaient tirer sur la porte pour l'ouvrir de force.

Décidant rapidement de la marche à suivre, j'envoyai Manfred se coucher dans la baignoire en laissant les portes de la chambre et de la salle de bains entrouvertes. Quand j'ouvris la porte, je fus confronté à un gang d'ivrognes armés de machettes et de gourdins, mais sans fusils : des pilleurs. « Où est le blanc qui habite ici ?» demandèrent-ils. « Il n'y a pas de blanc ici, c'est chez moi, » répondis-je, désignant Janette et les enfants. « C'est ma femme et mes enfants. » Je craignais qu'ils ne me croient pas s'ils remarquaient les cheveux blonds et traits caucasiens des fillettes, mais ils étaient tellement intoxiqués qu'ils ne les regardèrent pas. Ils jetèrent un coup d'œil à la chambre et se mirent à emporter les objets de valeur du salon. L'un prit la télévision, un autre une valise de vêtements. La machine à écrire, la montre et les bijoux de Janette qui étaient sur la table, la radio et d'autres objets furent empilés sur leurs têtes et ils partirent rapidement. Après leur départ, je racontai à Manfred ce qui s'était passé et lui dit de ne pas s'inquiéter pour les objets volés car les Nations Unies le compenseraient.

Vers 22 heures, il commença à pleuvoir. On entendit de nouveau crier et frapper à la porte. Manfred retourna se cacher. Cette fois-ci, un autre groupe armé de matraques se précipita à l'intérieur et se mit à piller sans demander

quoique ce soit. Ils avaient probablement rencontré le premier gang et avaient décidé de les imiter. Je leur dis de prendre ce qu'ils voulaient mais de ne pas déranger les enfants qui dormaient toujours sur le canapé. Après leur départ, je demandai à Manfred d'appeler l'ambassade des Etats Unis d'urgence et de les informer de ce qui se passait. L'ambassade était très occupée mais promit de venir à notre aide. Craignant une troisième attaque, Manfred, en tant qu'Officier de sécurité des Nations unies, décida de réunir tout le personnel de l'ONU habitant le bâtiment dans son appartement. Je ne me souviens pas du nombre mais il y en avait au moins dix.

On décida de préparer notre défense au cas où de nouveaux pillards attaqueraient. Je rassemblais les hommes dans le salon et nous nous armâmes de tout ce que nous pouvions trouver : couteaux de cuisine, poëles à frire, parapluies. On se barricada en poussant la longue table de la salle à manger contre la porte d'entrée. Les femmes et les enfants resteraient dans les chambres. On attendit en silence. De voir les femmes et les enfants me fit prendre conscience à quel point j'étais inquiet pour ma propre famille. Qu'est-ce qui leur arrivait? Tout ce que je pouvais faire était de prier pour leur sécurité. Dehors, il faisait noir et il pleuvait.

Vers minuit, on entendit frapper fortement à la porte. Pas de cris. On attendit en silence. Les coups sur la porte continuaient puis quelqu'un cria: « Ouvrez-la (chapelet d'obscénités) porte, c'est la 7ème Cavalerie!» Seul un Américain qui connaissait l'histoire de la 7ème Cavalerie utiliserait un tel langage. On retira la table et ouvrit la porte. Un Américain, Dick Broadway, nous donna de rapides instructions: « Prenez vos passeports et toute la nourriture que vous pouvez transporter. » Il répéta ses instructions et nous dit de le suivre en file indienne. Manfred était à la tête de la file et portait un de ses enfants et un émetteur radio. Je le suivais en portant un sac de nourriture trouvée dans le réfrigérateur, la tête protégée de la pluie par la housse de la machine à écrire.

Une femme asiatique aux formes généreuses tirait une valise, ralentissant ainsi les progrès de la colonne. Dick s'énerva contre elle et lui cria : « Je vous ai dit passeports et nourriture seulement! ». Elle n'en tint pas compte et continua à tirer sa valise, peinant à suivre l'allure du groupe. La file avançait lentement par les rues de la ville menant à l'ambassade des Etats Unis. Dick fermait la marche tandis que son assistant gambien guidait le groupe.

Il faisait très sombre. L'éclairage public ne fonctionnait pas. Tout à coup, d'un coin de rue on entendit : « Stop! Où allez-vous? » La colonne s'arrêta. Le guide gambien répondit : « A l'ambassade des Etats Unis!. » « Des Américains! Tuez-les, tuez-les! » reprit la voix.

Rapide à juger la situation, Dick se précipita entre la colonne et l'homme resté dans l'obscurité et cria : « Non, non, ne tirez pas. C'est le personnel de l'ONU. Je les conduis à l'ambassade des Etats Unis pour leur sécurité. » Il insistait sur le mot « personnel ». Un autre homme d'une voix autoritaire lui dit : « Laisse-les passer, je les connais. » Je ne savais plus si je devais marcher ou courir. Le groupe continua de marcher vers l'ambassade. Quand nous arrivâmes à la porte, Son Excellence l'Ambassadeur Larry Piper nous tendit les mains et nous dit : « Soyez les bienvenus aux Etats Unis d'Amérique! »

Mes jambes ne me portaient plus et je manquais de m'effondrer. J'étais fatigué, affamé et terriblement inquiet pour ma famille.

Huit jours à l'Ambassade

Coincé à l'Ambassade des Etats unis avec les autres réfugiés pendant le coup, ma mission, confiée par Dick, était d'approvisionner en café l'équipe qui surveillait l'évolution des combats depuis le toit de l'ambassade. Manfred faisait partie de l'équipe et était chargé d'établir un lien radio avec les autorités américaines et probablement la marine américaine croisant dans l'Atlantique.

Le poste de police de Banjul qui se trouvait en face de l'ambassade fut attaqué par les rebelles. Je vis une Jeep pleine de rebelles assaillir le poste de police qui se défendit et en tua quelques-uns. Un rebelle blessé réussit à ramper vers le mur de l'ambassade et à le franchir pour se trouver dans le parking. Quand Dick le vit, il laissa de nouveau échapper un chapelet d'obscénités et dit : « S'il essaie d'entrer dans le bâtiment, je vais l'abattre! » Il prit son pistolet et descendit au rez-de-chaussée. Quand il revint, il nous dit que le rebelle avait réussi à s'échapper par l'autre côté de l'enceinte.

Quelques jours plus tard, un ministre gambien et un policier de haut rang vinrent se réfugier à

l'ambassade. C'était mauvais signe. Les rebelles gagnaient-ils?

Les conditions de couchage étaient organisées par le personnel de l'ambassade. La première nuit, des chambres furent assignées aux réfugiés. On me dit de dormir dans le bureau de l'ambassadeur. Le canapé était bien confortable. On se servit des rideaux comme couvertures. La deuxième nuit, je dormis sur le tapis pour que l'ambassadeur puisse dormir sur son canapé. Au milieu de la nuit, je me réveillais pour trouver deux dames couchées sur le tapis près de moi ce qui me mit mal à l'aise. Le lendemain, je dormis dans la chambre assignée au ministre et au policier.

A part la pénurie de nourriture, le problème le plus sérieux était celui des toilettes. Les bureaux n'étaient pas équipés de toilettes en nombre suffisant. Un jour, j'entendis Dick crier et jurer parce qu'un des WC était bouché. « Si j'attrape quelqu'un à jeter des journaux dans les WC, je le jetterai dedans lui aussi ».

Au bout de quelques jours, la nourriture vint à manquer. On avait même mangé les barres chocolatées et les biscuits du personnel de bureau. Les placards étaient vides. C'est alors que la grosse dame asiatique ouvrit sa valise et en sortit un petit réchaud à gaz, de la farine, de l'huile et d'autres produits. Elle se mit à mélanger la farine avec de l'eau, à pétrir la pâte, et à cuire des chapatis, une sorte de pain indien. Ce fut notre repas de la journée. La nuit suivante, Dick décida d'aller avec son assistant gambien à la recherche de victuailles. Ils revinrent au petit matin avec des baguettes fraîches. Chacun en eut un morceau. Et ce fut le repas de la journée.

Un soir, j'exprimai à l'ambassadeur mon inquiétude au sujet de ma famille et lui demandai de m'aider à les retrouver. Je savais que l'ambassade avait des gens de l'autre côté de la ville. Il me promit d'essayer de trouver ma famille. A minuit, il me réveilla pour me dire que ma famille était en sécurité et s'était refugiée chez un autre fonctionnaire de l'ONU. Je ne savais pas chez qui mais je pensais que c'était probablement chez les Kabilis. Je remerciai l'ambassadeur de son aide. J'étais un peu soulagé mais continuai à m'inquiéter pour la sécurité de Marcela et Jimma.

Une nuit, l'ambassadeur vint me réveiller car j'avais un appel téléphonique des USA. Marichu et Karen étaient en ligne; quelle surprise! Je n'imaginais pas comment elles avaient réussi à appeler l'ambassade. Quand je répondis, elles étaient aussi surprises que moi. Toutes deux pleuraient et demandaient des nouvelles de leur mère et de leur sœur. Je leur dis que j'étais réfugié à l'ambassade, que Marcela et Jimma séjournaient chez un autre fonctionnaire de l'ONU et que je ne les avais pas vues depuis cinq jours. En entendant cela, leurs pleurs redoublèrent. Je les assurais que nous étions tous en sécurité.

J'appris plus tard qu'en entendant les nouvelles du coup d'état à la radio, Marichu avait appelé la station pour demander ce qui se passait en Gambie. La station promit de contacter l'ambassade des Etats Unis à Banjul. Pour ce faire, elle prit contact avec un radio amateur de New York qui appela un autre radio amateur en Australie qui, lui, arriva à avoir l'ambassade en ligne. Mes filles avaient simplement demandé plus d'informations à la station de radio mais le résultat fut qu'elles eurent leur père au bout du fil! Cet appel reste l'événement le plus extraordinaire de ma carrière. Une merveilleuse coïncidence?

Le sixième jour on apprit de l'ambassade que les parachutistes sénégalais avaient libéré l'aéroport et progressaient vers la ville. Des blindés de l'armée sénégalaise encerclaient Banjul. Le pacte de défense mutuelle entre le Sénégal et la Gambie permettait à l'armée sénégalaise de défendre le gouvernement gambien. Le septième jour, la sécurité était revenue, encore que quelques francs-tireurs continuaient leurs tirs. Le huitième jour, l'ambassadeur décida de transférer les réfugiés à l'Hôtel Atlantic.

Ce transfert fut fait sous escorte policière. Sur notre chemin, je remarquai que les rues étaient vides et que des magasins avaient été détruits ou incendiés. L'hôtel était plein d'étrangers qui s'y étaient réfugiés pendant les combats. Une ambiance de fête régnait dans le salon. Les clients dinaient et buvaient. On me donna une chambre. Avant de m'y rendre, j'achetai un T-shirt au magasin de l'hôtel et allai me laver aux douches de la piscine. Le T-shirt blanc à manches courtes que je portais depuis 8 jours était noir et sentait mauvais! Une douche et un bon repas me redonnèrent de l'énergie et je m'enquis de la situation à Fajara. La Croix-Rouge m'informa que tout était calme là-bas mais que la route, quoiqu'ouverte, présentait encore un certain danger. Je voulais rentrer chez moi et chercher

ma famille. La Croix-Rouge ne pouvait pas m'emmener mais m'avertit des dangers que je pourrais rencontrer. Je demandai aux chauffeurs de taxis parqués près de l'hôtel s'ils pouvaient me conduire à Fajara mais ils trouvaient que c'était trop dangereux et n'osaient pas y aller. Je sortis de mon portefeuille une liasse épaisse de billets de Dalasi (monnaie gambienne) et promis à un chauffeur de lui donner tout cet argent s'il m'emmenait à Fajara. Il hésita mais la somme le convainquit de prendre le risque. Quand nous primes la route, j'ordonnais au chauffeur de ne s'arrêter sous aucun prétexte, même si des rebelles nous barraient la route ou nous tiraient dessus; qu'il conduise le plus vite possible. Lui donnant l'adresse de ma maison, je sentis que le chauffeur était nerveux et craintif. J'étais nerveux et craintif moi-même en approchant de Fajara. Nous arrivâmes sans incident et je demandai au chauffeur d'attendre jusqu'à ce que j'aie ouvert la porte du garage. Ma voiture était là. A l'intérieur de la maison, tout paraissait normal et en ordre. Il y avait de quoi manger dans le réfrigérateur. Mais les chiens étaient absents. Je donnai la liasse de billets au chauffeur et lui dit de partir ce qu'il fit en vitesse. Je me rendis en voiture chez les Kabilis où je trouvai ma femme et ma fille. Nous eûmes des retrouvailles émues et sincères avec beaucoup d'embrassades, de pleurs et d'actions de grâce. Je remerciai les Kabilis de leur hospitalité envers Marcela et Jimma et ramenai ma famille à la maison.

* Jaime Cortes, fonctionnaire du BIT, 1974-93

Souvenirs émus d'un projet du BIT en Chine

par Terry Whitaker*

En 1988, le gouvernement de la Chine a demandé au BIT son assistance dans l'exécution d'un projet sur les aspects de la formation des ressources humaines en vue de la conception et de la mise en œuvre de la réforme de la sécurité sociale.

En 1989, des séminaires furent organisés à Pékin, animés par cinq experts internationaux incluant J.V. Gruat et Ken Thompson de l'OIT, qui abordèrent la réforme des assurances sociales et des pensions de vieillesse. Ces séminaires furent suivis par l'élaboration d'un projet financé par le PNUD, devant être exécuté par le Département de la sécurité sociale du BIT, intitulé « Formation et développement à la sécurité sociale ».

J'ai eu le privilège d'être désigné comme Conseiller technique en chef et Coordinateur du projet. Après des séances de briefing au BIT à Genève et au BRAP à Bangkok, j'ai pris mon poste à Pékin en mars 1990. C'était la première fois que j'allais travailler en dehors du Royaume-Uni, après trente-trois années passées dans les services du ministère en charge de la sécurité sociale dans le Royaume. Je suis arrivé à Pékin avec un mélange de sentiments, d'excitation, d'appréhension, d'enthousiasme, plus ou moins de confiance, et des doutes sur mes capacités de mener à bien ce nouvel emploi dans un pays qui

m'était totalement inconnu. Ces sentiments partagés le furent encore plus à mon arrivée à l'aéroport de Pékin où personne ne m'y attendait; le bureau du BIT à Pékin avait été prévenu de mon arrivée le jour d'après.



Le projet, initialement prévu pour se dérouler en deux ans, pris en fait plus longtemps. Ma propre participation « sur le terrain » fut au total de quatorze mois, avec une pause de trois mois après chaque trois mois de travail.

L'objectif initial du projet défini par le PNUD, était de « ... définir les fondements d'une formation de base, quelles que soient les politiques finales que la Chine adopterait pour réglementer la sécurité sociale aux niveaux provincial et national ».

Un autre membre permanent de l'équipe du projet, une actuaire du nom de Giovanna Ferrara, devenue une très bonne amie, se révéla être une merveilleuse collègue durant mon séjour en Chine, en m'offrant l'aide et le soutien d'une personne avec beaucoup d'expérience du BIT, plus qu'en avait le novice appointé comme CTA. J'ai ensuite travaillé avec Giovanna sur plusieurs autres projets au cours des années suivantes; ce fut toujours un réel plaisir de faire équipe avec elle. Elle est fort malheureusement décédée il y a quelques années; il était de mon devoir de saisir l'occasion de lui rendre hommage ici.

Pendant toute la durée du projet, dix séminaires internationaux et vingt-huit séminaires nationaux furent organisés, nombre d'entre eux dans des capitales provinciales. Ces séminaires eurent au total une audience se chiffrant à plusieurs milliers de participants. Je me rappelle encore ma surprise quand on m'a dit avant mon premier séminaire, peu de temps après mon arrivée à Pékin, qu'environ 200 membres du personnel y assisteraient. Le lutrin m'apparut alors quelque peu dérisoire pour atteindre les participants du fond de la salle! Mais ce fut un rappel significatif du défi qui nous attendait.

Un total de vingt et un experts et consultants de divers pays et avec une expérience variée dans le domaine de la sécurité sociale, contribuèrent au projet; ce fut une joie de travailler avec eux tous. J'ai travaillé très étroitement bien sûr, avec un certain nombre de collègues du BIT, dont évidemment Jean-Victor Gruat qui, en plus de « Support » du projet comme agent administratif à Genève, fut un conseiller précieux. Lorsqu'il devint directeur du bureau du BIT à Pékin, nous avons pu travailler encore plus étroitement sur le projet. Ken Thompson, puis à Bangkok, Lynne Villa-Corta et le très respecté et aimé Clive Bailey,

aujourd'hui disparu, m'ont tous apporté un soutien inestimable et stimulant, dont je leur serai toujours reconnaissant.

Les objectifs du projet comprenaient la création d'un centre national de formation au sein du Ministère du travail et, au niveau provincial, celle de centres de formation, y compris de la formation de leur personnel, et d'autre part, l'élaboration d'un programme pour la formation à la sécurité sociale des cadres. La formation, y compris la remise à niveau, d'actuaires, et le placement de bourses d'études et de voyages d'étude comptèrent au nombre des activités majeures du projet.

Le projet a été un défi pour les membres de l'équipe, pour nos homologues chinois et leur personnel de soutien et une merveilleuse équipe d'interprètes et de traducteurs. La collaboration avec le bureau du PNUD à Pékin fut excellente, ainsi qu'avec des collègues du Ministère du Travail et d'autres organisations chinoises avec lesquelles nous avons noué des contacts dans le temps.

La Revue Tripartite a conclu que « ... le projet a connu un grand succès et a fourni une base utile pour de futurs développements dans le domaine de la sécurité sociale » et le PNUD a félicité « ... l'OIT et le Gouvernement chinois pour avoir conçu et exécuté avec succès un projet qui a été non seulement opportun, mais peut-être en avance sur son temps lorsqu'il a débuté ».

Le projet fut le précurseur de nombreux autres projets en Chine traitant de sécurité sociale; j'ai toujours été fier d'avoir pu jouer un petit rôle dans le premier d'entre eux.

Près de trente ans après ce premier travail pour le BIT, j'ai toujours gardé un...

souvenir ému d'un projet BIT en Chine

Ils ont dit...

Notre vie est un livre qui s'écrit tout seul. Nous sommes des personnages de roman qui ne comprennent pas toujours bien ce que veut l'auteur.

J. Green

^{*} Terry Whitaker, spécialiste de sécurité sociale dans le Département Sécurité Sociale, fonctionnaire du BIT, 1990-1999

Les cinq C de la CIT..

Souvenirs par Flory Liuchi de Lopez Bravo*

Nicole de Warlincourt cherchait quelqu'un pour travailler dans la commission de vérification des pouvoirs de la CIT et on m'a suggéré de la contacter. J'ai rencontré une personne exceptionnelle, courtoise et charmante! Elle m'a expliqué que Mary Moore, la personne avec qui je travaillerais si ma candidature était retenue, m'interviewerait. Mary Moore et moi nous sommes rencontrées autour d'un café. Je me souviendrais toujours des expressions de Marie "Yes dear", "Please dear", "Thank you dear", "Oh no dear, you don't want to do that now do you?" l'ai ensuite rencontré de nombreuses autres personnes sympathiques et très intéressantes parmi lesquelles Cleo Doumbia-Henry, Juan Llobera et M. Maupain. Les deux premiers jours, je me suis senti absolument submergée par tout ce qui se passait autour de moi, les ordres et les contre-ordres qui volaient dans toutes les directions et ce, jusqu'à ce que Mary Moore prenne la direction des opérations. A partir de ce moment, j'ai pris toutes mes instructions de Mary Moore seulement et tout s'est bien passé. C'est là que j'ai appris les 5 C associés à la CIT: Calme, Courtoisie, Coordination, Communication, Clarté.

C'est dans la commission de vérification des pouvoirs que j'ai rencontré pour la première fois Kamran Fannizadeh, un jeune homme très poli, très calme, à la voix douce et au sourire timide. D'autres belles rencontres devaient suivre (M. Hultin, M. Tapiola, Mme O'Donovan).

Après la Conférence M. Maupain nous a invités chez lui à Annecy pour fêter la fin de la CIT avec un bain dans le lac.

De toutes les commissions pour lesquelles j'ai travaillé, celle qui m'a le plus marqué est la Commission sur les agences d'emploi privées (discussion générale), non seulement parce que c'était la première commission technique à laquelle je participais, mais surtout parce que, à l'exception de Bill Simpson, notre directeur, nous étions tous nouveaux. Ana Romero était secrétaire de la commission (ce titre a aujourd'hui été remplacé par celui de coordinateur).

Lorsque nous avons posé avec inquiétude des questions sur le fonctionnement de la

commission, M. Simpson a répondu très calmement : "Ne vous inquiétez pas, les membres de la commission savent ce qu'ils font et il n'y a aucune chance qu'ils nous laissent faire des erreurs, surtout les représentants des employeurs et des travailleurs". L'idée d'une formation préalable à la Conférence est née de notre expérience au sein de cette commission. Elle s'est ensuite concrétisée grâce à Ray Harari, Béatrice Madany, Althea Wright-Byll et Nicole de Warlincourt. En fait, chaque fois qu'un problème quelqu'un technique survenait, disait: « Demandez à Béatrice Madany ». Par la suite, le séminaire de formation pré-conférence a été institué et nous nous y sommes beaucoup amusés grâce à des personnes comme Jack Martin, Javier Escobar et l'équipe de Turin. Oui, on nous a expliqué comment « garder le sourire face aux amendements, sous-amendements et sous-sousamendements ».

Les travaux de notre commission se sont déroulés sans accroc. Grâce à une séance particulièrement longue et non programmée le vendredi soir, les amateurs de football ont même pu regarder les matchs de la Coupe du monde pendant le week-end. Bill Simpson, qui s'est rendu compte que le personnel allait rester très tard, est venu nous souhaiter bonne chance et nous encourager. Il a même pris certains d'entre nous dans ses bras (tout ceci était avant l'affaire Weinstein!). Eduardo, qui venait du bureau de Lima, était tellement impressionné qu'il a dit « Que tipo más simpático! » À la fin de la CIT, les membres de la commission nous ont offert des fleurs. Quelques années plus tard, le représentant du gouvernement suédois qui faisait partie de la Conférence s'est arrêté pour dire « Bonjour ». Quelle gentille attention!

Travailler pour la commission c'était une question de relations humaines ; ces relations qui vous font sentir qu'il vaut la peine de faire partie de ce grand réseau, d'une équipe au sein du BIT, l'OIT avec tous ses défauts mais aussi l'OIT animée de cette volonté profonde de changer et d'améliorer les conditions de travail partout dans le monde. Je suis heureuse d'avoir participé à cette aventure, entourée de gens merveilleux.

Je n'aurais pas pu vivre cette expérience si Edward Yemin, le chef de LEG/REL, ne m'avait pas acceptée dans son service, où je suis restée jusqu'au jour de ma retraite. «Je suis venue, j'ai vu, je suis restée ». Merci aux collègues de LEG/REL et de la CIT pour tous ces bons souvenirs.

* Flory Liuchi de Lopez Bravo, fonctionnaire du BIT de 1986 – 2009.

Histoire de COOP : Les coopératives (partie 2)

par Igor Vokatch*

La Partie 1 a été publiée en 2018 dans le numéro 64 du Message, page 27 et suite.

Les Commissions techniques du BIT, tels que la Commission permanente de l'agriculture, le Comité d'experts en matière de sécurité sociale et la Commission permanente des migrations, ont examiné les activités coopératives en relation avec les sujets de leurs domaines respectifs.

Certains rapports sur la coopération ont été publiés en tout ou en partie, ou sous une forme condensée dans la Revue internationale du Travail. Des articles ou des notes plus courts figurent également dans la publication du BIT intitulée Industrie et travail. Enfin, Information coopérative contenait des notes et des données sur des questions d'intérêt coopératif de diverses régions du monde.

Suite au changement d'appellation de nom, le Comité consultatif de la coopération devenu le Comité de correspondance pour la coopération, une réunion d'un groupe d'experts a été convoquée (30 novembre au 5 décembre 1953). Cette réunion a rassemblé un groupe d'experts réunis non sur la base d'une représentation nationale, mais en raison des qualifications personnelles dans un ou plusieurs domaines des coopératives. Le rôle de ces réunions d'experts était de conseiller le Directeur général du Bureau dans l'élaboration de sujets cruciaux pour la CIT. La première question à l'ordre du jour était «Action de l'OIT en matière de coopération, notamment en ce qui concerne ses activités concrètes». Le deuxième point important à l'ordre du jour était les relations inter-coopératives. Lors de sa première session, le Comité correspondance pour la coopération a souhaité faire connaître au Conseil d'administration la demande de ses membres qui visait à apporter leur soutien collectif et individuel aux activités du BIT, et pas seulement en exerçant leurs fonctions aux sessions du comité, mais en fournissant, chaque fois que possible, les conseils et l'assistance que le BIT pourrait leur demander dans le cadre de ses travaux généraux sur les questions coopératives et autres, et en créant des institutions coopératives avec lesquelles ils étaient en relation. En répondant à ces souhaits et à ces objectifs grâce à la participation des experts, le Comité a terminé sa mission en 1953 en laissant un riche héritage de résolutions et de consultations utiles au développement des coopératives, résultats des réunions et des travaux.

D'autres possibilités de collaboration technique ont été explorées et développées avec d'autres institutions spécialisées dont les programmes d'action comprenaient des interventions sur des coopératives de types particuliers ou des fonctions de coopératives. On peut citer l'Organisation des Nations Unies (y compris ses Commissions économiques régionales), la FAO (Organisation Nations des Unies l'alimentation l'agriculture), et l'UNESCO (Organisation Nations Unies des pour l'éducation, la science et la culture) et l'OMS (Organisation mondiale de la santé). Parmi les organisations régionales du même type, on peut mentionner l'Organisation des États américains et la Commission du Pacifique Sud. Le Bureau était également en contact avec diverses ONG internationales telles que l'ICA, la FIPA, la Fondation Horace Plunkett et organismes plus ou moins concernés par divers aspects des coopératives. Au niveau national, le BIT a disposé d'un vaste réseau de contacts. Ainsi, le Bureau entretenait des relations avec les départements ou services gouvernementaux chargés de la supervision et de la promotion des coopératives dans les pays membres et les territoires non métropolitains. Il était également en contact avec les organisations coopératives centrales ou leurs représentants.

Le financement public était associé aux fonds fournis par les mouvements coopératifs nationaux. Le Service des coopératives du BIT a collaboré étroitement avec ces institutions et d'autres institutions dans le cadre de ses diverses activités de programme. L'établissement du programme élargi d'assistance technique de l'ONU en 1949 a permis une extension substantielle des programmes des coopératives. Les projets relatifs aux coopératives ont occupé une place importante dans le programme d'assistance technique. Numériquement, elles constituaient l'un des groupes les plus importants de demandes traitées par le BIT. Le Service des coopératives du BIT avait pour objectif de fournir une assistance sous forme de conseils techniques et de services de formation. Cela incluait la préparation ou la révision de la législation, des règlements et des statuts des coopératives, la création de services gouvernementaux ou d'autres agences de promotion et de supervision des coopératives, la planification et la mise en œuvre de programmes développement coopératives, des l'organisation de divers types de mise en œuvre de la formation et de l'éducation coopératives à l'intention des fonctionnaires et du personnel des sociétés coopératives.

Les années 1960-1980: nouvelles responsabilités, nouveaux outils internationaux et nouveaux défis

En 1961, le BIT a décidé qu'une enquête sur l'état et le développement probable de la coopération dans le monde ainsi que la collecte d'informations actualisées sur mondiales le mouvement coopératif seraient de la plus grande valeur pour les coopérateurs et les coopératives et les futurs coopérateurs. La réunion d'experts en matière de coopératives du BIT à Genève (3-8 décembre 1962) a examiné les tendances et l'évolution du mouvement coopératif à travers le monde et a formulé des recommandations sur la politique future. Le document de travail révisé intitulé "Développements et tendances dans mouvement coopératif mondial" a été examiné. Treize experts de 13 pays différents d'Afrique, d'Asie, d'Europe, d'Amérique du Nord et du Sud, ainsi que du Proche et du Moyen-Orient ont assisté à la réunion.

Depuis la réorganisation du Bureau, qui a pris effet au début du mois de novembre 1964, le Service de la coopération et des institutions rurales et apparentées du Département du développement des institutions sociales a pris en compte des questions relatives à la réforme agraire, à la colonisation, aux organisations agricoles, aux services gouvernementaux liées à la protection sociale et professionnelle des populations rurales, indigènes et tribales, y compris les nomades et les semi-nomades, ainsi que les aspects institutionnels du développement rural global, y compris le développement communautaire.

Deux ans plus tard, la 50e session de la Conférence internationale du Travail de l'OIT a adopté, le 21 juin 1966 par 317 voix contre 0, avec six abstentions, la Recommandation n° 127 concernant le rôle des coopératives dans le développement économique et social des pays en développement. La Recommandation n° 127 de reflétait les préoccupations développement des années 1960, notamment en ce qui concerne le rôle des gouvernements et des coopératives dans le processus développement. La Recommandation n° 127 de l'OIT invitait les gouvernements à élaborer une stratégie de développement coopératif globale et planifiée dans laquelle un organe central serait l'instrument de mise en œuvre d'une politique d'aide et d'encouragement aux coopératives. La participation et la tutelle du gouvernement ont été considérées une mesure temporaire mais nécessaire. Ceci a donné trop d'importance au rôle du gouvernement dans le développement des coopératives et a affaibli le caractère autonome de l'identité coopérative. La Recommandation n° 127 de l'OÎT avait fait observer que les coopératives étaient des instruments puissants de développement social et économique et que, dès lors, les Nations Unies considéraient le secteur des coopératives comme un élément important de la stratégie de la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement.

En outre, la Conférence avait adopté deux Résolutions sur la coopération. La première attirait l'attention sur la nécessité pour les banques coopératives internationales d'accroître la disponibilité de l'aide financière provenant de sources internationales pour le développement des coopératives. La seconde invitait les organismes internationaux concernés à collaborer autant que possible entre eux et avec les États membres pour aider et encourager le mouvement coopératif des pays en développement.

L'année 1966 aura été d'une importance particulière pour le mouvement coopératif: l'OIT a adopté la Recommandation 127 Coopératives (pays en développement) et le 23e Congrès de l'ICA tenu à Vienne aura modifié les principes fondamentaux du mouvement dans un souci d'efficacité. Une attention continue sera accordée aux coopératives des pays en développement.

Les formes de coopération non conventionnelles, les raisons qui ont motivé la création de centres de développement des entreprises coopératives dans les pays en développement et l'influence de la Recommandation 127 ont été examinés par un groupe d'experts des coopératives réuni à Genève du 28 octobre au 1er novembre 1968. Les experts sont parvenus à la conclusion qu'il était trop tôt conséquences pour évaluer les d'une recommandation d'une si grande portée. Cependant, le cadre de la politique de développement des coopératives par le BIT a été mis en place. Au cours de la période suivante de 25 ans, aucune autre réunion d'experts n'a été organisée par le BIT sur ce sujet. Le Service des coopératives du BIT a concentré ses efforts sur la mise en œuvre de projets de coopération technique développement pour le coopératives.

Le 20 décembre 1968, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une Résolution reconnaissant le rôle important du mouvement coopératif dans le développement de la production et de la distribution. La Résolution demandait au BIT, aux autres agences intéressées et à l'ICA d'accroître leur assistance autant que possible afin d'atteindre l'objectif souhaité.



Conformément à cette Résolution des Nations Unies, le Bureau par le biais de son Service coopératives, institutions rurales et institutions connexes, s'est engagée à aider les coopératives de tous les pays par tous les moyens disponibles. Environ 15% des fonds du PNUD alloués au BIT ont été dépensés pour l'assistance à des projets de coopératives.

Des institutions de haut niveau indépendantes des centres de développement des entreprises coopératives, hautement contrôlées par le mouvement coopératif, ont été créées dans des pays en développement (Cameroun, Côte d'Ivoire, Tunisie) avec le soutien financier du Fonds spécial des Nations Unies. Des conseillers régionaux ont été nommés pour l'Afrique, l'Amérique latine, l'Asie, le Proche et le Moyen-Orient. Outre les quatre conseillers régionaux, environ 60 experts travaillaient sur le terrain. Depuis 1952, plus de 125 experts en coopération ont participé à des projets dans près de 70 pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine, du Proche et du Moyen-Orient.

Les années 1970 et 1980: des années de transformation, de présence active et de reconnaissance internationale

Dans la période de 1970 à 1980, le BIT a aidé un grand nombre d'États membres, notamment en Afrique, à créer des coopératives.

Pour rassembler les informations, le BIT s'est intéressé durant les années 50 à 70 spécialement aux questions relatives au développement des coopératives, telles que leur législation, leur promotion par les autorités nationales et d'autres institutions, l'éducation et la formation en matière de coopératives, l'organisation, leur financement, leur gestion et leur administration ainsi que de leurs unions et fédérations, la collaboration intercoopérative, les relations entre les coopératives, leurs membres et leur personnel, l'importance économique et sociale de la coopération dans les différentes branches d'une économie nationale, le rôle de la coopération dans tout plan de développement, la relation entre l'État et les coopératives, etc. Ce travail sur les coopératives a été facilité par un panel de consultants internationaux en coopération réunissant 36 membres du monde entier qui ont mis leur expérience à la disposition du BIT lors de réunions de travail ou par correspondance.

En 1971, un Comité mixte pour la promotion des coopératives agricoles a été créé par la FAO, l'ICA, la Fédération internationale des

producteurs agricoles (FIPA), la Fédération internationale des travailleurs des plantations, travailleurs de l'agriculture et des secteurs connexes (IFPAAW) et le BIT. Le WOCCU (Conseil mondial des sociétés de crédit) et les Nations Unies se sont rapidement ralliés aux organisations initiatrices et le Comité mixte est devenu le Comité pour la promotion de l'aide aux coopératives (COPAC). Le nom a de nouveau été modifié en 1988 pour son titre actuel: le Comité pour la promotion et l'avancement des coopératives.

En 1974, la FAO a organisé la première Conférence mondiale de l'alimentation à Rome. La Conférence a noté l'importance des coopératives dans la production alimentaire et a appelé les gouvernements à promouvoir leur développement. La collaboration entre la FAO et le BIT dans le domaine de la coopération a été grandement facilitée par un mémorandum complétant l'accord général entre ces deux organisations et qui précise de manière assez détaillée les responsabilités respectives des deux organismes dans le domaine des coopératives, ainsi que les modalités de leur collaboration. ACOPAM, « Soutien coopératif organisationnel aux initiatives locales», a été lancé en 1978 en tant que suivi concret de cette Conférence en Afrique de l'Ouest. Le projet comportait cinq phases allant de 1978 à 1999.

Dans les années 1970, un certain nombre de donateurs ont massivement investi dans la formation et l'éducation coopératives. Un vaste projet de formation en coopération, MATCOM, intitulé Matériaux et techniques de gestion coopérative, a été lancé par le BIT avec un financement de la SIDA (Organisme suédois d'aide au développement) en 1978.

La première année, MATCOM était situé au Centre de Turin du BIT. Le MATCOM comprenait plus de 40 manuels de formateurs et 60 éléments d'apprentissage destinés à différents types de coopératives, secteurs économiques et niveaux de gestion, dont beaucoup ont été traduits dans plus de 40 langues. Le projet MATCOM est resté actif jusqu'en 1988.

COOPTRADE, projet sous-régional mené dans 12 pays d'Asie, visait à aider les mouvements coopératifs nationaux dans le but spécifique de développer des relations commerciales internationales entre coopératives de pays industrialisés et en développement, de 1982 à 1984. Tous ces programmes et projets coopératifs du BIT ont été des laboratoires précieux pour la collecte, l'analyse et l'évaluation des informations disponibles et leur communication aux pays membres sous la forme de publications spécialisées et de matériels de formation.

La Septième Conférence régionale africaine de l'OIT à Harare (novembre-décembre 1988) a examiné un rapport du Directeur général du BIT sur « Les coopératives en Afrique ». Le rapport a analysé l'expérience du mouvement coopératif africain et celle du BIT en matière de collaboration avec les coopératives du continent et a tracé les perspectives d'avenir des coopératives en Afrique. La Conférence a proposé que l'État devait se retirer des interventions dans les coopératives.



Les années 90: le paradigme des coopératives en mutation

Il est possible de dire que « l'ère du coopérativisme » était terminée au début des années 90. Les projets de coopération technique ont entraîné une croissance rapide du nombre de coopératives et ont grandement contribué à l'efficacité et à la structuration des coopératives dans différents secteurs. Dans certains pays en développement (très souvent d'orientation socialiste, mais pas uniquement) où le rôle des gouvernements et des partis politiques était axé sur l'ingérence dans la vie coopérative interne et un contrôle fort, les coopératives ont évolué en organisations parapubliques ou de masse dotées de fonctions de contrôle social. Ce phénomène très courant a discrédité le terme « coopérative »

dans de nombreux pays en développement et a terni l'image « de coopérative d'État ».

En 1991 et 1992, la Banque mondiale et l'Alliance coopérative internationale ont mené une étude régionale sur les coopératives et autres organisations rurales en Afrique. Les études ont conclu que le cadre politique pour développement des coopératives était caractérisé contrôle du gouvernement l'interventionnisme des États, compromettant fonctionnement ainsi la formation et le d'organisations d'entraides véritables autonomes. Les auteurs des études recommandé de libérer les coopératives du contrôle des gouvernements et de retirer tout soutien excessif de l'État. Ces mesures ont été mises en œuvre dans le contexte de la libéralisation du marché et de la démocratisation politique, ainsi que des Programmes d'ajustement structurel en Afrique. L'idée centrale des Programmes d'ajustement structurel consistait à passer de l'initiative publique au financement, à la gestion et à la responsabilité privés.

En raison des nouvelles politiques libérales de la période d'ajustement structurel, le « modèle de coopérative unique » a perdu du terrain et a cédé la place à des mouvements plus diversifiés et moins structurés.

La communauté des donateurs - y compris les agences de développement coopératif - a conclu que, contrairement, à ce qui était le cas auparavant, qu'il faudrait accorder une plus grande attention au développement coopératif en dehors des structures de coopératives existantes et formelles. La conséquence en a été que non seulement les gouvernements se sont retirés de la scène de la coopérative mais également la communauté des donateurs. Les projets d'appui direct au niveau local ont été abandonnés. Les quelques projets de coopération technique étaient davantage axés sur les réformes législatives, politiques et institutionnelles ainsi que sur les programmes de renforcement des capacités. Certains des projets de coopération technique ont été réorientés de l'assistance traditionnelle vers des partenariats et à des approches novatrices plus conformes à un nouveau paysage coopératif.

Les changements susmentionnés ont eu une incidence sur la politique du BIT en matière de coopératives, y compris sur les questions de coopération technique. Après 1966, année de

l'adoption de la Recommandation 127, aucune autre réunion d'experts en coopératives n'a été organisée par le BIT au cours de la période suivante de 25 ans. Ce n'est qu'en 1993 que le BIT a organisé une réunion mondiale d'experts en coopératives. Le rôle de ces réunions d'experts était de conseiller le Directeur général du Bureau dans la préparation des points d'intérêt pour la Conférence internationale du Travail. Les experts ont estimé que la Rec. 127 avait contribué de manière significative au développement des coopératives dans les pays concernés. Le texte de la Recommandation devrait toutefois être révisé à la lumière des changements intervenus dans la démocratisation, l'ajustement structurel, etc.

Parallèlement, de vastes programmes coopération du BIT tels que le programme INDISCO (le programme a contribué à l'Agenda global pour l'emploi en incluant les peuples indigènes et tribaux en tant que groupes cibles des programmes de création spécifiques d'emplois) et le programme COOPNET (qui du développement traite des ressources humaines, de la gestion et de la mise en réseau organisations des institutions et coopératives) financée par DANIDA a débuté en 1993. INTERCOOP (Réseau international de partenaires commerciaux coopératifs) a été l'un des premiers projets de coopération en Afrique visant à promouvoir le commerce équitable entre pays africains et européens.

Tout au long de son histoire, le Service des coopératives a aidé les mandants du BIT et les organisations coopératives à améliorer leur politique et leur droit. Dans les années 50, la loi sur les coopératives a intégré de nombreux projets de coopération technique. La politique et la législation en matière de coopératives ont établi le cadre de la politique de développement des coopératives pour le BIT et ils en ont été un aspect très important. Comme mentionné cidessus, l'adoption de la recommandation 127 de l'OIT coopératives sur les (pays développement) a marqué une étape décisive pour la politique et la législation en matière de coopératives. Un vaste programme COOPREFORM (Réforme structurelle l'amélioration des politiques et de la législation en matière de développement des coopératives) a été axé sur la réforme des politiques et des lois relatives aux coopératives et a systématisé ses travaux sur le droit des coopératives. Cela a conduit à compléter les outils déjà existants du

Service des coopératives par deux outils, l'un sur la manière d'élaborer une politique des coopératives, l'autre sur la législation coopérative. Parallèlement à la coopération technique le BIT a fourni des services consultatifs sur la législation relative aux coopératives, l'un des enjeux de la Recommandation 127.

Le Président de l'ICA, Lars Marcus, s'est adressé à l'OIT lors de la Conférence de son 75e anniversaire en 1994. Il a évoqué l'étroite collaboration des deux Organisations et a exprimé ses observations sur l'appui du BIT aux coopératives.

En mai 1995, le BIT a organisé une autre réunion mondiale d'experts sur le droit coopératif au Siège à Genève, au cours de laquelle l'impact de la Recommandation no 127 a été examiné. La réunion était principalement axée sur la législation coopérative.

Le premier samedi de juillet 1995 a été déclaré pour la première fois Journée internationale des coopératives pour le Système des Nations Unies. Le BIT reste à ce jour la seule institution spécialisée des Nations Unies doté d'un mandat explicite sur les coopératives.

En mars 1999, à la 274e session, le Conseil d'administration a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de la 89e session (2001) de la Conférence internationale du Travail la question de la promotion des coopératives en vue de l'adoption d'une Norme révisée en 2002.

En octobre 1999, le BIT a parrainé à Genève un colloque international sur les Syndicats et le secteur informel, au cours duquel des stratégies conjointes entre coopératives et syndicats dans le secteur informel ont été présentées. En marge des discussions a été élaboré le cadre du projet SYNDICOOP (lutte contre la pauvreté des travailleurs de l'économie informelle non protégée par le biais d'une action commune entre syndicats et coopératives). Son objectif était d'améliorer les conditions de travail et de vie des travailleurs non protégés de l'économie informelle par le biais de projets pilotes; ces projets visaient à créer du travail décent et des revenus en renforçant les capacités des syndicats et des coopératives afin de pouvoir oeuvrer ensemble dans l'économie informelle.

COOP du BIT au XXIe siècle: nouvelle base juridique et nouvelles perspectives

La branche COOP a élaboré en janvier 2001 une « déclaration prospective » d'une page qui a depuis lors été utile pour guider les travaux de la branche. Dans ce document, il était stipulé que « dans cinq ans l'image de la coopérative aura été rajeunie et la marque de la coopérative sera synonyme de normes éthiques élevées et de dignité humaine ».

La 90e session de la CIT a adopté la Recommandation n° 193 concernant promotion des coopératives. Cette nouvelle Recommandation adoptée le 22 juin 2002 révisait et remplaçait la Recommandation sur les coopératives (pays en développement) de 1966. Elle reflétait tous les changements significatifs de l'environnement socio-économique dans lequel les coopératives devaient opérer. Elle a été le premier et unique instrument applicable universellement en matière de politique et de droits coopératifs adoptée par une Organisation gouvernementale internationale. Elle universelle dans sa portée et son application et a constitué le coeur du Droit public international des coopératives. Tous les destinataires de droit international public, à savoir les gouvernements des États membres du BIT, les organisations d'employeurs et de travailleurs ainsi que les organisations coopératives se devaient de respecter le contenu de la Recommandation.

A partir des 2002, le BIT a diffusé la Recommandation en partenariat avec l'ICA afin de promouvoir une meilleure approche des coopératives et de fournir des orientations sur les politiques appropriées. Le texte a été envoyé à toutes les organisations membres de l'ICA et a été traduite en 34 langues. Le BIT a organisé des visites d'information à la FAO, au FIDA, à la Commission européenne, à des donateurs bilatéraux et à de nombreux bureaux nationaux du PNUD. Sept réunions et conférences mondiales ont été organisées par le BIT et ses partenaires. Vingt conférences et réunions régionales et 28 réunions nationales ont été organisées. Des services de conseil fondés sur la nouvelle Recommandation ont été fournis à 23 pays. Un kit de formation intitulé Promotion des coopératives: un guide pratique sur Recommandation 193 de l'OIT a été lancé au Parlement britannique en juillet 2004. Le processus de promotion est allé de pair avec des applications concrètes.

Dans le contexte d'un intérêt croissant pour la législation sur les coopératives, le Bureau a commandé en 2005 la deuxième édition des Lignes directrices pour la législation sur les coopératives. La version actuelle (troisième édition révisée) traduites en français, espagnol et russe est encore plus centrée que la précédente sur la Recommandation 193 de l'OIT, dont la valeur juridique s'est accrue depuis l'adoption d'une série d'instruments de normes nationales, régionales et internationales, comme par exemple la Loi coopérative uniforme sur les sociétés coopératives de l'OHADA (l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires), le Règlement de l'UE sur le statut de la société coopérative européenne (SCE) 1435/2003, le Statut de la société coopérative commune Mercosur et la Loi cadre pour les coopératives en Amérique latine (Ley marco par cooperativas de America Latina).

La nouvelle Recommandation a introduit un certain nombre de changements importants qui ont affecté le travail du Bureau. Aussi une approche plus équilibrée en ce qui concerne les régions et les types de coopératives a été adoptée par le Service des coopératives. Les travaux ont alors porté sur des questions essentielles telles que les services de conseil juridique et de politique, la recherche et les publications. Le Service a également travaillé sur des questions transversales liées aux coopératives et à d'autres domaines techniques de l'Agenda du travail décent du BIT.

Cette période a été caractérisée par l'étroite collaboration entre le BIT et l'ICA. En 2003, le Directeur général du BIT a participé à l'Assemblée générale de l'ICA à Oslo. Le 10 février 2004, le BIT et l'ACI ont signé un protocole d'accord pour mettre en œuvre un Programme commun pour les coopératives visant à créer des emplois décents et à réduire la pauvreté. Le protocole d'accord a été prolongé en 2013. Un autre événement mémorable a été le lancement par le BIT et l'ICA d'une campagne mondiale contre la pauvreté en 2005. L'objectif ultime de cette Campagne était de contribuer de manière significative à la réduction de la pauvreté en exploitant tout le potentiel des coopératives dans la réalisation des MDG (Millenium Objectifs Goals) de l'ONU, en particulier en ce qui concerne la réduction de la pauvreté de moitié avant 2015.

La coopération technique est restée un élément important, mais son volume a considérablement diminué ces dernières années. Elle est passée d'un soutien technique direct à la mise au point de nouveaux outils et approches pour combiner l'efficacité des entreprises avec les tendances innovantes. Le programme Coopération pour l'Afrique (COOPAfrica), un programme de coopération technique novateur du BIT, financé principalement par le Département britannique du développement international (DFID) de fin 2007 à mi-2012, a très bien montré les progrès et nouvelles tendances approches des coopératives sur le terrain. En tant Programme régional, CoopAFRICA concentré sur neuf pays d'Afrique subsaharienne. Il a ancré son approche sur des priorités de développement nationales et régionales en adaptant ses activités à l'intégration des structures nationales ainsi que dans celles de la ONE ONU Il a adopté une approche multiréforme. partenariale dans le but d'optimiser ses résultats en collaborant avec le Secrétariat de l'Union africaine, le Comité pour la promotion et coopératives l'avancement des (COPAC), coopérative internationale l'Alliance (ACI), l'Organisation internationale des employeurs (OIE) et sa Confédération panafricaine des employeurs (PEC), la Confédération syndicale internationale (CSI-Afrique) et Cooperative College.

En 2010, un rapport de la Commission d'experts de l'application des conventions et recommandations incluait un examen de la Recommandation 193. Le rapport « Etude générale sur les instruments relatifs à l'emploi » a été soumis à la 99e session de la Conférence internationale du Travail et adoptée par celle-ci. Il a fourni une première appréciation de l'application et de la mise en œuvre de la Recommandation 193.

De nouveaux contacts ont été établis avec les universités et les instituts de recherche impliqués dans la promotion des coopératives. Un certain nombre d'étudiants talentueux ont été recommandés par ces institutions pour leur stage à COOP.

Depuis 2010, le Service des coopératives du BIT a lancé une initiative stimulante visant à relancer le travail sur le développement des statistiques coopératives, qui n'avait jamais été accompli auparavant. Le Département des statistiques du

BIT a apporté son soutien à ce travail. La question des statistiques sur les coopératives a été inscrite à l'ordre du jour de la 19e Conférence internationale des statisticiens du travail (CIST) qui s'est tenue à Genève en 2013. Les délégués ont souligné la nécessité de disposer de ressources plus complètes et plus internationales, de statistiques comparables sur les coopératives et a encouragé le BIT à représenter le sujet pour un débat plus approfondi lors de la 20e CIST qui s'est tenue en octobre 2018.

L'année 2012 a été proclamée par les Nations Unies l'Année internationale des coopératives; celle-ci a généré une grande dynamique sur les questions liées aux coopératives à travers le monde. Le BIT et son Service des coopératives ont joué un rôle clé dans la célébration de l'Année internationale des coopératives en tant que membre du Comité de coordination et en tant que seule institution spécialisée des Nations Unies dotée d'un mandat explicite sur les coopératives. Tout au long de l'année, le Directeur général du BIT a publié des déclarations soulignant les liens existant entre les entreprises coopératives et le travail décent. Le BIT a assuré une participation de haut niveau aux manifestations des coopératives de l'Année internationale.

Plus présentement, conformément aux objectifs généraux du BIT, les activités de l'unité coopérative consistent principalement à fournir des services consultatifs et une assistance de politique, législation, formation et enseignement en matière de coopérative, de recherche et de publication, de réunions internationales, de développement, de mise en réseau et de coordination régionale ainsi que de programmes et de projets de coopération technique interrégionaux dans le cadre de la mise en œuvre de la Recommandation n° 193 de l'OIT de 2002 sur la promotion des coopératives. De nombreux faits intéressants, des événements autres dramatiques et agréables reflétant l'histoire fascinante du Service COOP du BIT pourraient être rappelés et documentés. Cependant, l'auteur de cet article voudrait humblement s'arrêter ici et laisser le privilège à ses jeunes collègues pour en prendre le relais et continuer l'histoire de COOP du BIT.

Bibliographie:

Le coopérateur Albert Thomas, E.Poisson, 1933 Historical Dictionary of the cooperative movement. Jack Shaffer 1999.

La république coopérative. Théories et pratiques coopératives au XIX et XXe siècles. Jean-François Draperi 2012.

Un coopérateur réaliste: Georges Fauquet, 1969. Différents articles sur la coopération dans la Revue internationale du Travail.

Rapports et documents sur la coopération de la CIT et de diverses réunions.

Guerre du Golfe de 1990: le rôle oublié de l'OIT dans l'aide à des milliers de travailleurs migrants déplacés

par Manolo Abella*

Le 2 août 1990, lorsque l'Irak envahit le Koweït, j'étais en vacances avec ma famille au Canada, en congé de la gestion d'un projet régional de l'OIT sur les migrations en Asie financé par le PNUD. La même semaine, je me souviens d'avoir reçu un appel interurbain de Rashid Amjad, qui travaillait alors pour l'ARTEP à Bangkok, pour m'avertir de la crise émergente touchant environ 600 000 travailleurs migrants asiatiques au Koweït, en Arabie saoudite, à Bahreïn et en Jordanie. Je me suis immédiatement entretenu avec Roger Bohning, alors chef de MIGRANT, et nous nous sommes mis d'accord sur ce qu'il fallait faire

ensuite pour savoir qui avait été rapatrié, quelles pertes ils pouvaient subir et qui pourraient être récupérés après la guerre, et quels étaient leurs besoins en matière d'assistance, trouver un emploi à la maison ou ailleurs. Nous avions évidemment besoin de ressources, notamment à cause de l'ampleur de la crise. Dès mon retour à Bangkok, j'ai signalé le problème à Phil Neck, alors directeur adjoint du ROAP, et quelques minutes plus tard, nous montions l'escalier pour demander l'accord du PNUD pour réviser et rediriger notre projet de CT afin de répondre aux besoins des migrants déplacés par la guerre.

^{*} Igor Vokatch, expert des coopératives et membre de Service des Coopératives, fonctionnaires du BIT 1986-2016

Robert England, qui dirigeait alors le bureau du PNUD pour l'Asie, n'a pas hésité à accepter nos propositions. L'enregistrement des migrants rapatriés et l'enregistrement des pertes qu'ils ont subies à cause d'effets personnels irrécupérables, de comptes bancaires, de salaires impayés, etc. ont constitué un élément clé de notre réponse. Bohning a demandé à la Commission de la compensation des Nations Unies (UNCC) de nous fournir le logiciel nécessaire pour enregistrer les rapatriés et obtenir les informations de base dont ils auraient besoin par la suite, tandis que je dirigeais des missions dans les pays d'origine touchés pour consulter les autorités nationales et les agences d'aide sur la meilleure façon de réagir. Nous avons été très bien accueillis partout où nous sommes allés, car les gouvernements étaient également pressés de lancer des activités concrètes et visibles.



Avec le projet du PNUD, nous avons aidé à équiper et, dans certains cas, à faire fonctionner des centres de réception dans les pays d'origine -Inde, Pakistan, Sri Lanka, Bangladesh, Thaïlande, Philippines et Indonésie. Nous avons travaillé avec les ministères des Affaires étrangères, qui se trouvaient en première ligne des efforts de rapatriement, et avons approché les missions diplomatiques des pays donateurs pour obtenir leur soutien à divers projets proposés par les autorités locales pour répondre aux besoins immédiats des rapatriés. Au Sri Lanka, de nombreuses femmes de ménage traumatisées, rapatriées à Colombo dans d'immenses avions Antonov affrétés par l'OIM, ont non seulement perdu des salaires et des économies, mais ont également été violées par des soldats irakiens envahissants. Au moment de l'invasion, quelque 35 000 Sri-Lankais, principalement des femmes, travaillaient au Koweït. En réponse, nous avons fait appel à des professeurs de service social de l'Université Monash pour former immédiatement des agents du bien-être social sri-lankais sur la manière d'interviewer et de conseiller les femmes

ainsi que leurs familles. Le PNUD a par la suite financé un projet de pays pour le Sri Lanka, qui proposait divers programmes de formation professionnelle aux migrants de retour. Alcestis Mangahas était le CTA du projet de deux ans. Les informations recueillies dans les centres d'accueil situés dans les principales capitales ont été directement transmises à la Commission. L'OIT n'a pas établi de registre du nombre de personnes aidées, mais on peut certes affirmer que même avant le lancement de la « tempête du désert » par George Bush, plusieurs milliers de travailleurs migrants asiatiques avaient déjà réussi à faire valoir leur droit à réparation.

Ceux qui avaient besoin d'aide ne se limitaient pas aux personnes déplacées au Koweït, car les travailleurs migrants des pays voisins touchés par les missiles Scud avaient également cherché refuge ou étaient rapatriés dans leur pays d'origine. Sur les 3 millions de migrants résidant au Koweït et en Iraq avant la guerre, plus de 2 millions étaient partis. Environ 750'000 Yéménites sont partis d'Arabie saoudite ou ont été renvoyés chez eux. Les autorités égyptiennes ont estimé qu'il y avait un demi-million de travailleurs migrants égyptiens dans les pays touchés. L'OIT MIGRANT a mis en place un projet géré par Ibrahim Awad au Caire pour aider les rapatriés égyptiens à retrouver leur pays d'origine, bien que beaucoup aient réussi à rester dans des pays tiers tels que la Jordanie.

La guerre nous a appris un certain nombre de leçons importantes sur le type d'infrastructures de migration que les pays d'origine doivent créer pour pouvoir répondre de manière adéquate aux situations d'urgence. Premièrement, les pays d'origine doivent disposer d'un corps formé « d'attachés du travail » capables de conserver des informations sur la localisation de leurs ressortissants et de répondre à leurs besoins. S'appuyant sur l'expérience de la guerre du Golfe, MIGRANT et le Centre de Turin ont organisé des cours de formation pour les attachés du travail. Deuxièmement, il est conseillé de créer une sorte de « fonds contributif » dédié à la promotion du bien-être des travailleurs migrants, comme ceux que le Pakistan et les Philippines avaient créés au début des années 1970. L'OIT a favorisé la création de telles institutions et, aujourd'hui, des « fonds de protection sociale » similaires pour les travailleurs migrants ont déjà été créés dans plusieurs pays d'origine. Ces fonds ont également servi à financer le fonctionnement

de refuges d'urgence dans les principaux pays de destination. Troisièmement, les travailleurs migrants eux-mêmes doivent être organisés, si possible en syndicats ou au moins en associations de migrants. Pendant la guerre du Golfe, les associations de travailleurs migrants philippins du Koweït et d'Arabie saoudite ont été en mesure de mobiliser le transport en bus pour transporter des milliers de leurs membres à travers la frontière et ont collaboré avec les organisations humanitaires pour accélérer leur rapatriement.

* Manolo Abella, ancien directeur MIGRANT, fonctionnaire du BIT 1979-2009

Le BIT, un modèle de la diversité

par Azeddine Sefrioui*



J'ai passé 28 ans à travailler au service du BIT à Genève et la chose que je retiens le plus est l'environnement, international et diversifié, dans lequel j'ai évolué durant toutes ces années. Grâce, entre autres, au système des quotas, l'OIT, comme les Nations Unies et ses autres agences, assure une représentation au sein de son personnel de presque tous les pays membres. Cette diversité présente une des plus grandes richesses de l'organisation et un de ses atouts. Bien que les choses ne se passent pas toujours à merveille entre ces différentes communautés, l'expérience de la maison dans la gestion de son personnel et plus particulièrement la résolution des conflits, notamment grâce à la présence d'un syndicat du personnel fort, fait du BIT un modèle de la diversité et du vivre ensemble.

Je me rappelle toutes ces cérémonies, organisées soit pour fêter la fin de l'année, soit pour célébrer le départ d'un collègue. Souvent, elles étaient organisées au sein d'un département sur le modèle des repas canadiens. Chaque communauté apportait un ou plusieurs plats nationaux à partager avec les autres. C'était toujours un climat chaleureux et une occasion de découvrir la culture et la cuisine de plusieurs pays.

Souvent les collègues arrivaient habillés d'un costume traditionnel de leur pays. De nombreux autres échanges culturels se font tout au long de l'année comme la projection de films ou l'organisation de spectacles. Ces événements sont organisés grâce au Comité de loisirs et de bienêtre du personnel. La présence multiculturelle et de la diversité nationale est une constante à toutes ces occasions. Les échanges culturels qui m'avaient marqué le plus, ce sont les échanges linguistiques. Que ça soit pour les langues officielles de travail ou d'autres langues, de nombreuses pauses-café ou pauses du repas de midi, s'organisaient entre deux personnes autour de l'apprentissage d'une langue, à travers la conversation une fois dans la langue maternelle de l'une et une fois dans celle de l'autre.

S'organiser par communauté ou par groupement régional a été aussi suivi par plusieurs collègues. Cela permet parfois la création d'associations de différents types et de différents objectifs. J'ai vécu par exemple la création de l'Association de la Francophonie qui avait comme objectif de défendre la présence de la langue et la culture françaises. J'ai vécu aussi l'avènement d'associations culturelles pour promouvoir une région ou un continent ou tout simplement des associations pour venir en aide à des populations qui vivent des conflits armés ou des catastrophes naturelles dans leur pays.

À travers le travail dans le Bureau, on apprenait à respecter les méthodes et traits de caractère de chacune et de chacun, quelle que soit sa nationalité. Il y a bien sûr des clichés qui circulent, du genre les Allemands sont ceci, les Anglais sont cela, les Français sont autre chose et les latinos ont un autre caractère et ainsi de suite pour les Asiatiques et les autres nationalités. Mais cela ne va jamais très loin et le respect mutuel reste la règle. Ce que je trouvais formidable au

niveau des directeurs des départements, c'est que tout le monde les respectait qu'ils, ou qu'elles, soient d'Amérique, de France, du Brésil ou du Sénégal... La notion de nationalité était absente dans nos relations entre collègues ou entre chefs et subordonnés. L'esprit et l'appartenance à la communauté OIT ont pris le pas sur toutes les autres appartenances. Au niveau du recrutement, la compétence Sensibilité à la diversité fait partie du processus de sélection et une attention lui est les donnée dans exercices des centres d'évaluation et lors des entretiens d'embauche.

Dans ces réalisations, le syndicat du personnel joue un rôle très important. Il a toujours représenté un laboratoire au sein de la maison, à commencer diversité dans par la représentativité au sein de ses structures qui se fait presque d'une manière naturelle. J'ai été membre du Comité du Syndicat pendant six années consécutives et je garde un très grand souvenir de nos discussions, de nos différends et de nos complicités. Notre vigilance, notre défense des droits des employés et notre participation positive auprès des ressources humaines, ont contribué d'une manière certaine à l'établissement d'un climat serein au travail. Un Syndicat qui défend les intérêts et qui écoute les préoccupations de toutes les travailleuses et de tous les travailleurs au sein de la maison.

Ceci comprend également celles et ceux qui travaillent à la poste, à la cafétéria et dans d'autres services mis à disposition dans le bâtiment. Ceci concerne les collègues sous différents contrats et de différentes catégories. Pour effacer les effets de la distinction du personnel entre différentes catégories, il avait proposé à l'administration la mise en place d'une échelle unique de salaires. Syndicat qui défend aussi les intérêts de tous les cas particuliers comme celui des handicapés, celui des homosexuels et des personnes atteintes de maladies graves.

Une autre grande réalisation dans le domaine de la diversité est celle qui concerne la parité entre les hommes et les femmes au travail et la sensibilisation aux questions de genre auprès du personnel. Le BIT a fait des avancées dans ces domaines non seulement en en faisant la promotion à l'extérieur mais en les appliquant merveilleusement à l'intérieur. Je garde un très bon souvenir de la formation à laquelle j'avais été convié en tant que membre du Comité du syndicat. Je rends hommage ici à la responsable

de cette formation Mme Adrienne Cruz. Elle était magnifique pour remplir sa mission en tant que conceptrice de la formation, comme responsable au niveau de son département et même comme militante de ces questions.



Adrienne Cruz

À l'issue de la formation, je suis devenu également point focal pour ces questions au niveau de mon département. Tous les départements avaient été dotés d'un point focal, femme ou homme, formé et actif afin de veiller à l'application des recommandations dans ce domaine au niveau de son département. Je salue ce travail unique et impressionnant de prise de conscience de tout le personnel à ces questions et j'espère que ces efforts continuent d'opérer et inspirent les entreprises et organisations du monde entier.

Le BIT excelle également en ce qui concerne le maintien de liens en différentes générations et l'accueil de ses retraités tout au long de leur vie après leur service. Différentes structures organisent, je pense depuis toujours et sans se fatiguer deux réceptions par an en direction des retraités. Et le Bureau facilite le travail de la Section des anciens en fournissant matériel, un bureau et d'autres services. Chapeau à celles et ceux qui ont eu l'idée au départ et à celles et ceux qui veillent à perpétuer cette tradition.

Pendant les vingt-huit ans que j'ai passés au siège, J'ai connu tant de gens formidables qui ont joué un rôle important dans la promotion de cette diversité. Comme je ne peux pas les citer toutes et tous, je vais me contenter de parler de deux personnes qui m'ont marqué et apporté beaucoup personnellement: Madame Adrienne Cruz que j'ai déjà citée plus haut et Monsieur Jean Victor Gruat. Jean Victor, était, en plus de ses fonctions de Directeur de département ou de Bureaux régionaux, pendant plusieurs années, Président du

Syndicat du personnel. Il avait donné une considération sans précédent au travail syndical à l'intérieur de la maison, à la promotion et la sauvegarde des droits du personnel et avait formé avec une grande pédagogie toute une génération de collègues au travail syndical.

J'espère que cette diversité continue d'opérer et le BIT de donner l'exemple.



* Azeddine Sefrioui, ancien fonctionnaire dans le domaine des Technologies de l'information et de la communication, 1987-2015

Programme contre la discrimination

par Claude Rossillion

Le lancement du programme contre la discrimination - que je redéfinirai plus tard en programme pour l'égalité des droits. Il fallut d'abord analyser et préciser les contours des notions assez générales qui fondaient la Convention no. 111 et la Recommandation no. 111 adoptées en 1958. Je m'y suis efforcé dans la préparation d'une étude d'ensemble pour la commission d'experts sur l'application des conventions et recommandations qui parut dans son rapport de 1963, et qui servit de base au développement de tous les concepts servant à la définition des discriminations dans le travail et des moyens de les éliminer. On peut en retrouver le texte reproduit quasiment mot pour mot dans le Traité de droit international du travail publié peu après sous la signature de Nicolas Valticos. Notamment sur l'affirmation que la « race » ne peut se référer à une notion scientifique précise mais reflète plutôt « l'idée que les gens se font de leurs différences, ou encore sur l'étendue des dégâts et des injustices que l'abus des critères politiques en matière d'emploi ». J'avais été très frappé par la remarque que vint me faire un délégué à une réunion dans une autre Organisation, que nos observations sur la discrimination politique avaient eu retentissement considérable dans son pays (malheureusement déchiré peu après par la guerre civile). Quant au programme d'action de l'OIT, il se concrétisa dans quelques publications et une série de séminaires régionaux. La question de l'égalité pour les femmes releva finalement d'autre structures et la lutte contre la discrimination en général ne reçut jamais le même soutien des groupes constituants les plus actifs que tout ce qui concernait les droits syndicaux pour des raisons évidentes.

Albert Thomas, premier homme d'Etat international

par Hans Christian Oersted*

La première fois que j'ai rencontré Albert Thomas fut le soir du 15 janvier 1922 dans le wagon-lits Paris-Genève. Je venais - également pour la première fois - assister, en qualité de représentant des confédérations patronales des quatre pays du Nord, à une réunion à Paris de l'Organisation internationale des employeurs industriels. Il va sans dire qu'à cette occasion, mes collègues n'avaient point manqué de parler d'Albert Thomas et, il faut bien l'avouer, j'ai eu l'impression que, s'il était un homme d'une intelligence extraordinaire, il était aussi un

homme très dangereux - au moins du point de vue patronal.

Lorsque je lui fus présenté, Albert Thomas m'accueillit très aimablement et je passais quelque temps en conversation avec lui et quelques-uns de mes collègues. Au premier abord, je fus un peu désappointé. Sa stature plutôt petite, sa tête couverte d'une chevelure épaisse, sa grande barbe foncée ne répondaient nullement à ce que je m'étais imaginé. Mais ma première impression ne tarda pas à changer complètement. Je crois que ce

fut surtout ses yeux lumineux, brillant d'intelligence et de bonté, qui eurent cet effet.

Il fallait voir Albert Thomas au travail, au Conseil d'administration du BIT, dans les commissions et aux Conférences internationales du Travail, pour pouvoir se rendre compte de toutes ses qualités extraordinaires. J'avoue franchement m'inspira, les premières fois que j'assistai aux sessions du Conseil d'administration, une réelle crainte, mêlée toutefois d'admiration. Il me parut redoutable! Lorsqu'il était mécontent d'une intervention d'un membre du Conseil qui avait critiqué son action en qualité de Directeur, sa réaction était formidable. Cependant, sa colère ne durait jamais longtemps. Quand il avait défendu l'action en question - et avec quelle habileté et quelle force! - le conflit était presque toujours vite terminé, et son sourire plein d'attrait réapparaissait. Peu à peu, le charme de sa personne conquit tous les membres du Conseil.

En dehors de toutes ses autres grandes qualités, par exemple sa mémoire sans égale, celle qui prédominait était certainement son grand cœur, qui lui valut l'amitié de tous ceux qui eurent l'avantage de le connaître intimement. Il avait la faculté de comprendre et de respecter les opinions de ceux qui ne partageaient pas les siennes, qu'il défendait néanmoins avec une énergie vigoureuse. Il avait aussi une autre qualité de la plus haute importance : il savait, si la situation l'exigeait, négocier des ententes entre les groupes du Conseil d'administration lorsqu'une question menaçait de devenir insoluble.

Albert Thomas avait au plus haut point le courage de ses opinions et ne reculait jamais devant une opposition s'il se sentait sûr d'agir dans l'intérêt de son Organisation. Il est difficile de comprendre comment il sut trouver le temps nécessaire pour remplir toutes ses multiples tâches ; la seule explication possible est – comme il a été dit - qu'il avait le don de « faire le temps ». Il organisait en outre son travail heure par heure. En dirigeant l'activité du Bureau, il sut inspirer à tous les fonctionnaires un esprit de corps admirable et un véritable enthousiasme pour la mission dont était chargée l'Organisation internationale du Travail, et qui lui devait son succès

J'ai eu l'avantage et l'honneur de gagner l'amitié d'Albert Thomas et d'être souvent invité chez lui. J'ai appris ainsi à le connaître dans sa vie familiale, mari affectueux, fils tout dévoué à sa vieille mère et père plein de soins pour ses trois filles.

Ce fut pour moi un terrible choc d'apprendre par un coup de téléphone, dans la matinée du 8 mai 1932, la mort subite d'Albert Thomas, la veille, à Paris.

Je n'oublierai jamais Albert Thomas, et je suis heureux de l'avoir connu.

Memorial Albert Thomas

Il existe une place Albert Thomas à Genève qui se situe en face de l'ancien bâtiment du BIT occupé aujourd'hui par l'Organisation Mondiale du Commerce au bout de l'Avenue de la Paix. Le mémorial qui se trouve en son centre symbolise les travailleurs de divers continents et de divers métiers.

Il est l'œuvre de Paul Landowski (1875-1961) qui a également sculpté avec Henri Bouchard (1875-1960) le Mur des Réformateurs aux parc des Bastions à Genève. Des citations de discours d'Albert Thomas et du préambule de la Constitution de l'OIT sont également inscrites sur le mémorial.



Inauguration par M. Mahain, Président du CA

^{*} Hans Christian Oersted, (1876-1962) ancien viceprésident employeur du Conseil d'administration, ancien président de l'Organisation internationale des employeurs, Délégué 1919-1950



Santé

Ces articles ne doivent pas être considérés comme une alternative à une consultation avec un professionnel. L'état de santé de chaque individu concerné ne peut être évalué que par un professionnel qualifié de la médecine.

Troubles du rythme, arythmies

par Dr David Cohen

Le cœur est divisé en quatre cavités: deux oreillettes et deux ventricules. La partie droite reçoit le sang chargé en dioxyde de carbone (CO2) en provenance de l'organisme et l'expédie vers les poumons pour éliminer ce gaz et le remplacer par de l'oxygène. Une fois le sang réoxygéné, il revient au cœur du côté gauche qui le propulse dans tout le corps.

Pour accomplir ce rôle, les deux parties du cœur se contractent simultanément selon un rythme bien précis: au repos, 60 à 100 battements par minute.

Le cœur se contracte suite à une impulsion électrique qui provient du nœud sinusal, sorte de stimulateur naturel situé dans l'oreillette droite. Le message électrique progresse dans les oreillettes, puis dans les ventricules. Ceux-ci éjectent le sang qui se répartit dans l'organisme.

Les troubles du rythme cardiaque (arythmie ou perte du rythme normal) désignent des battements du cœur trop lents, trop rapides ou irréguliers.

Les différentes formes d'arythmies:

- Tachycardie: plus de 100 battements cardiaques par minute.
- Bradycardie: moins de 60 battements cardiaques par minute: Chez les grands sportifs, un rythme lent, jusqu'à 35-40 battements par minute, est normal.
- Fibrillation: Battements cardiaques désordonnés, anarchiques.
- Extrasystole: contraction cardiaque prématurée, survenant brusquement en dehors du rythme cardiaque régulier. Il peut s'agir de battements isolés ou d'une succession de battements irréguliers (palpitations).

Le trouble du rythme cardiaque est considéré différemment en fonction de sa localisation (ventricule ou oreillette).

Fibrillation atriale (ou auriculaire):

La fibrillation auriculaire est une arythmie avec des battements à la fois rapides, désordonnées et inefficaces. Le ventricule compense un peu, mais à la longue, le muscle cardiaque peut se fatiguer et une insuffisance cardiaque s'installe.

Flutter: battements réguliers très rapides de l'oreillette dont seulement 1/3 à ½ sont transmis au ventricule.

Fibrillation ventriculaire: très grave, risque de mort en l'absence de défibrillation.

Causes

L'interruption ou le blocage des impulsions électriques à l'origine de la contraction entraînent des troubles du rythme cardiaque. Bien souvent, il n'y aucune cause organique.

Maladies ou facteurs pouvant être à l'origine de troubles du rythme cardiaque:

- Calcification des artères, athérosclérose
- Insuffisance cardiaque
- Valvulopathie
- Myocardite
- Hyperthyroïdie
- Certains médicaments
- Troubles électrolytiques
- Affections cardiaques congénitales
- Abus d'alcool, de tabac et de drogues

Symptômes

- Battements cardiaques sensiblement trop lents, trop rapides ou irréguliers.
- Vertiges
- Affaiblissement de l'état général
- Anxiété, agitation intérieure
- Douleurs rétro-sternales
- Détresse respiratoire
- Episodes de sudation
- Perte de conscience (syncope)
- L'arythmie peut être asymptomatique

Diagnostic

- Historique avec prise en compte des symptômes du patient
- Examen physique (mesures du pouls)
- Electrocardiogramme (ECG) au repos et à l'effort



Traitement

Le traitement des troubles du rythme cardiaque est fonction des facteurs ou maladies qui en sont responsables. Tout d'abord, il convient de traiter la maladie sous-jacente et de prendre en charge ou supprimer les facteurs de risque comme le surpoids, la consommation de drogues ou de médicaments et l'hypertension artérielle.

Médicaments

Divers médicaments, qui contiennent des principes actifs différents, sont commercialisés (amiodarone, flécaïnide...).

L'administration d'un anticoagulant s'impose le plus souvent, car par suite de la fibrillation auriculaire, inefficace, un caillot peut se former dans l'oreillette et être propulsé vers le cerveau, entraînant un AVC (accident vasculaire cérébral).

Mesures invasives ou chirurgicales possibles

- Conversion électrique (cardioversion = traitement par électrochocs). Le cœur reprend son rythme normal, mais peut se dérégler à nouveau, nécessitant de nouveaux chocs électriques.
- Examen par cathéter cardiaque et élimination simultanée des troubles du rythme cardiaque (ablation par radiofréquence). Elle consiste à faire remonter dans le cœur à partir de la veine fémorale, une mini-caméra et un fil électrique et brûler la zone responsable des contractions anarchiques.
- Pose d'un stimulateur cardiaque (pacemaker).
- Pose d'un défibrillateur automatique: il présente l'avantage de ne pas seulement augmenter la fréquence cardiaque si elle est

- trop faible, mais de la diminuer si elle est trop élevée.
- Chirurgie cardiaque: opération valvulaire, pose d'un bypass ou transplantation cardiaque.

Complications possibles

Des complications peuvent survenir en cas de troubles persistants du rythme cardiaque, lorsque cardiopathies organiques comme cardiomyopathies, coronaropathies, les les valvulopathies myocardites les ou ont endommagé le myocarde à un point tel qu'il ne parvient plus à remplir normalement sa fonction de pompe et que la circulation sanguine en est affectée.

La forme la plus grave de trouble du rythme cardiaque est la fibrillation ventriculaire, qui nécessite un traitement d'urgence par électrochocs (défibrillation). Si elle n'est pas traitée, elle peut entraîner le décès du patient.

Mesures préventives

La plupart des troubles du rythme cardiaque disparaissent en traitant les maladies sous-jacentes.

Les facteurs de risque (voir ci-dessus) doivent être évités.

Comme les troubles du rythme cardiaque ont fréquemment des causes liées à des situations de stress ou d'anxiété, la réduction du stress et des méthodes de relaxation peuvent s'avérer utiles.

Cet article est reproduit avec l'aimable autorisation du magazine trimestriel de l'Association des Anciens de l'OMS (AOMS) et de l'auteur, le Dr David Cohen. QNT 109. Nous les remercions.

Stress et cancer : la fin d'un mythe

Vulnérabilités psychiques: on entend souvent dire que le stress est un facteur déclenchant ou aggravant du cancer. Aucune étude ne confirme pourtant un tel lien de causalité

Selon un sondage du Centre allemand de recherche sur le cancer, près de 61 % des gens croient que le stress émotionnel et psychique augmente le risque de cancer. Certains psychiatres et psychologues ont eux aussi longtemps cru à l'existence de « personnalités cancéreuses » : des hommes et des femmes qui, souffrant de troubles dépressifs chroniques et réprimant trop souvent

leur colère et leur rage, finissent par développer un cancer.

Rien ne relie le stress au cancer

« Aucune étude ne permet pourtant d'établir un tel lien de causalité », note Judith Alder, présidente de la Société suisse de psychooncologie et professeure à l'Université de Bâle. Même constat du côté du président de la fondation Recherche suisse contre le cancer, Thomas Cerny : « Les vulnérabilités psychiques ne jouent aucun rôle dans la genèse des tumeurs. »

Le verdict surprend donc, mais ne date pas d'hier. Qu'elles remontent à 2004 ou 2013, les études qui ont porté sur la question aboutissent toutes au même résultat : il n'y a pas de corrélation directe entre le stress et le cancer.

Par contre, certaines reconnaissent qu'il est possible que le stress augmente le risque de manière indirecte. Exemple ? Une personne stressée qui, du coup fume plus que de raison, mange trop ou boit de manière excessive. Il est toutefois rare de pouvoir déterminer la cause exacte d'un cancer. Seule certitude, les personnes âgées sont plus souvent atteintes que les jeunes.

La faute à pas de chance ?

Jeunes ou moins jeunes, presque tous les patients se retrouvent autour d'une question : « pourquoi moi ? » Un point qu'ils cherchent à éclaircir, notamment dans un but : trouver une cause psychologique qui leur permette de mieux comprendre une maladie souvent inexplicable. Car, comme le relève Judith Alder, « il est dur

d'accepter que l'on n'a simplement pas de chance.»

Adopter une attitude adéquate, c'est contribuer à sa guérison. Voilà une autre croyance tout aussi tenace. Isabelle (nom d'emprunt) en sait quelque chose. Diagnostiquée d'un cancer à 39 ans, elle en a entendu des conseils comme « change ta vie, pense positivement... » Elle n'a jamais réussi à les suivre et a préféré continuer à vivre à sa manière. Dix-huit ans plus tard, c'est uniquement à « la chance » qu'elle attribue sa guérison. Ce n'est en tout cas pas Judith Alder qui va la contre dire. La psycho-oncologue est formelle: il n'est scientifiquement pas prouvé que les pensées puissent influencer les cellules cancéreuses. Elle note cependant que se forcer à penser positivement peut aider le patient à surpasser les sentiments que le cancer déclenche, à l'image de la tristesse, la colère ou la peur de la mort. Un avantage qui s'accompagne malgré tout d'un risque, celui de renoncer à certains traitements

(Ma Santé, no 4, septembre/octobre 2018)

Le temps de lire

par déni.

L'Organisation internationale du Travail: 100 ans de politique sociale à l'échelle mondiale

X + 312 pp., BIT 2019, ISBN 978-92-2-134080-5, prix CHF 20.-

Ce livre est le premier bilan exhaustif de l'histoire centenaire de l'Organisation internationale du Travail. Il repose sur le concept de la politique sociale à l'échelle mondiale qui englobe non seulement la politique sociale dans ses dimensions nationale et internationale, mais aussi les politiques de développement, le commerce mondial, les migrations internationales et les droits de l'homme. L'ouvrage s'intéresse à l'OIT comme acteur majeur dans les débats sur la pauvreté, la justice sociale, la répartition des

richesses et la mobilité sociale et comme forum mondial où sont traitées ces questions. L'étude met en perspective les multiples façons dont l'OIT a aidé à structurer ces débats et a apporté – par son travail normatif, ses programmes de coopération technique et bien d'autres activités – des contributions pratiques au monde du travail et à la politique sociale dans le monde.

Un livre hautement recommandé à tous mes anciens collègues.

Prendre soin d'autrui: Un travail et des emplois pour l'avenir du travail décent

45 + 478 pp. BIT 2019, ISBN 978-92-2-133484-2, prix : CHF 40.-

Ce rapport dresse un état des lieux complet sur les activités de soin à autrui, qu'il s'agisse de

travail rémunéré ou non rémunéré, dans un monde du travail en mutation. Une attention



particulière est portée aux inégalités persistantes entre hommes et femmes, dans les ménages et sur le marché du travail : ces inégalités sont inextricablement liées aux activités de soin.

Investir dans les compétences pour un commerce inclusif

215 pp,. Co-édité avec l'OMC 2018, ISBN 978-92-2-030730-4, prix : CHF 40.-

Au cours des dernières décennies, l'intégration commerciale et les progrès technologiques ont été les facteurs déterminant de la hausse des revenues at du développement économique, capables de transformer profondément l'économie mondiale. Les compétences jouent un rôle central dans le commerce, permettant aux entreprises de s'adapter à la demande du marché concurrentiel. En même temps, cela permet aux travailleurs de saisir les opportunités meilleures. Des politiques appropriés de développement des compétences donnent aux gouvernements un instrument

politique capable de renforcer l'intégration commerciale.

Tout en présentant les résultats obtenus dans le cadre du Programme « Compétences professionnelles pour le commerce et la diversification économique » (STED) de l'OIT, ce rapport montre que des politiques appropriés de développement des compétences sont essentielles pour soutenir les entreprises dans la participation au commerce et au même temps pour aider les travailleurs de bons emplois.

Questions informatiques

Ordinateurs quantiques et cryptographie

par Heinz Lübbe

Dans les derniers mois de l'année dernière plusieurs articles sur les ordinateurs quantiques et la fin de la cryptographie ont été publiés. Une nouvelle forme d'ordinateur - les ordinateurs quantiques - sont capables de décrypter tout message crypté dans les plus brefs délais. Cela peut sembler très dramatique, mais comme c'est souvent le cas, il faut examiner attentivement ces messages et les mesurer à la réalité.

De quoi s'agit-il ? Depuis aussi longtemps que l'humanité existe, il y eut un désir de transmettre des messages sans que d'autres que le destinataire puissent en lire le contenu. La plupart du temps, il s'agissait d'informations militaires, de complots ou d'informations très privées qui étaient souvent d'une importance vitale pour les expéditeurs et les destinataires. Le terme cryptographie signifie écriture secrète et inclut la génération, la visualisation et la description des méthodes de cryptage pour « écrire en secret ». De César à Marie Stuart, il y eut de nombreux exemples célèbres d'un tel encryptage au cours de l'histoire. Les efforts des scientifiques britanniques pour

décrypter les messages envoyés par la machine de codage allemande Enigma pendant la Seconde Guerre mondiale et la première utilisation d'une machine pour accélérer le décryptage ont inspiré la littérature et l'industrie cinématographique. Si vous voulez en savoir plus sur l'histoire de la cryptographie, je vous recommande le livre « The Code Book » de Simon Singh.

Avec l'introduction des ordinateurs et surtout des télécommunications, il est devenu encore plus important de développer des méthodes rapides et fiables de cryptage des messages. Cela implique à la fois l'efficacité du cryptage et la fiabilité du décryptage. Jusqu'aux années 1970, il n'existait que des systèmes de cryptage symétriques dans lesquels l'émetteur et le récepteur devaient avoir la même clé. Cela a créé des problèmes lors de l'échange et de la gestion des clés.

Les trois mathématiciens Rivest, Shamir et Adleman ont mis au point la première méthode de chiffrement asymétrique publiée, RSA, au Massachusett Institute of Technology en 1977.

Elle repose sur le fait que, selon l'état actuel des connaissances, la factorisation d'un grand nombre, c'est-à-dire sa décomposition en ses facteurs premiers, est très complexe, tandis que la génération d'un nombre par multiplication des nombres premiers est simple et rapide. Cette méthode est donc idéale pour la communication entre ordinateurs. Les formules mathématiques exactes et les explications concernant l'utilisation des clés publiques et privées se trouvent sur Internet. La puissance de calcul croissante des ordinateurs modernes ne pose pas de problème pour la sécurité à court terme du RSA, car la factorisation avec des méthodes conventionnelles prend encore, pour un très grand nombre, un temps extrêmement long.

Une première incertitude quant à la fiabilité de la procédure RSA a surgi avec la publication de l'algorithme Shor en 1994 par le mathématicien américain Peter Shor. Il a développé un algorithme de factorisation exponentiellement rapide pour les ordinateurs quantiques, qui a en même temps aidé cette partie de l'informatique à percer dans les années 1990. Les ordinateurs que nous utilisons aujourd'hui fonctionnent avec des circuits basés sur le système binaire et ne peuvent donc prendre que deux fonctions - marche et arrêt. Cela limite de nombreuses opérations. Bien que le nombre d'opérations par seconde augmente constamment avec ce matériel, il n'est pas très efficace avec des algorithmes comme la factorisation.

Les ordinateurs quantiques n'ont longtemps été qu'un concept théorique et travaillent sur la base d'états de mécanique quantique. Cela leur donne beaucoup plus de possibilités. L'ordinateur quantique possède également une unité de base appelée Qubit dans le style des ordinateurs existants. La combinaison de plusieurs qubits permet d'obtenir des unités de calcul plus grandes. IBM a déjà démontré en 2001 avec 7 qubits la factorisation du nombre 15 au moyen de l'algorithme Shor.

Je dois avouer que je comprends très peu les phénomènes physiques qui se produisent pendant ce processus. Tout ce que je sais, c'est que la physique quantique concerne des installations complexes et qu'il s'agit souvent de problèmes de stabilité, alors que les calculs sont davantage basés sur des probabilités. Plusieurs grandes entreprises travaillent sur les problèmes qui pourraient améliorer la fonctionnalité et la liaison des qubits.

Fin 2018, une nouvelle vague d'informations sur les succès obtenus dans l'utilisation des ordinateurs quantiques s'est produite. IBM a annoncé Q System One, un ordinateur quantique à usage commercial. Google a publié de nouveaux records pour la mise en réseau de Qubits. Bien qu'il ait été souligné que ces ordinateurs sont davantage des prototypes et ne peuvent pas encore être utilisés pour des tâches réelles, on craint de plus en plus que le processus RSA ne soit bientôt plus sûr car les ordinateurs quantiques effectuent la factorisation très rapidement et le contenu des messages pourrait être décrypté.

Mais la recherche évolue également dans une autre direction. Dans une expérimentation de physique quantique, des chercheurs de l'Académie autrichienne des sciences ont pour la première fois connecté quatre participants dans un réseau quantique de telle sorte que chacun d'entre eux puisse s'échanger des messages cryptés. A l'avenir, ce nouvel Internet quantique permettra une communication totalement sécurisée dans le monde entier.

Il faudra probablement beaucoup de temps avant que les ordinateurs quantiques ne modifient sérieusement le paysage informatique. Pour des tâches spécifiques telles que l'algorithme Shor, les simulations ou la recherche dans de grandes bases de données, il y aura probablement bientôt des exemples concrets d'applications. Elles n'entraîneront pas la fin de la cryptographie dans un avenir proche et, en outre, de nouvelles méthodes seront trouvées et mises en œuvre en temps utile pour crypter les messages en toute sécurité.

Intelligence artificielle et fausses nouvelles

par Heinz Lübbe

Beaucoup se souviendront du film "Forest Gump" de 1994, dans lequel l'acteur Tom Hanks serre la main du président John F. Kennedy, bien que tous deux ne se soient jamais rencontrés. Les scènes de films documentaires ont été traitées image par image à l'aide d'astuces

cinématographiques élaborées comme la technologie de l'écran bleu.

Entre-temps, l'informatique s'est développée rapidement et il est maintenant possible de traiter les films d'une toute autre manière. En 2016, par exemple, dans le long métrage "Star Wars Rogue One", une actrice inconnue de 19 ans a endossé le rôle de l'actrice Carrie Fisher, morte la même année et qui joue un des rôles principaux du film, grâce à la technologie du DeepFake.

Le niveau suivant de montage vidéo a montré une vidéo sur YouTube avec un discours du président Barack Obama. (voir :

https://www.youtube.com/watch?v=cQ54GDm 1eL0). Ce discours n'a jamais été prononcé. Les logiciels du domaine de l'intelligence artificielle transfèrent les expressions faciales et les textes et adaptent la voix originale et le mouvement facial de la personne source, Jordan Peel, à la personne cible, en l'occurrence le président. Le résultat est étonnant, mais certainement pas parfait, car le programme peut encore être amélioré. Ce n'est probablement qu'une question de temps.

Les algorithmes de reconnaissance faciale sont à la base de cette technologie, car ils ont été développés en utilisant l'intelligence artificielle. Ces méthodes sont constamment affinées et les résultats s'améliorent. Tout cela ressemble à des calculs très compliqués et complexes. Mais en attendant, il existe déjà des programmes gratuits tels que FakeApp, avec lesquels on peut créer des DeepFakes et échanger des visages réels dans des vidéos sur un PC avec le matériel approprié. FakeApp utilise TensorFlow qui est un programme d'apprentissage environnemental et qui prend en charge l'accélération GPU sur les cartes graphiques NVIDIA. Cela permet à toute personne de pouvoir créer des vidéos, avec un peu d'efforts, ce qui ne semblait pas possible jusqu'à récemment.

Cette technologie peut être utilisée de diverses façons. En plus des visages, les objets peuvent également être adaptés et modifiés. Vous pouvez remplacer les paysages ou les conditions environnementales dans les films. Les voitures autonomes pourraient apprendre à s'orienter dans des zones où il pleut rarement. S'il y a une averse soudaine, le système reconnaîtra toujours parfaitement les lieux. Il en va de même pour les paysages enneigés. Les gens qui sont à la recherche de leur propre maison en été peuvent la voir pratiquement à tout moment de l'année.

Les futurs invités d'un événement peuvent avoir la chance de visiter le lieu de la célébration au moment approprié de l'année, même si elle ne commence que dans quelques mois.

Mais bien sûr, beaucoup de tricheries sont possibles avec un logiciel qui peut changer les vidéos, de sorte que le matériel vidéo n'aura pas force de preuve devant le tribunal à un moment donné. Les films que nous voyons sur des plateformes comme YouTube seront à l'avenir probablement encore plus difficiles à démasquer s'ils sont faux. Néanmoins, les vidéos seront quand même acceptées beaucoup plus facilement comme étant la réalité. Nous portons souvent un regard critique sur les textes et le fait que les images peuvent être manipulées est maintenant bien connu, mais ce n'est pas encore le cas avec les vidéos et c'est cela qui les rend si crédibles.

Comme pour le terme "Fake News", qui est présent partout, il y a le risque que le terme "DeepFake" soit utilisé de manière trop désinvolte et trop négligente, le rendant omniprésent. Cela crée une dynamique qui est plus grande que la menace réelle. Alors chaque politicien peut simplement prétendre que n'importe quelle vidéo qu'il n'aime pas est une fausse vidéo. Même si cette affirmation n'est pas vraie, au moins la moitié du public y croira, car on entend et lit partout que les fausses vidéos sont un énorme problème. Avec l'expression "fausses nouvelles", on peut déjà observer ce phénomène et la perte de confiance dans les médias qui en découle. Qui regardera les nouvelles si vous ne pouvez pas compter sur la vérité des enregistrements vidéo?

Les chaînes d'information emploient déjà du personnel pour vérifier l'authenticité des vidéos et des images. Des techniques d'IA sont également utilisées pour déterminer si le matériel a été manipulé. De plus, on veut insérer des marquages dans les vidéos originales, avec lesquels on pourrait ensuite reconnaître les changements. D'autres méthodes pour la protection des vidéos sont en cours de discussions. Mais il est certain que ceux qui veulent forger du matériel pictural trouveront aussi les moyens de contourner ces mécanismes.

Pour nous, en tant que consommateurs d'information, cela signifie qu'il faut faire preuve d'encore plus d'esprit critique face à l'offre d'informations. On devrait favoriser les sources

fiables et, éventuellement, plusieurs sources devraient être vérifiées. En outre, les méthodes d'intelligence artificielle ne devraient pas être tenues responsables de ce phénomène. Ce ne sont pas les outils, mais ceux qui les utilisent à des fins abusives qui doivent être tenus responsables.

Et encore ...

Le prix Nobel de la paix attribué à Abiy Ahmed, Premier ministre éthiopien

Il succède au gynécologue congolais Denis Mukwege et à la Yazidie Nadia Murad, récompensés conjointement pour leur combat contre les violences sexuelles.

C'était le plus attendu des Nobel. Le prix Nobel de la paix a été attribué au Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed. Artisan d'une réconciliation spectaculaire de son pays avec l'Érythrée, il comptait parmi les favoris.

Abiy Ahmed est récompensé « pour ses efforts en vue d'arriver à la paix et en faveur de la coopération internationale, en particulier pour son initiative déterminante visant à résoudre le conflit frontalier avec l'Érythrée », a déclaré la présidente du comité Nobel norvégien, Berit Reiss-Andersen. « C'est à la fois une reconnaissance et un encouragement de ses efforts, a-t-elle souligné. Nous sommes conscients que beaucoup de travail demeure ».

Alors que l'Éthiopie a réagi et a dit être « fière en tant que pays » de cette récompense prestigieuse, ce prix est un coup de pouce bienvenu pour le dirigeant de 43 ans qui fait face à une inquiétante flambée des violences intercommunautaires dans

son pays, où des élections législatives sont censées avoir lieu en mai 2020.



Abiy Ahmed Ali

Depuis son arrivée au pouvoir en avril 2018 après plusieurs années de protestations antigouvernementales, Abiy Ahmed a initié un rapprochement au pas de charge avec l'Érythrée, ancienne province éthiopienne. Salué comme visionnaire et réformateur, le jeune dirigeant, issu d'une famille pauvre, a ainsi insufflé un certain optimisme dans une région du globe où celui-ci est une denrée rare.

Prix Nobel d'économie

Le prix de la Banque de Suède en sciences économiques en mémoire d'Alfred Nobel 2019, communément appelé Prix Nobel d'économie », vient d'être décerné à Abhijit Banerjee (MIT), Esther Duflo (MIT) et Michael Kremer (Harvard), trois chercheurs/es ayant contribué au renouvellement de l'économie du développement en s'appuyant sur des expériences randomisées. Selon les Professeurs Dominic Rohner et Mathias Thoenig de la Faculté des HEC de l'UNIL, les travaux de ces trois lauréats/es d'exception ont profondément marqué ce champ d'études et, plus largement, la recherche en sciences sociales.

Depuis une trentaine d'années, les sciences économiques ont connu une véritable révolution. Grâce à la profusion de grandes bases de données et d'outils informatiques de plus en plus puissants, cette discipline jusqu'alors fortement marquée par la théorie s'est transformée en une science profondément empirique, intéressée par l'identification des régularités et de leurs causes. Aujourd'hui, plus de deux tiers des articles



publiés dans ce domaine s'inscrivent dans cette logique méthodologique.

L'économie développement du illustre pleinement cette évolution en s'intéressant aux questions de pauvreté et aux interventions publiques destinées à la réduire. Jusque dans les années 1990, l'intérêt des chercheurs se focalisait l'effet des grandes politiques développement déployées à un niveau national ou international (investissement en infrastructure, éducation, politique industrielle, etc.). Cette approche très agrégée ne permettait néanmoins pas d'évaluer en profondeur leur efficacité pour une raison méthodologique simple mais profonde: à quelle situation de pauvreté de référence fallait-il comparer les résultats de la politique considérée ?

Désormais, les économistes évaluent les projets et les interventions à des échelles plus petites et circonscrites dans le temps et l'espace. L'objectif de cette démarche est d'évaluer rigoureusement leur impact au niveau microéconomique; les mesures jugées les plus prometteuses étant alors déployées à plus grande échelle. Par exemple, les Profs. Banerjee et Duflo ont étudié l'impact de la constructions d'écoles en Indonésie ou des quotas électoraux pour les femmes en Inde, tandis que le Prof. Kremer a analysé l'impact des projets de déparasitage dans diverses régions pauvres.

Les banques doivent faire plus en faveur du climat

Des investisseurs majeurs ont lancé un appel aux grands établissements financiers internationaux. Non, l'accord de Paris sur le climat n'est pas mort. Même si Donald Trump a retiré les Etats-Unis de ce protocole visant à limiter la hausse des températures, de nombreuses initiatives voient le jour. Et la dernière en date n'émane pas d'ONG, mais d'importants investisseurs institutionnels.

Totalisant 1800 milliards de dollars d'actifs sous gestion, une centaine de fonds ont lancé un appel à 62 grandes banques internationales pour qu'elles s'engagent plus fortement dans la lutte contre le changement climatique.

Les dirigeants de HSBC, Citigroup, JP Morgan Chase, Deutsche Bank ou encore Bank of America ont reçu cette lettre. Elle leur demande notamment de « détailler leurs plans pour soutenir la transition vers une économie pauvre en carbone ». Ces fonds de pension et ces gestionnaires, d'actifs estiment à 93000 milliards de dollars (cinq fois le PIB des Etats-Unis) les investissements nécessaires pour limiter d'ici à 2030 le réchauffement climatique à moins de 2 degrés.

« Nous pensons que le secteur bancaire peut faire plus », explique l'un des directeurs de fonds signataires, qui demande notamment que les conséquences des risques climatiques figurent dans les rapports financiers.

De son côté, la Banque d'Angleterre a averti que les investisseurs risquaient des pertes « potentiellement énormes » liées au changement climatique.

AFP/REG

Pourquoi s'engager bénévolement?

par Kitty Hooton

C'est dans le cadre de la Croix-Rouge genevoise que j'exerce, encore aujourd'hui, une activité bénévole. Quand j'ai commencé dans la section des visites à domicile aux personnes âgées, je ne savais pas encore combien ce temps offert aux autres pouvait m'enrichir de toutes sortes d'expériences humaines. A ce moment-là, je suivais une formation pour accompagner des personnes en fin de vie. Alors que j'étais envahie par le doute quant à mes capacités d'accomplir

cet accompagnement dans le respect et la dignité de la personne, c'est à ce moment-là que mon activité de bénévole m'a apporté l'assurance que je pouvais m'acquitter de cette tâche.

En effet, au contact des personnes pour lesquelles j'exerçais une activité bénévole, j'ai trouvé des réponses à mes questionnements, notamment qu'est-ce que je pouvais faire concrètement pour aider les mourants à garder

jusqu'au bout une espérance, c'est-à-dire une pensée positive. Aujourd'hui, je n'accompagne plus les personnes en fin de vie mais le temps consacré au bénévolat prend toujours autant de place dans ma vie parce que cela m'apporte une grande joie et que j'ai toujours plus à cœur de partager avec mon prochain indépendamment de mes convictions religieuses.

A une époque où tout le monde est pressé et satisfait en priorité ses besoins personnels, il est important de se remettre en question et le bénévolat peut aider à avoir un autre regard sur notre emploi du temps journalier. L'activité bénévole, ce n'est pas imposer à autrui son rythme de vie, mais c'est être capable de s'adapter à la personne en prenant du temps pour l'écoute attentive et le partage, en instaurant une relation de confiance et de respect réciproques. Dans mon expérience du bénévolat tout au long de ces années, j'ai eu la chance de créer des liens qui ont duré dans le temps. Cependant, tout n'est pas acquis d'avance. En effet, pour que la relation s'établisse et dure, il faut que les deux parties soient preneuses, que chacun consente à construire la relation. Parfois, la maladie, la souffrance, le découragement peuvent faire obstacle et dans ce cas de figure, la bénévole que je suis a appris à accepter cette situation qui pourrait décourager une personne de bonne volonté. Forte des expériences que j'ai vécues, j'ai pu me relancer dans mon activité bénévole parce que j'ai toujours gardé un esprit positif.

meilleure époque pour s'engager bénévolement que le temps de la retraite ? Si vous vous interrogez sur comment rester actif tout en vous rendant utile, au moment d'aborder cette nouvelle période de votre vie, je vous encourage vivement à venir rejoindre notre groupe au Bureau des Anciens, qui se réunit une à deux fois par mois dans les locaux du BIT (bureau 6-006). Pour ce faire, il vous suffit de nous contacter à l'adresse suivante: anciens@ilo.org. obtiendrez une réponse dans les plus brefs délais. Une fois que vous aurez intégré notre groupe, vous aurez l'opportunité de choisir l'activité bénévole qui vous conviendra le mieux dans une palette de tâches diverses et variées. Par exemple, nous aider à faire du secrétariat, intégrer un groupe de travail et en devenir membre actif, rédiger des articles pour notre magazine « Message », etc. Quand vous aurez pris vos marques, vous pourrez proposer à votre tour des projets d'activités en faveur d'autres retraités de notre Bureau.

Les 500 ans de la mort de Léonard de Vinci



Peintre, ingénieur, anatomiste, sculpteur, botaniste, écrivain, philosophe, scientifique, inventeur, mathématicien, alpiniste, Léonard de Vinci (1452-1519) est l'archétype de l'homme de la Renaissance, un génie universel, dont on célèbre jeudi 2 mai les 500 ans de la mort. L'Europe lui rend hommage durant toute l'année 2019.

Si son oeuvre la plus célèbre reste la Joconde, qui marque une révolution dans l'art du portrait, de Vinci a aussi été un fabuleux inventeur et précurseur, en particulier dans le domaine hydraulique comme en atteste le codex Leicester, exposé à Florence. Et pourtant, ce fils d'un riche notable et d'une paysanne adolescente - ce qui faisait de lui un bâtard - était autodidacte.

En plus de sa curiosité qui s'étendait à tous les domaines, Léonard de Vinci était un humaniste. Là encore, ce végétarien par conviction s'est montré visionnaire, notamment sur les questions écologiques et animales. Sa méthode? Observer et questionner. L'homme et son oeuvre restent, 500 ans plus tard, d'une extrême modernité.

Pendant l'année un nombre d'expositions et événement étaient organisés dans plusieurs pays, entre autres en Italie, France, Grande-Bretagne et aux Etats-Unis.



In memoriam

Nicole de Warlincourt

Un jour, la beauté de Nicole s'envolera ... Ditesvous?

Mais déjà nous le sentons, elle s'est lovée au plus profond de nous.

Comme dans sa vie, elle a glissé...légère et si intense, ferme et si séduisante, attentive à chacun, à tous les rêves immenses.

Diaphane.... Nicole, vers les confins humains : ceux de cette BEAUTE, indéfinissable, tant elle était vraie, aux dimensions hors terrestres, beauté qu'elle a su si purement nous transmettre et qui désormais réside en celles et ceux qui avons pu saisir la chance de cette rencontre.

Nicole et ses Elégances du coeur, du corps, des pensées, des actes...

Comment vouloir plus encore d'une vie si ouverte sur les mondes qu'elle souhaitait tant meilleurs?

Sa présence apparemment si légère pèsera pourtant en nous jusqu'au bout ... au travers de toutes ces formes d'art, Art de vivre <u>et</u> de s'exprimer poursuivant ses valeurs à elle, nous apportant encore et encore comme un goût d'Absolu.

Et puis, s'ajoutant à toutes ces beautés de son chemin de vie, Nicole nous a offert Sa quête de vérité, de pureté, de générosité, d'échanges touchant au sublime, à la quintessence de toute pensée et comportement humain.

Nicole, Merci à Toi de continuer à exister. N'est-ce pas cela l'aube de ton éternité ? En ce 14 mai 2019 *Hélène Pour*



Hommage à Jean-Jacques Chevron, 1930-2019

Jean-Jacques Chevron est né le 18.08.1930 à Boulogne-Billancourt, où il a fait ses études universitaires de 1953 à 1956.

Quand il entre au Bureau de Pais, il est en charge des questions administratives et financières. En 1976, il a été nommé au poste de Directeur adjoint du Bureau de liaison de l'OIT à New York. En 1977, il a été transféré au Bureau de Téhéran comme représentant du BIT en charge des questions relatives à l'Iran et à l'Afghanistan.

Dès 1980 il est nommé Chef du Services des Relations Officielles et dès 1984 il est nommé Sous-Directeur du Département de Relations et des Réunions.

Tout au long de sa carrière il a fait preuve de grandes qualités techniques et de capacités de

travail insoupçonnés. Son dévouement est relevé à maintes reprises dans ses évaluations de travail.

Il a été membre du Comité de la Section des anciens du BIT de 1995 à 2003, membre du Comité de l'AAFI/AFICS de 2003 à 2008 et par la suite est devenu Président de l'AAFI/AFICS.

Au Bureau des Anciens il a effectué de nombreuses traductions, souvent longues et difficiles, pour le *Message*. Son enthousiasme et sa volonté de rédiger des textes dans un excellent français l'ont fait apprécier des lecteurs de *Message*.

Nous, au Bureau des Anciens, avons eu le privilège de côtoyer un homme toujours de bonne humeur et prêt à dépanner lorsque nécessaire.

Merci Jean-Jacques.

Note:

Nous avons reçu des hommages à nos anciens collègues Aamir Ali, Zubeida Manzoor Ahmad, Bill Farr, Alan Gladstone, qui paraissent à la fin de la partie anglaise.

In memoriam

Depuis le dernier numéro de *Message*, nous avons eu connaissance du décès des collègues dont les noms suivent et nous présentons nos sincères condoléances é leurs familles :

		T	
ABDEL-RAHMAN Fasial M.	17 12 2010	KHALEF Ahmed	08.10.2018
	17.12.2018	KHALIFA Ibrahim Hassan	
ADAMSON Mary	01.05.2019	KOSSMANN Ruth	10.05.2018
AHOOJA-PATEL Krishna	Dec. 2018		24.12.2018
AKAMBA MBALLA	09.11.2018	LAMPEL Rosine	Nov. 2018
ADNIKA Odette		LEATHER Alan James	03.03.2019
ALI Aamir	14.12.2018	LEMAIRE Michèle	10.05.2019
ARLES Jean-Paul	09.08.2019	LITVYAKOV Roman	08.04.2018
ARO Ritya	08.04.2019	LOPEZ CID Julio	08.03.2019
ARTZY Leyla	07.01.2019	MACHIMA Pradit	12.05.2019
ASSALINO Jose Joaquim	02.11.2019	MAGNIN Gabrielle	29.10.2018
BAEHLER Solange Elise	06.01.2019	MAKONGA John	05.12.2019
BALABEAU-COLOGNY	27.03.2019	MARTEAU Odette	10.02.2019
Sylviane		MARTIN Anthony Charles	08.05.2019
BALANCHE Jacques	18.11.2019	MATUSIAK Stanislav	18.12.2018
BAILEY-WIEBECKE Ilka	03.12.2019	MEIER Gisela	
BEMROSE Nina	14.01.2019	MELVIN-AGHIB Carla	09.03.2019
BRENCHER Werner	14.01.2019	METOSOUNVE Emile	21.01.2019
BROCKHAUS F. Christophe	25.08.2019	MOHANTY Swarnalata	04.01.2019
CAPRIATA D'AURO Jorge	15.10.2019	NAVARRO OCAMPO Renata	10.01.2019
CARON Bernard	08.03.2019	NEGRE Raymond	30.09.2019
CARRILLO Manuel	26.02.2019	NILSSON Bertil	10.04.2019
CHAMMAH Yousri	29.04.2019	PAITA Josiane	15.02.2019
CHAPMAN Eileen	17.12.2018	PALMER Patricia C.	12.03.2019
COHEN Maria	31.01.2019	PAZDZIOR Bronislawa	20.01.2019
COPSON Eric Walter	17.02.2019	PAZDZIOR Boleslaw	18.02.2019
COX Robert W.	09.10.2019	PELLAT Jean-Pierre	23.09.2019
CREUTZ Helmut	28.02.2019	PEREIRA Constantino	20.07.2019
CRISTIANO Isabelle	28.01.2019	PERERA Noeline Mavis	04.10.2018

		1		
CITI ED LEE C. 1	0.4.4.6.5.4.5	DEFECTO NO. 1	0440.0010	
CULTRUT Sylvette J.	04.12.2018	PETERS Mary Jane	24.12.2018	
DE CARDENAS FALCON	16.05.2019	PHAM-FISHER Zdenka	12.10.2019	
Luis		PONCINI André René	31.12.2018	
DE LA RAMA Adoracion	13.02.2019	PRIVAT Christiane	21.04.2019	
DE WARLINCOURT Nicole	08.05.2019	RADI RAMADAN Nadia	31.01.2019	
DE DELGADO Virginia	29.05.2017	RAM Savitri	18.04.2019	
DESTA Berhane	28.09.2019	RANSONI Philibert	01.03.2019	
DIAZ Juan	13.08.2019	RENAUD Huguette	21.10.2019	
DUBREUIL Bernard	21.10.2018	RICHARDSON Marie		
DUPRE Marie-Thérèse	15.07.2019	RODRIGUEZ DE URIARTE	05.03.2019	
EGOROV Vladislav	22.02.2019	Angela		
EL-SHAKANKIRI Rashida	16.08.2019	ROUX Albert	08.10.2019	
EMMERIJ Louis	26.11.2019	SACHDEV Promila	11.03.2019	
ESPINOSA Rosa	Nov. 2018	SALAZAR Pedro Mendoza	27.09.2019	
ETORE Maurice	02.03.2019	SAVEY Sylvestrine	06.12.2018	
FARR William	22.08.2019	SCHRAMM Karin	17.02.2019	
FAVERO Georges	21.07.2019	SERMONDADE Daniel Claude	08.09.2019	
FEDERIGAN Marilyn	11.07.2019	SKERRETT Donald	25.02.2019	
GALMAN Adoracion	13.02.2019	SRIAA Fawzeya	25.01.2010	
GAMBOTTI Charles Felix	20.01.2019	STANISLAWSKI Dariusz	22.03.2019	
GANESCU Matei	15.04.2019	STANLEY Violeta	29.04.2019	
GARDETTE Séverine	03.01.2019	TACLA Betsy Alice	31.08.2019	
GHOSH Hirak	04.01.2019	TANGITCUMNUMNUALKARN	06.03.2019	
GHISORS V.	31.05.2019	Utai		
GOLFARINI LUCAS Richard	30.08.2019	TCHALYKH Leonid	14.11.2019	
GORKA Joseph	03.12.2018	TEVOEDJRE Albert	06.11.2019	
GRANT Ian	03.11.2018	THIRION Monique	27.09.2019	
GUDMUNDSON Anne Marie	17.03.2019	THONON Lucien	16.06.2019	
GUILLENSTEIN Nathalie	01.07.2019	TRAFFORD Eileen-Ann	26.12.2018	
HAIGHTON Marcelin Marie	14.11.2018	TRAJTENBERG Mario	29.07.2019	
HEALY John Joseph	07.05.2019	(TRIFON) EVAN Tseira		
HEIN Catherine Ruth	19.08.2019	VALLE Marie	31.01.2019	
HELIMAKI-ARO Ritva	08.04.2019	VALVINI Anastasia	19.05.2019	
HODSDON Mabel Rosalind	01.03.2019	VELA Jaime	19.08.2019	
HOSASON Mabel R.	01.03.2019	VILLANUEVA LUCIA José	10.02.2017	
HOSKINS Dalmar	09.06.2019	Manuel		
JANJIC Marie	20.10.2019	VILQUIN Rita Louise	16.09.2018	
JAYEMANNE Sita R.	16.12.2018	WELTY George G.		
JÜTTNER Marianne	19.10.2019	WYSOCKA Barbara Maria	06.05.2019	
KARAVASIL Josephine	27.07.2019	WYSOCKI Adam		
KATTWINKEL Hannelore	19.11.2019	YOSHIMURA Itoko		
		ZUBAIDULLAH	06.01.2017	
			00.01.2017	

Les époux/épouses survivants de membres de la Section des Anciens fonctionnaires deviennent automatiquement membres, sans frais. Sauf avis contraire des intéressés nous considérons que tel est bien le cas. Ils continueront donc à recevoir nos communications ainsi que la publication biannuelle du MESSAGE. Ils pourront, en cas de besoin, demander l'assistance du Bureau de la Section qui fera de son mieux pour les aider.

BULLETIN D'ADHESION A LA SECTION DES ANCIENS FONCTIONNAIRES

Veuillez remplir toutes les rubriques et envoyer à l'adresse suivante: Section des Anciens Fonctionnaires du BIT BIT, Bureau 6-006, CH-1211 Genève 22 Téléphone +41(0)22 799.64.23, e-mail: anciens@ilo.org Nom de famille: Prénom: Adresse postale: Code postal: _____ Ville : _____ Pays : ____ Date de naissance: _____ (pour usage interne seulement) Fonctionnaire au BIT du ______ au _____ (pour usage interne seulement) Téléphone: Cochez les cases ci-contre seulement si vous ne souhaitez pas Fax: que ces données apparaissent dans notre Liste des membres. e-mail: Je désire (cocher ce qui convient): □ devenir membre à vie en faisant un versement unique de 300.- CHF (pour le personnel local des pays en développement, 50.- CH □ devenir membre sympathisant (fonctionnaire actif), cotisation unique 100.- CHF (20.- CHF pour le personnel local des pays en développement) déductible de la cotisation future de membre actif **REJOIGNEZ NOUS!** Vu le montant des frais d'encaissement en constante augmentation, LES SEULS MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTES SONT: - le paiement au moyen d'un bulletin de versement (ccp 17-359482-0) - le transfert sur notre compte à la Banque cantonale, Genève N° ☐ K 165 2835 2 ;

IBAN: CH 04 0078 8000 K 1652 8352; BIC/SWIFT Code: BCGECHGGXXX

Signature

Date:



APPLICATION FOR MEMBERSHIP OF THE SECTION OF FORMER OFFICIALS OF THE ILO

Please complete <u>all</u> items and return to the following address:

	er ILO Officials 6, CH-1211 Geneva 22 799.64.23; e-mail: anciens@ilo.org		
Family name:			
Given name:			
Postal address:			
Postal code:	Town:		
Date of birth:		(for internal use o	only)
ILO official from	to	(for internal use o	only)
Telephone:			
Fax:			Please check the above boxes if you do <u>not</u> wish to have this information published in the annual List of Members.
I would like to (for local office) □ become a sup	member making a one-time payment the staff in developing countries 50 S porting member (active officials) m	nt of 300 Swiss framwiss francs) aking a one-time p	ncs
	COME AN	D JOIN US!	
OF PAYMENT - Banque cantor BIC/SWIFT C	•	9	SE THE FOLLOWING WAYS 8000 K 1652 8352;
Signature		Dat	e:

A word from the Executive Secretary

Dear retired colleagues,

Many of you attended the events organized by the ILO Administration and the Section of Former ILO Officials in 2019 to celebrate the ILO Centenary. The afternoon of 28 May, to which the Section invited you, was a great success due both to its content and participation. Similarly, the luncheon on 11 July held at the invitation of Guy Ryder, Director-General, allowed many retirees and their spouses to meet. In this issue 66/67 of Message you will find various articles recounting these events. In addition, for those who could not attend and for those who live far away from Geneva, the historical videos included in the 28 May programme are available on our website on the Centenary page (http://www.anciens-bit-ilo.org/en/ilo-centenary-1919-2019/). The site also includes most of your contributions to the ILO Centenary.

Ivan Elsmark, editor of *Message* for more than two decades, and who has spent much time and energy in the service of the Section of Former Officials and indeed all retirees, will leave the Section at the end of the year. The same is true of Marianne Stämpfli, office secretary and assistant to Mr Elsmark, who will also end her commitment to the Section after 19 years of faithful and regular service. I have had the opportunity to work with both of them for ten years, especially on Tuesday mornings, and it has always been in a good atmosphere and humour despite the diverse and sometimes complex tasks that awaited us. I thank them on behalf of you all because, in conjunction with the members of the Bureau of the Section, over this time we have been able to achieve greater recognition of the Section by the ILO.

As this Centenary year ends, I have one wish: that even if you have been retired for many years you would join the Section, as our action depends on it. The Bureau of the Section of Former ILO Officials welcomed the success of its involvement in the Centennial events. We sent the invitation of 28 May to all ILO retirees, even those who are not members of the Section. The same is true of *Message*, which is widely distributed and our website is open to everyone. We do not discriminate but we would like to have financial support from more of you, and I am referring to those who are not yet members of the Section. Many of you joined and paid your dues on May 28 to support us. Until recently, we were able to finance our services with the member contributions we collected plus bank interest, but unfortunately this has not been the case for three years and we are now drawing on our reserves. Please join the Section and support us, even if you have been retired for many years (see the membership form in this issue). You can email us (anciens@ilo.org) and make an appointment, call us on a Tuesday morning between 10am and 12am (00 41 22 799 64 23), or visit our office (6-006). We will be happy to welcome you and inform you about our activities.

Indeed, new challenges await the new Bureau of the Section, which will be elected at the end of 2019, including the continued publication of *Message*, the development of our website and the organization of the secretarial work. The Section's Bureau is determined to continue its commitment to you and to meeting your expectations, representing you through the Administration and defending your interests on all social protection and pension issues. Thank you for supporting us.

François Kientzler

A la Recherche du Temps Perdu

In the ILO Centenary issue of *Message* No. 65, we have tried to present a vivid picture of events and personalities, which marked the Organization's first quarter century. In spite of social unrest and political polarisation, the ILO successfully met its challenge and laid the foundation on which it now firmly rest.

With *social justice* as the guiding light, Albert Thomas took up the challenge to make the ILO an instrument of action. Renowned as a great orator and debater, he was essentially a man of action, caring most of all for results. Because he always wanted to carry his staff with him, he succeeded in commanding their loyalty and trust. Hence, the *spirit of the ILO* was born, which has marked the deeds of so many of officials of the first generation. Wide is the gulf by which the pre-war period is separated from us, but the spirit is

still very much alive, as is evident from the reminiscences published in this and previous issues of the *Message*. This determination to get things done and achieving results you will find reflected in so many of the articles by our former colleagues.

By publishing their recollections we hope to save events otherwise doomed to obviation; they are significant crystals in the kaleidoscope, which is the chronicle of the ILO. This is why we appeal to our readers to contribute to this work. You all have a story to tell, and it will be a pleasure for us to publish it. I hope you will also enjoy the present issue, which now has arrived at your home.

Final remarks

I have now come to the end of my editorship, and this will be the last issue of *Message* that I shall edit. Three years ago, I made a similar announcement, but events have imposed on me the duty to continue for another term. This time however age will have its ways, and it is time for me to lay down my pen – although not without a pang of regret.

Much has change in this world since I started some twenty years ago, and our publication with it. Since it was established, it has grown from a newsletter to a bi-annual magazine with a wider range of subjects, more penetrating and up-to-date articles, to meet the concerns of our audience. It is not just a functional instrument of communication by the Section of Former Officials, but a magazine in its own right with a wide spectrum of issues of potential interest to our wide and varied readership. Not the least, its constant aim has been to perpetuate the link with former colleagues. Should we have we succeeded, this is foremost thanks to all those who have submitted articles and send messages of encouragement.

Editing the *Message* has necessarily been a collaborative venture. Each issue has presented its own challenges. However, our small team has each time succeeded in overcoming all obstacles, being they editorial, linguistic or technical. I am in debt to our administrative assistant, Marianne Staempfli, whose zeal, linguistic and computer skills has been of immense value. Her competence, patience and helpfulness has been remarkable and has made her a cornerstone in the editorial committee. After nineteen years at the Section's Secretariat she has decided to retire; a great loss to the Bureau and the *Message* in particular.

A special thanks is due to Françoise Falquet, our French subeditor, who will also be stepping down after 16 years. Her constant support can never be measured. Last and not least, I am indebted to the Section's Executive Secretary, François Kientzler and his predecessor, Mario Tavelli, for their encouragement over many years. I am glad to think that the Bureau undoubtedly will find successors to lead the *Message* into the next decade. Not to be forgotten are the Office units, which have provided material support, in particular ARCHIVES, PRODOC and DISTRIBUTION. For their competence and cooperation, our most grateful thanks are due.

I acknowledge with gratitude the help given by the many, who have assisted with translation and proofreading. Their willingness to take on a job whenever the need has arisen is outstanding. While there are so many names that I would have liked to cite, some of those are sadly no longer with us, and space will not permit it. However, their names have been recorded in each issue of the *Message*, to which they have contributed.

A large debt is owed to all those who have written articles and sent in contributions to the *Message* during my editorship. It has given me great pleasure to renew contacts with so many of our former colleagues and thank everyone for their endeavours. Their contributions are the lifeblood of our magazine and a repository of the ILO past and present.

And to all our readers, let me in closing thank you for your interest and support. The labour and worries as editor have been manifold repaid by the pleasure in performing them. - So much for remarks.

With this, I wish all our colleagues and their families happiness, joy and good health in New Year 2020.

Ivan M.C.S. Elsmark

News of the Section

2018-19 Activities Report: Section of Former ILO Officials



C. Thompson-Senior, B. Essenberg, P. Sayour, I. Elsmark, F. Kientzler, C. Sottas, A. Diallo, V. Narasimhan, J.-F. Santarelli

The Section of Former ILO Officials is open to all retired ILO staff, regardless of whether they worked at the Geneva Headquarters or in the field. Its executive body, the Bureau, comprises 10 members and generally meets every two weeks (except in summer). The Section has an office (6-006) on the 6th floor and communicates with its members by e-mail, letters, through its biannual bulletin *Message* and through its website (http://www.anciens-bitilo.org).

This year, 2019, was marked by the ILO Centenary Celebrations, in which retirees participated with the kind agreement of Mr. Guy Ryder, Director-General. Contacts and meetings with representatives of the administration, including Protocol, DCOMM, Archives, REPRO, DISTRIBUTION and INSERV, have strengthened the links between the Section and the ILO administration and staff. Successful working meetings brought very positive results for our association's participation in the Centenary Celebrations. The Section's call to its members resulted in the collection of around 100 contributions, which have for the most part already been posted on the Section's website as well as published in Message, particularly Nos. 62, 63 and 64. More will be available in the following issues.

After participating in the launch of the Centenary in January 2019, retirees were able to attend various themed conferences organized by the various ILO departments during this year.

Two major events were also celebrated by retirees themselves. On 28 May 2019, at the initiative and invitation of the Section, more than 450 retirees gathered in the Governing Body room to discuss videos and testimonies regarding key moments in history in which the ILO was actively involved: in particular the defense of the Solidarity Union in Poland and the end of apartheid in South Africa. The Director-General honoured this event by opening the meeting and participating throughout. After the Meeting, participants then moved to the Espace Gobelins for a cocktail offered by the Section. Then, on 11 July 2019, about 300 retirees and their spouses met at the invitation of the Director-General, for a Centenary lunch; the key moment of which was the sharing of the birthday cake.

Both events were highly appreciated by the participants. Additional information, including videos and photos of these events are available on our website (see address above) under the heading "Centenary". The exhibition by the ILO Arts and Decoration Circle on the theme of the ILO Centenary, as well as an exhibition of stamps evoking 100 years of ILO action, accompanied these events. The Section of Former Officials will also be present in the organization of the centennial celebrations of the ILO Staff Union in 2020.

The office of the Section is adjacent to those of the Staff Union. This physical proximity with the Union facilitates permanent contacts and

regular cooperation with the Union secretariat, the President and the Secretary-General as well as with the other members of the Committee. The exchanges concern in particular issues of common interest such as the Staff Health Insurance and Pension Funds. We supported the Union's action against the reduction in the salaries of professionals in Geneva and we were delighted by the magnificent staff mobilization that took place in the spring of 2018. We learned at the beginning of this summer that the action taken at the ILO Administrative Tribunal, initiated, encouraged and supported by the Union, was successful.

One of the constant concerns of the Section of Former Officials is the operation and maintenance of our Staff Health Insurance Fund (SHIF). We have intervened repeatedly on personal cases with the SHIF; and we are delighted that the Fund's revised Statutes and Regulations have now been printed and distributed to pensioners, who, in many cases, do not use the internet. The previous publication dates back more than ten years so this new edition was essential given the changes made in recent years to the Statutes and Regulations, notably concerning certain preventive and alternative medical procedures.

Representatives of the Bureau of the Section participate in the Committee of AAFI-AFICS Geneva. Various associations of retirees of International Organizations are members of this Board. The Board discusses information on pension and health protection issues that is regularly submitted to the United Nations, in particular the functioning of the Pension Fund and the future of the health funds regarding ASHI (After Service Health Insurance). According to the latest information available to us, a reorganization will be undertaken at the offices of the Pension Fund in Geneva and their move to the WMO premises, near the rue de Lausanne, is scheduled for the end of the year.

The Section continues its work of maintaining contact and communicating with retirees. We regularly update the Section's website

(http://www.anciens-bit-ilo.org), not only with information that concerns retirees directly, but also with news from the ILO such as the Union's actions mentioned above. We invest a lot of time to keep the site alive and up to date but neither do we neglect the publication of *Message*, which is valued and expected by many retirees, and which also requires much work and effort. Thank you to all those who contribute to it; as we always call on volunteers to help with translations and proofreading or to submit articles.

The Section participates in the annual Preretirement Seminar and we take the opportunity on this occasion to welcome participants individually and exchange a few words with them. This contact is very important to encourage future retirees to join the Section of Former Officials. Indeed, although the ILO offers facilities to the Section, if we are to continue our activities and provide help to retirees, we also need financial resources. Many new retirees are reluctant to join us and say that *Message* and the Section's website are available to them free of charge.

Although the members of the Bureau are all working on your behalf on a voluntary basis, we need to finance a secretary and a web master in order to maintain our activities. We invite all future retirees to become members of the Section. As is the case every year, representatives of the Section have participated in the ILO Pre-Retirement Seminar on 12 November 2019.

The Section of Former Officials supports the ILO Arts and Decoration Circle (a member of the Sports and Leisure Association), which organizes an annual exhibition at the ILO. Finally, the invitation of retirees by the Director-General to the annual receptions in May and December in Geneva are an important and special opportunity to meet with former ILO staff. The participation of the Director-General in these receptions is always much appreciated.

François Kientzler Secrétaire exécutif

The Bureau of the Section with the editors wish to express their solidarity and compassion to the families of the numerous victims affected by terrorist attacks and major natural catastrophes during the year.



Accounts of the Section of Former Officials for 2018

Below is the Section's statement of accounts as at 31 December 2018 and the results of the 2018 exercise along with comparative figures for 2017 duly verified.

The Bureau of the Section wish to extend its thanks to Mr. Daniel Rojas Garcia for the work, which he kindly performs as a volunteer.

Balance sheet as at 31 December 2018 – in Swiss francs

Assets	2018	2017	Liabilities	2018	2017
Bank	12'973.25	11'793.25	Reserves	116'031.54	117'186.00
M.E.C.	106'614.85	109'534.60	Solidarity Fund	5'000.00	5'000.00
Postal acc.	2'374.79	1'291.00	ILO Receptions (in deposit)	931.35	432.85
TOTAL	121'962.89 ======	122'618.85 ======		121'962.89 ======	122'618.85 ======

Income and expenditure account for 2018 - in Swiss francs

Expenditures	2018	2017	Income	2018	2017
External coll.	5'711.35	6'443.15	Member's fees	3'900.00	3'900.00
Meetings with members	0.00	0.00	Bank interests	2'100.25	2'144.35
Website USB	1'086.70	1'086.70	ILO Receptions (in deposit)	931.35	432.85
Bank charges	454.85	411.65	Withdrawn from	5'000.00	5'000.00
Office supplies	0.00	109.10	MEC		
Seminar	727.81		Seminar	623.25	0.00
ILO Reception (in deposit) (May)*	157.96	567.60			
Excess receipts	4'416.18	2'859.00			
TOTAL	12'554.85 =====	11'477.20 =====		12'554.85 =====	11'477.20 =====

^{*} The expenditures for the December 2018 Reception will be taken into account in 2019.



ILO Centenary



Alejandro Bonilla, Barbara Murray, François Kientzler, Guy Ryder, Sally Cornwell, François Trémeaud, Ivan Elsmark

Centenary celebration at the invitation of the Former Officials' Section, 28 May 2019

In 2019, the centenary year of the Organization's creation, the ILO Former Officials' Section took the initiative of organizing a celebration. This was very much helped by the willingness of Director-General Guy Ryder to involve retired staff in the commemorations. Starting in 2017, working meetings were held at the instigation of Antoinette Juvet-Mir, ILO Chief of Protocol.

The first initiative launched by the Section was to compile testimony from retired officials; it was a pleasant surprise to find how far the results exceeded expectations. Close to a hundred such submissions were handled by Ivan Elsmark, Editor of *Message*, and published in various issues, especially No. 64 and following, devoted entirely to the Centenary. (They are also available on the section's website: http://www.anciens-bit-ilo.org.)

The afternoon of 28 May 2019 was a particular highlight of the section's Centenary celebrations. More than 450 retired staff members and their partners took up the invitation to meet in the ILO Governing Body room and relive some of the highlights of the eventful history of the ILO. After the welcoming remarks of François Kientzler, Executive Secretary of the Former Officials Section, Guy Ryder set out the major issues of the Centenary International Labour Conference, due to begin in a few days. Ivan Elsmark then reviewed the work of gathering testimony from retired staff and their publication in Message No 65. Christine Cornwell, one of those responsible for preparing the afternoon, agreed to take the chair and moderate

proceedings. A series of videos recalled key moments from the Organization's past, such as the laying of the cornerstone of the William Rappard building that served as headquarters of the ILO for several decades, as well as sequences specifically evoking well-known ILO personalities and the mandates of the only tripartite international organization.

The historical videos were followed by retired protagonists in the ILO's activities across the continents sharing their experiences. François Trémaud spoke of the then Director-General, Francis Blanchard's, intercession when the Solidarity trade union was in difficulty and its leader Lech Walesa imprisoned. Dan Cunniah recalled the ILO's interventions in support of new democracies in Guinea and South Africa, citing Nelson Mandela and the end of apartheid in particular. Barbara Murray outlined the dedicated programme in Asia designed to integrate people with disabilities into the world of work and subsequently exported to other continents. A fourth intervention, by Alejandro Bonilla, focused on ILO action in Haiti in 2010 cooperation with other international organizations, after the earthquake devastated parts of the country, depriving it of the essentials.

Originally scheduled to address the audience for a few minutes, Guy Ryder participated in the entire session. All the interventions and videos generated a great deal of emotion, confirmed by many participants after the session. A more convivial video allowed participants to travel around the world and experience with delegates from ILO external offices the celebrations being held there. At the request of Christine Cornwell, the room offered a huge ovation to all retired ILO colleagues around the world. On leaving

the room, retirees were able to enjoy an exhibition on R3 by the ILO Arts and Decoration Circle on the theme of the Centenary as well as a presentation of ILO stamps published around the world over the past hundred years.

Next a cocktail party brought all participants together in the Gobelins area. It provided the opportunity for lively reunions between friends and former colleagues. On the way out, the Former Officials Section distributed a copy of *Message* No. 64, a Centenary special issue, and invited those who are not yet members of the Section to join.

The afternoon was greatly appreciated by the retired colleagues who attended, and we would like to thank the officials of the various ILO departments whose cooperation was so instrumental in its success, in particular those from DCOMM, Archives and Official Meetings. We also thank all the volunteers who served the drinks and the staff and management of Eldora caterers for contributing to the success of the event.

Centenary lunch at the invitation of the Director-General, 11 July 2019

On 11 July 2019, more than 300 retired staff members and their partners answered the invitation of Director-General Guy Ryder to a lunch to celebrate the ILO Centenary. At the entrance to the ILO restaurant, ushered in by active ILO staff, participants were offered a welcoming drink and invited to take their seat. Contacts between colleagues and friends were established and an opportunity to make new acquaintances was also provided.

Following a welcome from Mark Levin, Director of HRD, the DG addressed the participants by summarizing the results of the ILC, which concluded with the adoption of a Centenary Declaration for the Future of Work, and a Convention and Recommendation on violence and harassment in the world of work.

On behalf of ILO retired staff, François Kientzler, Executive Secretary of the Former Officials Section, thanked the DG for taking the initiative to host this lunch, and especially for involving retired staff in the ILO Centenary celebrations: many had been able to attend the seminars. He recalled how the Section had been committed to these celebrations, including the compilation and publication of members' experiences and organizing the 28 May event, which had been a great success. The Centenary had strengthened the bonds between retired staff and the ILO, and he hoped that this cooperation could continue. He particularly thanked Antoinette Juvet-Mir for facilitating the organization of the events proposed by the Former Officials Section.



François Kientzler, Guy Ryder et Mark Levin

The dessert course saw the arrival of a huge birthday cake: Mark Levin and François Kientzler had the honour of cutting the first slices, to the tune of Happy Birthday performed by the DG. Dozens of camera phone enthusiasts clustered around the cake to immortalize the historic moment. As they made their exit, participants were given a copy of *If you want peace, cultivate justice,* a photographic history tracing the ILO's first 100 years, whose title summarizes the ethos and philosophy of the ILO. In the words of many of the participants, this had been a very happy afternoon.

FΚ

Our former colleague, **Elie Zmirou**, will celebrate his 100 years anniversary in 2020. An article about his life appears on pages 12-13 in the French Section of this issue. The editors together with the Bureau wish to convey their sincere congratulations.



Meeting with the Regional union delegates (Geneva, Friday, October 26, 2018)

On 26 October, François Kientzler, Executive Secretary, and Abdoulaye Diallo, Deputy Executive Secretary, met with regional ILO Staff Union representatives in the presence of Catherine Comte, Union President. The delegates were in Geneva to attend the Staff Union's GA but also for working meetings with its Committee and with the Director-General.

We wanted to meet with the delegates because we are concerned about, and attentive to, the situation of pensioners in the regions, and in particular that of retired local staff. A round table discussion allowed some crucial points to be raised, such as problems related to the delay in reimbursement of health costs but also the non-recognition of the SHIF insurance card by hospitals and health centres in numerous countries. This card includes a toll free number but in fact the number is not free in Africa. Retirees in Africa also have difficulty in accessing the offices where they worked; it would be desirable for an access card to be issued to them, in the same way as at Headquarters in Geneva. There are often serious delays in determining pension entitlements; the

Section, in coordination with the Staff Union Committee, is available to help speed up the procedures with the Pension Fund.

The Section's Executive Secretary hoped that, as is already the case in Dakar and Lima, retirees' sections could be set up within the ILO Local or Regional Trade Unions. This would help maintain relations between local retirees; the lifetime membership fee for local staff is only USD 50. The Section's website, which is regularly updated, allows retirees around the world to stay in touch. Visiting the site - no password is needed to access it - convinced delegates of its usefulness and the value of its content for retirees. The Geneva-managed site (http://www.anciens-bit-ilo.org) is ready to receive information from the regions in order to give it the necessary publicity. Former civil servants residing in the regions may also join a national union which brings together all retirees of the various international organizations. These national unions are generally adherents to FAFICS (Federation of International Civil Servants Associations



Regional Stewards: Africa: Roger Mavinga Nkambu (Abidjan) ; Americas: Maria Elena Lopez Torres (Lima); Asia and the Pacific: Razi Mujtaba Haider (Bangkok) ; Europe and the Arab States: Rania Bikhazi (Europe and Middle East)



Visit to ILO Geneva by retired trade union members from the French department of Ain (13 June 2019)

Wearing two hats as both Executive Secretary of the ILO Former Officials Section and Council member of the local retirees' branch of the CFDT trade union confederation, I made the suggestion that the branch's annual outing should take in a visit to the ILO on the occasion of the Organization's Centenary in 2019. This duly went ahead, with 50 retirees and activists from the department of Ain, mainly the Bourgen-Bresse region, being welcomed to the Office on Thursday 13 June by Remo Becci, Chief of Records and Archives. After a brief presentation on the Organization's creation in 1919 as part of the Treaty of Versailles that followed the war, Mr Becci recalled the great moments of the ILO, the only tripartite international organization, before offering a passionate exposition of its missions and activities. For 100 years, the ILO has been active throughout the world in a variety of sectors, and numerous Conventions have been adopted with no little difficulty in terms of design and implementation. Here he particularly cited the Conventions related to working conditions, equality between men and women, and abolition of both forced labour and child labour.

Three ILO retirees, all members of the Former Officials Section, voiced their strong commitment to achieving greater equality and justice in the world of work. First came Dan Cunniah, former Director of the Bureau for Workers' Activities, and Abdoulave Diallo, former staff member of the same unit, who is still active in the African Workers' Group. Carmen Sottas, formerly with the Standards Department, expressed her commitment to setting standards in the world of work and the abolition of forced labour in particular. Then the Chair of the ILO Staff Union Committee, Catherine Comte-Tiberghien, spoke of the difficulties and constraints facing staff working at the ILO, particularly with regard to workfamily balance and assignment to other continents.

The visit coincided with the Centenary Session of the International Labour Conference, which enabled participants to meet delegates from all continents. The Conference adopted a new ILO Centenary Declaration for the Future of Work, setting out basic principles governing the missions and activities of the Organization, as well as a more specific Convention concerning the elimination of violence and harassment in the world of work, which will now have to be incorporated into national legislation in order to become effective.



After a brief stop at the Place des Nations and a photo in front of the Broken Chair symbolizing the victims of landmines, the visitors breathed in the fresh air of Lake Léman before calling at Ferney to visit Voltaire's chateau, where the philosopher and writer lived from 1759 to 1778. In the opinion of one of the retirees participating, the group had had an "exceptional" day. François Kientzler

The Centenary Exhibition of the ILO Art and Decoration Circle (May 27 – 21 June 2019)

The 2019 ILO Centenary year, despite its many events and exhibitions, still allowed the members of the ILO Art and Decoration Circle to express

themselves. The exhibition was not held as usual in the Colonnades but near the conference rooms on R3 South. The opening of the

exhibition formed part of the event to celebrate the ILO Centenary organized by the Section of Former ILO Officials on 28 May 2019. This special event was held in the Governing Body Room and was followed by a reception at the Espace Gobelins. The exhibits were much appreciated by the more than 450 retirees who attended.

All the works on display dealt with the theme of the ILO Centenary. While some were more symbolic representations of the presence and action of the ILO throughout the world, others expressed very real situations of the world of work and its constraints: 100 stones laid = 100 years of the ILO; human rights, justice and equality; the universe supported by the work of man; women at work in the fields, at the market, traditional work and trades; the arduousness of the work; etc.



The exhibition was held from May 27 to June 21, 2019. Initially planned for 2 weeks, it was extended for the period of the ILC and was able to be seen by delegates from all parts of the world. We thank all the artists who contributed to this special ILO Centenary exhibition; the works proposed could be included in an upcoming exhibition of the Circle.

Pensions

The opinions expressed are those of the authors and not necessarily those of the Bureau.

Pensions - after the Pension Board Meeting in Nairobi - July 2019

In accordance with UNGA Resolution A / RES / 72/262 of 2017, the Office of Internal Oversight Services of the United Nations (OIOS) conducted a thorough audit of the governance structure of the Board of the United Nations Joint Staff Pension Fund (UNJSPF). OIOS made 13 recommendations that, in its view, would strengthen the governance of the Pension Board. The Pension Board reviewed the OIOS audit report at its 65th session in July 2018. After consideration by the UNGA Fifth Committee of the OIOS report and the comments of the Pension Board, the UNGA adopted the resolution on 22 December 2018 (A / RES / 73/274).

This resolution also requests the Pension Board to review the composition and size of the Pension Board, including the role of retirees' representatives and the arrangements for the direct election of retiree representatives to the Pension Board, as well as the distribution of seats on the Pension Board. We can only deplore such conclusions stemming from this report, which was biased and unprofessional.

The Pension Board has therefore established a working group on the governance of the Fund. The latter reported to the Board for the session held in Nairobi in late July 2019. The working group's recommendations to the Board respected the founding principles of the Fund, namely that all organizations forming part of the Fund should be represented on the Pension Board and that such representation should be (governments, organizations tripartite participants). The group provided a balanced report, which was certainly the result of negotiation. The Pension Board did not in its final report to the UNGA support all the recommendations of the group and asked the group to continue its reflection in 2020.

It is therefore with apprehension that we await the next UNGA resolution on the Fund.

On the other hand, both the functioning of the Secretariat and the management of investments have shown good results. The Secretariat led by Ms. Dunn Lee, Acting Chief Executive Officer, aims to improve contact with clients (participants and beneficiaries). It has begun a

reorganization of services that will weaken the Fund Secretariat in Geneva. However, the results and rate / speed of response are quite high under Ms. Dunn Lee's leadership. As for the Fund's investments, Mr. Rajkumar, who is in charge of managing the investments on behalf of the UN Secretary-General, proudly informed the Board that the Fund's assets amounted to US \$

67.4 billion as of 30 June 2019. However, he recognized that the markets were very volatile and that 2018 had been a difficult year.

In conclusion, even if the Fund is under UN internal attacks, it is still doing pretty well!

Pierre Sayour

Note: The *UNJSPF's 2018-2019 Letter* containing its financial and activity reports has now become available in print and on-line.

Health Insurance Fund

The opinions expressed are those of the authors and not necessarily those of the Bureau.

What is new on SHIF-related issues?

by Liz Sommaro, insured member

Our SHIF did not wish to publish a record of the General Meeting held in December 2018, the information on what was discussed can only be found on their website. I, and other former officials, thought that it was important for members who could not be present to be made aware of certain issues raised, and the answers given, by the Executive Secretary.

Below is a brief summary of my personal comments based on the notes I took at the meeting, and a few questions and answers I and certain ex-colleagues thought were very interesting to report. I also list under *Further information of interest* my preoccupations on certain financial and management aspects of SHIF.

SHIF General Meeting, 13 December 2018

Very few serving officials attended, it seems the Staff Union had not made a great effort to announce the General Meeting and this is perhaps a reason for the poor "no-show" of serving staff. The retirees were there in large numbers. No member of the Staff Union Committee (SUC) asked a question or made any comment although some were present along with the two persons who are on the Management Committee (MC); neither did any member of the MC participate in the presentation. This was highly unusual, as in the past both the SUC and MC representatives had taken the floor - indifference or what reason?

As the meeting was announced <u>only</u> on the SHIF website and the MC had <u>refused</u> to send out invitations by mail, the Section of Former Officials had to take the initiative to undertake this distribution to its members. Had that not been the case, few of our former colleagues would have been aware of the General Meeting and able to attend it.

For the benefit of retirees who could not attend the meeting, I also list below some questions asked and answers given when the floor was opened to insured members. As for the presentation by Mr. Léger, SHIF Executive Secretary, this can be found on the SHIF website. As the 2018 Annual Report should be available by the time this article is published, readers are recommended to refer to it as the figures therein will be final and audited.

The General Meeting started at 1 p.m. Mr. Tilmann Geckeler of the SHIF Management Committee was elected Chairperson. The **Presentation** by Mr.Florian Léger, SHIF Executive Secretary, can be consulted on the SHIF website; here below are some of the salient points.

He informed the Meeting that there were some 11,800 insured persons in 150 countries, of which 5,800 were contributing (3,300 staff members and 2,500 retirees) and 6,000 dependants. (Latest SHIF Newsletter of May

2019 refers to the figures of 12,000 members, 5,900 contributing members of which 3,500 active staff and 2,400 retirees and 6,100 insured Reimbursement spouses and children). precentages made were 66 per cent in Swiss Francs, 8 to 10 per cent in Euros, and the balance in various other currencies. Special efforts had been undertaken to speed up reimbursements, within 17 days in average; this does not take into account delays in bank transfer. An additional professional post had been established, dedicated to "risk and compliance" and two claims clerk positions.

The arbitration with ITU has concluded with a settlement of \$US7.5 million, a figure subsequently revised by Mr. Gurzumar (Treasury) who stated that the total was \$US 9.4 million, which included accumulated interest. This withdrawal would consequently affect the Guarantee Fund, which is still within the statutory limit (Art. 3.8).

The MC had revised and updated the Regulations and Administrative Rules, which includes all amendments up to 5 December 2017, printed copies would shortly be sent to retirees. The Annual Reports 2015-16 and 2017 had been completed and the French versions are now posted on the SHIF website - the English and Spanish versions to follow.

SHIF Online had been successfully launched, permitting serving staff to submit claims electronically. A number of technical problems have to be solved before retirees can make use of the service, but he hoped that it would be available before the end of the year. This development does not preclude claims being submitted as before on paper.

The MC is at present giving special attention the issues of : governance, cost containment and prevention of frauds. A new actuarial review is being prepared in accordance with the three-year schedule prescribed in Art. 3.10.

Questions asked

Following the presentation, the remaining time was devoted to questions, of which there were many, by the participants. Space does not allow mentioning them all, but here are some of more general interest.

Q. Concern was expressed of often <u>long delays</u> in reimbursing field staff and retirees living away from the main offices.

A. This is due to the lateness in receiving such claims and the time needed for the receipt of bank transfer.

Q: For field staff, talk of <u>delocalisation</u> to Regional Offices?

A: As claims can now be submitted on-line, there will be no need to delocalise.

Q: <u>Medication with herbal preparation</u>, etc. will they be reimbursed or not?

A: A Management Committee decision. Medication is reimbursed if acceptable to LAMAL in Switzerland.

Q: <u>Calculation of supplementary benefits</u>. For example in countries like India, the amount is not reasonable. The solution could be a 12-month period, not a calendar year period.

A: This is a Management Committee decision.

Q: <u>Cost containment</u>. In Geneva a bill (invoice) becomes more expensive if one is an ILO patient. Should Consumer Organisations become involved to sort out abuse in overcharging ILO patients?

Negotiations with providers in Switzerland. The UN, WHO, WTO, CERN account for 50 per cent of private patients – when will the agreements be revived and revised?

A: We already have agreements. All private health insurance funds are charged the same tariff.

Q: Why has the duration of <u>accommodation in hospital</u> (code 2.2) and convalescence (code 2.3) been reduced from 45 days to 30 days?

A: To make hospitals and clinics more aware of cost of hospitalisation and not keep patients in for longer than necessary!

Q: A clinic charged an insured person for 15 days instead of 14 days .Why is ILO paying bills without checking with insured persons.

A: They charge for days and not nights spent in clinic.

Q: E billing - when available for retirees?

A: An issue which SHIF is looking into.

Q. What is the exact amount <u>reimbursed to ITU</u> and has it been charged to the Guarantee Fund?

A: Mr. Gürzumar (Treasury) replied that the total amount paid was \$9.4 million and gave details of the calculation and reiterated that the final amount was \$9.4 million, which had been withdrawn from the Guarantee Fund.

Q: Are the investments well placed and the income received adequate?

A: The interest is lower now than before, but over the last 10 years, investments have yielded some \$20 million and credited to the Fund.

Q: The potential risk of outsourcing of SHIF. What is the present position?

A. No news. The issue seems to be still under consideration.

Statement by a representative of the Section of Former Officials. Expressing the importance of SHIF to retirees, he regretted that the date of the Meeting coincided with the DGs reception for former officials. He also found it strange that the MC had only announced the meeting by way of a Broadcast, and that it had refused to send out invitations by mail to retirees. If the Section had not done so, few would have known about it and be able to attend.

He said that there were three main concerns: Timely reimbursement, governance and transparency.

He regretted the lateness in distributing the Annual Reports and expressed the wish that a General Meeting should take place each year. Finally he pointed out that under the direct payment system SHIF was paying hospital bills, which had neither been seen nor approved by the insured person – in his view this entailed a serious risk of mistakes and fraud.

A. It would be too much work to organize a General Meeting every year. The Annual Reports would in future become timelier.

The meeting closed at 3 p.m. preventing some members to ask their questions. There was a feeling that the questions asked had not been fully answered and that the answers and information provided had been unsatisfactory. We are looking forward to the next GM.

Further information of interest: Financial statements

Investments, held with Aberdeen Asset Management, had a net income in 2016 of \$1,260,541, the Management fees were \$206,968 (i.e. \$17,247 a month), whilst in 2017 there was a loss of (\$1,915,113), the Management fees were \$211,815 (i.e. \$17,651 a month). What happened?

The Guarantee Fund in 2016 stood at \$61,652,132 and for 2017 the amount was \$64,167,257, i.e. an increase of \$2,515,125. This higher amount in 2017 is surprising considering that: (a) there was a loss on investments of \$1,951,113; (b) the total of contributions received were less than the total amount of benefits paid out; (c) even reducing the accrued liability for unsettled claims from

\$14 million (2015 and 2016) to \$13 million in 2017 it doesn't seem to explain where the \$2.5 million came from to be placed in the Fund in 2017.

The remark in the MC's letter preceding the Report on the Operations of the Fund in 2017 states "The increase in benefits payments was mainly due to hospitalizations, either in Switzerland or the rest of the world." According to Appendix VI, hospitalization/clinic accommodation went up from \$1,659,150 in 2016 to \$1,844,624 in 2017 (an increase of \$185,474) whilst medical care went up from \$16,601,614 in 2016 to \$20,852,760 in 2017 an increase of **\$4,251,146** (not taking into account the extra \$326,838 for new code 8.1 preventive examinations and vaccinations). I am afraid that I do not see the logic of the MC in making such an extravagant statement, which no doubt lead to their decision to modify the SHIF Rules and Regulations by reducing the time spent in hospital and convalescence from 45 day to 30 days per year. I do not understand either why considerable increases were made in certain codes, e.g. taxi fare reimbursement (limit raised from \$125 return fare to \$550 each way), addition to Codes 5.4 and 5.5 wheelchairs/other apparatus "including maintenance, delivery and set-up".

Certain additions are welcome, e.g. alternative medicines, preventive examinations, procreation, etc. but of course will increase considerably the total of benefits to be paid out from 2018. One must live with the times and make certain amendments to be more or less in line with other UN staff health insurance funds albeit our Fund was founded in the last century and a pioneer in this field.

ASHI (After Service Health Insurance)

A most interesting update from AAFI/AFICS Bulletin, October 2018 , Vol. 77, No. 3 as follows:

"Katia Chestopalov reported that the *High-Level Committee on Finance and Budget on ASHI* has been working for three years. A study of the insurance national databases of France, Italy, Switzerland, United Kingdom and Spain to assess whether it was feasible for retirees to be insured by their national schemes has revealed that it would cost more to resort to these primary schemes than the economies envisaged. It is far more important to try to contain costs within each organization."



Management Committee

What can one say about the MC other than keep one's hopes that the newly-elected 2018 Team will be more communicative, observant of the Rules and Regulations, and that also they will get on with the job in hand. Having to pay the ITU, out of our Guarantee Fund, a settlement of \$8.9 million, plus an interest of \$1.5 million in 2017, was a shock to us all. "Procrastination is the thief of time" and especially so money-wise in this case!

SHIF Secretariat

The Director-General is yet again to be thanked for reinforcing the staffing of the SHIF Secretariat by providing ressources for an additional Professional staff position and two claims clerk positions in 2016. We have all seen the marked improvement in the reimbursement of claims deadlines last year, but would encourage though more diligence from the Secretariat in replying to insured members' letters and emails.

Some reflexions about our Health Insurance

by Mireille Ecuvillon, Titular Member of the SHIF Management Committee

For many years, I have been very fortunate to be re-elected to represent you on the SHIF Management Committee and as always, I remain very motivated to keep a solid health insurance on which I hope we will be able to count for a long time to come.

Of course, its management evolves, as I am sure you are all aware. We re-examined all of the statutes and have taken "controlled" decisions to improve our benefits, in particular, in the area of prevention to allow 100% reimbursement of certain periodic examinations and vaccinations and the possibility of having an annual sum for reimbursement of alternative medicines.

These issues were the subject of new Statutes, applicable from 1 July 2018, a copy of which you should already have received in paper form.

For several years now, the Secretariat has kept you informed by mail, on average, twice a year through "INFOCAPS". Moreover, for people who have Internet access, many publications are accessible on the SHIF Internet site (Record of decisions of the Committee, Annual Report, Statutes, etc...). Finally, all the annual reports have been published. Normally you should receive the 2018 report with a new modernized presentation by the end of this year.

For the first time, all insured members were able to participate by Internet in a "SHIF satisfaction survey". Approximately 1,800 people took part, including more than 700 retired officials. According to the initial results, it seems that the active insured are very satisfied with the option

of submitting their requests for reimbursement through "SHIF online".

We expect that this new method of submitting claims could also be available to retirees by the end of the year but of course, the possibility to submit claims on paper will always exist.

The Secretariat of our health insurance is a genuine hive of activity, and the personnel are always kept very busy and they surely deserve our thanks. The information processing systems, which were introduced, make their task a little more manageable. There remains, however, some "small bugs" relating to particular cases but everything is being done to correct these.

The increase in the contributions in 2017 was agreed despite the opposition of the Staff Union: this was welcome as we managed to raise the Guarantee Fund to US\$64 million in 2017. However, following the departure of the ITU and the outcome of the arbitration between the two organizations, we have had to refund more than 9 M (with interest) to the ITU. Hence our Guarantee Fund currently now stands at US\$56 million.

If we had hoped not to have to increase our contributions for the next 10 years, given this unforeseen drain on our finances, this will most likely not be the case. An actuarial study, which has been just carried out, expects that our Guarantee fund could drop to the lower part of the statutory minimum as from 2025 but will do so in any case in 2027. With poor investment

yields and the increasing cost of health care, our expenditure tends to exceed contributions.

Moreover, there is concern about the exorbitant cost of certain "innovative" treatments for example against hepatitis C, cancer and new drugs resulting from "gene therapy". This could upset the balance of our health system. We have started to discuss this but alone we will not be able not to face up to this expenditure. Faced with these realities the Committee will study the various possibilities to control the expenditure and to reinforce the contributions in order to continue to ensure the financial equilibrium of our Fund.

Thus we may find it beneficial for us all to control our expenditure where it is possible. For example, 66.5% of the expenditure is in Switzerland where health care is more expensive than that in neighbouring France. For those who are willing and able, why not there to go to carry out many examinations such as radiographies, laboratory tests and to purchase prescribed medication. While having the same quality and service it is certainly a lot less expensive! I am sure your doctor in Switzerland will not be opposed to this suggestion!

All together, let us preserve our SHIF!

News of the ILO

108th International Labour Conference



The Centenary Conference of the ILO closed with the adoption of an unprecedented Convention and accompanying Recommendation to combat violence and harassment in the world of work, as well as a Declaration charting the way towards a human-centred future of work.

The ILO Centenary Declaration for the Future of Work, 2019, is a reaffirmation of the relevance and importance of the ILO's mandate in the changing world of work, a strong statement of intent, a mobilizing call, and a road map for action by the Organisation itself.

The Declaration looks to the future of work with a human-centred lens. It has a strong focus on enabling people to benefit from changes in the world of work, by strengthening the institutions of work to ensure adequate protection of all workers, and by promoting sustained, inclusive and sustainable growth and full and productive employment.

"What we have adopted today is a roadmap, a compass to take us forward in the future of this Organization, because the future of work is the future of our Organization," said the Director-General.



Specific areas for action identified include:

- The effective realization of gender equality in opportunities and treatment
- Effective lifelong learning and quality education for all
- Universal access to comprehensive and sustainable social protection
- Respect for workers' fundamental rights
- An adequate minimum wage
- Maximum limits on working time
- Safety and health at work
- Policies that promote decent work, and enhance productivity
- Policies and measures that ensure appropriate privacy and personal data protection, and respond to challenges and opportunities in the world of work relating to the digital transformation of work, including platform work.

The Convention recognizes that violence and harassment in the world of work "can constitute a human rights violation or abuse...is a threat to equal opportunities, is unacceptable and incompatible with decent work." It defines "violence and harassment" as behaviours, practices or threats "that aim at, result in, or are likely to result in physical, psychological, sexual or economic harm." It reminds member States that they have a responsibility to promote a "general environment of zero tolerance".

The new international labour standard aims to protect workers and employees, irrespective of their contractual status, and includes persons in training, interns and apprentices, workers whose employment has been terminated, volunteers, jobseekers and job applicants. It recognizes that "individuals exercising the authority, duties or

responsibilities of an employer" can also be subjected to violence and harassment.

The standard covers violence and harassment occurring in the workplace; places where a worker is paid, takes a rest or meal break, or uses sanitary, washing or changing facilities; during work-related trips, travel, training, events or social activities; work-related communications (including through information and communication technologies); in employer-provided accommodation; and when commuting to and from work. It also recognizes that violence and harassment may involve third parties.

The Director-General welcomed the adoption. "The new standards recognize the right of everyone to a world of work free from violence and harassment, "he said. "The next step is to put these protections into practice, so that we create a better, safer, decent, working environment for women and men. I am sure that, given the co-operation and solidarity we have seen on this issue, and the public demand for action, we will see speedy and widespread ratifications and action to implement."

During the Conference, the Committee on the Application of Standards adopted conclusions on 24 individual cases related to issues arising from the implementation of Conventions by ratified by member States.

The 108th International Labour Conference marked a major success in the Organisation's history. It was attended by about 6,300 delegates, representing Governments, Workers and Employers from 178 of the member States, as well as observer national and international nongovernmental organizations.

Message from the Director-General

Once again, the Governing Body has before it a rich agenda, all the more significant since it will be dealing with the follow-up to the Centenary International Labour Conference. There are four key agenda items in this regard.

First, the Governing Body will complete the Programme and Budget 2020-21 process with its approval of the Programme of Work and the results framework, following the adoption of the budget by the Conference in June. You will recall that the programme and budget in successive biennia will be the vehicle for implementing the Centenary Declaration for the Future of Work adopted by the Conference. Related to the Programme of Work is the Research Strategy – our research across the Office needs to be aligned with and to serve

organizational objectives and must be of the highest quality.

As you may know, the UN General Assembly adopted a Resolution, which provides important support for the Centenary Declaration. It calls on the UN Secretary-General, the UN family and member States to pursue the Declaration's objectives and principles around the goal of full and productive employment and decent work for all, in ways appropriate to each of these instances. This includes policy coherence in the work of the UN System and in national policy-making. This offers real opportunities to advance the aims of the Declaration through the whole of the multilateral system and through national level action.

With respect to budgetary matters, the impact on the 2020-21 budget of the ILO Administrative Tribunal's judgement on the ICSC decision on the revised post adjustment for Geneva will also be considered: our proposal is to absorb the extra costs through savings rather than to cut activities.

Secondly, the Governing Body will consider the follow-up to the Conference resolution concerning the elimination of violence and harassment in the world of work in light of the of Convention adoption the and Recommendation on this subject. Importantly, these standards are the first adopted since 2011 and are therefore an important reaffirmation of the standard-setting function of the Organization. These instruments have generated enormous interest among and beyond the ILO's constituents and already there are several positive indications of commitment to early ratification.

Thirdly, the Governing Body will review the document on the update on the status of ratification of the 1986 Instrument for the Amendment of the Constitution of the ILO and follow up to paragraph 3 of the Resolution on the ILO Centenary Declaration for the Future of Work. This is about the completion of the ratification in order "to definitively democratize the functioning and composition of the governing bodies of the ILO." Our proposal is to set up a tripartite working party to report back in a year.

Finally, the Governing Body will consider the follow-up to the resolution on the Centenary Declaration concerning proposals for including safe and healthy working conditions in the ILO's framework of fundamental principles and rights at work. At this stage, the document sets out a procedural road map without entering into the substance of the matter.

A number of country situations are on the agenda: Guatemala, Myanmar, Qatar and Venezuela. In the case of Venezuela, the Government is to respond by the end of the year to the recommendations of the Report of the Commission of Inquiry which examines the complaint against it, after which there can be a full discussion. We look forward to the guidance of the Governing Body. Delivering what is expected of us in the next biennium will require focus, concerted effort, and not least team work in sometimes demanding circumstances.

Post Governing Body we will look ahead at what we want to achieve, assess what the Centenary has taught us and build on the very positive achievements of the year.

Guy Ryder

29 October 2019 (Extracts)





Update on the Headquarters building renovation project

At its 335th Session (March 2019), the Governing Body approved in principle the sale of plot 4057 (see *Message* No. 62, p. 64) on terms to be negotiated by the Director-General. It should be recalled that in November 2010 the Governing Body approved a comprehensive plan for the renovation of the entire headquarters building subject to financing. The associated cost increase required the works to be divided into two phases, with the first phase tailored to meet the available budget of CHF205.9 million.

Financing for phase 1 was sourced through: CHF (rounded)

Total	206 000 000
Loan from Swiss Government	70 000 000
Sale of land	54 000 000
Long-term building reserve	8 000 000
Income surplus 2006-07	26 000 000
(Exchange equalization account)	48 000 000
Net premium	

The loan from the Swiss Government is for a 30-year period and is subject to an annual interest rate of 0.5 per cent.

Phase 2 works (lower floors: Conference Centre, general services, car park) would bring the remainder of the building into compliance with current local codes for fire safety, energy efficiency and occupational health and replace obsolete mechanical, electrical and plumbing installations, thereby extending the building's life expectancy by some 30–40 years.

Project budget

The total budget for phase 1 remains within the limits of the financial plan endorsed by the Governing Body, namely some CHF205 million.

Financial update as at 31 August 2019

1	CHF (*000)
Approved Budget	205 549
Expenditure to date	192 756
Forecasted final cost	204 566

Status of negotiations with potential tenants

The Governing Body will recall that the loan financing for phase 1, provided by the host State, is to be repaid from rental income. A letter of intent was signed with UNICEF in May 2019 to lease all available space in the headquarters

building, some 4,200 square metres. The Office considers the co-location with one single organization, and in particular a sister UN organization, will be beneficial from an administrative and operational standpoint as well as being reflective of the calls for increased joint occupancy as part of the UN Secretary-General's reform agenda. Work continues to finalize the formal lease agreement and it is anticipated that UNICEF staff will move into the building between July and October 2020.

Phase 2 of the renovation project

In March 2018, 2 the Governing Body recalled that in 2014 the estimated cost of phase 2 was some CHF120 million, and that a margin of error of 15 per cent should be foreseen. The Governing Body was also informed that the cost of these works has not been re-estimated since 2014 and that their final cost would depend on the eventual commencement date of this second phase.

Any interruption in project activities and any revised sequencing of the works would result in higher costs. The estimated revised costs for phase 2 resulting from a lack of continuity from phase 1 to phase 2 were reported as being between CHF128 to 131.1 million.

In March 2014, the Governing Body encouraged the Director-General to explore financing options to enable the full scope of the project to be realised, 3 and in November 2014 reiterated the need to complete the full scope of the project. 4 From November 2015 to November 2017, the Director-General continued to report to the Governing Body on efforts to secure funding to complete the renovation.

In the absence of any external sources of funding, the most plausible option to finance the remaining works was considered to be the potential development and sale of vacant ILO land.

In March 2019, the Governing Body decided, inter alia, to approve in principle the sale of ILO land plot 4057 and authorized the Director-General to commence a tendering process, following which the Governing Body's final approval could be sought for the general terms of any sale of the land.

The way ahead

The Office will continue its work with the local authorities to seek to realize the full value of the ILO land to enable phase 2 to be undertaken. The Office will also remain open to proposals from member States and benefactors for innovative solutions to address the financing situation.

The phase 2 project documents will be updated and adapted, as previously scoped and described in Appendix I of the last report to the Governing Body, to enable phase 2 to commence as soon as funding is secured. Processes will also be put in place in preparation for the recruitment of staff for the project team and the engagement of consultants and contractors.

Update on security measures for ILO headquarters in Geneva

Following the advice received during the Governing Body's consideration of Office proposals on a security perimeter at its 335th Session (March 2019) and subsequent decisions by the Conference on additional financing, the Office has pursued the concept of the "one-ring" approach that was presented as an alternative to the implementation of the comprehensive security plan. This approach would aim to secure only the ILO building instead of the entire ILO property.

The measures included in the one-ring approach that were part of the comprehensive plan and have been retained for further study and implementation in 2020–21 are:

(a) the installation of central locking systems activated by badges on all external doors to limit

direct access to authorized staff and constituents;

- (b) the modification and expansion of the current badging and access control system to provide cost-efficient badging solutions for current ILO badge holders, visitors and staff from other UN agencies;
- (c) the temporary installation of screening equipment for external visitors (metal detectors and X-ray scanners) in the R2 North area of the building that could be later transferred to a separate visitor screening facility.

In the absence of the two-ring full perimeter security plan, at a minimum, the measures below will also need to be taken:

- (a) the closure of the multiple entrances to the parking area with fences and shutters;
- (b) the construction of a dedicated, secure visitor screening and accreditation area outside the ILO building and secured access paths from this area into the building;
- (c) enhanced vehicle traffic monitoring and control.

For each of these measures, the Office is currently studying, with the support of external consultants and United Nations Department of Safety and Security (UNDSS) experts, the technical specifications and related costs, the implications on the different flows into the building and the related impact on operational procedures and the coherence between the different measures.

(see GB337/PFA/2)

We shall keep you informed of further developments.

Legal victory against Geneva post adjustment cut comes with a caveat

Following a decision by the International Civil Service Commission (ICSC) to reduce the post adjustment in Geneva for staff in the Professional category, 231 officials lodged a complaint with the Administrative Tribunal of the ILO. At the request of the Director-General, the ILO Governing Body endorsed the implementation of the ICSC decision. Legal arguments challenging the decision were put forward, backed by the ILO Staff Union Committee (SUC) and Union Legal Adviser

Chloé Charbonneau-Jobin. By Judgment No. 4134 of 3 July 2019 (128th Session), the Tribunal agreed with the complainants.

On Thursday 19 September 2019, the Staff Union reported to members on the full sequence of events. Together with long-time Union member and lawyer Martine Humblet, the Legal Adviser outlined the Tribunal's findings. Fifteen arguments had been advanced to challenge the ICSC decision. Only two were ultimately needed

to tip the balance in the Tribunal in favour of the plaintiffs. On one hand, the ICSC did not have the power to decide a variation in the post adjustment, as its Statutes only allow it to make recommendations. The UN General Assembly alone has that authority. On the other hand, the ICSC randomly modified the rule about index gaps by limiting it to 0% then 3 per cent, whereas it was fixed at 5 per cent; this was considered by the Tribunal to be manipulation and could not be justified by any technical or mathematical element.

Accordingly, in a User Broadcast on 3 July 2019, the Director-General notified staff of the application of the Tribunal's decision to all P-and D-level officials in Geneva.

Following the presentation, SUC Chair Catherine Comte-Tiberghien spoke about the pitfalls that lay ahead. While officials of ITU, WHO, IOM and WIPO had achieved the same result, those of other organizations who had been party to legal proceedings in the other tribunal (UNAT) do not yet know the nature of

its decision and are still subject to the old salary scale. So Geneva ends up with officials on different post adjustments, which is contrary to the principles of equal treatment. The ILO Staff Union has called for reform of the ICSC and the methods for calculating the cost of living. This is not a foregone conclusion. There are other consequences for P and D staff. Their health insurance contributions have been recalculated to take the salary changes into account. Similarly, the ceiling applicable to supplementary benefits has also been increased.

The Chair of the Staff Union Committee counsels caution going forward, given the situation created in Geneva in light of the ongoing UN reform and the likely decision of the UN General Assembly regarding the ICSC and the position of specialized agencies within the United Nations. - A word of caution notwithstanding, the Union Chair then invited participants to repair to the Gobelins area and raise a glass in celebration of this victory, which had only been possible thanks to the determined mobilization of ILO staff over the past two year.

ILO Centenary Cup

On the initiative of the Association of Former International Civil Servants for Development (Greycells) and in cooperation with the Help Us to Help foundation and their respective presidents Alejandro Bonilla and Fabio Ramirez, a golf competition was organized on 15 September 2019 at the Evian Resort Golf Club to celebrate the ILO Centenary for the benefit of miners in the informal economy in Colombia.

The were 25 participants, including active and retired ILO staff as well as members of the Evian Resort Golf Club, the International Golf Club of Geneva and Rotary Club Genève International among others.

This sporting and festive occasion linked with two others, the Summit for Social Justice in Mont Blanc, and the ILO's 100 km New York bike event for "a just transition to a greener economy". The ILO Centenary Cup reminded us of the importance of setting long- and short-term goals and doing everything possible to achieve them in the most effective way and in accordance with established standards. Each of the first 17 holes represented one of the 17

Sustainable Development Goals, while the 18th stood for a personal goal that each of us should define and achieve, both at the personal level and that of our loved ones.



Alejandro Bonilla and Sally Christine Cornwell

The ILO and the Former Officials Section both supported the initiative, which provided another channel for discussing and publicizing the ILO Centenary. The competition was over 18 holes, taking about five hours; one participant said she had walked 15km on very uneven terrain.

Beneath the banners of the ILO and the Centenary, Alejandro Bonilla presented each participant with a commemorative diploma together with a medal and a pin, all marked with the Centenary logo. Fabio Ramirez spoke about the foundation's work with Colombian female emerald miners, the beneficiaries of the event. To conclude, After the ceremony a few words on the ILO Centenary, François Kientzler,

Executive Secretary of the Former Officials' Section, presented the trophies to the winners in both men's and women's categories. Then, in a very relaxed atmosphere, glasses were raised to friendship on the golf course; participants on this sunny day were able to enjoy the beautiful green setting with superb views of Lake Geneva. All agreed to repeat the initiative next year.

World Employment Programme (WEP): 50th Anniversary Event at the ILO

by Ita Marguet

On Tuesday, June 4, 2019 a special event took place in Room II at ILO Headquarters in Geneva, as A celebration of the 50th Anniversary of the Launch of the World Employment Programme*. Its Honorary President was Louis Emmerij, Director of the WEP, 1971 to 1976. Its Co-Chairs were Michael Hopkins and Gerry Rodgers, both ex-ILO officials. Amongst others succeeded to organise and create stimulating momentum towards a participative event with space and time for all to reflect on the Past, Present and Future. The proceedings were addressed by Mr. Guy Ryder, ILO Director-General, through a video link and the day's proceedings included a live video streaming to reach a broader audience well beyond the limited confines of the Geneva ILO headquarters building. A report of the proceedings will be prepared as a contribution to ILO literature for its ongoing and future work.



Louis Emmerij

Under 'the strategic dimension of WEP' its programme included a Panel discussion on the global and regional significance of the WEP? What was its impact on the ILO, the international system and national governments? Did it change perspectives on development? What was the contribution of the regional employment teams to solving the employment problem in Asia, Africa and Latin America?

What are the lessons for the present and the future?

In a separate session on 'key WEP issues seen through a 2019 prism', a panel of former WEP staff reviewed WEP research and policy addressing many themes, including rural employment, income distribution, technology and employment, emergency employment schemes, gender equality, population and employment, basic needs, the informal sector, and structural adjustment. What was innovative, what worked, what endured, what failed? Two current ILO staff members from Employment Policy Department provided their input and thoughts about the direction of the work.

It was inspiring to discover how the spirit of WEP has lived on through the period of dynamic research and intellectual capacity that has led to ILO work within the existing Employment Policy Department. The principal aim was to reflect on lessons learned from the past to influence the future.

The hospitality and social exchange gave much opportunity to retrace some of the camaraderie and common purpose of what was the World Employment Programme under the strong leadership, determination and energy of Louis Emmerij during his short period in the ILO. A man of purpose and conviction to achieve his goals is how I remember him from the WEP many years ago.

^{*} Background Paper: 'ILO 100 1919-2019 Social Justice Decent Work' *The World Employment Programme (WEP)*: Past, Present Future, an annotated record of the WEP innovative programme of research and activity.



United Nations

UN General Assembly endorses ILO Centenary Declaration for the Future of Work

This important resolution provides an opportunity for the UN system to promote a human-centred approach to the future of work.

The United Nations General Assembly (UNGA) has adopted a resolution welcoming the *ILO Centenary Declaration for the Future of Work* and calling on UN bodies to consider integrating the Declaration's policy proposals into their work.

The UNGA resolution requests that UN bodies – programmes, specialized agencies, funds and financial institutions – consider integrating the Declaration's policies, in consultation with employers' and workers' representatives, into

their work. In particular it points to the UN Sustainable Development Cooperation Frameworks (formerly known as UNDAFs), which are the UN's main country level planning instrument.

The UNGA resolution also requests the UN Secretary-General, António Guterres, to take the Centenary Declaration into account when considering related reports, noting that, as issues related to the future of work gain in importance and momentum, it provides an opportunity for the UN system to promote a human-centred approach to the future.

(UN Press)

History

The ILO and the birth of multilateralism in Geneva, 1919: A British story

by Olga Hidalgo-Weber*

Introduction

In 1919 the Government of Prime Minister Lloyd George was not best pleased: after all their hard work to establish an International Labour Organization, the British saw its leadership elude them to the advantage of a Frenchman - and a socialist to boot! Albert Thomas was the man elected Director of the International Labour Office, and he led it until 1932. To be sure, it is a British trade unionist, Director-General Guy Ryder, who in 2019 has the honour of celebrating the centenary of the Organization. This provides an opportunity to revisit the motivations of the British in supporting the creation of the ILO. Indeed, although in 2019 the United Kingdom is only one among 187 member State, in 1919 the country was an imperial power which had won the First World War and was in a strong position to impose its conditions on the Paris Peace Conference.

This article proposes to examine the influence of the British in the creation of the ILO and assess their relationship with the emergence of multilateralism. In fact, alongside the League of Nations, the ILO was a part of this new form of international action launched in 1919 to guarantee peace in the international system.

The reasons for British involvement in multilateralism in the early 20th century

The ILO was created in 1919 at the Paris Peace Conference by the Commission on International Labour Legislation. This body was responsible for drafting its Constitution, which forms Part XIII of the Treaty of Versailles. The structure of the Organization was directly inspired by the project that the British delegation submitted to the Commission. The principals behind the various projects for an international organization - Malcolm Delevingne (1868-1950), Harold Butler (1883-1951), Edward Phelan (1888-1967) and George Nicoll Barnes (1859-1940) accordingly claimed to be the creators of the ILO. The British managed to orchestrate the creation of the Organization for a variety of reasons that are worth spelling out.

The first relates to the place of the British in the international system. Great Britain in the early

twentieth century indeed inspired many superlatives. In 1914, with an empire comprising 33 million km² (12.74 million square miles) and 410 million inhabitants, it was the most powerful nation in the world. "The empire on which the sun never sets" was a reality, because the British Empire covered more than one-fifth of the earth's surface, spread across every continent. considerable Imperial status necessitated economic and military capability which exerted significant pressures on the country, albeit compensated for by its industrial, commercial and financial power.

From a British perspective, the empire was the benchmark of multilateralism. For a politician like Lord Robert Cecil (1864-1958), co-founder of the League of Nations Union (LNU)2, the multiracial and multinational British empire ought to serve as an example for the construction of an international body such as his proposal for the League of Nations. In his eyes, the existence of the Commonwealth in particular was proof that the pacifist and internationalist ideal of the League of Nations was perfectly feasible. In order to imagine a multilateral model which, through security, law and prosperity, could offer guaranteed peace, internationalist liberals took their inspiration from ideas circulating in the pacifist movement and among legal experts, as well as from the political realities they were familiar with.



Lord Robert Cecil

Lord Cecil's ideas fitted into an intellectual trend of the time that blended imperial interests with international cooperation. Indeed, the British vision of the multilateral body then being constructed was a reflection of their imperial experience. The expansion of the colonial empire had necessitated the development of administrative and political governance structures that now served as reference points. For instance, the Colonial Office, which had existed since the mid-eighteenth century, offered expertise in colonial administration that proved of interest to the ILO when it came to address the issue of forced labour in the mid-1920s.

Imperialism coexisted with nationalism in the minds of the men who worked for the establishment of these new international organizations in 1919. Britishness during this period was expressed through rituals around the monarchy. The stability and prosperity of the Victorian era had consolidated the idea of a constitutional nation whose identity was based the parliamentary system, democratic institutions, the Protestant religion and the promotion of free trade. This sense of British identity was reinforced by a notion of moral and ideological strength that lay behind the country's fight against slavery in the nineteenth century. Confident in the superiority of their system, the British wanted to promote their values. In this sense, an international forum like the ILO, which concerned itself with the workers of the world, was a strategic international resource. The British Government was indeed conscious of the upheavals caused by the First World War and its repercussions on both society in general and its colonies in particular. Multilateralism was a peaceful and less expensive way to continue organizing the international scene in accordance with its preferences.

The war required the country to mobilize the economy, which in turn generated social consequences. Changes emerged in the balance of power between employers and workers. Workers' position grew stronger, the number of trade union members increased and the State intervened in the economic area in order to regulate production. Throughout the war, one of the major concerns of the Government was to maintain social peace so as not to hinder industrial production. The trade unions and Labour Party had closer involvement with the successive war cabinets, reflecting the "one nation" policies adopted by other countries during the war. The political arena was opened up to meritocrats from the middle and working classes who, via the civil service, the armed

forces, the trade union movement or the Labour Party, moved into the networks of power. These new leaders carried the hopes of a population that made huge sacrifices during the war and now expected social recompense from their Government.

While the Peace Conference was being held in Paris in 1919, Europe faced several popular and revolutionary uprisings that alarmed the political leaders gathered in the French capital. In Great Britain, Lloyd George's Government was also worried. The country was encountering major economic difficulties that generated social tensions. Falling exports led to a deep depression, with the direct consequence of a rise in unemployment and an overall drop in wages. difficulties, combined These with of abandonment nationalization by Government that had chosen to return to a liberal economy without protectionism, triggered strike action. British domestic policy in the 1920s was punctuated by threats of industrial action and social violence which destabilized the country, including the General Strike of 1926 centred on the coal industry. The involvement of the British Government in the creation of the ILO can thus be understood as a way of tempering revolutionary ardour, warding off Labour's new ascendancy, and rewarding the sacrifices of a population bled dry by the war.

Support in British circles for the creation of the ILO

Burgeoning revolutionary movements on the continent and the rise of trade unionism and Labour in Great Britain were some of the factors accounting for the Government's interest in the creation of the ILO in 1919. For Liberal Prime Minister Lloyd George and the Conservatives, the appeal of the Organization was essentially twofold: to channel the labour movement by offering it this carrot, and assist British trade by subjecting other ILO member countries to the selfsame social obligations. Great Britain could boast an array of experts that gave it an advantageous position in the negotiations on setting up the Organization. Above all, it managed to turn itself into a sounding board for the international ideas then circulating in trade union, socialist and internationalist circles.

Indeed, during the war, both belligerent and neutral countries hosted several conferences of the International Federation of Trade Unions (IFTU) or the Second International (the forerunner of the Socialist International). Two of these took place on British soil. The first, the Leeds conference in July 1916, brought together affiliated unions from the Allied countries. Under the leadership of the Secretary General of France's General Confederation of Labour, Léon Jouhaux (1879-1954), and the Secretary of Great Britain's General Federation of Trade Unions, William Appleton (1859-1940), this conference crystallized demands for social progress through the international coordination of social legislation.

The final resolution essentially reflected the views of those European trade unions which expressly demanded that an international labour organization be created and that certain workers' rights be directly incorporated into the peace treaties.

Along with trade unionists, the leaders of the Second International were also concerned about workers' rights and the possibility of advancing them within the framework of the peace settlement. Arthur Henderson (1863-1935), leader of the British Labour Party, took advantage of the Inter-Allied Labour and Socialist Conference in London in September 1918 to call for an international labour conference at the same time as the peace conference. The socialists were also calling for the inclusion in the peace treaties of a labour charter establishing social justice, a "Magna Carta of labour" in the words of US trade unionist Samuel Gompers (1850-1924). It was thus essentially Labour circles, backed by the trade unions, that were pushing the Government to support the creation of an international organization. George Barnes, Labour's Minister without Portfolio in the Government war cabinet, chaired the labour section of the British delegation at the Peace Conference and served as its spokesperson.

The other British grouping that supported the project for an international labour organization was that of the liberal internationalists. They comprised both pacifists, for whom international was an essential component peacekeeping, and social reformers. The latter had been working since the end of the nineteenth century in networks like International Association for the Legal Protection of Workers (IALPW), advocating the

development of international legislation to protect workers. They actively supported the creation of a permanent organization to continue the work of various pre-war associations. Two Home Office officials, Sir Malcolm Delevingne (1868-1950) and Herbert Samuel (1870-1963), participated on behalf of the British Government in the work of the IALPW, with Delevingne defending its viewpoint in Paris in the Commission on International Labour Legislation. Aware of the importance of this network's support, Albert Thomas recruited former members of the IALPW among the first staff members of the Office.

The British at Versailles and the creation of the ILO

Looking to its own best interests, the British Government mobilized the officials of the new Ministry of Labour, created in 1916. Harold Butler established an intelligence division to provide weekly information reports to the Government³. Chaired by Edward Phelan, it initiated a collaborative process between administrative experience and academic knowhow to monitor the different trends of opinion among trade unions and other groups of workers, such as the guilds. In September 1918, when it became more or less a given that the war was coming to an end, this think-tank drafted the Government's contribution on social issues with a view to collaborating in future peace negotiations. It devised the variety of successive plans for the creation of an international labour organization.

The British proposals were finalized in January 1919 in a document setting out the structure, powers and membership of the future organization. This took for granted the principle of direct tripartite representation of the relevant social groups. The British drew on the national experience of the Whitley Councils⁴ and a report by Leonard Woolf for the Fabian Society.5 Supported by the trade unions, the tripartite concept was not ruled out by employers. Indeed, insofar as the project allowed for the international standardization of social norms and production conditions, and facilitated their effectiveness going forward while reducing the risk of unfair competition, it met the approval of employers' organizations.

The labour section of the British delegation in Paris was finally made up of Labour's George Barnes together with civil servants Malcolm Delevingne, Harold Butler and Edward Phelan. It is worth noting that, unique in the history of international organizations, two of the main British protagonists in the ILO's creation in Paris went on to become Heads of the ILO: Harold Butler from 1932 to 1938, and Edward Phelan from 1941 to 1948. For several weeks, the delegation debated within the Commission on International Labour Legislation with representatives of the US, French, Italian, Japanese, Belgian, Cuban, Polish and Czech delegations. Negotiations were conducted on the basis of the project drawn up by the British, who had in fact ensured it would be favourably received thanks to prior consultations with the other delegations. In addition, their draft reflected the demands of the international trade union movement, around which a certain consensus existed. The British nonetheless had to negotiate hard to counter initiatives by other delegations wanting to introduce very concrete measures to protect workers' rights in the final draft, while they preferred to focus on the structure and membership of the future organization. Indeed, meanwhile, in February 1919, European socialists were holding a conference in Berne. Despite some infighting, the leadership draw up a programme of social reforms including an eight-hour day, a minimum wage, unemployment insurance and freedom of association, measures that they wished the Commission on International Labour Legislation to take into account.

The British delegation in Paris was four hundred strong: politicians were bolstered by numerous experts and advisers, which enabled the delegation to have a presence in all discussions and rapidly produce concrete proposals, adapting fast to any counterarguments with a view to reaching a compromise.

The capacity to react quickly was a feature of the labour delegation too. At the organizational level, thanks to a system of swift duplication and translation of other delegations' proposals, this responsiveness gave it a substantial advantage, enabling it to control the course of the debates. Similarly, with a direct line to Foreign Secretary Arthur Balfour (1848-1930) it was able to make firm proposals with the prior agreement of the government. This very traditional method of

negotiation, of which the British had perfect mastery, demonstrated its effectiveness during the discussions within the labour legislation commission.

British efforts culminated in a final draft constitution for the ILO that was very similar to project. their original This achievement coincided with British involvement in the committee responsible for drawing up the framework for the League of Nations, including Foreign Office official Sir Eric Drummond (1876-1951). A member of the delegation to the 1919 Paris Peace Conference, he was now elected Secretary General of the League. This twofold success, which incidentally did not meet with satisfaction across the entire political spectrum because some Conservatives were hostile to it, nevertheless allowed the Government of Lloyd George to present itself as a supporter of multilateralism.



Sir Eric Drummond

The creation of the London office as followup to British efforts in Geneva

The leadership of the Organization did elude the British; nevertheless, they had many other positive means of influencing the policy pursued by the ILO, and in particular the number of officials and experts appointed to the institution in the early years who, together with the French, constituted the majority of the staff. Harold Butler was appointed Deputy Director under Albert Thomas and as such was responsible for the internal organization, administration and finance of the Office. Edward Phelan was appointed Head of the Diplomatic Division, while Malcolm Delevingne continued his working relationship with the ILO as a Government Delegate to International Labour Conferences in the 1920s. He also worked

together with the League of Nations on the issue of control of dangerous drugs.

By their side, a number of British officials recruited after 1920 had a role in the decisions of the ILO in the interwar period, like Sydney Parlett (1893-1943), a trade unionist appointed to the Workers' Relations Branch; Harold Grimshaw (1880-1929), Chief of the Third Section in the Diplomatic Division on the Application of Indigenous Workers and Forced Labour Conventions; George A. Johnston (1888-1983) in the Scientific Division, later to be Assistant Director-General from 1946 to 1953; and Sophy Sanger (1881-1950), a former member of the British section of the IALPW who in 1920 became the highest-ranked female ILO official when she was appointed Chief of the Labour Legislation Section.

A dynamic conduit between Great Britain and the ILO was born with the creation of the London office in 1920. As the second branch office after that of Paris, its founding tells us much about the way Albert Thomas envisaged relations with his British counterparts and the importance he attached to their support. Indeed, the political viability of the Organization was fragile in the early years, attacked as it was by both conservative Governments and more revolutionary and communist groupings. In this respect, Albert Thomas could count on trade union support; nevertheless, he was constantly casting about for other political support in Great Britain

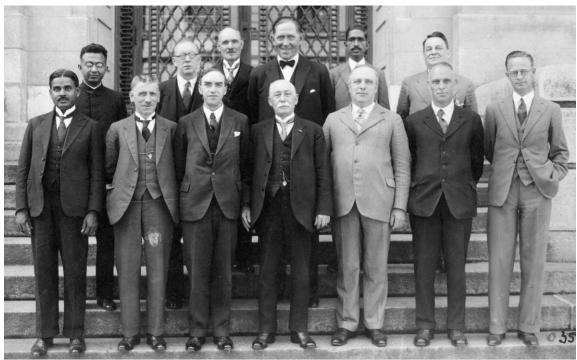
By formal decision of the ILO Governing Body, branch offices were opened in Washington, Berlin, Paris, Rome and Tokyo from the 1920s on. London was somewhat different: while awaiting a permanent headquarters, the ILO conducted its initial activities from the London office, which simply carried on once the ILO had moved to Geneva in 1920, without a formal decision of the Governing Body being necessary.

Initially, the London office was run from 1920 to 1923 by a journalist, Joseph Herbert (1885-1955), who as a friend of the ILO Director, Albert Thomas travelled with him to the United States.⁷ For Albert Thomas, the job of the office was to make ILO activities known in Great Britain and get feedback on all the country's activities around social legislation. Albert Thomas entrusted the office with the task of

approaching both the Government and individual parliamentarians on sensitive issues. For example, in 1921 he used it as the channel of communication to Lloyd George to ascertain his opinion on the question of Germany's wish to send workers to France to help rebuild devastated regions as part of war reparations.

The functions of the office gradually expanded under the leadership of the second Director, Milward Burge (1894-1968), between 1923 and

1945.8 He reflected ILO priorities, showing real independence from the British authorities. Milward Burge's long years at the head of the London office made him a key player in the relationship between the British and the ILO. He was close to the Fabian Society and the League of Nations Union, bodies that were themselves supporters of the ILO's work in Great Britain. Burge continued the propaganda activities initiated by Herbert, through articles for the press, lectures and pamphlets.



1930 ILC 14th Session – British Delegation

Over the years he developed a personal relationship with stakeholders in the ILO's work and had a hand in all activities linked to the ILO in Great Britain: he had observer status at national trade union meetings, was a member of the LNU Industrial Advisory Committee and even sat in on meetings at the Ministry of Labour. A steady stream of information flowed between London and Geneva, keeping ILO officials abreast of British politics. This was a vibrant office that in the 1920s provided Albert Thomas with the opportunity to get closer to British politicians and internationalists. In the 1930s Burge supported Harold Butler's policies while, during the Second World War, he played a pivotal role as the bridge between the Office after it was uprooted to Canada, Governments in exile in London, workers' representatives, and the British Government, most notably Ernest Bevin (1881-1951), the former trade unionist

appointed Minister of Labour by Winston Churchill in 1940.

Conclusion

The birth of the ILO has been interpreted as a victory for trade unionism; yet the role of the British in its creation was decisive. The Government brought all its weight to bear with its allies in order to mobilize ideas and people in support of its diplomatic and economic priorities. As a great power shaken by the war, the Government found that involvement in multilateralism could serve as an alternative to imperial expansion — which was now being called into question — and enable it to remain at the helm of international discussions. The British Dominions and India became full members of the Organization, and this helped to tilt the balance in its favour.

Once the ILO had been established, the British became (until the United States joined in 1934) the largest contributor in the interwar period, contributing as much as 10 per cent of the total budget of the Organization⁹ This financial edge was supplemented by something of a whip hand in terms of human resources: in the early years, British officials constituted as much as 30 per cent of the staff, with some 30 of them recruited in 1920, sharing many of the key posts with the French. In 1921, the Office comprised 262 officials from 19 different countries. Among the high-ranking staff (heads of division and section chiefs) were officials of Swiss, Belgian, Spanish, Italian, Canadian and US nationality, although numerically the French and British predominated. Through their profile as officials, delegates or experts, the British managed to have an effective influence on the work of the Organization by proposing social advances (Conventions) consistent with their economic interests.

Indeed, by promoting the harmonization of social legislation, both Government and employers hoped to win out at the commercial level by subjecting their industrial competitors to the same rules, while the unions stepped into the breach to improve the situation of British workers.

³ Edward J. Phelan, "The preliminaries of the Peace Conference: British preparations", in J.T. Shotwell, *Origins of the International Labour Organization*. New York, Columbia University Press (2 vols), 1934.

⁴ The Whitley Committee (1916-19) recommended the creation of joint committees which were set up in 1919 to improve the management of relationships between employers and workers in industry, at both national and local levels.

⁵ The Fabian Society is a socialist organization created in 1884: Mark Bevir, *The making of British socialism*. Princeton, NJ, Princeton University Press, 2011.

⁶ Reiner Tosstorff, "The international trade-union movement and the founding of the International Labour Organization", in *International Review of Social History, Vol. 50*, No. 3, 2005, pp. 399-433.

⁷ British journalist Joseph Herbert (Manchester Guardian, The Times) was appointed Director of the ILO London office in 1920, then transferred in 1924 to headquarters in Geneva as assistant to the Chief of the Editorial Section until his resignation in 1939. From 1939 to 1951 he worked as a press officer at the Ministry of Labour under Ernest Bevin (ABIT, personnel records P313, Joseph Edward Herbert).

⁸ Milward Burge studied at Oxford before entering the civil service and working for different ministries (War, Supply, the Treasury). Hired in 1920 as Harold Butler's private secretary, he left Geneva in 1924 to become Director of the London office (ILO Archives, personnel fule P539, Milward Rodon Kennedy Burge).

⁹ ABIT, Compte-rendu de la CIT de l'OIT, Nov. 1919; Margaret Stewart, Britain and the ILO: The story of fifty years. London, HMSO, 1969.

Spain's debt to Francis Blanchard

by Manuel Simon*

Over the course of a lifetime we have all had the good fortune to come across certain individuals who left a profound impression on us. During my seemingly endless exile and pilgrimage across various European countries before finally returning to Spain in 1975, I had the enormous privilege of knowing four or five such personalities.

Francis Blanchard was one of these. I can precisely date my first encounter with him to 1974, when he assumed the office of Director-General of the ILO. From then on, and well

after his departure from the Office in 1989, our relationship – both at work and as friends – only grew stronger over the years.

It should be recalled that for Spanish workers in exile, mounting a clandestine struggle against the Franco regime, the International Labour Organization and its Office in Geneva constituted the only major international institution to which we had access. The Committee on Freedom of Association was the avenue for asserting our rights and denouncing

¹ Founded in 1918, the LNU was the largest British peace organization of the interwar period

² Bertrand Badie and Guillaume Devin (eds), *Le multilatéralisme*: Nouvelles formes de l'action internationale. Paris, La Découverte, 2007.

^{*} Olga Hidalgo-Weber is the author of *La Grande-Bretagne et l'Organisation internationale du Travail (1919-1946)*: Une nouvelle forme d'internationalisme. Louvain-la-Neuve, Academia–L'Harmattan, 2017.

Spain's systematic violation of the Conventions its dictatorial regime had ratified.³

Admittedly, the presence of legitimate representatives of Spanish workers in the Workers' Group at ILO or ILC meetings was restricted because the mandates of the Francoist trade union delegation could never, unfortunately, be invalidated.

At that time the political and social situation in Spain was very volatile, requiring special attention from the DG and his Cabinet. It was then that I appreciated Francis Blanchard the man. From our first handshake and eye contact, I had a clear sensation that the man before me, who had recently become the Director-General of the ILO, was someone quite exceptional.

The strength of his hands, surprisingly dainty and delicate, and his clear and direct gaze could also, depending on the circumstances, convey affection, trust and, always, a profound loyalty, even if his view happened to differ from yours.

I understood from my very first conversations with Francis Blanchard, which naturally focused on the situation in Spain in the 1970s, that he was fully aware and greatly concerned about the course of events in my country. This was also one of Francis Blanchard's great human qualities: you would emerge from a meeting or step out of his office firmly convinced that the "Spanish case" was the top priority for the ILO and its Director-General.

In fact, for Francis Blanchard, any violations of human rights – and therefore of workers' rights – wherever they occurred in the world were a profound cause for concern.

In late 1975 things moved fast in Spain. The leadership of the Office began to mobilize following the death of the dictator and the very early stages of the post-Franco era. Not without difficulty, Spain, one of the ILO's founder members, was taking its first steps on the road to democratic freedom.

³ Ironically enough, from the 1960s onwards, Franco's Spain was the ILO member Country which had ratified the largest number of Conventions. Nevertheless, it was not until 28 April 1977 that Spain ratified Conventions 87 and 98.

Francis Blanchard acted fast and, as always, with both caution and determination. One day it will be most useful as well as enlightening to know the details of the ILO Director-General's incessant and immeasurably decisive efforts during the years 1975-77 to promote the restoration of freedom in Spain.

Long before the first democratic elections were held in June 1977, both the Minister of Labour and the head of the Francoist vertical trade union made very discreet contact with ILO senior management to seek the best outcome and transition possible in the trade union sector. Francis Blanchard, who received Minister for Trade Union Relations Enrique de la Mata Gorostizaga only two days before submission of the draft trade union law to the Spanish Council of Ministers, set out very clearly the basic minimum it should contain for the ILO to adjudge that freedom of association had been effectively restored and guaranteed in Spain.

He strongly urged the Spanish Government to ratify Conventions 87 and 98, which it duly did on 20 April 1977. Together with the ceremony for deposit of the instruments of ratification by the Minister in person, this date, according to Francis Blanchard at the seminar in Madrid for the 75th anniversary of the ILO, had the greatest significance and shone the most brightly of all those he had lived through during his long years at the head of the ILO.

Francis Blanchard did not stop there. In July 1978 he met King Juan Carlos in Madrid to transmit the ILO's invitation to address the ILC the following year. From the first moment of the meeting between the Director-General of the ILO and the Spanish Head of State, a current of mutual sympathy and trust was established, and this was to prove extremely useful and positive for the future development of cooperation at various levels between Spain and the ILO.4

Stepping up to the podium on 21 June 1979 to introduce the King of Spain at the 65th ILC, Francis Blanchard delivered an exceptional and emotional presentation. The presence of the Spanish Head of State in the Palais des Nations enabled Mr Blanchard to offer a very public welcome to democratic Spain, in which the ILO

103

⁴ In fact democratic Spain's policy of multilateral cooperation, then being put in place, began with the ILO in 1979.

had invested so much. Indeed, the Spanish Constitution, approved massively by referendum in 1978, was inspired by the values and principles upheld by the ILO.

Nine years later, Mr Blanchard welcomed Prime Minister Felipe González to the same rostrum. Another gesture of friendship and support for Spain, which was not only integrating into the European family but soon to have a growing and positive influence on the establishment of democratic regimes in Latin America.

In early 1986, Francis Blanchard inaugurated the ILO Office in Madrid, doing me the great honour of appointing me Director. The ILO was back in Spain after more than 47 years' absence. Once again, the medium- and long-term vision of the DG was embraced by the Governing Body of the time. The debate within the GB was about the closure of the external offices in Europe. Mr Blanchard had very quickly understood that in the midst of democratic transition, Spain's Government and social partners could become key reference points for many Latin American countries which were painfully ridding themselves of long-standing, bloody dictatorial regimes.



Joaqui Almunia, Minister of Labour, Francis Blanchard, Felipe Gonzalez, Prime Minister, and Manuel Simon

Francis Blanchard travelled to Spain on a number of occasions. Each time he was received with deep respect by the Government, the Prime Minister and other ministers, and the heads of employers' and workers' organizations. He held important meetings in both Parliament and

Senate, and his visits to the Zarzuela, the King's residence, were always warm and friendly. The two men unquestionably had a high regard for each other. I had evidence of this during the audience that the Head of State granted Francis Blanchard some time after he left his post as Director-General of the ILO.

The Council of Ministers had decided to grant Francis Blanchard the order of *Isabel la Católica con gran encomienda*, one of the highest awards bestowed by the Spanish authorities, and the King wished to see Francis Blanchard again on this important occasion. Minister of Labour Manuel Chaves and I accompanied the DG to the residence of the Head of State.

King Juan Carlos received us in his private office, an extremely rare occurrence. Following the obligatory ceremonial exchanges, the King disclosed to Mr Blanchard that his first speech as Spanish Head of State had been the one he delivered at the podium of the ILC in 1979, and that his advisers at the time had tried to dissuade him from speaking at the Conference of the International Labour Organization because there would, they said, be "far too many trade unionists in the room".

But the nicest and most congenial moment of our audience came when the King, picking up a notepad, announced to Mr Blanchard that for the first time he was to undertake an official trip to Poland two weeks later, and he intended to take advantage of the presence in his office of the ILO's former DG. Mr Blanchard proceeded to provide a brilliant summary of the Polish situation, a subject he mastered perfectly. I can still see it now: there we were, the King, the Minister and myself, Director of the ILO Office for Spain, taking notes like earnest students at a lecture by one of the foremost professors in the field of freedom and social justice around the world.

Quote - unquote ...

The greatness of a nation consists not so much in the number of its people or the extent of its territory, as in the extent and justice of its compassion.

Mahatma Gandhi

^{*} Manuel Simon, Director of the Branch Office in Madrd, 1986-2000



Experiences and adventures

by Jan Bodo Sperling*

Philippe Blamont, Director of the ILO International Centre For Advanced Technical and Vocational Training in Turin (Italy) having read my book "The Human Dimension of Technical Assistance" (Cornell University Press, 1969) subsequently sent his deputy, Ray Milne, to Rome in order to contact me. In January 1972 he arranged my inter-Agency Transfer from Chief, Fellowship and Training Branch of the FAO in Rome to Director of Studies in Turin. I soon realised that the working climate between the two UN Agencies was remarkably different. FAO colleagues of all grades were more casual, more down-to-earth in dealing with each other. My new ILO colleagues I found much more formal, more etiquette-conscious. In FAO nobody had ever taken notice of my PhD; here in my new workplace people I met with were more courteous and formal.



When I read George Kanawaty's article "The ILO Training Department 1960-1990" in Message (No. 63, 2018, pages 48-50) it again reminded me of the formality mentioned above. During all the years of my work at the Turin Centre the cooperation between George Kanawaty's training work in Geneva and our work in Turin remained extremely formal, never became spontaneous – although our task was more than similar and so were our target groups in client countries.

In the autumn of 1973 I attended the International Training & Development Conference at the University of Bath (UK) where I spoke on the ILO Turin Centre's training programmes for Third World Countries. Among the almost 400 participants from all over

the world I met Ralph Coverdale, a psychologist and philosopher who had developed "Coverdale Training", a learning method which is not so much concerned with management policy, as with management behaviour — setting objectives, briefing subordinates, tackling a job that must be done. I had come across Coverdale Training already years earlier within the UN since IBRD and FAO had been using this kind of training and learning in the 1960s. Thus I was pleased to meet the originator here at Bath in person and discuss with him successful training experiences in the world of international organizations. At this time I did not and could not know how important this accidental encounter would turn out to be many years later.

At the time of my arrival at the Turin Centre in 1972 one of our client countries was Iran. It was the period when the Shah of Persia enforced the so-called *White Revolution* in his belated attempt to modernize his country. As part of this programme for several years we regularly ran three months courses in Training Methodology for teachers in Iranian trade schools with the help of Iranian interpreters whom we had trained for this purpose.

In the year 1976 (meanwhile I had been promoted to Chief of Research and Studies Department) Mohammad Reza, Shah of Persia, celebrated the 50th anniversary of the Pahlavi Dynasty in Teheran. I was sent there in order to represent the ILO. Although Shah Reza had given his incredibly luxurious party "2,500 years of the Iranian Monarchy" in 1971, which at the time had caused a lot of sensation all over the world, he now wanted to again celebrate luxuriously with thousands of distinguished guests. And I was part of it!



We were all given a beautiful blue badge depicting the Shah's throne in the middle, surrounded by 50 golden suns. The badge allowed us entry to the many, many festive activities all over the city. In order to understand and to follow the various spectacles each guest was provided with a uniformed tour guide who also acted as an interpreter. We all - the guests enjoyed an incredible surplus of culture, catering, entertainment and demonstration of wealth and power. And many of us secretly wondered how long this power-play would be able to continue.

Only three years later it was all over. The Shah and his family were forced to leave their country for good.

In the years 1977 – 1982 Italy suffered from the highly aggressive terrorism of the *Brigate Rosse*. During the few years of its existence the terrorists killed more than 70 people, amongst them the ex-chief minister Aldo Moro and five of his bodyguards. More often the terrorists broke into companies' offices and shot managers in the knees and legs. This is why Italians call these years *anni di piombo* ("the leaden years"). The extremely high danger of kidnapping was all over the media.



One day in July 1979 a blue and white police car drove into the courtyard of our house in Pecetto, a small village ouitside Turin, and several *Carabinieri* emerged. They explained to my wife and to me that they had found proof that the Sperling family was targeted as

kidnapping victims and consequently they suggested police protection for all members of our family round the clock.

The next day the protection programme was put into operation: police accompanied our boys to school, my wife was guarded during her shopping trips and I was followed by police cars to my office at the Centre. The psycological pressure on all of us soon became painful. I remember one of our sons saying: "Look Dad, over there this guy is watching us! He must be one of them!".

By November the nerves of all of us were near breaking point. I decided to resign from the ILO. In December 1979 we left the Turin Centre, I left a job which I had loved, I said goodbye to many colleagues in ILO with whom I had worked very well and successfully during many years. We went back to our home country: Germany.

Now I was jobless. The UN repatriation grant kept us going for some time. But, how could it go on with me and my family? After some weeks, in January 1980, a representative of the Coverdale Organisation in UK turned up and asked me whether I would be willing to set up a German branch of their organization. I remebered my encounter with Ralph Coverdale way back in Bath - and I agreed to their proposal. Our German Coverdale Organization has since gained momentum and is successful not only in Germany but also in Austria, Switzerland, Russia, Czechia and India. My daughter Antje, who is a crtified Coverdale Consultant, recently worked in South Africa for a week. Thus I feel even today that the ILO has held its protective hand over me and my family even long after my departure.

Coup d'Etat 1981

by Jaime Cortes*

The Heads of States of the British Commonwealth of Nations were invited to attend the wedding of Prince Charles and Princess Diana in July 1981. President Jawara of The Gambia traveled to England to attend the most publicized wedding of the year. While he

^{*} Jan Bodo Sperling, Director of Studies at Turin, 1967-79

was in London, a group of leftist civilians teamed up with defectors from the army to forcibly overthrow his government.

I went to work that morning not aware of the coup d'etat. Most expatriates working in Banjul were there, too. On arrival at work, I noticed there was no one around except for the janitor, who was busy closing the office. He looked at me shockingly surprised and said, "Why are you here?"

"I am here to work, why are you closing the office? "I replied. "Sir, there is shooting and fighting. The communists are fighting the police." I could not believe what he was telling me, so jokingly I said, "Okay, whoever wins would need the UN, so let us continue to work."

"No, go home!" he shouted, and rushed out. It was only then that I realized something was wrong. I called the UNDP to verify. It was confirmed that there was indeed fighting, and everyone was advised to go home.

On my way driving home, the road leading to the Fajara district was jammed with other cars of foreigners trying to cross the bridge connecting the city and Fajara. I got out of the car and joined a group who were arguing with the rebels guarding the bridge. I particularly noticed a European shouting at one guard. The guard, obviously angry, pointed his AK47 at him and shouted, "Go back, go back!" I advised the group to never argue with an angry man with a rifle. At that instant, the group retreated to their cars. I turned my car around and returned to IBAS to call the UN once again for instruction. I was told to proceed to the Atlantic Hotel and stay there until the fighting was over. By that time, the city was in turmoil. There was shooting in the streets, and looting and burning of shops. The street leading to the Atlantic Hotel was no longer safe, so I returned to my office and called Manfred Knoff, the UN Security officer. Manfred, a World War II veteran, was a UN working Expert for the International Telecommunications Union (ITU), another UN Specialized Agency, and posted in The Gambia. Since the road to Fajara was closed by the rebels, and it was not safe to go to the Atlantic Hotel, he advised me to join him at his apartment close to the Banjul harbor overlooking the bay. It was still safe to go there. Other UN personnel lived in the same apartment complex. It was rumored

that the complex was owned by a high government official.

I began to worry about my family on the other side of the city. I could not call my wife. There was no telephone service in the area. Manfred was busy trying to contact the US Embassy by radio. It was late in the afternoon when he finally managed to reach the First Secretary and asked him to send help and bring the UN personnel to the Embassy. He believed the apartment complex was not a safe place for foreigners. His belief was confirmed when at around eight o'clock that evening, there was a loud banging at the door. I heard shouting outside. "We will kill all whites. Open the door!" The shouting, knocking and banging at the door continued. I was afraid. I knew that everyone was scared too. Two young girls were asleep on the couch in the living room. I was afraid the men shouting outside would start shooting at the door to force it open.

I decided quickly on what to do. I told Manfred to go inside the bedroom and lie down flat in the bathtub to hide, leaving the bedroom and bathroom doors slightly ajar. When I opened the front door I was confronted with a gang of drunken men armed with machetes and clubs, but no guns. It was obvious they were just looters. "Where is the white man who lives here?" they demanded.

"There is no white man here, this is my house." Pointing at Janette and the children, I said, "This is my wife and those are my children." I was afraid they would not believe me if they noticed the girls' blond hair and Caucasian features. Fortunately, in their intoxication, they didn't look closely at them. They looked inside the bedroom and then started looting things in the living room of obvious value. One man took the TV, another grabbed the suitcase full of clothing. The typewriter, Janette's watch and jewelry on the table, the radio, and other stuff were carried on their heads as they left abruptly. After they left, I told Manfred what happened and not to worry about the stolen things. "The UN will compensate you for all your losses," I said.

At around ten o'clock, it started to rain. There was more shouting and banging at the door. Manfred hurriedly hid again. This time, the group of club-wielding men just rushed inside



when I opened the door and started looting. They were not asking questions about a white man.

They probably met the first group, and decided to do the same. I told them to take anything they wanted, but not to disturb the children who were still asleep on the couch. After they left, I told Manfred to urgently call the US Embassy again and inform them of what was happening. He reported back that everyone was extremely busy at the Embassy, but they promised to come and help. Afraid of a third attack by thieves, Manfred as UN Security Officer decided to move all UN personnel living in the apartment complex to his apartment. I do not remember how many there were, but I am sure there more than ten including their families.

We decided to defend ourselves in case of another attack by looters. I told the men to assemble in the living room and look for anything to arm themselves. Kitchen knives, frying pans, umbrellas, anything at all that could serve as a weapon. We pushed the big dining table against the front door as a barricade. Women and children were kept in the bedrooms. We waited in silence. Looking at the women and children, I became worried sick about my own family. What was happening to them, I asked myself. All I could do was pray silently for their safety. It was dark and raining outside.

At about midnight, there was a sudden loud banging at the door. There was no shouting. We kept quiet and waited. The banging continued, then someone shouted, "Open the (litany of profanities) door, this is the 7th cavalry!" It was someone from the Embassy. Only an American who knew the history of the 7th Cavalry would speak in a colorful language that way. We removed the barricade and opened the door. An American, Dick Broadway quickly started giving instructions. "Bring your passports and as much food as you can carry."

He repeated the instruction several times and then told us to follow him in single file. Manfred, carrying one of his kids and a small radio transmitter was at the head of the column. I was behind him carrying a plastic bag of food I grabbed from the fridge. The plastic cover of the typewriter left by the looters protected my head from the rain. A generously endowed Asian

woman was dragging a suitcase, slowing the movements of the column. Dick was upset about that. "I told you passports and food only!" he screamed. She ignored the angry admonitions and continued to drag her suitcase, struggling to keep pace with the line of evacuees. The group slowly moved in single file through the city streets leading to the US Embassy. Dick was at the tail of the line while his Gambian assistant guided the column.

It was very dark. All street lights were out. Suddenly, from a dark street corner, someone shouted, "Stop! Who are you? Where are you going"? The column stopped.

Our Gambian guide replied, "To the American Embassy."

"Americans, shoot them, shoot them," answered the man we could not see.

Dick, thinking quickly, rushed between the column and the man in the dark corner, shouting, "No, don't shoot, these are UN personnel. I am bringing them to the US Embassy for safety." He repeatedly mentioned UN personnel.

Another man in very authoritative voice said, "Let them go, I know these people." I did not know whether to walk or run when I heard the man. The group continued its march to the Embassy. When we reached the front door, His Excellency Ambassador Larry Piper extended his hands and said, "Welcome to the United States of America."

My legs buckled down, and I nearly collapse. I was tired, hungry, and terribly worried and afraid for my family.

Eight Days at the US Embassy

I was marooned at the US Embassy with other refugees during the coup. Dick designated me as a "coffee runner." My job was to bring hot coffee up the roof of the building where the Embassy team monitored the fighting below. The team included Manfred, who was tasked to put up radio communications to establish contact with the authorities in the US and probably the US Navy in the Atlantic.

The police station in Banjul was located on the other side of the street facing the Embassy. It

was under attack by rebel forces. I watched a jeep full of rebels assaulting the police station. They were repelled by the defending policemen. Rebels were killed. One wounded rebel managed to crawl towards the wall of the Embassy and scaled over into the parking area of the compound. When Dick saw that, he exploded in a string of profanities and said, "If he tries to get inside the office, I am going to shoot the . . .". He took his shotgun and went down to the ground floor. When he returned, he told us that the rebel managed to escape at the other side of the compound. After a few days, a Gambian Minister and a ranking police officer also took refuge at the Embassy. That looked bad. Were they losing?

Sleeping arrangements were organized by the Embassy staff. During the first night the staff assigned rooms for the refugees. I was assigned to sleep in the office of the Ambassador. The couch was very comfortable. The curtains were taken down to be used as blankets. On the second night, I slept on the carpeted floor of the office so that the Ambassador could sleep on his couch. In the middle of the night, I woke up and found two ladies sleeping on the floor beside me. I was uncomfortable. I learned later that they were staff of the Embassy. The next day, I joined the Gambian Minister and the police officer in their assigned room.

Besides the lack of food, the next serious problem at the Embassy was the use of the toilets. The office was not furnished to house so many people. One day I heard Dick cursing and screaming because one of the toilets was clogged-up. Someone dumped newspapers in the toilet bowl. "If I catch anyone dumping newspapers in the toilets, I will dump him or her into the toilet, too." he said loudly.

After a couple of days, there was no more food. Candy bars and biscuits kept by the staff were all gone. The cupboard of snacks was empty. The big Asian woman opened her large suitcase and pulled out a small portable gas stove, flour, oil and other stuff. She started mixing the flour with water. She made *chapati*, a kind of Indian flat bread. We were all happily surprised and hungrily waited for a piece of *chapati*. That was good for one meal that day. The following night Dick decided to go out with his Gambian assistant to look for food. They came back early in the morning with long loaf of freshly baked

French bread. Everyone got a piece. That too was another meal for one day.

One evening, I expressed my concern about my family to the Ambassador and asked him for help to find my wife and daughter. I knew that the Embassy had people on the other side of the city. He kindly said he would try to find my family. At midnight he woke me up and told me that my family was safe and staying at the home of another UN official. I was not sure who the official was. However, I had a strong feeling it must be at the home of the Kabilis. I thanked the Ambassador for his help. I was slightly relieved, but continued to worry about the safety of Marcela and Jimma.

One night I was awakened by the Ambassador, who told me I had a telephone call from the States. Marichu and Karen were on the phone. What a surprise! I had no idea at that time how they managed to call the Embassy. When I answered, they were utterly surprised to hear me. They were both crying and asking about their mother and sister. I told them I was a refugee at the Embassy and that their mom and sister were staying at the home of another UN official. I also informed them I had not seen their mother and sister for almost five days. Hearing my news made them cry more. I assured them that I was in a safe place, and their mom and sister were safe too.

I learned later that Marichu heard about the coup on the radio. She called the radio station to make enquiries about what was happening in The Gambia. The radio station promised to get in touch with the American Embassy in Banjul. The station made contact with a ham radio operator in New York, who called another ham radio operator in Australia, who was able to connect with the US Embassy in Banjul. My girls were just asking the radio station for more information about the coup. It turned into a surprised conversation with their dad from the other side of the world. No other event in my career can ever beat that call. Serendipity?

On the sixth day, I learned from Embassy staff that Senegalese paratroopers had liberated the airport and were moving towards the city. Armored units from Senegal were also closing in towards Banjul. The Mutual Defense Pact between Senegal and The Gambia gave the Senegal military authority to defend the

government of The Gambia. On the seventh day, the country was secured, although some rebel snipers were still active. On day eight, the Ambassador decided to move the refugees to the Atlantic Hotel.

Accompanied by police escorts, we made the transfer. As we walked towards the hotel, I noticed the streets were empty and some shops were destroyed or partly burned. The hotel was full of foreigners who had taken refuge there during the fighting. There was a party atmosphere in the hotel lounge. Guests were dining and drinking. I was given a room. Before going to my room, I bought a T-shirt from the hotel shop and went to the swimming pool showers to bathe and clean myself. The shortsleeved white shirt I had been wearing for eight days was smelly and dirty brown. Energized after a shower and a full meal at the restaurant, I walked in the lobby to seek information about the situation at Fajara. The Red Cross people informed me that it was quiet over there, and although the road was open, there was still some danger from the rebels. I wanted to go home and look for my family. The Red Cross could not give me a ride; however, they advised me about the dangers in the area. Outside the hotel there were taxicabs at the parking area. I inquired about travel to Fajara. The drivers said it was still dangerous and that they would not

dare go there yet. I took out my wallet and pulled out a thick wad of Dalasi bills (Gambian money). I told one driver I would give him all the money if he took me to Fajara. He hesitated, but the money convinced him to take the risk. As soon as the taxi moved, I told the driver that if rebels tried to stop us or started shooting at the taxi, he must not stop. He must drive as fast as he could.

As I gave him directions to my house, I sensed that the driver was tense and afraid. I was nervous and scared myself as the taxi cruised towards Fajara. We arrived without incident and told the driver to wait while I opened the garage door. My car was there. Inside the house everything appeared normal and undisturbed. There was food in the fridge. However, the dogs were nowhere to be seen. I gave all the money to the driver and told him he could leave. He was happy to receive the money and left hurriedly. I took my car out and drove to the house of the Kabilis. There I found my wife and daughter. We had a heartfelt and emotional reunion with much hugging, crying, and thanksgiving. It was indeed a happy coming together with love and tears. I thank the Kabilis for helping Marcela and Jimma, and then I took my family home.

Jaime Cortes*, ILO Official 1974-93

Fond memories of an ILO project in China

by Terry Whitaker*

In 1988, the Government of China asked the ILO for assistance in carrying out a technical cooperation project focused on the human resource development aspects of the planning and implementation of social security reform

In 1989 seminars were held in Beijing, presented by five international experts including J-V Gruat and Ken Thompson of the ILO, which dealt with social insurance and old age pension reform. These were followed by the development of a UNDP funded project, delivered by the Social Security Department of the ILO, entitled "Social Security Training and Development".

I had the privilege of being appointed as Chief Technical Adviser and Project Coordinator and, following briefings in ILO Geneva and ROAP in Bangkok, took up my post in Beijing in March 1990.



It was the first time I had worked outside the UK, having spent the previous 33 years in the UK government ministry responsible for social security. I arrived in Beijing with a mixture of feelings – excitement, apprehension, enthusiasm, varying levels of confidence - and uncertainty about how I would cope with this new job in a new country. This wasn't helped on my arrival in Beijing to find that there was no one to meet me at the airport; ILO Beijing had been told that my arrival was to be the following day.

The project, initially scheduled to run for two years, ran for rather longer: my own participation "on the ground" was for a total of 14 months, with a three months break after each three months input.

The UNDP original concept for the project was "... to establish a foundation of basic training regardless of the ultimate policies that China would adopt to regulate social security at provincial as well as national levels".

The project had another long-term team member who became a very good friend – an Actuary called Giovanna Ferrara. Giovanna was a wonderful colleague during my time in China and it was such a help to have the support of someone who had much more ILO experience than this novice of a CTA. Giovanna and I subsequently worked on several other projects over the following years and it was always a delight to be on a team with her. Sadly she died a couple of years ago and I can't miss this opportunity to pay tribute to her.

Over the duration of the project, ten International Seminars and twenty eight National Seminars were held, many of these in provincial capitals. A total of several thousand Chinese personnel attended the seminars. I still clearly remember my surprise when I was told, prior to my first seminar very soon after my arrival in Beijing, that about 200 Chinese personnel would be attending. The lectern seemed an awfully long way from the back row of participants! This was a timely reminder of the size of the challenge ahead.

A total of twenty one Experts and Consultants, from several different countries and with varied social security expertise, were engaged on the project and it was a joy to work with them all. I worked very closely, of course, with a number of ILO colleagues. These included Jean-Vic Gruat who, in addition to "Backstopping" the project as Desk Officer in Geneva was a valued mentor. When he later became Director at ILO Beijing we were able to work even more closely on the project. Ken Thompson, then in Bangkok, Lynne Villa-Corta and the late and much loved and respected Clive Bailey, all gave me invaluable support and encouragement and I will always be grateful to them.

The project objectives included the establishment of a national training centre within the Ministry of Labour and of provincial staff training centres, training of staff for those centres and the development of a social security staff training programme. Training and development of actuaries and the provision of fellowships and study tours were also key features of the project.

The project was a challenging one for the team members as well as for our Chinese counterparts and their support staff and for a wonderful team of interpreters and translators. We had excellent cooperation with the UNDP office in Beijing and with colleagues in the Ministry of Labour and other Chinese organisations with which we came into contact.

The final Tripartite Review expressed the view that "... the project had been very successful and had provided a useful basis for future development in the social security field" and the UNDP "...congratulated the ILO and the Chinese Government for having devised a project which was not only timely but perhaps ahead of its time when it first began".

The project was the fore-runner of many more social security projects in China and I have always been proud to have been able to play a very small part in the first of those.

Almost thirty years on from my first ILO project I still have very ...

...fond memories of an ILO project in China.

^{*} Terry Whitaker, Social Security Expert in the Social Security Department, 1990-99

The Five Cs of the ILC.... Remembrances

by Flory Liuchi de Lopez Bravo*

Nicole de Warlincourt was looking for someone to help out at the Credentials Committee and I was asked to contact her. A wonderful person, so gracious and charming! She told me that Mary Moore, the person with whom I would work if accepted, would interview me. Mary Moore and I met over coffee. I shall always remember Mary for her "yes dear", "please dear", "thank you dear", "oh no dear, you don't want to do that now, do you?" Among the many nice and interesting people I met were Cleo Doumbia-Henry, Juan Llobera and Mr. Maupain. The first couple of days I felt overwhelmed with all the rushing around and instructions and counter instructions flying all over the place and from anyone, who was anybody, until Mary Moore took control. From then on, I took all my instructions from one person: Mary Moore, and it was smooth sailing. My lessons in the 5 Cs of ILC were learned here: calm, courtesy, coordination, communication, clarity.

It was at the Credentials Committee that much to my delight I had my first encounter with an *ILC to ILO case*: a very gentle, soft-spoken young man, polished and polite and with a shy smile: Kamran Fannizadeh. Others were to follow (Mr. Hultin, Mr. Tapiola, Ms O'Donovan).

The ILC ended with Mr. Maupain throwing a party at his house in Annecy and a dip in the lake.

Of all the Committees I served on, the one I shall remember most is the Committee on Employment Agencies (general discussion) not only because it was the first technical committee I worked on but particularly because those of us servicing the Committee were all first-timers except for Bill Simpson, our Director. Ana Romero was the Principal Committee Secretary (this title has ceased to exist; they are now known as coordinators). To our great concern about the running of the Committee, Mr. Simpson very coolly said: "Don't worry, the Committee Members know what they are doing and there is no way they will let us make any mistakes, especially the Employers' and Workers' representatives". The

idea for pre-ILC training resulted from our experience in this Committee. It materialized thanks to people like Ray Harari, Beatrice Madany, Althea Wright-Byll and Nicole de Warlincourt. In fact, each time a technical problem arose someone would cry out "Contact Beatrice Madany". The pre-ILC training courses were a delight and great fun thanks to people like Jack Martin, Javier Escobar and the team from Turin. Yes, we had lessons in "Amendments, sub-amendments and sub- sub-without tears".

The work of our Committee went off without a hitch. Thanks to an unforeseen extra-long session on a Friday evening, foot-ball lovers were even able to watch the World Cup football matches over the weekend. Bill Simpson, who realized that this was going to be a long session for his staff, came by to wish us well and encourage. Some of us even got a hug (pre-Weinstein days!). "Eduardo" who had come from our Lima Office was so impressed that he said "Que tipo más simpático!". At the end of the ILC we received flowers from the Committee. A few years on, the Swedish Government member who was on ILC work stopped by to say "hello". Wasn't that nice?

Serving the Committee has been about humanrelationships that make you feel it worthwhile being part of this big network, part of a team within the ILO, an ILO with all its flaws but with also a flame that burns to bring about change and improve the working conditions of people around the world. I am glad to have been part of this process, surrounded by wonderful people.

These experiences would not have been possible had Edward Yemin, the Chief of LEG/REL, not accepted me into LEG/REL where I stayed from the day I walked in till the day I retired. It was a question of "I came, I saw, I stayed". Thank you LEG/REL and ILC colleagues for the good memories.

^{*} Flory Liuchi de Lopez Bravo, ILO Official 1986 - 2009



1990 Gulf War: ILO's forgotten role in helping thousands of displaced migrant workers by Manolo Abella*

In August 2 1990 when Iraq invaded Kuwait I was on vacation with my family in Canada, on leave from managing a UNDP-funded ILO regional project on migration in Asia. That same week I recall receiving a long-distance call from Rashid Amjad who was then with ARTEP in Bangkok to alert me to an emerging crisis affecting an estimated 600,000 Asian migrant workers in Kuwait, in neighboring Saudi Arabia, Bahrain, and Jordan. I immediately conferred with Roger Bohning, then Chief of MIGRANT, and we agreed on what to do next - to find out who were repatriated, what losses they sustained which may be possible to reclaim after the war, and what were their needs for assistance in getting employment at home or elsewhere. We evidently needed resources, a lot of it because of the scale of the crisis. Immediately upon returning to Bangkok I brought the matter up to Phil Neck, then Deputy Director of ROAP, and within a few minutes we were running up the staircase to seek agreement from UNDP to revise and re-direct our TC project to meet the needs of the migrants displaced by the war. Robert England, then heading the UNDP Office for Asia, did not bat an eyelash in agreeing to our proposals. A key component of our planned response was the registration of repatriated migrants and recording the losses they have sustained because of unrecoverable personal effects, bank accounts, unpaid wages, etc. UN Bohning got the Compensation Commission (UNCC) to provide us the necessary software for registering the returnees and obtaining the basic information they would later need, while I led missions to affected origin countries to consult national authorities and aid agencies on the best way to respond. We were very well received everywhere we went since the governments were also in a rush to get some concrete and visible activities started.

With the UNDP project funds we helped equip, and in some instances operate, reception centres in the origin countries - India, Pakistan, Sri Lanka, Bangladesh, Thailand, Philippines, and Indonesia. We worked with foreign ministries since they were on the front line of the repatriation efforts, and approached donor country diplomatic missions for support to various projects suggested by local authorities for addressing the immediate needs of the

repatriates. In Sri Lanka, many traumatized housemaids brought back to Colombo on huge Antonov aircrafts chartered by IOM reported not only lost wages and savings but also being raped by invading Iraqi soldiers. At the time of the invasion some 35,000 Sri Lankans, mostly women, were working in Kuwait. In response we brought in Social Work professors from Monash University to immediately train Sri Lankan welfare officers on how to interview and give counselling to these women, as well as their families. UNDP later funded a country project for Sri Lanka which ran various skills training programs for the return migrants. Alcestis Mangahas was the CTA of the 2 year project. The information collected from the reception centres located in major capitals were fed directly to the UNCC. The ILO did not maintain a record of the numbers assisted but it is safe to say that even before George Bush launched the "Desert Storm" at the end of January 1991 many thousands of Asian migrant workers have already managed to stake their claim for compensation.

Those who needed help were not limited to those displaced in Kuwait since migrant workers in neighboring countries reached by the Scud missiles also sought safe haven or repatriation to their home countries. Of the 3 million migrants residing in both Kuwait and Iraq before the war, over 2 million were estimated to have left. About 750,000 Yemenis left or were sent home from Saudi Arabia. Egyptian authorities estimated that there were half a million Egyptian migrant workers in the affected countries. ILO MIGRANT established a project managed by Ibrahim Awad in Cairo to assist Egyptian repatriates who found their way back home, although many managed to stay in third countries like Jordan.

The war taught us a number of important lessons about the kind of migration infrastructures that origin countries need to create in order to be able to adequately respond to emergency situations. Firstly, origin countries need to have a trained corps of "labour attaches" who can maintain information on the whereabouts of their nationals and respond to their needs. Drawing on the experience from the Gulf War MIGRANT and Turin Centre have

been conducting training courses for labour attaches. Secondly, it is advisable to build up some kind of a "contributory fund" dedicated to promoting the welfare of migrant workers like the ones that Pakistan and the Philippines had established way back in early 1970s. The ILO has promoted the establishment of such institutions and today similar "welfare funds" for migrant workers have already been established in several origin countries. Such Funds have also been used to support the operation of emergency shelters in key destination countries.

Thirdly, migrant workers themselves need to be organized, if possible into unions or at least as migrant associations. During the Gulf War associations of Filipino migrant workers in Kuwait and Saudi Arabia were able to mobilize bus transport to ferry thousands of their members across the border and worked with relief agencies to speed up their repatriation.

* Manolo Abella, former Director, MIGRANT, ILO Official 1979-2009

The ILO, a model of diversity

by Azeddine Sefrioui*



I spent 28 years working for the ILO in Geneva and the thing that I remember most is the international and diverse environment in which I evolved during all those years. Thanks, among other things, to the quota system, the ILO, like the United Nations and its other agencies, ensures representation from almost all member countries among its staff. This diversity presents the organization with one of its greatest riches and is certainly one of its assets. Although things do not always work out well between these different communities, the experience of the house in the management of its staff and more particularly the resolution of conflicts, notably thanks to the presence of a strong staff union, makes the ILO a model of diversity and of living together.

I remember many events, organized either to celebrate the end of the year, or to celebrate the departure of a colleague. Often, they were organized in a department on the Canadian model. Each community brought one or more

national dish to share with others. There was always a warm atmosphere and an opportunity to discover the culture and cuisine of several countries. Often, colleagues came dressed in a traditional costume from their country. Many other cultural exchanges are held throughout the year, such as film screening and the organization of shows, organized through the Sports and Social Committee. The multicultural presence and national diversity are constants on all these occasions. The cultural exchanges that marked me most were the linguistic exchanges. Whether for the official languages of work or other languages, many coffee breaks or lunch breaks, were organized between two people around learning a language, through conversation one time in the mother tongue of one person and one time in the other.

Several colleagues also followed this community or regional grouping, which may allow the creation of associations of different types and purposes. For example, I experienced the creation of the *Association de la Francophonie*, which aimed to promote and defend the French language and culture. I also experienced the advent of cultural associations to promote a region or continent or simply associations to help people who live in armed conflicts or natural disasters in their country.

Through the work in the Office, we learned to respect the methods and traits of each person, regardless of nationality. There are of course clichés circulating, like the Germans are this, the English are that, the French are something else and Latinos have another character and so on

for Asians and other nationalities. But that never goes very far and mutual respect remains the rule. What I found great at the level of the directors of the departments is that everyone respected them whether they be from America, France, Brazil or Senegal ... The notion of nationality was absent in relations between colleagues or between leaders and subordinates. The spirit and belonging to the ILO community took precedence over all other affiliations. At the recruitment level, the Sensitivity to Diversity competency is part of the selection process and is given due attention in assessment centre exercises and during job interviews.

In these achievements, the staff union plays a very important role. It has always represented a "laboratory" within the house, starting with diversity in representation within its structures that is achieved almost in a natural way. I was a member of the Union Committee for six consecutive years and I have a great memories of our discussions, our differences and our complicity. Our vigilance, our defense of employees' rights and our positive participation in human resources have made a definite contribution to the establishment of a calm atmosphere at work. It is a Union that defends the interests, and listens to the concerns, of all workers in the house, including colleagues employed under different contracts and in different categories as well as those working in the post office, cafeteria and other services available in the building. To eradicate the effects of the distinction of personnel between different categories, it proposed to the administration to establish a single scale of wages. It is a Union that also defends the interests of all whether people with disabilities, those with serious diseases or of minority groups such as homosexuals.



Adrienne Cruz

Another major achievement in the area of diversity is gender parity at work and gender awareness among staff. The ILO has made progress in these areas not only by promoting them outside but by applying them well inhouse. I have a great memory of the training I was invited to as a member of the union committee and I pay homage here to the person in charge of this training, Mrs. Adrienne Cruz. She was wonderful at fulfilling her mission as a trainer, as a departmental level leader, and even as an advocate for these issues. At the end of the training, I became the focal point for these questions at the level of my department. All departments had a female and male focal point, trained and active to ensure the implementation of recommendations in this area at the departmental level. I salute this unique and impressive work of raising awareness of all staff on these issues and I hope that these efforts continue to operate and inspire companies and organizations around the world.

The ILO also excels in maintaining links between different generations and welcomes its retirees throughout their lives after their service, notably organizing two receptions a year for retirees. And the office facilitates the work of the Section of Former Officials by providing an office and other services. I take my hat off to those who had this idea at the beginning and to those who ensure the perpetuity of this tradition. During my twenty-eight years at headquarters, I have known so many great people who have played an important role in promoting this diversity. As I can not name them all, I will content myself in highlighting two people who have marked me a lot personally: Mrs. Adrienne Cruz who I mention above and Mr. Jean Victor Gruat. Jean Victor was, in addition to his duties as a Director of Department or of Regional Offices, President of the Staff Union for several years. He gave unprecedented consideration to union work inside the house, to the promotion and safeguarding of staff rights, and trained a whole generation of colleagues in union work with great pedagogy.

I hope this diversity continues to function and that the ILO continues to set an example. Thonon-les-Bains, April 2, 2019

^{*} Azeddine Sefrioni, Moroccan, former official in the field of Information and Communication Technologies (1987-2015).



Programme against discrimination

by Claude Rossillion

The first commission of inquiry appointed under Art.26 of the Constitution, in a case brought by Ghana in 1961 about forced labour in the Portuguese colonies. Wilfred Jenks deeply involved himself in the work of this commission, in which he saw an exceptional occasion to demonstrate the ILO's willingness and aptitude to examine disputes In accordance with the rule of law and on the basis of quasi-judicial methods; I think I am the only survivor of this fascinating experience, which involved visits in Angola and Mozambique by the Commission of three members (from Switzerland, Uruguay and Senegal) accompanied by Wilfred Jenks and a secretariat in which I was.

The "research programme" on development and compulsory labour, following a report by the committee of Experts on the application of conventions which had pointed to some problems relating particularly to the use of conscription to national service for economic projects. This programme, of which I was coordinator under the authority of a "working party" composed of the heads or representatives of the main units dealing with developmental and legal issues, led on my proposal to the dicussion and adoption by our Conference of a new instrument, the Recommendation on special youth programmes for social and economic development, which served in particular to calm down the resentment of many developing countries for being accused of "forced labour".

The Apartheid crisis, in which the African delegations left the Conference before the adoption of major reports in 1963, followed by the adoption in 1964 of the Declaration on the policy of Apartheid in South Africa, and the succession of annual reports since then scrutinising, criticising and putting pressure on South Arica, until its renonciation to this unbearable policy a few years ago and the creation of a united country under Nelson Mandela and former prime minister. The ILO's action also comprised an active programme of assistance to the liberation movement in terms on vocational training rehabilitation and other humanitarian projects.

Finally I refer to the Israeli-Palestinian crisis marked by the resolution adopted in 1974 by the Conference in which Israel was accused of racial discrimination and violation of trade union rights to the prejudice of Palestinian workers. I had to examine the possible actions to overcome the difficulties existing and a first mission was sent to Israel and the Palestinian territories (and the Golan) in 1978, in which I took part. Since then a mission has taken place every year and has developed progressively.

As this is a matter in full actuality, it is perhaps not the most appropriate for the sort of exercise we envisage, but it may be interesting to make some reference to it.

Albert Thomas, first international statesman

by Hans Christian Oersted*

The first time I met Albert Thomas was on the evening of January 15th, 1922, in the Paris-Geneva sleeper train. I was coming to Paris to attend, also for the first time, a meeting of the International Organization of Employers, as representative of the employers' confederations of the four Northern countries. It goes without saying that for this occasion my colleagues had not failed to talk about Albert Thomas and, I confess, I had the impression that he was not only a man of extraordinary intelligence, but also a very dangerous man, at least from the employer's point of view.

When I was introduced to him, Albert Thomas greeted me very kindly and I spent some time in conversation with him and some of my colleagues. At first I was a little disappointed. His small stature, his thick head of hair and his long dark beard did not correspond to the image of him that I had imagined. But my first impression soon changed completely. I think it was above all his bright eyes, shining with intelligence and kindness, that had this effect.

One needed to see Albert Thomas at work, at the ILO Governing Body, in the commissions

and at the International Labour Conferences, in order to fully appreciate his extraordinary qualities. He genuinely inspired me when I attended the sessions of the Governing Body for the first time, but I also felt real fear, albeit mixed with admiration. He seemed daunting to me! When he was dissatisfied with an intervention by a GB member who had criticized his actions as Director, his reaction was formidable. However, his anger never lasted long. When he had defended the action in question - and with such skill and conviction! the conflict almost always ended quickly, and his charming smile would reappear. Little by little, his charisma conquered all the members of the GB.

Aside from all his other great qualities - his unequaled memory, for example – the one that predominated was without doubt his big heart, which earned him the friendship of all those who had the privilege of knowing him intimately. He had the faculty to understand and respect the opinions of those who did not share his own views, which he nevertheless defended most vigorously. He also had another quality of utmost importance: he knew how, if the situation required it, to negotiate agreements between the groups of the Governing Body when an issue threatened to become insoluble.

Albert Thomas had the courage of his convictions and never backed down when faced

with opposition if he felt sure that he was acting in the best interests of his Organization. It is difficult to understand how he found enough time to fulfill all his many tasks; the only possible explanation is - as it has been said - that he had the gift of "making time". He also organized his work hour by hour. In directing the work of the Office, he was able to inspire all its officials with an admirable *esprit de corps* and genuine enthusiasm for the mission entrusted to the International Labour Organization. And the Organization owes its success to him.

I had the privilege and honor to earn the friendship of Albert Thomas and to be invited frequently to his home. I got to know him well in his family life; an affectionate husband, a devoted son to his elderly mother and father, and a father full of caring for his three daughters.

It was a terrible shock for me to learn by phone, on the morning of May 8th, 1932, of the sudden death of Albert Thomas the day before, in Paris.

I will never forget Albert Thomas and I am happy to have known him.

My memories of David Morse

by George Thullen*

Hardly a year after I joined the ILO (1967), I received a call from the Chef de Cabinet, Mr. Charles Barbeau, to tell me that the Director-General, Mr. Morse, wanted me to join his Cabinet. My chief at the time, Mr. Julio Galer, encouraged me to accept the invitation. I moved to Cabinet on 1 May 1968.

Mr. Morse greeted me with a broad smile and welcomed me very warmly. One of his first comments was to say that he regarded Cabinet as a "training ground for promising young officials". And then, he added, "you are the ears and eyes of the Director-General but not his mouth". All communications would have to go through the Chef de Cabinet.

At the time, Cabinet consisted of the Chef de Cabinet (Mr. Barbeau, succeeded by Kyril Tidmarsh in 1968, three officials (P.2 to P.4-John Crawford, John Sykes, Gisela Meier and myself), the Director-General's personal assistant at P.1 level, two secretaries (Françoise Arrighi and Beverly Antille, subsequently Fiona Campbell), and two huissiers and a driver (Richard Armfield, Albert Guy and René Durafour.

We felt we were members of a closely knit family, with Davis Morse as our father. His wife, Mildred, was like a mother.

^{*} Hans Christian Oersted (1876-1962) former Vice-President representing the Employers at the Governing Body and delegate 1919-1950.

David Morse had a wonderful way of handling ministers and other visitors calling on him to ask for the ILO's assistance or help. At the end of his meetings with them (e.g. in the context of the ILC), he would say, "let me think about it". Cabinet members who assisted Morse at such meetings, were instructed to see how the wishes of important visitors could be met without an undue burden on the ILO's budget. Morse was also very skilful at fending off Soviet pressure for appointments at senior levels in the Office.



David A. Morse

Morse had excellent personal relations with many people. I acted as his official interpreter when he met dignitaries from Spanish-speaking countries (especially Latin American). He had a high esteem for visitors from newly independent African countries. One memorable occasion was the visit of the Minister of Labour of the Central African Republic who very magnanimously offered a kudu (an African antelope) on the occasion of the ILO's 50th anniversary. Morse asked what we would do with a kudu and the Minister reassured him that it would be a stuffed kudu. Morse accepted the gift in good grace; it was subsequently bequeathed to the Natural History Museum of Geneva, where it is still on display.

David Morse's term coincided with the ILO's 50th anniversary. A highlight of the celebration was Pope Paul's visit to the ILC in June 1969. Ali of us involved in the preparations of this session of the ILC were instructed in January 1969 not to say a word, even to our spouses about the Pope's visit until he announced it publicly to the media. It was indeed one of the best kept secrets of the ILO!

A memorable event after David Morse resigned from the ILO in 1970, was how his 80th birthday was celebrated in Paris in June 1987 at the initiative of John Crawford, who had always been one of Morse's closest associates. The guests included the then Director-General, Francis Blanchard, Deputy Director-General, SK Jain, and former Cabinet members. We all trooped to Paris for an overnight stay and dinner in one of the top restaurants of Paris. Back in Geneva S.K. Jain commented that this trip to Paris had been worth every cent!

When we were young(er)

by Elizabeth Sommaro

People often talk about the "good old days" and it is true I do have some very fond and endearing memories of the times I worked in the ILO for nearly 40 years.



At the end of the year, and as a Thank You to staff the chiefs used to give cocktail parties and invite at the same time colleagues from other departments who had close contact with finance. They were times to circulate on a more informal level and to enjoy each other's company and get to know each other better. Who can forget the Christmas dinner at Hotel Eden for example, where Finance got together with the Computer Systems Branch (headed by Tom Baldwin at the time). It was certainly a very memorable event for one couple as they met at this dinner and behold a year later they got married! Fortunately, I have kept many photographs of the Canadian

^{*} George Thullen, ILO Official from 1967 to 1995.

lunches we had before Christmas and the cocktail parties which the "chiefs" gave and I share a couple with you.





There were happy times too playing pétanque in the ILO Team, a great way to encourage team spirit and meet our colleagues from other Geneva-based organisations. The most memorable event was when my team (Christophe Fernandez, Pavan Baichoo and myself) won the cup at the Inter-Organisation Games in Crete, and according to Pavan it is still the biggest cup in the ILO glass case!



This was a great achievement as we played against 1st class players from UNESCO, Paris

(Final) and IAEA, Vienna (Semi-final). The 3 days spent at the Games were really fantastic as there were so many different nationalities present and an excellent way to practice our skills in human relationship.







Well I can honestly say that in my case by circulating with colleagues in events like sport (pétanque and table tennis at lunchtimes) and end-of-year festivities, and of course celebrating birthdays, it made work relationships much easier to handle and more efficient too. Long live the Saturday Sports Society (if it hasn't changed its name since), and the Arts Circle which encourage inter-action between colleagues, both active and former officials.

Quote - unquote ...

"We can say with joy and pride that the conviction and enthusiasm of the staff of the International Labour Office has never failed or weakened."

Albert Thomas (1932)



Health Corner

These articles are not intended as a substitute for consultation with health care professionals. Each individual's health concerns should be evaluated by a qualified professional.

Rhythm disorders - Arrhythmias

by Dr David Cohen

The heart is divided in four cavities: two auricles and two ventricles. The right side receives the blood that carries carbon dioxide (CO2) from the organs of the body and sends it to the lungs where this gas is eliminated and replaced by oxygen. Once the blood is re-oxygenated, it returns to the left side of the heart, which pumps it to the body. To accomplish this role, the two parts of the heart contract simultaneously with a very precise rhythm: at rest, 60 to 100 beats per minute.

The heart beats in response to an electric signal, which comes from the sinus node, a sort of natural pacemaker situated in the right auricle. The electric message spreads through the auricles to the ventricles. The ventricles eject the blood, which then spreads around the body.

Abnormal rhythms of the heart (arrhythmia) include heartbeats which are too slow, too rapid, or irregular.

The different forms of arrhythmia:

- Tachycardia: more than 100 heartbeats (pulse rate) per minute.
- Bradycardia: less than 60 heartbeats per minute: Among sportsmen and sportswomen, a slow rhythm, as low as 35– 40 heartbeats per minute, is normal.
- Fibrillation: disorderly, anarchic beats.
- Extra systole: a premature heartbeat, occurring suddenly and independently of the regular cardiac rhythm. This can take the form of isolated heartbeats or as a series of irregular heartbeats (palpitations).

Disturbances of cardiac rhythm are considered according to their origin (auricle or ventricle).

Atrial fibrillation: Atrial fibrillation is an arrhythmia with beats that are rapid, disordered and ineffective. The ventricle compensates a bit, but eventually the heart muscle can get tired and heart failure takes hold.

Flutter: Very rapid regular beats of the auricle, of which only 1/3 to 1/2 are transmitted to the ventricle.

Ventricular fibrillation: Arrhythmia affecting the ventricle, which is extremely serious with risk of death if defibrillation is not carried out promptly.

Causes

Interruption or blockage of the electrical stimuli which cause the cardiac musculature to contract results in disturbance of the cardiac rhythm. Quite often there is no organic cause.

Diseases and other factors which may lead to cardiac arrhythmias:

- Calcification of the arteries, i.e. atherosclerosis
- Cardiac insufficiency
- Valvulopathy
- Myocarditis
- Hyperthyroidosis
- Certain medicines
- Electrolyte imbalance/deficiency
- Congenital heart conditions
- Abuse of alcohol, cigarettes, and drugs
- Hypertension

Symptoms

- Heartbeats which are appreciably too slow, too rapid or irregular Dizziness
- Deterioration of the general condition
- · Anxiety, agitation

Diagnostic

- based on medical history, taking into account the patient's symptoms
- Physical examination (measurements of the pulse)
- Electrocardiogram (ECG) at rest and during effort

Treatment

The treatment of cardiac arrhythmias depends on the factors or diseases which are responsible for the disorder. First of all, it is necessary to treat any underlying condition, and to manage or eliminate risk factors such as excess weight,



consumption of drugs or medicines, and hypertension.

Medicines

Certain medicines, which contain different active principles, are on the market (amiodarone, flicaine...).

Administration of an anticoagulant is usually necessary because a clot can form in the auricle following atrial fibrillation; the clot can then be carried to the brain, causing a stroke.

Possible invasive or surgical measures

- Cardioversion (treatment by electric shocks to the heart). The heart resumes its normal rhythm, but can become deregulated again, requiring further electric shock therapy.
- Examination by cardiac catheter, and simultaneous elimination of the arrhythmia (ablation by radiofrequency). This involves insertion of a catheter containing a minicamera and electric wire into the heart via the femoral vein; the zone responsible for the anarchic contractions is then destroyed by burning.
- Insertion of a cardiac stimulator (pacemaker).
- Insertion of an automatic defibrillator. This
 has the advantage that it not only increases
 the heart rate if it is too low, but reduces it if
 it is too high.
- Cardiac surgery: Operation to repair or replace a valve, carry out a bypass, or heart transplant.

Possible complications

Complications may occur when cardiac arrhythmia persist, as in the case of cardiopathies such as coronaropathies, cardiomyopathies, valvulopathies or myocarditis that have damaged the myocardium to a point at which it can no longer carry out adequately its function as a pump so that the circulation of the blood is affected.

The most serious form of cardiac arrhythmia, ventricular fibrillation, necessitates urgent treatment by electric shock (defibrillation). If untreated, it can lead to the death of the patient.

Preventive measures

The majority of cases of cardiac arrhythmia resolve following treatment of the underlying conditions.

The risk factors, such as excess weight and excessive use of tobacco or drugs, must be eliminated or reduced.

As the cardiac arrhythmias are often associated with situations of stress or anxiety, stress reduction and relaxation methods can be useful.

This article is reproduced with kind permission of the Association of Former WHO Staff Members (AFSM) Quarterly News Magazine, and the author Dr David Cohen. QNT109

Time to read

The International Labour Organization – 100 Years of Global Social Policy by Daniel Maul

ILO Co-edition with de Gruyter, Germany, ISBN: 978-92-2-133043-1, Price CHF 45, US\$ 45

The book is not a classical institutional history. Its purpose is to analyse the ILO's role in the larger general socio-economic and political context. It captures the ILO's innovative potential and its successes, but also explains its limitations due to a number of constraints and larger developments which it could hardly influence.

The book is organized in eight chronological chapters that cover the period from 1919 to

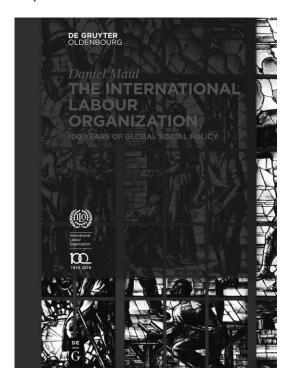
1998. A prologue goes back to the origins of the ILO in the nineteenth and early twentieth century and the epilogue discusses the ILO under Director-Generals Juan Somavia and Guy Ryder. The analysis of these last two decades is not based on archival research, but rather on official documents and research provided by ex-ILO officials.

The purpose of this publication is to characterize the ILO as a unique international body and to analyse how it has contributed to develop global social policy as part of a larger network of national and international actors which followed humanitarian, economic, (geo) political and ideological rationales, often closely entangled with each other.

The analysis focuses on three major questions that are closely linked to each other and give the book thematic coherence. The first question is whose organization the ILO was and is. How did it adapt its scope of activities over the past hundred years in order to address the issues of a growing and diversifying number of workers and work situations? And how did its tripartite representation evolve in specific historical context? What role played here debates on gender and race (especially with regard to colonial and later development policies), but also the struggle of ideologies in the context of Cold War and decolonization?

The second question is about the ILO's role in the international arena emerging after the First World War, as part of the League of Nations and the UN, but also as part of a large network of civil society actors, for instance cooperatives, NGOs and the Catholic Church. How did the ILO position itself with regard to other powerful internationalisms, such as communism and fascism? And how did it become a sounding board for alternative ideas of internationalism on the regional level, for expressions of solidarity among the countries of the global South or indigenous internationalism in the post-1945 era?

The third question concerns the ILO's role in the multi-dimensional and global debates on social justice throughout the past century. While a clear-cut definition of social justice in the ILO's mandate is elusive, there are certain recurring motives. One was the conviction that the ILO could, through its international standard-setting and tripartite cooperation, help build and secure social cohesion within societies. Another, more prominent in the wake of decolonization and the context of a globalizing economy, was based on the assumption that social justice could not be successfully achieved without overcoming continuing injustice and poverty in much of the world. The author analyses how these two dimensions of social justice have intertwined, and how they were put into practice.



Telework in the 21st Century: An Evolutionary Perspective

Edited by Jon Messenger

296 pp., co-published with Edward Elgar Publishing, 2019, ISBN 9789221333678. CHF 45, USD 45

New information and communications technologies have revolutionized daily life and work in the 21st century.

This insightful book offers a new conceptual framework explaining the evolution of telework over four decades. It reviews national experiences from Argentina, Brazil, India, Japan,

the United States, and 10 EU countries and analyses large-scale surveys and company case studies regarding the incidence of telework and its effects on working time, work-life balance, occupational health and well-being, and individual and organizational performance. This is the first volume in the new ILO Future of Work series.

Working on a warmer planet: The effect of heat stress on productivity and decent work

98 p., ILO 2019, ISBN: 978-92-2-132967-1, price: CHF 35.-, US\$ 35

The phenomenon of heat stress refers to heat received in excess of that which the body can tolerate without physiological impairment. It is one of the major consequences of global warming. By 2030, the equivalent of more than 2 per cent of total working hours worldwide is projected to be lost every year, either because it is too hot to work or because workers have to work at a slower pace.

This report shows the impact of heat stress on productivity and decent work for virtually all countries in the world. It presents innovative solutions based on social dialogue to promote occupational safety and health for the most vulnerable groups of workers.



General Labour History of Africa: Workers, employers and governments, 20th–21st centuries

XX + 761 p., co-published by the ILO and James Currey, ISBN: 978-92-2-133111-7, price £ 30.-, \$ 40.-

Edited by Stefano Bellucci and Andreas Eckert, the General Labour History of Africa is a landmark in the study of labour history. It brings, for the first time, an African perspective within a global context to the study of labour and labour relations. Eminent historians, anthropologists and social scientists from Africa, Europe and the United States examine key developments in the 20th century, such as the emergence of free wage labour; the transformation in labour relations; the role of capital and employers; labour agency and movements; the growing

diversity of formal and informal or precarious labour; the meaning of work; and the impact of gender and age on the workplace, as well as the international dimension and the history and impact of the International Labour Organization itself.

Discussing key sectors such as mining, agriculture, industry, transport, domestic work, and sport, tourism and entertainment, the authors also examine African labour in the context of social issues such as mobility and migration.

Care work and care jobs for the future of decent work

XLV + 477 p. ILO 2018, ISBN: 978-92-2-131642-8, price: CHF 40, US\$ 40

The report analyses the ways in which unpaid care work is recognized and organized, the extent and quality of care jobs and their impact on the well-being of individuals and society. A key focus of this report is the persistent gender inequalities in households and the labour market, which are inextricably linked with care work.

These gender inequalities must be overcome to make care work decent and to ensure a future of decent work for both women and men.

The book contains a wealth of original data drawn from over 90 countries and details transformative policy measures in five main



areas: care, macroeconomics, labour, social protection and migration. It also presents projections on the potential for decent care job

creation offered by remedying current care work deficits and meeting the related targets of the Sustainable Development Goals.

Eric Drummond and his legacies - the League of Nations and the beginnings of global governance

by David Macfadyen, Michael D.V. Davies, Marilyn Norah Carr & John Burley

361 pp, London, Palgrave Macmillan, 2019, Series Editor R.A.W Rhodes, ISBN 978-3-030 04731-3, price CHF 75.50, ä 63.-

The book is divided into three parts: The life and achievements of Eric Drummond; the creation of an international civil service; the legacies of the League of Nations.

One hundred years ago, on 28 April 1919, at the Peace Conference held in Paris, the League of Nations Covenant was approved, and its first Secretary-General was appointed: Eric Drummond, the youngest and the longest-serving of those who have held that post in either the League of Nations or the United Nations. The League came into formal existence on 10 January 1920, with 42 members.

The initiative of establishing the League's functions lay with this first Secretary-General, who had very clear and modern ideas of what he wanted to achieve. After entering the British Foreign Office in 1900, he was already working on the idea of a "League of Peace" in 1916. He was to show himself to be a principled, trustworthy and conscientious leader. He began his work immediately after his appointment, in a back room of his London house. The actions he took were decisive in shaping the impartial character of the international civil service.

The book first describes Drummond's early life and character. Born in 1876 into a traditional Scottish family, he put into practice the motto of his clan, *Advance with caution*. His favourite pastime as a child was fishing, and it remained his main recreation throughout his life, especially when he was facing the stress of "the most impossible job in the world" (according to Trygve Lie, the first Secretary- General of the UN).

He left the League in 1933, and returned to the Foreign Office (as Ambassador to Rome until 1939). He retired in 1940. He had been a lifelong

smoker and died of lung cancer on 15 December 1951. His eulogy was prescient: "Drummond will come into his full recognition as having conceived and then constructed one of the new, permanent elements of world life".

The League helped to stabilize nations and to protect vulnerable populations in the years after the First World War. It demonstrated that the way towards building a better world was through nations acting together. The International Secretariat conceived by Drummond fostered a wave of new approaches and ventures, which were ahead of the times.

His tenure was also associated with the "spirit of Geneva" and with the establishment of that Swiss city as the centre point of global diplomacy. The Palais des Nations was inaugurated in 1936. Unfortunately for posterity, Drummond's own private papers were destroyed at the beginning of the Second World War, when it was feared that Switzerland might be invaded.

Part II of the book outlines in detail the work of the various sections, going in-depth into the personalities and successes or failures of their directors, and gives a careful analysis of the reasons for the League's inability to prevent international conflict. The reluctance of the great powers to act through the League sealed its fate. In spite of its political impotence however, it continued to have a strong influence in the economic and social fields right up to its dissolution.

The final Part of the book shows the large-scale absorption of League programmes, practices and staff into the United Nations and its specialized agencies, and focuses on the men and women who were at the heart of this "great experiment"

in global governance. The issues covered include the essence of the multilateral system, and how the structures, functioning and management of the international civil service have borrowed much from the early days of the 1920s. The many continuities in the areas of political and humanitarian work are outlined.

Finally, there is a comparison of the life of an international civil servant then and now, and a description of the continued evolution of Geneva as a centre for multilateralism.

One hundred years later, the UN is an intrinsic element of the global world order. This book

will tell you about the first person, and many people, who made it happen.

Although this scholarly work was originally designed for use by academics and students of international affairs and governance, it is of particular interest to international civil servants, past and present.

"The League of Nations did not fail because of its principles or conceptions. It failed because those principles were deserted by those States who had brought it into being." (Winston Churchill, 1946)

Switzerland Then and Now

by A.S. Bhalla

Chennai: Notion Press, 2019, ISBN 978-1-68466-031-5, Price: Rs. 1699, US\$ 59.99

The book is a sequel to author's earlier book on Switzerland, Glimpses of Medieval Switzerland, which traced the country's journey through the lens of colourful and ornamental fountains. This book, of a more general nature, deals with its castles and fortresses as well as valleys and natural beauty. It breaks new ground by examining how medieval Switzerland has changed into today's prosperous and tolerant country, which accepts tourists from different despite growing anti-immigrant cultures attitudes, welcomes Indian mystics as well as film producers and directors (even honours them!) and adopts such practices as the use of Indian Ayurvedic treatments and the promotion of Japanese tea ceremonies.

In the backdrop of medieval castles, churches, clock towers and natural landscape, the book focuses on the growth of Asian tourism especially from such countries as China, India, Japan, and the Republic of Korea. Despite a consistent decline in the share of Japanese tourists to Switzerland during the past decade,

the number of tourists from Asia (Chinese, Indians, Koreans and Taiwanese) has significantly grown. Special attention is paid to the expansion of Indian tourism in the wake of the shooting of Indian Bollywood movies in Switzerland, which has been taking place since 1964. Growth in the number of Asian tourists is discussed by destination, to such places/regions as Bernese Highlands, Lucerne and Zurich regions, Tessin, Valais and the Grisons. Why do tourists prefer some regions to others?

Why has Japanese tourism been declining? These questions are discussed in the backdrop of illustrations of tourist spots in most Swiss cantons, regions and places.

Also covered in this book by our former colleague are various celebrities from around the world (kings and queens, writers, film stars) who visited Switzerland for holidays (Queen Victoria, for example) or for work. Most illustrations in the book are based on over 100-year old vintage postcards in the author's private collection.

Quote – unquote ...

Books to the ceiling, Books to the sky, My pile of books is a mile high. How I love them! How I need them! I'll have a long beard by the time I read them.

Arnold Lobel



IT Questions

Quantum computers and cryptography

by Heinz Lübbe

In the last months of last year appeared several articles on quantum computers and the end of cryptography. A new form of computer - quantum computers - are able to decrypt any encrypted message in the shortest possible time. That sounds very dramatic, but as is so often the case, you have to look at such messages thoroughly and measure them against reality.

What's this all about? Almost as long as mankind has existed, there has been a desire to transmit messages without others than the recipient being able to read their contents. Mostly it was about military information or conspiracies or very private information that was often vital content and for senders recipients. The cryptography means secret writing and includes the generation, viewing and description of encryption methods to "write secretly". There have been many famous examples of such encryption in history, from Caesar to Mary Stuart. The efforts of British scientists to decrypt the messages sent with the German Enigma coding machine during World War II and the first use of a machine to accelerate decryption have inspired literature and the movie industry. If you want to read more about the history of cryptography, I recommend the book "The Code Book" by Simon Singh.

With the introduction of computers and especially telecommunications, it became even more important to develop fast and reliable methods for encrypting messages. This involves both the efficiency of encryption and the reliability of decryption. Until the 1970s, there were only symmetric encryption systems in which sender and receiver had to have the same key. This created problems in exchanging and managing keys.

The three mathematicians Rivest, Shamir and Adleman developed the first published asymmetric encryption method, RSA, at the MIT in 1977. It is based on the fact that, according to the current state of knowledge, the factorization of a large number, i.e. its decomposition into its prime factors, is very complex, while the generation of a number by multiplication of

prime numbers is simple and fast. This makes the method ideal for use in communication between computers. The exact mathematical formulas and explanations for the use of public and private keys can be found on the Internet. The growing computing power of modern computers does not pose a problem for the short-term security of RSA, since factorization with conventional methods still takes an extremely long time for very large numbers.

A first uncertainty about the further reliability of the RSA procedure arose with the publication of the Shor algorithm in 1994 by the American mathematician Peter Shor. He developed an exponentially fast factorization algorithm for quantum computers, which at the same time helped this part of computer science to break through in the 1990s. The computers we use today work with circuits based on the binary system and can therefore only assume two states - on and off. This limits many operations. Although the number of operations per second is constantly increasing with this hardware, it is not very effective with algorithms such as factorization.

Quantum computers have long been only a theoretical concept and work on the basis of quantum mechanical states. This gives them much more possibilities. The quantum computer also has a basic unit called Qubit in the style of existing computers. The combination of several qubits enables larger computing units. IBM demonstrated already in 2001 with 7 qubits the factorization of the number 15 by means of the Shor algorithm.

I must confess that I understand very little about the physical phenomena that occur during this process. I only know that quantum physics is about complex installations and often about stability, so that calculations are more based on probabilities. Several large companies are working on the problems that improve the usability and linking of the qubits.

At the end of 2018 there was a new wave of news about successes in the use of quantum

computers. IBM announced Q System One, a quantum computer for commercial use. Google published new records for the networking of Qubits. While it has been pointed out that these computers are only prototypes and cannot yet be used for real-world tasks, there is a growing fear that the RSA process will soon be insecure as quantum computers perform the factorization very quickly and the content of messages can be decrypted.

But research is also moving in a different direction. In a quantum physics experiment, researchers at the Austrian Academy of Sciences have for the first time connected four participants within a quantum network in such a way that each of them could exchange encrypted messages with each other. In the future, this new quantum Internet will enable completely tapproof communication worldwide.

A considerable amount of time will probably pass before quantum computers seriously change the IT landscape. For specific tasks such as the Shor algorithm, simulations or research in large databases, there will probably soon be concrete application examples. They will not bring the end of cryptography in the near future, and in addition new methods will be found and implemented in time to securely encrypt messages.

Artificial Intelligence and Fake News

by Heinz Lübbe

Many will remember the 1994 movie "Forest Gump", in which actor Tom Hanks shakes hands with President John F. Kennedy in the leading role, although the two never met. Scenes from documentary films were processed frame by frame using elaborate film tricks such as bluescreen technology.

In the meantime, computer technology has progressed rapidly and it is now possible to process movies in a completely different way. In 2016 in "Star Wars Rogue One", for example, a 19-year-old unknown actress assumed the role of the actress Carrie Fisher, who died in the same year and plays one of the main roles in the movie thanks to Deepfake technology.

The next level of editing of movies showed a YouTube video with a speech by President Barack Obamas. (see

https://www.youtube.com/watch?v=cQ54GD m1eL0). This is a speech he never delivered. Software from the area of Artificial Intelligence transfers facial expressions and text and adapts the original voice and facial movement of the source person, Jordan Peel, to the target person, in this case the president. The result is astonishing, though certainly not perfect, as the program can still be improved, but it is certainly only a matter of time.

The basis of this technology are the algorithms for facial recognition, as they were developed using artificial intelligence. These methods are constantly being refined and the results are continuously improving. All this sounds like very complicated and complex calculations. But meanwhile there are already free programs such as FakeApp, with which one can create so-called Deepfakes and exchange real faces in videos on a PC with appropriate hardware. FakeApp uses TensorFlow, a machine learning environment that supports GPU-accelerated computing on NVIDIA graphics cards. This allows anyone with some effort to create videos that were not thought possible until recently.

This technology can be used in a variety of ways. In addition to faces, objects can also be adapted and changed. You can replace landscapes or environmental conditions in videos. Autonomous cars could learn to find their way in areas where it rarely rains. If there is a cloudburst, the system still recognizes the surroundings perfectly. The same applies to snow landscapes. People who are on the lookout for their own home in summer can view properties virtually at any time of year. Future guests of an event can get the chance to visit the location of their celebration at the appropriate time of year, even though it only begins in a few months.

But of course a lot of cheating is possible with software with which one can change videos, so that video material will have no evidence in

court sometime. Videos that we see on platforms like YouTube will probably be even more difficult to expose in the future as untrue. Nevertheless, videos will still be accepted much faster as real and true. We often take a critical look at texts and the fact that images can be manipulated is now generally known, but this is not yet the case with videos and that makes them so credible.

As with the term "Fake News", which is present everywhere, there is the danger that the term "Deepfake" will be used too casually and too carelessly, making it ubiquitous. This creates a dynamic that is greater than the actual threat. Then every politician can simply claim that any video he doesn't like is a fake video. Even if this assertion is not true, at least half of the audience will believe it, because one hears and reads everywhere that fake videos are a huge problem.

With the term "fake news" one can already observe this phenomenon and the associated

loss of confidence in the media. Who will watch the news if you can't rely on the truth of video recordings?

The news channels are already employing staff to check the authenticity of videos and images. AI techniques are also used to determine whether the material has been manipulated. In addition, they want to insert tags in original videos, with which one can recognize changes. Further methods for the protection of videos are discussed. But it is certain that those who want to forge visual material will find ways and means to circumvent these mechanisms as well.

For us as consumers of information, it means dealing even more critically with the news on offer. Reliable sources should be preferred and possibly several sources should be checked. Moreover, artificial intelligence methods should not be held responsible for this phenomenon. Not the tools are responsible but those that misuse them must be held liable.

Miscellany

Nobel Peace Price

The Norwegian Nobel Committee has decided to award the Nobel Peace Prize for 2019 to Ethiopian Prime Minister **Abiy Ahmed Ali** for his efforts to achieve peace and international cooperation, and in particular for his decisive initiative to resolve the border conflict with neighbouring Eritrea. The prize is also meant to recognise all the stakeholders working for peace and reconciliation in Ethiopia and in the East and Northeast African regions.

When Abiy Ahmed became Prime Minister in April 2018, he made it clear that he wished to resume peace talks with Eritrea. In close cooperation with Isaias Afwerki, the President of Eritrea, Abiy Ahmed quickly worked out the principles of a peace agreement to end the long "no peace, no war" stalemate between the two countries. These principles are set out in the declarations that Prime Minister Abiy and President Afwerki signed in Asmara and Jeddah last July and September. An important premise for the breakthrough was Abiy Ahmed's unconditional willingness to accept the

arbitration ruling of an international boundary commission in 2002.



Peace does not arise from the actions of one party alone. When Prime Minister Abiy reached out his hand, President Afwerki grasped it, and helped to formalise the peace process between the two countries. The Norwegian Nobel Committee hopes the peace agreement will help

to bring about positive change for the entire populations of Ethiopia and Eritrea.

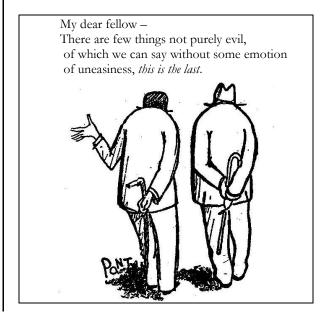
In Ethiopia, even if much work remains, Abiy Ahmed has initiated important reforms that give many citizens hope for a better life and a brighter future. He spent his first 100 days as Prime Minister lifting the country's state of emergency, granting amnesty to thousands of political prisoners, discontinuing censorship, legalising outlawed opposition groups, dismissing military and civilian leaders who were suspected of corruption, and significantly increasing the influence of women in Ethiopian political and community life. He has also pledged to strengthen democracy by holding free and fair elections.

In the wake of the peace process with Eritrea, Prime Minister Abiy has engaged in other peace and reconciliation processes in East and Northeast Africa. In September 2018 he and his government contributed actively normalisation of diplomatic relations between Eritrea and Djibouti after many years of political hostility. Additionally, Abiy Ahmed has sought to mediate between Kenya and Somalia in their protracted conflict over rights to a disputed marine area. There is now hope for a resolution to this conflict. In Sudan, the military regime and the opposition have returned to the negotiating table. Prime Minister Abiy played a key role in the process of a peaceful transition.

Ethiopia is a country of many different languages and peoples. Lately, old ethnic rivalries have flared up. According to international observers, up to three million Ethiopians may be internally displaced. That is in addition to the million or so refugees and asylum seekers from neighbouring countries. As Prime Minister, Abiy

Ahmed has sought to promote reconciliation, solidarity and social justice. However, many challenges remain unresolved. Ethnic strife continues to escalate, and we have seen troubling examples of this in recent weeks and months.

The Norwegian Nobel Committee hopes that the Nobel Peace Prize will strengthen Prime Minister Abiy in his important work for peace and reconciliation. Ethiopia is Africa's second most populous country and has East Africa's largest economy. A peaceful, stable and successful Ethiopia will have many positive side-effects, and will help to strengthen fraternity among nations and peoples in the region. With the provisions of Alfred Nobel's will firmly in mind, the Norwegian Nobel Committee sees Abiy Ahmed as the person who in the preceding year has done the most to deserve the Nobel.



Nobel Prize in Economic Sciences

The Royal Swedish Academy of Sciences in Stockholm has decided to award the Sveriges Riksbank Prize in Economic Sciences in Memory of Alfred Nobel 2019 to **Abhijit Banerjee**, Massachusetts Institute of Technology, Cambridge, USA; **Esther Duflo** Massachusetts Institute of Technology, Cambridge, USA; **Michael Kremer**, Harvard University, Cambridge, USA "for their experimental approach to alleviating global poverty"

Their research is helping us fight poverty. It has considerably improved our ability to fight global poverty. In just two decades, their new experiment-based approach has transformed development economics, which is now a flourishing field of research.

Despite recent dramatic improvements, one of humanity's most urgent issues is the reduction of global poverty, in all its forms. More than 700 million people still subsist on extremely low incomes. Every year, around five million children under the age of five still die of diseases that could often have been prevented or cured with inexpensive treatments. Half of the world's children still leave school without basic literacy and numeracy skills.

This year's Laureates have introduced a new approach to obtaining reliable answers about the best ways to fight global poverty. In brief, it involves dividing this issue into smaller, more manageable, questions – for example, the most effective interventions for improving educational outcomes or child health. They have shown that these smaller, more precise, questions are often best answered via carefully designed experiments among the people who are most affected.

In the mid-1990s, Michael Kremer and his colleagues demonstrated how powerful this approach can be, using field experiments to test

a range of interventions that could improve school results in western Kenya.

Abhijit Banerjee and Esther Duflo, often with Michael Kremer, soon performed similar studies of other issues and in other countries. Their experimental research methods now entirely dominate development economics.

The Laureates' research findings – and those of the researchers following in their footsteps – have dramatically improved our ability to fight poverty in practice. As a direct result of one of their studies, more than five million Indian children have benefitted from effective programmes of remedial tutoring in schools. Another example is the heavy subsidies for preventive healthcare that have been introduced in many countries.

These are just two examples of how this new research has already helped to alleviate global poverty. It also has great potential to further improve the lives of the worst-off people around the world.

Volunteering

by Kitty Hooton

It is within the framework of the Geneva Red Cross, in which I am still an active member, that I practice a voluntary activity. When I first started visiting the elderly in their homes, I did not know how much of an enriching human experience one could get out of helping others. At that particular time, I followed some training courses to accompany people at the end of life. While I was overwhelmed by my own doubts concerning my ability to perform accompaniment in the respect and dignity of the person, it was at that same time that my volunteer activity gave me the assurance that I could fulfill this task. Indeed, since I was in contact with the people for whom I was doing a voluntary activity, I found answers to my questions, including what I could do concretely to encourage people with a terminal illness, helping them to keep hope and positive thoughts. Today, I no longer accompany people at the end of life, but the time spent volunteering still takes up as much space in my life because it brings me great joy to share precious time with others who need it, regardless of my religious beliefs.

At a time when everyone is pressed for time and primarily satisfies their personal needs, it is important to question oneself and being a volunteer can help to have another outlook at our daily schedule. Volunteer activity is not about imposing on others the rhythm of life, but it is being able to adapt to the person by taking time for attentive listening and sharing, by establishing a relationship of trust and mutual respect. In my experience as a volunteer throughout these years,

I have been fortunate enough to create links that have gone back in time. However, not everything is acquired in advance. In fact, for the relationship to be established and lasting, both parties must be involved and everyone must agree to build the relationship. Sometimes, illness, suffering, discouragement can be an obstacle, and in this case, the volunteer that I am is learning to accept this situation that would discourage any person of good will. With the experiences I have had, I was able to get back



into my volunteer work because I'have always kept a positive spirit.

What better time to commit to volunteering than the time of retirement? If you are wondering how to stay active while making yourself useful, as you approach this new period of your life, I strongly encourage you to join our group at the Bureau of Former Officials, which meets once or twice a month in the ILO premises (Office 6-006). To do this, simply contact us at the following address: anciens@ilo.org. You will get an answer as soon as possible.

Once you have joined our group, you will have the opportunity to choose the volunteer activity that best suits you, in a range of diverse and varied tasks. For example, helping us to rank, join a working group, assist in the secretariat, assist former colleagues needing help and becoming an active member, write articles for our magazine *Message*, etc. Once you have made your mark, you will be able to propose activities for other retirees in our Office.

Leonardo da Vinci 1452-1519

This year marks the death 500 years ago of Leonardo da Vinci. Best known as an artist, his work as a scientist and an inventor make him a true Renaissance man. He serves as a role model applying the scientific method to every aspect of life, including art and music. Although he is best known for his dramatic and expressive artwork, Leonardo also conducted dozens of carefully thought out experiments and created futuristic inventions.



His keen eye and quick mind led him to make important scientific discoveries, yet he never published his ideas. He was a vegetarian who loved animals and despised war, yet he worked as a military engineer to invent advanced and deadly weapons. He was one of the greatest painters of the Italian Renaissance, yet he left only a handful of completed paintings.

Born in 1452 in Vinci, Italy, Leonardo da Vinci focused on the laws of sciences and nature early

in his life. This respect and knowledge allowed him to depict these things in his art work. They not only helped inform him as a painter, but also as a sculptor, draftsmen, and an inventor.

In 1482 Lorenzo de Medici commissioned Leonardo da Vinci, to create a piece for the Duke of Monaco, which was being done as a gesture of peace. In addition to creating the piece, he wrote a letter explaining how he would be the perfect painter, and how he could work for the court. After the piece and his letter were accepted, Leonardo da Vinci was commissioned to work from 1482 up until 1499 by the court. Although he worked on many individual pieces during this time, a few which did become famous pieces, it was also during this time when he crafted one of his most well known pieces, *The Last Supper*.

Between 1505 to 1507 Leonardo da Vinci was commissioned for a private work. It was during this period that he not only created his most famous piece of art work, but also possibly one of the most well known, and the most famous pieces of art work which has ever been crafted in the world, *The Mona Lisa*.

Leonardo da Vinci was said to be a Renaissance man, who had far more to offer to the world during his period than just art. His talents were noted to greatly exceed the arts of work which he created during his career. He did not create a divide between science and art, like many humanists of the time, which is what gave his work such depth, and so much character.

Over 13,000 pages of notes show his inventions, creations, observations, and drawings.



Architecture and anatomy, designs for flying machines, plant studies, and other work he was involved in, were all documented in these pages.

Not only was Leonardo da Vinci one of the most influential figures during his time, but he was a leading Renaissance man. He was well ahead of his time, and he was more than just an artist. He was a great thinker, and he developed a series of great works and inventions during the course of his career.

To mark the 500 years of his death, several books were published and exhibitions organized in numerous countries.

In memoriam

Zubeida Manzoor Ahmad



Zubeida Manzoor Ahmad passed away aged 95 on 4th March 2018. Née Parpia, born in Bombay in 1923, she received her doctorate in economics from Harvard in 1949, and joined the ILO in April 1958.

She retired in 1986 after a distinguished career focused on the employment of rural women. She was an inspirational and valued team member within the ILO's Rural Employment Programme. for which she has written several books, i.a. "Women Workers in rural development". She is greatly missed by her three children and three grandchildren, and by her many friends of all ages.

Farah Dangerfield

Nicole de Warlincourt

Nicole left us in May of this year after a courageous battle with a cruel disease. Saying goodbye to Nicole was difficult, as it often is with former colleagues, but in her case the shock was particularly distressful. Nicole had always projected a picture of health, energy and vitality. We all have memories of her remarkable performance over the years at the International Labour Conference, at Regional Conferences, Industrial Committees, just to mention her most public persona. She combined this vigour and competence with elegance, grace, warmth and friendship. It is little wonder that it has been difficult for us to accept her departure.

As we knew and worked with Nicole in different capacities, we have chosen to present short tributes separately.

For Christine, my tribute is to thank Nicole, not only for her friendship over the years and her help as a colleague, but for demonstrating her constant vitality and courage along two paths. The first path was her choice to break from the mold of the career international civil servant and to follow her passion in the arts. Leaving the ILO well before her retirement age, she moved to Florence and established herself as a first class Although she was already quite accomplished, she was able to perfect and enhance her skills for over 15 years. Some of us had the privilege of visiting her in Florence and It was invigorating and seeing her works. stimulating to see another side of our colleague who possessed such creativity.

The second path was her courageous confrontation with her disease. Nicole provided her friends with a true lesson during her last year in accepting the end of life. She faced reality and her fate with extraordinary calm and serenity, always pleasant during visits, smiling and never complaining. Her attitude and her demeanor impressed us all and have left a lasting memory. With a thank you to Nicole, Sally Christine Cornwell

For Anton, I first met Nicole in the late 1970s when I led a team responsible for preparing and following up the meetings of the Industrial Committees. Later, after 1985 I headed the Governing Body section of RELOFF and Nicole was again on my team. She was an ideal collaborator because of her mastery of language and elegance of style. On the personal level she was always deeply religious, but at the same time tolerant towards everybody and endowed with a great sense of humour.

On the artistic level, she was a music lover, and she used to participate in the annual ILO Christmas carol concerts which I conducted for many years. After she retired, she soon moved to Florence, where she discovered a gift for painting, which became her favorite hobby. I had the joy of meeting her there several times when I drove down to Tuscany.

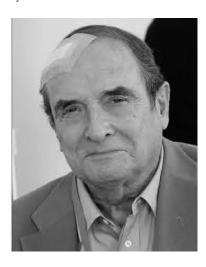


Back in Geneva during the past two years we followed her courageous struggle against her inexorable disease which led to her all too premature death. Our profound thoughts go especially to her children, Elodie and Brice, whom we saw growing up since their childhood. She will be deeply missed by all of us, but her beauty and spiritual radiance will continue to be a source of inspiration.

Anton von Knorring.

Tribute to Jean-Jacques Chevron, 1930-2019

Jean-Jacques Chevron was born in August1930 in Boulogne-Billancourt, where he studied at the University from 1953 to 1956.



He joined the Paris Bureau where he was in charge of administrative and financial matters. In 1976, he was appointed Deputy Director of the ILO Liaison Office in New York and then in 1977 was transferred to the Tehran Office as the ILO representative in charge of Iran and Afghanistan.

In 1984, he became Head of Official Relations Services and was nominated Deputy Director of the Relations and Meetings Department.

Throughout his career, he was much appreciated for his technical ability and his undoubted dedication and capacity for hard work.

He was a member of the 1995 – 2003 Bureau of the Section of Former ILO Officials, a member

of the AAFI / AFICS Committee from 2003 - 2008 and then became President of AAFI / AFICS.

While a member of the Bureau of the Section he undertook many translations, often long and difficult ones, for *Message*. Readers of *Message* very well appreciated the texts that he willingly

and enthusiastically provided in an excellent and elegant French.

We, in the Bureau of the Section, had the privilege of rubbing shoulders with a man who was always in a good mood and ready to help if necessary.

Farewell Jean-Jacques.

Alan Gladstone

It is with great sadness that I learned about Alan Gladstone's passing away. As a young official, back in the eighties, I had the privilege of working with Alan for a few years. These were productive, formative and enjoyable years. Over the years Alan held many key positions in the ILO. No doubt, this will be duly acknowledged elsewhere. I knew him in his capacity as Director of the Industrial Relations and Labour Administration Department, a responsibility at the very core of the ILO central to ILO's message of tripartism and sound labour relations. During these years Alan wore a second hat: He was concurrently the Secretary of the International Industrial Relations Association (IIRA), a global learned society of IR practitioners and academics. In the latter capacity I was his assistant.

Alan brought together diverse skills and talents: He was a gifted comparative scholar capable of explaining complex issues in simple words, without locking himself in the ivory tower of dull dogma and distant theory. He was an effective practitioner capable of translating intellectual insights and his vast comparative knowledge into practical policy. Finally, he was an effective administrator, the opposite of a bureaucrat, and someone with a keen political sense, skilled in the art of the possible. Above all, he was a generous, genuinely friendly and kind human being.

As department chief and Secretary of the IIRA he was an essential bridge builder between the IIRA research community on one side and the ILO on the other. Wearing two hats he stimulated the international research agenda by bringing his considerable ILO expertise and experience to the IIRA. Conversely, the close cooperation with academics and practitioners

around the world enriched ILO's comparative portfolio, with a view to distilling best practice, even before the term became fashionable. The late eighties saw the beginnings of momentous change in many countries in Eastern Europe. Under his guidance the ILO moved very quickly to provide initial assistance and advice to our constituents interested in building a new architecture around democratic and market economy principles. Finally Alan gave particular attention to the work of Labour Court Judges, a group not always fully integrated into ILO's work. He brought them closer to the ILO by fostering their understanding of international labour standards, thus enhancing the immediate relevance of standards in shaping case law. Several of his many publications document this important work.

Alan mastered his manifold responsibilities seemingly effortlessly, drawing on his natural authority and fairness. He had colleagues' and constituents' respect and affection. Everybody in his department felt accepted and appreciated, as an official and as a person. He had a marked interest in supporting and nurturing young officials. I still see him walking along the corridor, sharing a laugh with colleagues and friends, always available for advice and guidance, always in charge and always with a smile for everyone. As a consequence his influence, both inside the organisation and on labour law and industrial relations worldwide was considerable.

In the early nineties I moved to the field and we lost contact. Often I wanted to let Alan know how much I owe him. Now it is too late. I can only convey my heartfelt condolences and deep sympathy to his wife Gloria and his children. May he rest in peace!

Werner Blenk

Alan Gladstone

Alan was without doubt a great expert in labour law and industrial relations, which you will no doubt be hearing about from other colleagues, but he also had many great human qualities which I would like to note here.

He was a kind, generous, even tempered, discreet and modest man who treated everyone with equal respect, from the cleaners who came across him in his office on many occasions when he was working late, to the Director-General whom he probably encountered a little less often. Alan was very outgoing, a great family man and would love to go up to Montana skiing

with his lovely wife Gloria and the kids, or to the US to attend this or that family wedding or celebration or to the Café du Soleil for a fondue with family and friends. He lived life to the full.

Alan was a gentleman, a real gentleman. It was a great privilege to work with him for many years until his retirement in 1990 and to continue this friendship with Alan and Gloria ever since. I already miss him a lot but am grateful for those magical years when working with Alan in the ILO was such great pleasure. May he rest in peace.

Lucille Turner

Aamir Ali

"Friends, Shakespeareans, y'all from everywhere: Lend me your ears!

We come to praise Aamir, not to bury him.

The good that he does lives after him ...

So let it be with our Aamir.

Here, under leave of Rafi and the rest

Come I to speak in Aamir's funeral.

He was my friend, faithful and just..."

These are the words with which I began my tribute to Aamir at his funeral in December 2018, a year ago already. Most of you you will recall the reference to Julius Caesar, by Aamir's beloved Shakespeare....

Yes, he became a friend, so delightful, so light in his amity.

He started however as a friend of my father's, since the first ILO Asian Regional Conference in Delhi, in October 1947: Aamir already an ILO official, my father a delegate from the brand new Government of Pakistan.

And then in Geneva, Clare and Aamir were friends with my mother and father during their time at the ILO, and well beyond.

Certain instances come to mind. A special one relates to the marriage of Aamir with Clare. He approached my father. "Anwar, I have a problem. I am getting married, and my dear parents are able to make it all the way from India." "Good, so what's the problem?" "Well, you know me. I'm not into religious ceremonies. Clare and I would be fine with only a civil marriage. My

parents however would expect a Muslim ceremony. I don't want some strange Imam, unknown to me, doing the honours. You are one of the few practising Muslims I know. What's your advice?"

My father took the matter up with the Imam in Geneva, a fairly enlightened fellow, who said: "In my view, any Muslim can perform this ceremony. Just arrange for a couple of witnesses for both sides, recite such and such verses from the Koran, and give them your blessings."

When my father shared this information, Aamir was delighted at the prospect of being married by his friend. And so my father officiated the wedding ceremony for Clare and Aamir.

Then, I recall when my father was transferred to the New York Office of the ILO. We as family were to take the train to Genoa, and a ship from there. Lo and behold, Clare and Aamir turned up to help drive us to the station, and sent us off with a sumptuous packed lunch for the train journey.

When my father completed his posting in New York, it was Aamir who took over from him as Director of the ILO office to the UN. At that stage, my brother Asad had stayed on in New York for his Masters degree. He was often a guest at Clare and Aamir's home and recalls fondly babysitting a number of times for their

son, our young Rafi. Finally, when my father retired from the ILO in 1978 and my parents were busy wrapping up their life in Geneva and preparing to return to Pakistan. During their last week in Geneva, when they had sold their cars and moved into a service apartment, again Clare and Aamir came to the rescue, with food and lending their little Fiat 500 for running around on last-minute errands.

Of course, when I arrived to work for the ILO, I had heard about Aamir's passion for Shakespeare. My actual encounter with this passion came quite late in our interactions. One day, my 12-13 year old son comes home from school, down in the mouth. He tells me his class had to study Julius Caesar and ... he was finding it boring!

I ask Aamir down for a coffee at the office: "Aamir, this is my son's first encounter with Shakespeare and it won't do, for him to find it boring ... what to do?" Aamir replies: "What, a budding adolescent boy, finding Julius Caesar boring?! The teacher must be useless...Never mind, give me a few days, and lets see how we can motivate your son."

Within three days, Aamir calls me down for a coffee, and hands me an essay introducing Julius Caesar. He had dug up references, looked at other plays and authors, and produced this marvellous essay for my son. Couldn't have a healthy boy bored with Shakespeare! Always the teacher, our Aamir, in the best sense of the term.

A related story is how a friend of mine at the ILO one day says to me: "Don't you think that TS Eliot is over-rated as a poet?" I gave him the quick, easy answer – NO. But then I happened to run into Aamir, who was retired by then. I asked him how he would respond to this question. His reply, "Give me a couple of days – and invite me for lunch. I'm retired now, so you buy me lunch!"

He turns up with a brief-case. The same one he would bring faithfully to our periodic gatherings to study Shakespeare with him in Morges, at the La Gracieuse. In this brief-case, he had various examples of verse, by authors prior to and post-TS Eliot. Notes explaining how Eliot fits into a line of artists but at the same time makes a necessary break with one genre, leading to another genre...Armed with this material, I go back to my friend – but to no end. That fellow

wasn't willing to do his homework...and missed out on a lifetime's lesson.



Aamir of course never baulked at doing his homework. Until the last, he did his homework, and if anything he over-prepared for his presentations to his Shakespeare group, always overcoming his stage fright, his nerves. Until his voice and hearing and sight all faded away, slowly and surely. That didn't stop him. Not so long ago, he called, asking me to come to Morges for a task, to help him. We set to work on ways he had thought of, for overcoming his impaired eyesight, to allow him to use the computer and the telephone, to keep up his communications with us all. Of course, it could not be done – because as Rafi said, its not only the eye-sight, but also connections in the brain, what with the strokes ... But that didn't stop him; until the last moments, Aamir kept trying to keep in touch with his friends. Earlier this week, as my siblings called to condole, I tried to encapsulate what Aamir was, is, what he has been, in a few words. Its a task in vain. You can't place Aamir in a box - although we have - to bury him with faint praise? We can't place Aamir in a box, because he always thought and acted outside the box.

Here are some quotes from the ILO family on Facebook, when they learned of his demise:

- He is not gone he lives in the memory of all members of the ILO family.
- A role model! An ambassador...
- Aamir was a brilliant man. I was blessed that he was my boss, my mentor and my trainer.
- A major high-light of the ILO experience, always witty, warm and helpful. The world does not produce many such people – and fewer such who share their skills with others.

• Rest in peace, my hero!

Let me conclude with a story by Confucius, who had been to visit the great Master Lao Tzu. Upon his return, his students asked him what Lao Tzu was like. Confucius said something like this: "As for birds, I understand how they can fly; with fish, I understand how they can swim; and with animals, I understand how they can run. To catch things that run, we can make nets; to catch

things that swim, we can make hooks and lines; and to get things that fly, we can make arrows. But when it comes to dragons, I cannot understand how they ascend into the sky, riding the wind and the clouds. Today I met Lao Tzu. Today, I have seen the dragon."

Today, and beyond, we are most blessed to have been with Aamir.

Zafar Shaheed

Bill Farr

Dear Bill,

You slipped away, quietly in your bed, one August day in High Oaste, Seddlescombe, down towards Hastings. I'm sorry I never made it out there. You asked me several times...

Still, we got to speak on the telephone quite often, and you were good enough to write to me, under your charming letter-head. Even when your eyesight made it difficult to keep a steady line, you wrote – as you did to a few others, I imagine. Certainly you wrote to your dear Aamir, because I would recognize your scrawl on his desk and help him to decipher it.

People will remember you for your excellence as a Chief of Personnel. Rightly so. I recall how you saw me as a new recruit during the first week I arrived at the ILO in 1979. Then, within that first year, you made a point to call me to your office again, just to find out how things were going. Quite frankly, I imagined at the time that you may have given me this attention because Joy and you were friends with my parents, and I had been to school with your daughter Debbie. But no, you made it quite clear that you tried to call in every new official during their first year, to find how they were getting on. You quickly discovered that I was happily looked after by my bosses and colleagues in LEGREL (the same Labour Law and Labour Relations Branch where you worked in your halcyon days with my dad, and others like Johannes, Alan, Ibrahim, Manolo, others...). So after a review of my progress and integration in my position, we ended up chatting about changes you were entertaining in the Personnel function and changes that we wanted to see in the office and organization.

One of the reasons for your excellence in Personnel, of course, was how you always treated people equitably for what they are, and in function of their background, age/seniority or grade. Straight from the hip, no beating about the bush. I think its also because while you were naturally concerned for the individual and the staff generally, you were at least as concerned for the objective of the ILO. I recall other discussions, where you would pose critical and probing questions and analyse matters. You were always passionate about the subject in hand - usually politics, both local and international, and the struggle for social justice. Right up to the end.

I recall cocktails in your lovely house in Commugny, while you were still serving, and then after your retirement. You noted memorably, "One of the few things I miss now that I am no longer in employment is the special pleasure of Friday evening, the end of a working week and celebrating the start of a weekend." I have repeated this often to others, and after retirement, I began the tradition of dropping by my brother-in-law's place to celebrate Friday with a drink. Until today, we have maintained this tradition, well after my brother-in-law's retirement.

You told me you were happy to return to the UK, and to live in this wonderful village. However, you did miss the international environment and the intellectual stimulation you found in Geneva and the ILO. Therefore, you came when you could to your pied-à-terre in Divonne, first with Joy, then by yourself, when she was no longer here. When my parents were

visiting in alternate summers, you would get together with them and other friends. They always looked forward to seeing Joy and you.

Finally, I recall the trip you made to Divonne and Geneva, with your buddies from the UK, when we got together with Aamir in the Petit-Saconnex cafe. That stands out. You and those friends were a little like the "Wild Bunch", riding into town, noisy and fun, obstreperous to a

dream...gosh, how they'll miss you, as will a goodly bunch of us.

The saving grace, of course, is that you can now get together with Aamir and create a ruckus without anyone complaining!

Cheers mate – from the room next door, really...here's to our Friday evening!

Zafar Shaheed

In memoriam

Since the last issue of our publication, we have learned with sadness of the death of the colleagues whose names are recorded below.

The editors and the Bureau of the Section express their sincere condolences to their families:

ABDEL-RAHMAN Fasial M.	17.12.2018	KHALEF Ahmed	10.05.2018
ADAMSON Mary	01.05.2019	KHALIFA Ibrahim Hassan	08.10.2018
AHOOJA-PATEL Krishna	Dec. 2019	KOSSMANN Ruth	24.12.2018
AKAMBA MBALLA	09.11.2018	LAMPEL Rosine	Nov. 2018
ADNIKA Odette	09.11.2018	LEATHER Alan James	03.03.2019
ALI Aamir	14.12.2018	LEMAIRE Michèle	10.05.2019
ARLES Jean-Paul	09.08.2019	LITVYAKOV Roman	08.04.2018
ARO Ritya	08.04.2019	LOPEZ CID Julio	08.03.2019
ARTZY Leyla		MACHIMA Pradit	12.05.2019
ASSALINO Jose Joaquim	07.01.2019	MAGNIN Gabrielle	29.10.2018
BAEHLER Solange Elise	02.11.2019	MAKONGA John	05.12.2019
BALABEAU-COLOGNY	06.01.2019	MARTEAU Odette	10.02.2019
Sylviane	27.03.2019	MARTIN Anthony Charles	08.05.2019
BALANCHE Jacques	10 11 2010	MATUSIAK Stanislav	18.12.2018
BAILEY-WIEBECKE Ilka	18.11.2019	MEIER Gisela	10.12.2010
BEMROSE Nina	03.12.2019	MELVIN-AGHIB Carla	09.03.2019
BRENCHER Werner	14.01.2019	MELVIN-AGRID Caria	09.03.2019
BROCKHAUS F. Christophe	14.01.2019	METOSOUNVE Emile	21.01.2019
CAPRIATA D'AURO Jorge	25.08.2019	MOHANTY Swarnalata	04.01.2019
CARON Bernard	15.10.2019	NAVARRO OCAMPO Renata	10.01.2019
CARON Bernard CARRILLO Manuel	08.03.2019	NEGRE Raymond	30.09.2019
	26.02.2019	NILSSON Bertil	10.04.2019
CHAMMAH Yousri CHAPMAN Eileen	29.04.2019		
	17.12.2018	PAITA Josiane PALMER Patricia C.	15.02.2019
COPSON E: W/ 1	31.01.2019		12.03.2019
COPSON Eric Walter	17.02.2019	PAZDZIOR Bronislawa	20.01.2019
COX Robert W.	09.10.2019	PAZDZIOR Boleslaw	18.02.2019
CREUTZ Helmut	28.02.2019	PELLAT Jean-Pierre	23.09.2019
CRISTIANO Isabelle	28.01.2019	PEREIRA Constantino	20.07.2019
CULTRUT Sylvette J.	04.12.2018	PERERA Noeline Mavis	04.10.2018
DE CARDENAS FALCON	16.05.2019	PETERS Mary Jane	24.12.2018
Luis		PHAM-FISHER Zdenka	12.10.2019
DE LA RAMA Adoracion	13.02.2019	PONCINI André René	31.12.2018
		PRIVAT Christiane	21.04.2019

DE WARD TOOL DELY.	00.05.0040		24 04 2040
DE WARLINCOURT Nicole	08.05.2019	RADI RAMADAN Nadia	31.01.2019
DE DELGADO Virginia	29.05.2017	RAM Savitri	18.04.2019
DESTA Berhane	28.09.2019	RANSONI Philibert	01.03.2019
DIAZ Juan	13.08.2019	RENAUD Huguette	21.10.2019
DUBREUIL Bernard	21.10.2018	RICHARDSON Marie	
DUPRE Marie-Thérèse	15.07.2019	RODRIGUEZ DE URIARTE	05.03.2019
EGOROV Vladislav	22.02.2019	Angela	
EL-SHAKANKIRI Rashida	16.08.2019	ROUX Albert	08.10.2019
EMMERIJ Louis	26.11.2019	SACHDEV Promila	11.03.2019
ESPINOSA Rosa	Nov. 2018	SALAZAR Pedro Mendoza	27.09.2019
ETORE Maurice	02.03.2019	SAVEY Sylvestrine	06.12.2018
FARR William	22.08.2019	SCHRAMM Karin	17.02.2019
FAVERO Georges	21.07.2019	SERMONDADE Daniel Claude	08.09.2019
FEDERIGAN Marilyn	11.07.2019	SKERRETT Donald	25.02.2019
GALMAN Adoracion	13.02.2019	SRIAA Fawzeya	25.01.2010
GAMBOTTI Charles Felix	20.01.2019	STANISLAWSKI Dariusz	22.03.2019
GANESCU Matei	15.04.2019	STANLEY Violeta	29.04.2019
GARDETTE Séverine	03.01.2019	TACLA Betsy Alice	31.08.2019
GHOSH Hirak	04.01.2019	TANGITCUMNUMNUALKARN	06.03.2019
GHISORS V.	31.05.2019	Utai	
GOLFARINI LUCAS Richard	30.08.2019	TCHALYKH Leonid	14.11.2019
GORKA Joseph	03.12.2018	TEVOEDJRE Albert	06.11.2019
GRANT Ian	03.11.2018	THIRION Monique	27.09.2019
GUDMUNDSON Anne Marie	17.03.2019	THONON Lucien	16.06.2019
GUILLENSTEIN Nathalie	01.07.2019	TRAFFORD Eileen-Ann	26.12.2018
HAIGHTON Marcelin Marie	14.11.2018	TRAJTENBERG Mario	29.07.2019
HEALY John Joseph	07.05.2019	(TRIFON) EVAN Tseira	
HEIN Catherine Ruth	19.08.2019	VALLE Marie	31.01.2019
HELIMAKI-ARO Ritva	08.04.2019	VALVINI Anastasia	19.05.2019
HODSDON Mabel Rosalind	01.03.2019	VELA Jaime	19.08.2019
HOSASON Mabel R.	01.03.2019	VILLANUEVA LUCIA José	10.02.2017
HOSKINS Dalmar	09.06.2019	Manuel	10.02.2017
JANJIC Marie	20.10.2019	VILQUIN Rita Louise	16.09.2018
JAYEMANNE Sita R.	16.12.2018	WELTY George G.	
JÜTTNER Marianne	19.10.2019	WYSOCKA Barbara Maria	06.05.2019
KARAVASIL Josephine	27.07.2019	WYSOCKI Adam	
KATTWINKEL Hannelore	19.11.2019	YOSHIMURA Itoko	
TELL I WILLIE HAIRICIOIC	17.11.2017	ZUBAIDULLAH	06.01.2017
		200/1100111111	00.01.201/

Note:

The spouses of deceased members of the Section of Former Officials become automatically members at no cost. We shall assume that you wish to do so unless you inform us to the contrary. As a member, you will continue to receive our communications and magazine.

If any of our readers would like to write an obituary of a friend and former colleague, they can send their contribution to the editor for publication in so far as possible in the next issue of Message.